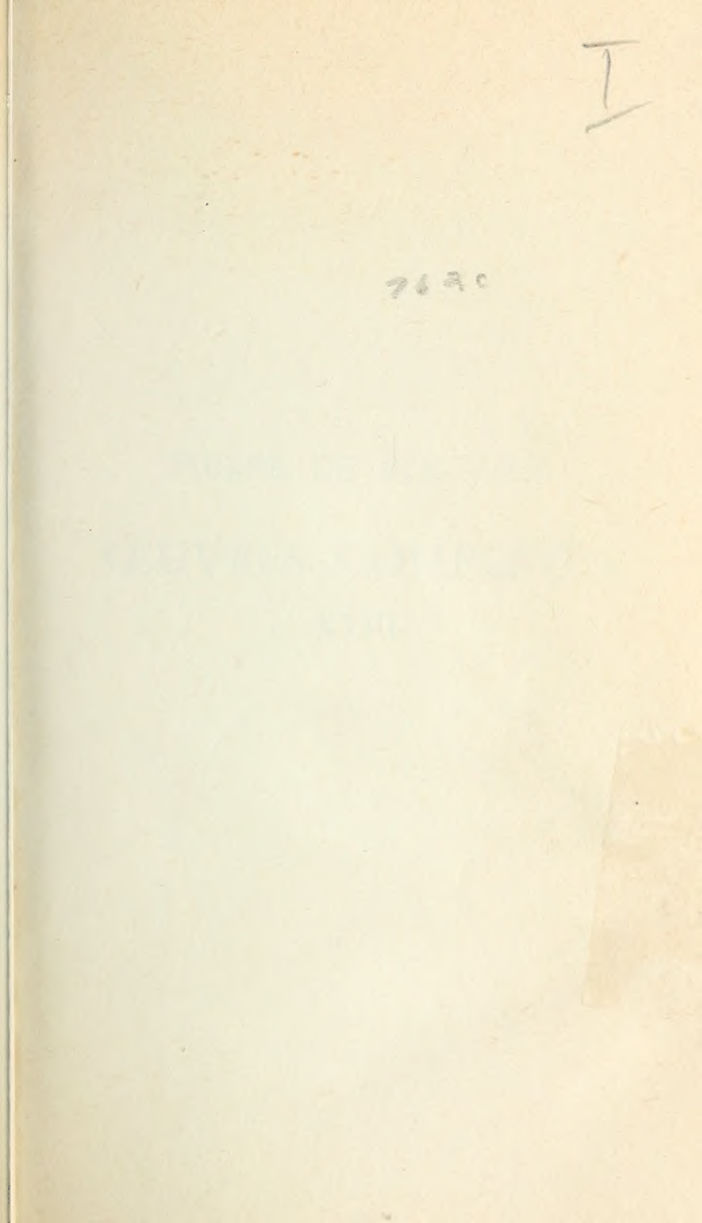


PIERRE DE RONSARD

ŒUVRES COMPLÈTES

XVIII

SOCIÉTÉ DES TEXTES FRANÇAIS MODERNES

PIERRE DE RONSARD

ŒUVRES COMPLÈTES

XVIII

LES ŒUVRES (1584-1609)
PIÈCES ATTRIBUÉES
LETTRES
VERS ET PROSE EN LATIN

ÉDITION CRITIQUE

PAR

PAUL LAUMONIER

RÉVISÉE ET COMPLÉTÉE

PAR

I. SILVER ET R. LEBÈGUE



PARIS,
LIBRAIRIE MARCEL DIDIER,
4, RUE DE LA SORBONNE, 4.

1967.


LIBRARY
JAN 25 1968
UNIVERSITY OF TORONTO

PRÉFACE

Le tome XVIII marque la fin des œuvres complètes de Ronsard dont Paul Laumonier a entrepris l'édition au début de ce siècle. Plus encore que ses thèses magistrales et que la belle édition publiée par lui chez Lemerre, cette « œuvre de bénédictin »[1], poursuivie au cours d'une longue existence, mérite notre admiration et notre reconnaissance.

Dans l'introduction du tome I, Laumonier justifiait son édition en soulignant les défauts des deux seules éditions modernes qui aient précédé la sienne : celle de Blanchemain, qui était dénuée de valeur scientifique, et celle de Marty-Laveaux. Ensuite il exposait sa propre méthode : sur deux points, elle était révolutionnaire. D'une part, il est le premier — et le seul — éditeur de Ronsard qui ait accompli une tâche que Gandar avait déclarée impossible : faire le relevé complet des variantes. Tâche gigantesque, qui eût découragé tout autre que lui[2]. Les variantes des odes de 1550 et des sonnets de 1552 s'échelonnent sur une trentaine d'années, et tel vers de *la Franciade* a été modifié cinq fois dans les rééditions ! En les reproduisant, Laumonier a rendu un service inappré-

1. *Œuvres*, t. VI, p. XXII.
2. Elle exigeait la quête et la consultation d'éditions rarissimes, appartenant à de nombreuses bibliothèques publiques et privées, dispersées dans le monde. Dans cette chasse, Laumonier a presque toujours atteint le but.

ciable : ces variantes sont riches en enseignements sur l'évolution de l'art du poète, sur ses hardiesses, sur ses repentirs. Plus d'un savant a tiré de leur étude d'importantes constatations.

D'autre part, il choisissait un principe d'édition absolument neuf, Jusqu'alors tous les éditeurs d'œuvres littéraires reproduisaient le dernier texte revu par l'auteur (pour Ronsard, l'édition de 1584, ou mieux celle de 1587). Laumonier, lui, réédita les œuvres de Ronsard selon l'ordre de leur publication et dans le texte de l'édition princeps. Depuis on a, à bon droit, appliqué ce principe aux pièces du jeune Corneille, que Corneille vieux a mutilées et altérées, à la *Vie de Rancé* et aux *Mémoires d'Outre-Tombe* de Chateaubriand, etc. Mais, en 1914, Laumonier était le premier à s'écarter de la routine. Scandalisé, un publiciste — qui devait plus tard, sous l'occupation étrangère, se signaler par une zélée collaboration — lui reprocha de se mettre à l'école de l'érudition allemande ! Laumonier avait raison. Certes, la valeur des corrections de Ronsard n'est pas en cause. On a discuté, et l'on continuera de discuter à ce sujet. Si l'on est persuadé que les révisions auxquelles, avec un zèle admirable, il n'a cessé de procéder, ont amélioré ses œuvres, on les lira dans les rééditions des éditions collectives de 1578 (Vaganay), de 1584 (Marty-Laveaux, Laumonier, G. Cohen) ou de 1587 (Ch. Guérin pour les Odes, édition Silver sous presse). Mais la plupart des œuvres de Ronsard ont eu un grand succès et une large influence ; or, pour juger de leur nouveauté et de leur originalité, il faut les lire dans leur premier état. En outre, dans ses recueils de poésies amoureuses, Ronsard a opéré de tels transferts qu'aucune étude de sa vie sentimentale ne peut se fonder sur leurs rééditions. D'autres changements sont dus aux circonstances

politiques, ou bien aux amitiés et inimitiés successives de l'auteur. De belles pièces ont été supprimées par lui, parce qu'il avait repris le même thème dans un poème plus récent, ou parce qu'il avait de nouveaux scrupules de versification. Bref, si l'on veut suivre, année par année, la vie de Ronsard et l'évolution de sa pensée et de son art, l'ordre qu'a choisi Laumonier est le meilleur qu'on puisse retenir.

Il conserve l'orthographe des premières éditions. Ainsi l'on peut voir dans quelle mesure les projets de réforme de Ronsard ont été réalisés.

Il a reproduit la disposition des anciennes rééditions et des éditions complètes préparées par Ronsard, tous ouvrages dont il ne subsiste qu'un très petit nombre d'exemplaires.

Le commentaire, qui a nécessité de longues recherches, offre tous les renseignements désirables : explications grammaticales, notes historiques, indication des sources. On peut compléter ou rectifier sur certains points les notes de Laumonier concernant les modèles de Ronsard ; sa quête a été fructueuse, et, si l'on veut connaître les sources d'un poème de Ronsard, il faut commencer par recourir à son édition.

Elle contient un certain nombre de pièces qui manquent à l'édition Vaganay, où les lacunes sont nombreuses, ainsi qu'à l'édition Cohen [1].

1. Quant aux pièces qui sont reproduites à la fin du présent tome, je partage les doutes de Laumonier sur le sonnet en vers rapportés *Des beautez*, la chanson *A ce malheur*, les quatrains pour le sergent, pour le trésorier, tirés du grec, et au roi. Contrairement à son opinion, je crois à l'authenticité du fragment du *Plutus*, du sonnet aux Jésuites, de l'épitaphe de Gabriel de Montmorency et de la *Bouquinade*. Celle des sonnets à Villeroy et à Carnavalet et du *Charon* est seulement probable. Je renvoie pour plus de détails à mon article *Les derniers poèmes de Ronsard* (*C. R. de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, année 1966) ; j'y définis les deux principes

Il fit appel à l'aide de nombreux savants, qu'il a pris soin de remercier dès la fin des tomes successifs ; citons parmi eux Henri Chamard, Abel Lefranc et Jacques Madeleine. Mme Paul Laumonier, née Lory, fut pour les copies de textes, sa dévouée collaboratrice.

Mais la suite de la publication fut retardée par les événements. Sept ans s'écoulèrent entre les deux premiers tomes et le tome III. En 1939, Laumonier reproduisait en son tome VIII la première édition collective, parue en 1560. Lorsque la France eut été vaincue, le président de la Société des Textes français modernes arrêta, malgré mes instances, toute publication ; on perdit ainsi cinq années. Avec une introduction datée de 1940, les tomes XI et XII parurent en 1946 ; prêt en 1942, le tome XIII fut publié seulement en 1948. Laumonier put encore assister à la publication du tome XIV, contenant l'édition collective de 1567. Il continuait à consacrer sa vie quotidienne à l'achèvement de l'œuvre, lorsqu'il s'éteignit.



La mort de Paul Laumonier en 1949 posa un grave problème à la Société des Textes français modernes. Il était nécessaire de mener à bonne fin une édition irremplaçable, qui est un titre de gloire pour la science française. Mais les papiers laissés par Paul Laumonier et que sa veuve voulut bien nous remettre, ne fournissaient pas un état complet et définitif ; ils contenaient surtout des copies des éditions princeps et des relevés de variantes ; l'annotation était très inégalement développée.

qui m'ont guidé : retrouver les manuscrits d'époque qui fournissent des rédactions primitives, chercher dans les pièces attribuées à Ronsard des ressemblances avec les pièces authentiques.

Pour les pièces publiées à partir de 1569, quatre tomes étaient prévus. Qui pouvait, qui voulait se charger d'une tâche écrasante ? Par attachement pour la mémoire de Paul Laumonier, un professeur américain, Isidore Silver, qui avait déjà publié sur Ronsard de savantes études, offrit ses services. Mme Laumonier les accepta, et c'est grâce à sa science et à son dévouement désintéressé que l'édition de Ronsard s'achève [1]. Afin d'accélérer sa publication, il a retardé l'achèvement de ses travaux personnels.

Il m'est impossible de dire tout ce que doivent à mon savant collègue les tomes XV, XVII et XVIII. Dans l'avant-propos du tome XVII et dans l'introduction du tome XVIII, il a résumé son travail. Mais je dois ajouter que pour compléter ses recherches, il a fait plusieurs voyages en France, que, grâce aux microfilms qu'il a fait exécuter à Paris et dans d'autres villes, il a pu travailler, d'abord à Storrs (Connecticut), ensuite à Saint-Louis, sur le texte des éditions du XVIe siècle, et qu'il a rédigé le commentaire du tome XVII et presque tout celui du tome XVIII. Malgré la distance qui nous sépare l'un de l'autre, nous n'avons cessé de collaborer dans la plus confiante amitié.

Mon rôle a consisté essentiellement à vérifier les collations faites par Laumonier et à rectifier et à compléter son commentaire. J'ai abrégé certaines notes, surtout sur la mythologie. J'ai expliqué des mots qui ne se trouvent que dans les variantes et que Laumonier, en général, négligeait. Quand il exprime des opinions que je ne partage pas, je les ai respectées, à moins qu'il n'eût commis une erreur ; mais, parfois, quand il s'agissait d'un point im-

1. Notre reconnaissance va aussi à Mme Isidore Silver, qui a donné à l'œuvre de son mari un concours assidu.

portant, par exemple, l'attitude de Ronsard à l'égard du meurtre de Coligny et du massacre de la Saint-Barthélemy, j'ai fait connaître en note mes objections. Sur le tard, Laumonier s'était rangé à l'opinion de Mme Graur qui identifiait le Corydon de 1555 avec Amadis Jamyn ; cette thèse me paraît erronée.

Comme le dit M. Silver, j'ai pu fournir pour le tome XVIII la collation de rédactions imprimées ou manuscrites, parfois inconnues.

Nous avons imprimé le tome XVI avant le tome XV, parce que le manuscrit semblait terminé. Vérification faite, j'ai dû, en plus de la collation des éditions successives, rédiger de nombreuses notes pour les livres III et IV de *la Franciade*, en particulier sur les emprunts de Ronsard à l'histoire de France, réimprimer et annoter la troisième préface de *la Franciade*, et ajouter un appendice. Alors que la première partie était déjà terminée, je m'enquis du luxueux manuscrit de Berlin, signalé en 1912-1913, mais dont Laumonier paraît avoir oublié l'existence. Le conservateur de la Bibliothèque d'État de Berlin-Est refusa de le prêter ; toutefois je pus en obtenir un microfilm.

***

Conformément à l'intention de Paul Laumonier, nous comptons publier encore un tome, qui rendra plus aisée la consultation des dix-huit tomes des œuvres. Il contiendra la table des incipit, l'index des noms propres cités par Ronsard, et celui des sources citées dans les notes de Laumonier. On y trouvera aussi une copieuse liste d'Errata et d'Addenda ; mais nous voudrions que les lecteurs de Ronsard, pour qui Laumonier a tant travaillé, y collaborent. Qu'ils nous envoient leurs propres listes d'Errata

et d'Addenda, soit au professeur Isidore Silver, Department of Romance Languages, Box 1112, Washington University, Saint-Louis, Missouri, 63130, États-Unis ; soit à M. Raymond Lebègue, Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, 23, quai Conti, Paris (6e).

Nous les remercions par avance. En outre nous serions heureux si l'on nous mettait sur la piste d'exemplaires devenus introuvables :

Les quatre saisons de l'an 1563 ; *Recueil des nouvelles poésies*, 1564 (trois plaquettes provenant de la collection Bordes de Fortage).

Estreines au roy Henry III, 1575 (cf. S. de Ricci, *Catalogue d'une collection unique des éditions originales de Ronsard*).

Raymond Lebègue.

INTRODUCTION

A la mémoire de Paul LAUMONIER.

Avec le tome présent l'édition monumentale des œuvres de Ronsard par Paul Laumonier, commencée en 1903 et inscrite au programme de la *Société des Textes français modernes* dès l'année de sa fondation (1905), arrive à son terme. A l'exception des gloses que Ronsard a laissées dans quelques volumes épars ou des découvertes ultérieures possibles, le lecteur est désormais en possession de tout ce qui nous reste du grand poète de Vendôme : texte et variantes, poésie et prose, en français et en latin.

Le problème le plus grave auquel on a dû faire face en préparant ce dernier tome du texte était celui d'en établir l'économie d'après les intentions de M. Laumonier. Malheureusement, le document de caractère testamentaire reproduit en tête de l'avant-propos du t. XVII est d'une concision désolante. D'autre part, je n'ai trouvé parmi les papiers du maître que dix feuillets, qui reproduisent le contenu des *Derniers vers* d'après l'édition lyonnaise publiée par Jean Pillehotte en 1586 [1]. Il y avait aussi un onzième feuillet intitulé *Vers latins de Ronsard* où on lit en marge : « Pour le tome final de mon éd. critique de Ronsard », et qui donne l'indication de quatre morceaux latins, dont trois déjà parus aux tomes antérieurs [2]. Vu le peu d'étendue du manuscrit laissé par M. Laumonier du t. XVIII, il m'a paru désirable de re-

1. Bibl. nat., Rés. Ye 4759.
2. Voir ci-après, la section *Vers et prose en latin*.

prendre le travail à pied d'œuvre, d'autant plus que l'édition lyonnaise des *Derniers vers* en est la deuxième et que j'ai pu obtenir le premier tirage de la première édition sur microfilm grâce à l'obligeance du conservateur de la Mazarine [1].

Malgré le silence quasi total des papiers de M. Laumonier quant à l'économie du t. XVIII, il ne nous a pas laissés tout à fait sans directives. Évidemment, le principe chronologique qui domine dans l'édition critique depuis le début devait régler aussi le contenu du tome présent. Mais la parfaite réalisation de ce principe s'avérait difficile à cause de la diversité des matières destinées à constituer le corps du tome. Comment concilier le principe chronologique avec la nécessité de faire entrer dans un tome unique non seulement le contenu, sous forme de nouveaux textes et de rappels, de l'in-folio de 1584 et de la première édition posthume de 1587, ce qui soulevait déjà certaines questions [2], mais aussi toutes les pièces de dates diverses publiées dans les éditions collectives à partir de 1597, plusieurs pièces imprimées du vivant de Ronsard en dehors de ses recueils, les compositions attribuées au poète avec plus ou moins de certitude, et quelques écrits qui n'avaient jamais été réunis à ses œuvres, y compris des pièces inédites ?

Ici encore M. Laumonier ne nous a pas laissés sans ressource. En grande partie, il avait rencontré et surmonté

1. Ce tirage (cote : 10.849) est le seul caractérisé par la présence du privilège à la p. 14. Cf. Seymour de Ricci, *Catalogue d'une collection unique des éditions originales de Ronsard*, éd. française, nº 55, éd. anglaise, nº 73.

2. Par exemple, la *Preface sur la Franciade, touchant le Poëme Heroïque* paraît pour la première fois en 1587, t. III, p. 5-33 ; elle est suivie (p. 33-35) par la pièce qui célèbre les épopées de Grèce et de Rome (inc. *Homère de science & de nom illustré*), qui paraît également pour la première fois en 1587. Suivant l'ordre chronologique, les deux devraient se trouver à leur place dans le tome présent. En réalité, on les trouve, pour des raisons qui s'expliquent facilement, vers la fin du t. XVI.

ce problème en préparant son édition chez Lemerre (1914-1919) du texte de 1584. Point n'est besoin de répéter ici tous les éléments de cette solution. Pour cela il n'y a qu'à se reporter à la Préface de l'édition susdite. Mais nous devons peut-être en indiquer l'essentiel aussi rapidement que possible.

On sait que dans le sixième volume de l'édition chez Lemerre [1] étaient « recueillies toutes les pièces qui ne figuraient pas dans l'in-folio de Ronsard » (*LL.*, t. I, Préface, p. III). A ces pièces Laumonier avait imposé « un ordre à la fois logique dans la suite des sections, et chronologique dans le classement des pièces de chaque section » (*loc. cit.*). En voici l'ordonnance telle que Laumonier l'avait conçue : 1° Les pièces posthumes, publiées de 1586 à 1609 par les soins des exécuteurs testamentaires, Claude Binet et Jean Galland ; 2° Les pièces retranchées par Ronsard de 1553 à 1584 ; 3° Les pièces imprimées du vivant de Ronsard hors de ses recueils, mais réunies à ses œuvres seulement après sa mort, ou non encore recueillies ; 4° Les pièces attribuées à Ronsard de 1584 jusqu'à nos jours.

Il était vraisemblable qu'en adaptant ces principes et cette ordonnance, *mutatis mutandis*, au dernier tome du texte de l'édition critique, on approcherait autant que possible des intentions de M. Laumonier. *Les Derniers vers* de 1586 (*LL.*, t. VI, p. 3-9) trouveraient ainsi leur place chronologique naturelle entre les textes de l'in-folio de 1584 et de la première édition posthume de 1587, celles-ci présentées intégralement, les pièces antérieures étant rappelées, comme d'habitude, par leur *incipit*, avec renvoi aux tomes précédents ; les pièces posthumes des éditions collectives de 1597, 1604 et 1609 (*ibid.*, p. 49-67) garderaient les places chronologiques que M. Laumonier leur avait assignées ; la section des pièces retranchées (*ibid.*, p. 69-392) disparaîtrait, car toutes ces poésies se

1. Désignée ci-après par l'abréviation *LL.*

trouvent dans l'édition critique à leur date de publication ; la section des pièces imprimées du vivant de Ronsard en dehors de ces recueils (*ibid.*, p. 393-446), section déjà en grande partie distribuée chronologiquement dans le corps des divers tomes de l'édition présente et aux Appendices des t. X, XIV, XV et XVII, serait enrichie par l'addition de deux pièces inédites (inc. *Qui voudra voir les forces de nature* ; *Il n'appartient à tous boire en la Castalie*) ; enfin, la section des pièces diverses attribuées à Ronsard depuis 1584 (*ibid.*, p. 447-505) se retrouverait en entier [1] dans le tome présent, augmentée de morceaux dont l'attribution à Ronsard est, pour le moins, soutenable [2]. Quant aux pièces latines qui terminent le sixième tome de l'édition chez Lemerre (p. 513-518), à part la dernière, *Ad Tullcum primum praesidem*, qu'on lira ci-après dans la section consacrée aux *Vers et prose en latin*, elles se trouvent à leur place chronologique dans les tomes déjà parus de l'édition présente.

Un document [3] de la main de Paul Laumonier ayant rapport au plan du t. VI de l'édition chez Lemerre jette une vive lumière anticipée sur l'économie qu'il aurait souhaitée pour le tome présent de l'édition critique :

« Quant au classement des pièces dans le *tome VI*... [4]

1. A l'exception de la *Priere à Dieu* (*ibid.*, p. 506-507), qui n'est pas de Ronsard. En marge de ces vers on lit dans l'exemplaire de M. Laumonier l'annotation suivante de sa main : « faussement attribuée à Ronsard. Elle est de La Péruse » La note qui correspond à cette pièce, ou plus exactement, à ce fragment (*LL.*, t. VIII, p. 107) est biffée, et on lit en marge : « C'est une pièce de J. de la Péruse ». Voir Nicolas Banachévitch, *Jean Bastier de la Péruse* (*1529-1554*), (Paris, 1923), p. 214 et n. 1, où l'on apprend que les vers publiés par Laumonier sont les trente premiers d'une pièce de La Péruse intitulée *Oraison pour avoir santé*.

2. Nous ne mentionnons que pour mémoire l'Appendice (*LL.*, t. VI, p. 508-512), où Laumonier avait relégué une trentaine de pièces, rappelées par leur *incipit* pour la plupart, faussement attribuées à Ronsard de 1618 à nos jours.

3. Sans date, mais probablement de 1920.

4. C'est Laumonier qui souligne ici et ci-après.

[je] puis dire que j'y ai consacré plus de six mois de réflexion et que tout y est bien pesé.

« D'abord les œuvres que Ronsard a composées après janvier 1584, et qui font corps avec les textes publiés ou réimprimés en janvier 1584, comme dans l'édition de 1587 et les suivantes ; à celles-là *il tenait* autant qu'aux autres ; il voulait qu'elles parvinssent *avec les autres* à la postérité ; j'ai ajouté à cette première section les pièces que les exécuteurs testamentaires ont pris sur eux d'ajouter de 1597 à 1609, parce qu'ils les jugèrent dignes du poète. Après cette date de 1609, toute addition fut plus arbitraire et moins discrète, *les exécuteurs testamentaires étant morts* ; et même les fausses attributions commencèrent tout de suite dans les éditions collectives ; j'avais donc le devoir de rejeter les additions de 1617 et des éditions suivantes dans la section des pièces d'authenticité douteuse, ou de valeur très inférieure, dont le poète n'aurait pas autorisé la publication, ni ses exécuteurs testamentaires.

« Entre ces deux sections extrêmes — celle des pièces posthumes auxquelles *il tenait*, et celle des pièces qu'il eût désavouées — j'ai placé très naturellement et logiquement : 1° la section des pièces publiées par lui-même, auxquelles il *avait tenu* plus ou moins longtemps avant de les supprimer aux diverses étapes de sa carrière ; 2° la section des pièces liminaires écrites pour d'autres poètes et publiées dans leurs recueils, mais non réunies par Ronsard à ses œuvres, soit par oubli, soit par indifférence, soit par abandon volontaire. Évidemment, il *tenait* moins encore à celles-ci qu'aux pièces de la section précédente, et c'est la raison de la place que je leur ai assignée.

« Telle est la clef de mon système : je suis allé des pièces qui offraient le plus d'intérêt au poète et à ses légataires, aux pièces qui leur paraissaient ou leur eussent paru le moins dignes de l'attention de la *postérité* — et cela en suivant une *progression* descendante : et, dans chaque section j'ai adopté l'ordre chronologique —. L'esthétique

a son ordre, comme le cœur a le sien, et la raison le sien. Je crois avoir réussi à concilier les trois, en tenant compte des intentions du poète, en me mettant à sa place, en me demandant quel classement il eût préféré et approuvé finalement, si revivant parmi nous, et connaissant les conditions actuelles de la gloire littéraire, il eût présidé à l'élaboration dudit volume. P. L. »

Paul Laumonier n'aurait pas abandonné cette position mûrement réfléchie s'il avait pu achever lui-même son édition monumentale, car loin de contrevenir au principe de cette édition, ce précieux document nous semble le confirmer pleinement.

***

« Mais encore ce qui l'acheva de ruiner..., dit Du Perron [1] en parlant de la préparation de l'édition de 1584 [2], ce fut ceste derniere diligence dont il usa pour donner ordre à l'impression de ses escrits. Car estant desja fort indisposé de luy-mesme, le moindre excez qu'il pouvoit faire en un travail si violent, comme est celuy de l'esprit, il n'y a point de doute qu'il ne fust suffisant pour le mettre extremement bas. Ses œuvres doncques furent achevees

1. *Oraison funebre sur la mort de Monsieur de Ronsard, par J. D. Perron* [sic] *Lecteur de la Chambre du Roy*. A Paris, par Federic Morel Imprimeur ordinaire du Roy. M. D. LXXXVI. Avec Privilege dudict Seigneur, p. 71-72.

2. Le privilège est du « septiesme jour de Decembre, mil cinq cens quatre vingts trois » ; l'achevé d'imprimer est du « quatriesme jour de Janvier, 1584 ». Voir ci-après le fac-similé du titre et le texte du privilège. On connaît de cette édition les exemplaires suivants : Bibl. nat., Rés. Ye 190 ; Brit. Mus., 642. m. 5 ; Newberry Library (Chicago), Case *Y 762 R 6758, dont la reliure porte la signature : Lortic, 1852. Un quatrième exemplaire relié par Hardy-Mennil est mentionné par S. de Ricci, catalogue cité, éd. française, n° 54, éd. anglaise, n° 72. Selon M[lle] H. Kormann alors (1949) directrice de la succursale parisienne de Maggs Bros. de Londres, la maison Maggs possédait un cinquième exemplaire de cette édition. Un sixième se trouve dans la John M. Olin Library, Washington University (St. Louis), PQ 1674 A2 1584, si ce n'est pas le même que l'ancien exemplaire Maggs.

d'imprimer en une nouvelle forme avecques beaucoup de contentement pour luy, de voir qu'il avoit eu le loisir devant que d'estre prevenu d'aucun accident, de leur dire le dernier à Dieu, & de les disposer en la façon qu'il vouloit qu'elles fussent leuës de la postérité. Elles furent incontinent recueillies : comme rien qui sortoit d'un si grand personnage ne pouvoit estre negligé, avecques divers jugements toutesfois, les uns approuvans les censures, & les additions qu'il y avoit faittes : les autres trouvans qu'elles estoient languissantes, & qu'elles se sentoient de la complexion & de la froideur de la vieillesse ».

On a qualifié l'édition de 1584 de diverses façons : « un complet examen de conscience littéraire » [1], « une Bible de la poésie de son temps » [2], « cadeau suprême à la postérité » [3]. Dans cette dernière expression on reconnaît l'écho de l'observation analogue de Du Perron qui représente sans doute l'état d'esprit de Ronsard au moment de la préparation de cette édition. Mais le futur cardinal, sans prendre parti, nous laisse voir que l'opinion était sérieusement divisée sur la valeur des changements apportés par un Ronsard vieilli et présumé sénile à l'édition in-folio. Estienne Pasquier ne cache pas sa déception :

Grand Poëte entre les Poëtes, mais trés-mauvais juge, & Aristarque de ses livres : Car deux ou trois ans avant son decés, estant affoibly d'un long aage, affligé des gouttes, & agité d'un chagrin & maladie continuelle, cette verve poëtique, qui luy avoit auparavant fait bonne compagnie, l'ayant presque abandonné, il fit reimprimer toutes ses Poësies en un grand & gros volume, dont il reforma l'œconomie generale, chastra son livre de plusieurs belles & gaillardes inventions qu'il condamna à une perpetuelle prison, changea des vers tous entiers, dans quelques-uns y mit d'autres paroles, qui n'estoient de telle pointe, que les premieres : Ayant par ce moyen

1. L'expression est de Marty-Laveaux ; voir son édition de la Pléiade, *Notice biographique sur Pierre de Ronsard*, t. I, p. LXXXVI ; cf. *LL.*, t. VIII, p. 254.
2. P. Champion, *Rons. et son temps*, p. 439.
3. H. Chamard, *Histoire de la Pléïade*, t. I, p. 12.

osté le garbe qui s'y trouvoit en plusieurs endroicts : Ne considerant que combien qu'il fut le pere, et par consequent estimast avoir toute authorité sur ses compositions : si est-ce qu'il devoit penser qu'il n'appartient à une fascheuse vieillesse de juger des coups d'une gaillarde jeunesse [1].

Ceux qui ont adopté sans critique suffisante l'assertion de Pasquier sur la prétendue décrépitude intellectuelle et artistique de Ronsard [2], ne se sont pas demandé comment un poète, déjà caduc en 1583-1584 quand il travaillait à l'in-folio, avait pu composer, après juin 1584, le *Caprice au Seigneur Simon Nicolas* [3], et tant d'autres pièces en vers et en prose qui nous montrent un Ronsard en pleine possession de ses facultés ; ils n'ont pas été curieux de savoir comment il avait pu dicter sur son lit de mort, quelques-unes des plus belles poésies des *Derniers vers*. La théorie d'une décadence précoce, cause des retranchements, que Laumonier qualifie de « radicalement fausse » [4], est démentie aussi par le fait que longtemps avant la publication de la sixième édition collective, alors que la question de décadence ne pouvait même pas se poser, l'émondage des œuvres de Ronsard se poursuivait vigoureusement [5].

Reprendre ici l'examen détaillé de toutes les raisons qui

1. *Recherches de la France* (Amsterdam, 1723), t. I, col. 710A (livre VII, chap. VI).

2. Colletet, Ménage, Sainte-Beuve, Blanchemain, H. Vaganay, P. de Nolhac ; voir Laumonier, *op. cit.*, p. 271-273 ; cf. I. Silver, *Deux points de vue sur Ronsard « Aristarque de ses œuvres », R. H.L.*, LVIII (1958), p. 3-4.

3. Pour la date voir ci-après, la première note de cette pièce (inc. *Tout est perdu, Nicolas...*).

4. *Op. cit.*, p. 277.

5. A preuve, les « plus de quarante [pièces]... supprimées de 1553 à 1560, une douzaine en 1567, plus de cent en 1578... » Tome I de l'édition présente, Introduction, p. XXIII, n. 5. Parlant des pièces retranchées de la première édition collective (1560), Paul Laumonier disait en 1939 : « ... il en a supprimé un nombre déjà imposant, que nous devons compter ici, afin qu'on ne soit plus tenté d'écrire que les coupes sombres qu'il a faites dans ses œuvres... datent seulement de ses dernières éditions. C'est une grave erreur, singulièrement tenace, qu'il importe de détruire ». T. X de l'édition présente, p. XXVIII.

ont amené Ronsard à faire dans ses œuvres ce « grand abattis, cruel à lui-même »[1], ne serait ni opportun ni utile. Paul Laumonier l'a fait il y a plus d'un demi-siècle avec une autorité irrécusable[2]. De sa démonstration nous ne retenons que la formule suivante qui nous fait comprendre les principes déterminants des révisions successives de Ronsard : « Correction, clarté, plénitude, harmonie, élégance, noblesse et sobriété de la forme, telles sont les qualités qu'il a recherchées avec une véritable passion, *et cela jusqu'à la fin de son existence* »[3].

***

Estant doncques Monsieur de Ronsard desja sur le declin de son aage, & commençant à se trouver incommodé des accidens de la vieillesse, au lieu que ceulx qui laissent des heritiers apres eux, ont accoustumé de penser à faire leur testament, & à donner ordre à leurs affaires, pour les laisser jouyr en repos du bien qu'ils leur ont acquis : il commença de songer à son testament, & à sa derniere volonté : non pas comme il ordonneroit de ses affaires temporelles, mais comme il disposeroit de ses œuvres & de ses escripts, qui es-estoient ses enfans spirituels : & pour cest effect, delibera de les faire reimprimer tous ensemble en un grand volume, à fin qu'estant ainsi liez & ramassez les uns avecques les autres, ils ne fussent pas en danger de se perdre & de s'esgarer si aisement : & par mesme moien aussi d'y faire des additions & des corrections : & en somme d'y mettre la derniere main, pour les laisser à la posterité, comme il vouloit qu'ils fussent leuz & recitez à l'advenir. Cela fut cause qu'il demeura tout un yver en ceste ville, auquel outre les affaires & empeschements qu'il avoit le reste du jour, il estoit contrainct de veiller ordinairement les soirs, pour veoir les espreuves & les corrections, & fournir de matiere aux presses des Imprimeurs qui devorent une grande quantité de labeur[4].

1. P. Champion, *op. cit.*, p. 444.
2. *Rons. poète lyrique*, p. 271-287 ; cf. t. I de l'édition présente, p. XXII-XXIV ; I. Silver, *art. cit.*, p. 2, n. 2.
3. *Op. cit.*, p. 276 ; c'est Laumonier qui souligne.
4. Du Perron, *op. cit.*, p. 65-67.

L'hiver dont il est question ici est évidemment celui de 1583, puisque l'in-folio parut tout au début de 1584. Il est donc assez probable, comme le pensait Henri Chamard [1], que pendant l'année qui précédait sa publication, Ronsard a consacré le plus clair de son temps à méditer et à mettre à exécution le projet auquel il tenait si ardemment.

Quelles sont les caractéristiques de cette édition ? Étant donné qu'elle ne contenait que trente-deux pièces nouvelles, en quoi pouvait-elle différer sérieusement de l'édition collective précédente ? Ceux qui, à commencer par Du Perron, ont appelé l'in-folio un legs à la postérité ont bien entrevu une partie des intentions du poète, mais la réalité, plus ample et plus complexe, honore davantage la grandeur du poète. Pour voir ce qui se passait dans l'esprit de Ronsard à l'époque où il réfléchissait à la nouvelle édition, il convient de confronter le *Sommaire du contenu* de celle-ci avec la table correspondante de l'édition de 1578 :

1578

Tome

I. Amours de Cassandre.
Amours de Marie.
Amours d'Eurymedon & de Calliree.
La Charite.
Sonets et Madrigals pour Astree.
Le Printemps à la Sœur d'Astree.
Sonets pour Helene.
Amours diverses. Sonets à personnes diverses.
Amour logé.
II. Les Odes.
III. Les Poëmes.
IV. Les Elegies, Eclogues et Mascarades.
V. Les Hymnes.
VI. Les Discours des miseres.
[VII.] La Franciade.

1. *Hist. de la Pléiade*, t. III, p. 385.

1584

Partie

I. Amours de Cassandre.
Amours de Marie.
Les vers d'Eurymedon & de Calliree.
Sonnets & Madrigals pour Astree.
Le Printemps à la sœur d'Astree.
Sonnets pour Helene.
Amours diverses. Sonnets à personnes diverses.
Gayetez, & Epigrammes.
La Charite.
II. Les Odes.
III. La Franciade.
Elegie sur le livre de la Chasse, du Roy Charles IX.
Vers du Roy Charles IX.
IIII. Bocage Royal.
Les Eclogues & Mascarades.
Les Elegies.
V. Les Hynnes.
VI. Les Poëmes.
Les Epitaphes.
VII. Les discours des miseres.

Malgré l'importance primordiale des *Amours*, passons rapidement sur cette partie essentiellement personnelle de son œuvre. On verra par la suite que la forme des deux dernières éditions revues par Ronsard ne doit presque rien à des considérations privées.

Les *Odes*, pourvues depuis leur troisième édition du 4 janvier 1555 d'une dédicace générale à Henri II [1], viennent en deuxième lieu dans ces deux éditions, comme dans toutes les éditions collectives. C'est avec la troisième partie, au cœur même de l'ouvrage, que commencent en 1584 les changements qui justifient les observations citées ci-dessus de Du Perron, Marty-Laveaux, Chamard et Champion, sur la volonté de Ronsard de faire un examen

1. T. VII de l'édition présente, p. 1, fac-similé du titre ; p. 3, Extrait du privilège, fin ; *Au Roy*, p. 5-10.

de conscience littéraire afin de laisser à la postérité sa meilleure part.

La *Franciade* parut pour la première fois en 1572 [1], dédiée à Charles IX. La deuxième édition de l'épopée forme la septième et dernière partie, datée 1573, mais non tomée, de la quatrième édition collective des *Œuvres* (1572-1573). C'est encore le cas en 1578, quoique le titre collectif de cette édition annonce *Les Œuvres... redigees en sept tomes*. Depuis sa parution et jusqu'en 1584, la *Franciade* n'avait donc pas été intégrée aux *Œuvres* de façon satisfaisante. Elle cherche encore sa place naturelle et permanente. Elle la trouve dans la troisième partie de l'in-folio de 1584, où elle constitue, avec les autres pièces qui figurent là, un monument érigé par Ronsard à la mémoire de Charles IX (p. 401-468).

Vient ensuite le *Bocage Royal*, constitué ici pour la première fois, qui, avec les *Eclogues, Mascarades et Elegies*, forme en 1584 la quatrième partie. Non seulement le *Bocage* dans sa totalité est dédié à Henri III (p. 469), mais les cinq premières pièces sont aussi consacrées au même prince. Il est évident que Ronsard destinait le *Bocage* à former, lui aussi, un monument élevé à la gloire d'Henri III semblable à ceux qu'il avait offerts au père et au frère, monument devenu d'autant plus indispensable, vu le caractère ombrageux d'Henri, qu'une si belle place venait d'être accordée à l'épopée qui honorait Charles IX. Cette intention deviendra encore plus claire en 1587, quand les *Eclogues et Mascarades*, d'une part, et les *Elegies*, de l'autre, se détacheront de la quatrième partie de l'édition in-folio [2] pour constituer respectivement les cinquième et sixième tomes de la première édition posthume, et pour mettre ainsi encore plus en relief le *Bocage Royal*,

1. Achevé d'imprimer le 13 septembre.

2. Dans cette édition les *Eclogues et Mascarades* et les *Elegies* sont déjà distinguées très nettement du *Bocage* par des titres à part (p. 533, 593),

qui désormais occupera à lui seul le tome IV. On serait donc en droit de supposer, pour le moins, que les transformations opérées par Ronsard en 1584 avaient pour but la création d'une édition royale [1], car, exception faite de l'ensemble de l'édition, portant en tête, comme il se devait, la belle et généreuse exhortation *A son livre* ; de la première partie, formée principalement de poésies personnelles et précédée depuis toujours d'un *Vœu* qui est en réalité une dédicace aux Muses ; du *Second livre des Hynnes*, loyalement inscrit par Ronsard à son bienfaiteur Odet de Coligny, cardinal de Chastillon, malgré son abjuration du catholicisme vers 1560 [2] ; et du *Second livre des Poëmes* dédié à l'« archimignon » d'Henri III, Louis de Nogareth, duc d'Épernon, qui partageait la faveur royale avec Anne de Joyeuse ; toutes les parties de l'in-folio sont dédiées aux princes ou princesses du sang royal ou étroitement alliés au sang royal. Ainsi les deuxième, troisième et quatrième appartiennent respectivement, nous venons de le voir, à Henri II et à ses fils ; à l'intérieur de la quatrième partie, la section des *Eclogues et Mascarades* est offerte en hommage à « Prince François de France Duc d'Anjou, fils et frere de Roy », héritier présomptif du trône (p. 533) [3] ; les *Elegies* sont présentées à « Anne de Joyeuse,

1. Tendance déjà visible en 1578, mais beaucoup moins nette, moins consciente.

2. Voir t. VIII, p. 3, n. 1, p. 223, n. 1. Les *Hymnes* de 1555 (premier livre) portent une dédicace au cardinal de Châtillon (voir t. VIII, p. 1) ; le *Second livre des Hymnes* de 1556 fut dédié à Marguerite de France, sœur d'Henri II (*ibid.*, p. 239). Dans la première édition collective de 1560, les deux dédicaces changent réciproquement de place (voir t. X, p. 371), disposition qui se maintient à travers toutes les éditions collectives jusqu'en 1587. Il est donc inexact de parler d'une dédicace générale des *Hymnes* au cardinal de Châtillon. Cf. sur ce point l'Extraict du privilege des *Hymnes* de 1555 (*ibid.*, p. 2), avec celui du *Second livre* (p. 240).

3. La première pièce de cette section (inc. *Tandis que la vaillance...*) est dédiée à ce prince, trois fois assimilé aux rois-pasteurs homériques et bibliques (voir F. A. Yates, *The Valois Tapestries* [Londres, 1959], p. 34 et 37, pour l'assimilation de François d'Anjou au roi David) ; elle est suivie sans intervalle par la *Bergerie* (inc.

Admiral de France » (p. 593), qui épousa le 24 septembre 1581, Marguerite de Vaudemont, belle-sœur d'Henri III [1]; les *Hynnes* sont dédiés à « Princesse Marguerite de France, Duchesse de Savoye » (p. 654), fille d'Henri II ; le *Premier livre des Poëmes* est présenté (p. 747) à « Princesse Marie Stuart, Royne d'Escosse » qui avait été un moment reine de France ; les *Epitaphes* sont attribuées (p. 837) à Charles, cardinal de Lorraine, oncle maternel de Marie Stuart ; et les *Discours des miseres* sont dédiés (p. 871) à la reine mère Catherine de Médicis.

***

Tout concourait à prêter un caractère royal à la dernière édition publiée du vivant de Ronsard. L'époque exigeait que « le Prince des Poètes fût aussi le Poète des Princes [2]. » A quoi s'ajoutait la tradition des Ronsard, car le poète, on le sait, héritait de son père et ses dons poétiques, et un loyalisme inébranlable envers la maison de Valois [3]. Le gentilhomme-rhapsode se vantait inlassablement d'être le chanteur des rois. Écrivant à l'Huillier en 1560 il affirme avec fierté :

> Entre tous les François j'ay seul le plus escrit,
> Et la Muse jamais en un cœur ne se prit
> Si ardant que le mien, pour celebrer les gestes
> De noz Rois, que j'ay mis au nombre des Celestes... [4]

Les chesnes ombrageux...), publiée pour la première fois en 1565, dont les personnages sont le futur Henri III (Orléantin), François, duc d'Anjou (Angelot), Henri de Navarre (Navarrin), Henri de Guise (Guisin), Marguerite de Valois (Margot), et deux pasteurs représentant Catherine de Médicis et Marguerite, Duchesse de Savoie — bergerie royale s'il en fut jamais.

1. Les *Elegies* débutent par l'*Epithalame de Monseigneur de Joyeuse* qui célèbre ce mariage.
2. Voir R. Lebègue, *Ronsard*, 4e édition, Paris, 1966, p. 138.
3. T. VI, p. 42, v. 45. Cf. P. Perdrizet, *Ronsard et la Réforme* (Paris, 1902), p. 108-110.
4. T. X, p. 295-296, v. 71-74.

La Franciade glorifie les dynasties françaises et, en premier lieu, celle des Valois. L'invocation obligatoire à la Muse que Ronsard met en tête ne lui suffit pas, il en ajoute une autre :

> CHARLES MON PRINCE, enflez moy le courage,
> En vostre honneur j'entrepren cet ouvrage [1].

L'exemplaire de son épopée qu'il présente à Villeroy est « Mon livre plein de Rois » [2]. Déçu de ses espoirs d'avancement, il adressa à Catherine de Médicis en 1564 sa *Compleinte à la Royne mere du Roy*, lui rappelant ses qualités :

> Je suis Vandomois,
> Je n'ay jamais servy autres maistres que Roys... [3]

paroles pleines d'un juste orgueil qu'il répétera presque textuellement à Charles [4]. Pour comprendre à quel point Ronsard se sentait le serviteur attitré de la maison royale, il faut lire la douloureuse lamentation de 1575 intitulée *Le Tombeau de Tresillustre Princesse Marguerite, Duchesse de Savoye. Ensemble celuy de tresauguste & tressaincte memoire, FRANÇOIS premier de ce nom, & de Messieurs ses enfans*. Il pleure la mort prématurée du dauphin François, fils de François Ier, de Madeleine, fille du roi, de son troisième fils Charles, Duc d'Orléans, enfants royaux dont le jeune Ronsard avait été successivement le page [5]. Il se plaint de la terrible mort dans la fleur de l'âge d'Henri II qu'il avait « servy seize ans domestique à ses gages », ainsi que du trépas de son fils François II et de sa fille Elisabeth, reine d'Espagne [6]. Mais il est surtout bouleversé par la perte de son roi bien-aimé Charles IX :

1. T. XVI[1], p. 30, v. 13-14.
2. T. XVII[2], p. 354, v. 13.
3. T. XII, p. 176, v. 67-68 ; voir aussi la page suivante et cf. t. XI, p. 132, v. 295, p. 151, v. 684-688.
4. T. XIV, p. 142, v. 196.
5. T. XVII[1], p. 67, v. 41, 52 et suiv., p. 71, v. 154.
6. *Ibid.*, p. 75, v. 237, 241 et suiv., 259 et suiv.

Quatorze ans ce bon Prince, alegre je suyvy :
(Car autant qu'il fut Roy, autant je le servy).
Il faisoit de mes vers & de moy telle estime
Que souvent sa grandeur me rescrivoit en ryme,
Et je luy respondois, m'estimant bien-heureux
De me voir assailly d'un Roy si genereux.
Ainsi Charles mourut des Muses la defense,
L'honneur du genre humain, delices de la France [1].

Le Tombeau de Marguerite de France fut composé à l'occasion de la mort de cette princesse qui eut lieu le 18 septembre 1574. Trois mois plus tard Ronsard envoyait à Avignon les *Estreines au roy Henry III*. Ne s'étant pas encore adapté à la nouvelle situation créée par l'accession de ce roi, le poète demandait au monarque, avec un courage exemplaire mais fondé sur des espérances chimériques, de lui accorder, comme le faisait Charles IX, le privilège d'être « Satyrique », car, disait-il, sa « liberté rustique » ne lui permettait pas d'adorer et de « bonneter » les grands :

C'est à vous mon grand Prince, à supporter ma faute,
Et me louër d'avoir l'ame superbe et haute,
Et l'esprit non servil, comme ayant de Henry
De Charles, de François trente ans esté nourry [2].

En vain Ronsard, faisant un retour sur le passé, espérait d'être protégé par l'exemple et, si l'on peut dire, par la faveur posthume de Charles IX [3]. Un de ses vœux les plus sincères était sans doute de rétablir avec Henri III les bons rapports qui avaient existé entre lui-même et le roi précédent. Mais Ronsard se trompait lourdement. Il a vite fait de comprendre la vertu de la circonspection, et ses allusions publiques au roi se transformaient en apothéoses : « Quoiqu'il résidât le plus souvent dans ses prieu-

1. T. XVII[1], p. 79, v. 337-344.
2. *Ibid.*, p. 86, v. 21-24.
3. *Ibid.*, p. 90, v. 113-124.

rés du Vendômois et de la Touraine, Ronsard redevint poète de cour en ses dernières années. Un regard favorable, quelques paroles bienveillantes, des « présents magnifiques » suffirent à l'enthousiasmer derechef pour Henri III. La Cour, où le rappellent quelques grandes circonstances, est alors son « temple » delphique, le roi son « Apollon », et lui-même se compare au « prestre prophete » qui n'est inspiré qu'en présence du Dieu. Des poèmes contiennent bien encore des conseils détournés, mais c'est la louange qui domine, la louange hyperbolique, d'autant plus étonnante qu'elle est moins méritée. Jamais la poésie et l'histoire n'ont été plus éloignées l'une de l'autre... C'est l'époque où il prépare pour sa prochaine édition une section nouvelle, le *Bocage royal*, qu'il dédie à Henri III, qu'il fait précéder d'un portrait d'Henri III et qu'il commence par six longues pièces [1], dont trois nouvelles adressées à Henri III,

> Prince tout bon, tout saint, tout vaillant et tout sage [2]. »

Cependant, ce serait méconnaître Ronsard que de croire que la conception d'une édition royale épuise toute sa pensée, tous ses sentiments, au moment où, architecte suprême, il se penche sur les données de sa vie de poète, d'homme et de Français. Courtisan assez indocile, pour ne pas dire réfractaire, il lui était impossible d'accorder à la Cour une primauté qu'il gardait à la France. En mettant le *Bocage Royal* au milieu de son in-folio, Ronsard sacrifiait peut-être moins à la gloire d'Henri III qu'à la « reverence publique ». Il refoulait ses propres impulsions, qui se faisaient jour dans des poésies circulant sous le manteau, pour ne laisser apparaître que l'hommage que le Poète du Roi, de par ses fonctions mêmes, devait au souverain.

1. En réalité, la sixième pièce, le *Dialogue entre les Muses deslogées, & Ronsard*, est dédiée à Henri III pour la première fois en 1587.
2. P. Laumonier, *Rons. poète lyrique*, p. 262-263.

Le déplacement de la *Franciade* de sa position à la fin de l'édition de 1578 pour occuper la troisième partie de l'édition de 1584, avait pour effet de rétablir les *Discours des miseres de ce temps* à leur place primitive tout à la fin des *Œuvres*. Heureux « accident », si l'on veut, mais accident préparé de longue main par le poète, qui avait assigné aux *Discours* cette place dès la première édition collective (1567) qui suivait leur publication, et que seule la *Franciade* avait momentanément usurpée. Pendant que l'épopée cherchait encore sa demeure immuable, tâtonnements indiqués peut-être par la non-tomaison de la *Franciade* à la fin des éditions de 1573 et 1578, la valeur d'avertissement que conférait aux *Discours des miseres* leur place marquante restait dans la pénombre. La nouvelle organisation des *Œuvres* établie en 1584 dissipa cette obscurité. Alors tout Français sensible au déchirement de la patrie dans les guerres civiles pouvait comprendre le rapport entre la forme et la substance, la structure et le sens intime, de l'édition que Ronsard avait élaborée et surveillée avec tant d'amour. Pour ceux qui étaient présents à ses funérailles ou qui lisaient l'épître-préface des *Derniers vers* adressée par Claude Binet *A la noble et vertueuse compagnie qui a honoré les obseques de Monsieur de Ronsard, Prince des Poëtes François*, la signification de la présence des *Discours des miseres* à la fin de ses *Œuvres* devait paraître lumineuse : « Messieurs, l'honneur que vous faites à l'heureuse memoire de feu Monsieur de Ronsard, assistant à cet office funebre dressé par la pieté singuliere de Monsieur Galland, son plus fidele amy, est un dueil public, par lequel vous n'honorez ou regretez pas seulement un Ronsard, comme le premier de la France, qui a si heureusement enrichi le tresor de nostre langue, & de la Poësie : Mais par mesme moien vous honorez nostre France mesme, & regrettez bien à propos ses miseres, ausquelles il n'a point desiré de survivre. » Ainsi la dernière édition collective publiée du vivant de Ronsard

dépassait, sans l'abandonner, le cadre désormais trop borné d'une édition royale, pour revêtir, par la compassion qui l'inspirait, la qualité magnanime d'une édition nationale.

***

Tant qu'il respirait, le poète ne pouvait pas être satisfait de ses ouvrages. « A peine le bel in-folio de 1584 était-il publié, que les regrets et les appréhensions revenaient en foule assiéger Ronsard [1] ». Il entreprit alors la révision qui devait aboutir à la première édition posthume, la septième de la série des éditions collectives, dont tous les tomes portent le millésime de 1587, quoiqu'elle fût publiée à la fin de l'année précédente [2]. Le peu d'intervalle qui séparait l'achèvement de l'in-folio et la préparation de l'édition suivante est nettement indiqué par Guillaume Colletet : « Par une autre de ses lettres, encore datée de sa maison de Croix-Val, le 9e jour de septembre 1584, j'apprends... que pour cette édition qu'il préparoit et qu'il avoit exactement revue, il entendoit que Buon, son libraire, luy donnast soixante bons escus... » [3]. Puisque l'achevé d'imprimer de l'in-folio est du 4 janvier 1584, il ne peut s'agir ici que de l'édition de 1587, circonstance qui donne une grande valeur à l'expression « qu'il avoit

1. P. Laumonier, *op. cit.*, p. 267. Cf. H. Chamard, *Hist. de la Pléïade*, t. III, p. 397 : « A peine avait-il mis au jour sa grande édition in-folio, qu'il en élaborait une autre ». Voir aussi P. Champion, *Rons. et son temps*, p. 450.

2. Le privilège est du « quatorziesme jour de Mars mil cinq cens quatre vingts & six » ; l'achevé d'imprimer est du « 24. Decembre 1586 ». (A la fin du t. VI la date de l'achevé d'imprimer est le « 20. Novembre 1586 ».) Voir ci-après le fac-similé du titre et le texte de l'Extraict du privilege du Roy. On ne connaît de cette édition que l'exemplaire de la Bibl. nat., Rés. p. Ye 168-172, celui mentionné par S. de Ricci, *Catalogue d'une collection unique des éditions originales de Ronsard*, n° 79 de l'éd. anglaise, auquel manquent les t. VI à VIII, et un exemplaire appartenant à I. Silver auquel manquent les t. I. et IV.

3. P. Blanchemain, *Œuvres inédites de P. de Ronsard* (Paris, 1855), p. 53 ; cf. ci-après, section *Lettres*, *A Jean Gallandius*.

exactement revue »[1]. Vers la fin de sa vie, sachant que la mort ne pouvait guère tarder, le poète désigna comme exécuteurs testamentaires ses amis Jean Galland[2], principal du collège de Boncourt, et Claude Binet, magistrat et poète[3].

Paul Laumonier a étudié très attentivement les rapports entre Ronsard et Binet[4]. D'après ses recherches, ce dernier aurait fait la connaissance du grand Vendômois chez Dorat vers 1570, mais leur amitié ne se serait développée qu'une douzaine d'années plus tard. « Il est... vraisemblable et très probable que Binet, durant les trois dernières années de la vie de Ronsard, eut l'accès relativement facile auprès du grand poète, du moins quand celui-ci venait de Croixval à Paris... Ronsard était alors l'hôte de Jean Galland... son meilleur ami, chez lequel il restait alité des mois entiers, aux prises avec la fièvre et la goutte. C'est là, peut-être à son chevet, que Binet... s'entretint avec lui de poésie... s'insinua dans ses bonnes grâces et gagna sa confiance au point d'être choisi, avec Galland, comme exécuteur de ses dernières volontés d'écrivain »[5].

De deux ou trois passages de la *Vie de Ronsard*, il est assez évident qu'avant la fin de son dernier séjour à Paris[6]

1. P. de Nolhac, *Rons. et l'Hum.*, p. 238-239, croit qu'il est question dans cette lettre de l'édition de 1584 ; il a pu ne pas suffisamment remarquer la date de la lettre citée par Colletet et la force du verbe « preparoit ».

2. Sur les rapports entre Ronsard et Galland, voir ci-après, les références de la première note du sonnet *Nous ne sommes esprits, mon Galland*... Cf. la biographie de Ronsard par G. Colletet dans P. Blanchemain, *Œuvres inédites*, p. 51 et suiv., 74-75, et 114, P. de Nolhac, *op. cit.*, p. 236-240.

3. Né à Beauvais vers 1553, il publia son premier recueil, *Diverses poésies*, en 1573.

4. Voir l'édition de la *Vie de P. de Ronsard de Claude Binet (1586)* donnée par Laumonier en 1910, p. x et suiv. (Désignée ci-après par l'abréviation *Vie.*)

5. *Vie*, p. XIX-XX. — Selon P. de Nolhac, *Rons. et l'Humanisme*, p. 235, « les appréciations flatteuses que Binet rapporta [de son voyage en Italie en 1579] au poète lui fournirent sans doute l'occasion d'entrer plus avant dans son intimité ».

6. Le 13 juin 1585.

le poète avait confié cette tâche à Binet. Parlant des satires que Ronsard avait composées, le biographe affirme qu'il en avait vu quelques-unes entre les mains du poète, « mais je croy qu'elles seront perdues, d'autant que m'ayant recommandé et laissé ses œuvres *corrigées de sa dernière main* [1], pour y tenir l'ordre en l'impression, suivant ses mémoires et advis, et desquels il s'est fié à moy, il me dit... que l'on n'en verroit jamais que ce qu'on en avoit veu... » [2]. Remarquons en passant l'expression très analogue de l'Extraict du privilege, où « advis » est remplacé par « copies », terme beaucoup plus concret [3]. Ailleurs, il s'agit des compositions qui avaient dû occuper les loisirs de la dernière année de la vie du poète : « ...bien a il commencé un Poëme de la *Loy divine* non achevé, addressé au Roy de Navarre, un autre discours plain de doctrine et de philosophie à monsieur des Portes, Abbé de Tyron, l'*Hymne de Mercure*, la *Luicte de Calaïs et d'Orfée* qu'il n'a peu achever, et quelques discours sur la Poësie faicts en prose, qu'il me donna, *et lesquels depuis il retira pour recorriger* : plus les prefaces en vers pour mettre au commencement de chaque diverse sorte de Poëmes qui sont en ses œuvres, et plusieurs autres pieces de luy non encore mises en lumiere, qui verront le jour en la derniere main de ses œuvres » [4].

Selon le témoignage réitéré de Binet, Ronsard a donc très probablement remis à ses exécuteurs littéraires un texte corrigé de l'in-folio de 1584 [5], avec les manuscrits

1. Affirmation corroborée par le titre de l'édition de 1587. — C'est nous qui soulignons, ici et plus loin.

2. *Vie*, p. 40-41.

3. Cf. ci-après, v. 451-457 de l'épître liminaire *Au roy de France et de Pologne* que Claude Binet a mise en tête de l'édition de 1587.

4. *Vie*, p. 48 ; cf. p. 50, appar. crit., où il est question du manuscrit de la *Preface sur la Franciade, touchant le Poëme Heroïque* que Ronsard avait « dicté à quelque ignorant qui escrivoit soubz luy qu'il m'envoya, & que j'ay remis à peu pres selon son intention... » Nous citons le texte de l'édition collective de 1597, t. X, p. 175.

5. « Dans ses deux dernières années (1584-1585)... le grand

de ses plus récentes compositions en prose et en vers et ses recommandations sur l'ordre à suivre en établissant la nouvelle édition collective. Mais nous ne sommes pas réduits aux seules affirmations de Binet. Parmi les liminaires de cette édition on trouve des vers latins de Jean Dorat, dont trois très explicites :

> Fidos elegit Tuccam & Varium inter amicos,
> Te Galandi & te Binete : poëmata, quorum
> Commisit curae, ne corrumpenda perirent...

Le maître et l'ami de Ronsard, dans un moment aussi solennel, n'aurait pas donné ce témoignage sans être au courant des dernières dispositions du défunt, sans être convaincu de la parfaite loyauté et de la ferme volonté des exécuteurs testamentaires de transmettre à la postérité les œuvres du poète telles qu'ils les avaient reçues corrigées de sa main.

***

Entre Binet et Galland il y avait une collaboration où « la part de chacun fut déterminée. Binet remania le texte des œuvres « selon l'intention » de Ronsard, fit les suppressions et les additions, classa enfin le tout « suivant les memoires et advis » de Ronsard. Galland fut l'éditeur proprement dit, obtint le privilège, s'entendit avec le libraire G. Buon, surveilla l'impression et corrigea les épreuves (ceci probablement de concert avec Binet) » [1].

On ne saurait exagérer l'importance d'une idée aussi exacte que possible de la qualité de l'édition qui résultait de cette collaboration. Il s'agit non seulement de la foi qu'il faut accorder aux nouveaux textes de cette édition, mais aussi de notre confiance en toutes les variantes de

artiste n'avait guère eu d'autre préoccupation que de polir et repolir son in-folio, consacrant son reste de forces à ce rude travail de perfectionnement ». H. Chamard, *Hist. de la Pl.*, t. I, p. 14.

1. *Vie*, p. XX, n. 3, deuxième alinéa.

1587 qui se trouvent disséminées à leur place normale de l'appareil critique des dix-huit tomes constituant l'édition présente.

Le même Pasquier, qui a mis en question la valeur de l'in-folio en alléguant la prétendue caducité intellectuelle et esthétique de Ronsard, a aussi révoqué en doute la valeur de la première édition posthume en avançant l'incompétence de l'un des exécuteurs testamentaires, qui, d'après ce que nous savons de la répartition du travail, ne peut être que Claude Binet : « J'entens qu'il y a quelqu'un (que je ne veux nommer) qui veut regratter sur ses œuvres quand on les réimprimera. S'il est ainsi, ô miserable condition de notre Poëte ! d'estre maintenant exposé sous la jurisdiction de celuy qui s'estimoit bien honoré de se frotter à sa robbe quand il vivoit » [1].

Paul Laumonier, en élaborant son édition critique, ne s'est jamais laissé convaincre par les doutes de Pasquier [2]. Il mettait les variantes de l'édition posthume au même niveau que celles des éditions précédentes. Voici ce qu'il disait en 1914 au moment où il donnait le premier tome de l'édition présente : « Nous avons pensé que seules devaient entrer en ligne de compte celles des éditions publiées du vivant de Ronsard, de 1550 à 1584, et celles de la première posthume, 1587, qui fut élaborée d'après ses indications manuscrites, et publiée juste un an après sa mort » [3]. En effet, l'appareil critique n'omet jamais les

1. *Recherches de la France*, t. I, col. 710A-B (livre VII, chap. VI). Observons que quand Binet parle des corrections de Ronsard, il adopte, comme l'a fait Du Perron, un ton neutre et presque détaché : « Aucuns ont trouvé la correction qu'il a faicte en ses œuvres, en quelques endroicts, moins agreable que ce qu'il avoit premierement conceu, comme il advient, principalement en la Poesie, que la premiere fureur est plus naive, et que la lime trop de fois mise, en lieu d'eclaircir et polir le fer, ne fait que l'user et le rendre plus rude. Les doctes en jugeront ». (*Vie*, p. 45-46.)

2. Voir sa critique des réserves exprimées par Pasquier, au sujet des sixième et septième éditions collectives, dans *Rons. poète lyrique*, p. 271 et *Vie*, p. XXXIV-XXXV.

3. T. I, p. XXX.

variantes de 1587, tandis qu'il néglige à dessein, sauf exception, celles des éditions suivantes. La pratique de Laumonier à cet égard, et du même coup les affirmations de Binet, se trouvaient confirmée en 1921 lorsque P. de Nolhac publiait ce précieux témoignage de la part de Claude Dupuy : « Je vous ai envoyé les œuvres de Ronsard de la derniere impression qui est in-12° et non in-f° comme portoit vostre memoire. Celles in-f° furent imprimées du vivant de Ronsard en l'an 1583 ou 84 ; ces dernières furent faites l'année passée seulement, comme elles avoient esté revues, corrigées et augmentées par l'auteur peu avant son trespas, ainsi qu'il est tesmoigné par l'intitulation, *et la verité est telle* » [1].

De cette vérité Paul Laumonier était déjà persuadé en 1909 quand paraissait sa thèse magistrale : « Quoi que l'on puisse penser de l'exactitude et de l'intelligence avec lesquelles l'un et l'autre [Galland et Binet] s'acquittèrent de leur mission dans le détail, nous n'avons pas le droit de récuser en bloc les témoignages suivants. Un privilège royal, daté du 14 mars 1586, permet à Galland de réimprimer les *Œuvres* de Ronsard « ...suyvant ses memoires et copies... » Binet, d'autre part, affirme dans la biographie du poète, écrite la même année, que « cette derniere main de ses Œuvres... comme un testament porte sa volonté gravée, ainsi qu'il me l'avoit recommandé, inviolable » [2]. Nous ne courons donc pas grand risque d'erreur à signaler ici, *comme étant de Ronsard lui-même*, l'addition, les transpositions et les suppressions que subirent les poésies lyriques dans la première édition posthume [3] ».

1. *Op. cit.*, p. 232-233 ; c'est nous qui soulignons.
2. *Vie*, p. 50, lignes 26-29.
3. *Rons. poète lyrique*, p. 268, c'est nous qui soulignons ; cf. p. 269 : « Les transpositions étaient heureuses pour la plupart » ; p. 270 : « Simplement, mais la mort dans l'âme, j'imagine, Galland et Binet exécutèrent aussi les dernières volontés de Ronsard concernant les pièces à retrancher... » Il est manifeste que pour Laumonier les amis de la vieillesse de Ronsard avaient apporté une

D'ailleurs, la répartition des responsabilités entre les exécuteurs n'était certes pas rigide au point d'accorder à Binet une immunité vis-à-vis de Galland, qui aurait sans doute réagi énergiquement contre des changements arbitraires de la part de son collaborateur. L'argument dont se sert Laumonier pour démontrer l'existence des rapports amicaux entre Binet et Ronsard, devient presque péremptoire si on l'emploie pour établir l'authenticité du texte de 1587 : « Il y a eu, cela n'est pas douteux, à un moment donné, entre le poète et lui des rapports assez familiers, car si ces rapports n'avaient pas existé, Binet n'aurait pas osé les inventer dans les lettres dont les destinataires étaient des témoins attentifs de la vie de Ronsard [1], encore moins dans des documents rendus publics au lendemain même de la mort de Ronsard. Il aurait craint d'être démenti publiquement et de perdre ainsi l'estime des honnêtes gens et la faveur des grands sei-

grande fidélité à la tâche que le poète leur avait assignée. Il n'y a rien d'inconciliable entre ces affirmations et celle de la Préface de l'édition Laumonier (Lemerre) : « Marty-Laveaux a donc eu raison, voulant reproduire une édition collective, de s'arrêter à celle de 1584, plutôt qu'à... celle de 1587, qui, quoique élaborée d'après les notes de Ronsard par des exécuteurs testamentaires bien intentionnés, est loin d'offrir les garanties d'authenticité du précieux in-folio, soigneusement revu et corrigé par lui-même ». (t. I, p. II). A un moment où le grand savant qu'était Laumonier justifiait une nouvelle édition du texte de 1584, il soutenait de nouveau la bonne foi de Galland et Binet travaillant d'après les mémoires du poète ; mais il reconnaissait très compréhensiblement les qualités supérieures d'une édition préparée et menée à bien par l'auteur de son vivant. — Pour Henri Chamard l'authenticité de l'édition de 1587 ne fait pas de doute ; elle « doit son importance à ce fait qu'elle est en très grande partie l'œuvre du poète lui-même ». *Hist. de la Pléiade*, t. I, p. 14. Quant à la loyauté des exécuteurs testamentaires, voici le jugement du même érudit : « En publiant cette édition, conforme aux volontés dernières de Ronsard, Galland et Binet s'étaient révélés, mêmes s'ils les jugeaient en partie regrettables, de scrupuleux observateurs de ses ultimes prescriptions ». *Op. cit.*, t. III, p. 413.

1. « Par ex. Scév. de Sainte-Marthe, sollicité de collaborer au « tombeau » de Ronsard ». P. Laumonier, *Vie*, p. XXXIX, n. 1. La lettre de Binet à Sainte-Marthe est reproduite dans *LL.*, t. VIII, p. 271-272.

gneurs, qui l'une et l'autre lui étaient utiles. » Laumonier ajoute en note : « Galland, Dorat, Baïf, Jamin, Desportes, Pasquier, De Thou, l'auraient traité d'imposteur » [1].

***

Dans une des dernières notes de son édition de la *Vie de Ronsard,* le plus grand des *ronsardisants* semble cependant retirer sa confiance en l'édition de 1587. En commentant cette affirmation de Binet d'après laquelle il aurait remis à peu près selon l'intention de Ronsard la *Preface sur la Franciade, touchant le Poëme Heroïque* [2], Laumonier observe : « A première vue, il semble y avoir contradiction entre cette déclaration très nette... et les deux passages [3] où Binet affirme avec non moins de netteté qu'il a exécuté fidèlement et strictement les dernières volontés de Ronsard touchant la revision de ses *Œuvres.* Mais, à y regarder de près, la contradiction n'existe pas. Binet semble dire au contraire ici que, par exception, il a remanié le texte de sa propre initiative parce que c'était nécessaire, et d'ailleurs en se conformant autant que possible à « l'intention » du poète. Ce qui n'empêche pas que les déclarations de Binet exécuteur testamentaire restent sujettes à caution parce que la première édition posthume

1. *Vie*, p. XXXVIII-XXXIX. Il serait inexact de laisser l'impression que Laumonier avait une entière confiance en Binet *biographe.* L'Introduction de son édition de la *Vie de Ronsard*, p. XXVI, constitue en partie une critique assez sévère de cette biographie, critique concentrée dans l'accusation suivante : « ... il a employé des moyens qui compromettent gravement l'autorité de son témoignage... » Cependant, il convient de distinguer entre le biographe et l'exécuteur littéraire. Binet, historien de la vie de Ronsard, a pu ne pas posséder à fond la méthode historique, ou se tromper de bonne foi sur certains faits historiques, sans être pour cela moins loyal ou moins efficace à l'accomplissement de son travail d'éditeur. Voir Charles Guérin, *Pierre de Ronsard* : *Les Odes*, (Paris, 1952), p. X-XI.

2. Voir ci-dessus, n. 4 de la p. XXXV.

3. Voir ci-dessus, n. 2 de la p. XXXV et 2 de la p. XXXVIII.

présente des remaniements de texte très suspects, et des modifications de classement si peu judicieuses que nous nous refusons à croire qu'elles ont été faites « selon l'intention » du poète »[1].

Le doute exprimé ici ne touche ni les additions ni les suppressions totales de l'édition de 1587[2]. Il ne touche même pas la préface posthume de la *Franciade*, car « ...cette préface, dit Laumonier, est écrite dans la prose claire de Ronsard et ne présente pas trace du style confus et plat de Binet »[3]. Restent inculpés les remaniements de texte, c'est-à-dire les variantes, et les modifications de classement.

Il est impossible d'examiner ici les nombreuses variantes de l'édition posthume[4]. Nous avons vu que Laumonier leur accordait droit de cité en les admettant à l'appareil critique sur un pied d'égalité avec celles de toutes les éditions antérieures. A vrai dire, malgré la présence, entre bien des corrections fort heureuses, d'un nombre assez restreint dont on ne comprend facilement pas la raison d'être ou qui semblent mal venues, une étude des plus attentives ne révèle guère de variantes de 1587 qui dis-

1. *Vie*, p. 237 ; cf. *LL.*, VII, p. 145.

2. Même certitude quant à l'authenticité des additions et suppressions dans *Rons. poète lyrique*, p. 268, cité ci-dessus ; voir n. 3 de la p. XXXVIII. Il y avait 37 pièces de supprimées (voir la liste des *incipit* dans *LL.*, t. VI, p. 390-392), 27 pièces nouvelles et trois morceaux en prose (voir *Tabl. chronolog.*, p. 69-71).

3. *Vie*, *loc. cit.* ; cf. *Rons. poète lyrique*, p. 284 : «... l'épître *A Simon Nicolas*, qu'il écrivit dans la seconde moitié de 1584, et la troisième préface de la *Franciade*, qui date de la même époque, témoignent assez de la vigueur de son intelligence et de la sûreté de sa critique ». Il est vrai, cependant, que Laumonier a changé d'opinion en 1944 : « ... je crois devoir rejeter [la troisième préface] à la fin de la *Franciade*, parce qu'elle est en grande partie l'œuvre de l'un des exécuteurs testamentaires du poète, Claude Binet, qui l'avoue lui-même dans sa *Vie de Ronsard* » (t. XVI[1], p. 3 ; cf. XVI[2], p. 331, n. 1).

4. Toutefois nous étudions plus loin les variantes de plusieurs passages sur la mort qui se trouvent dans cette édition et qu'il serait absurde d'attribuer à un autre que Ronsard.

sonent à l'oreille ou à l'esprit, qui accusent la présence d'une harmonie, d'images, ou idées étrangères à la Muse ronsardienne.

Le problème des modifications de classement est plus sérieux, insoluble même, en réalité, sans un examen des faits. On peut l'envisager sous deux aspects : déplacement de pièces individuelles, transposition d'une partie entière, les *Épitaphes*.

Sur les 1 200 pièces, plus ou moins, qui constituent l'édition de 1584, il n'y en a que 22 dont le classement se trouve modifié dans l'édition suivante [1]. Le déplacement des

1. Voici le détail de ces modifications ; après l'*incipit* nous donnons le renvoi à l'édition présente :

Incipit	1584 P.	1587 T., p.
1. En escrimant IV, 133	82, *Am. de Cas.*	I, 537, *Am. div.*
2. Mon Des Autels X, 198	111, *Am. de Cas.*	I, 539, *Am. div.*
3. Je faisois XVII, 336	213, *Son. p. Hel.*	I, 549, *Am. div.*
4. Bon jour ma douce XVII, 261	239, *Am. div.*	I, 487, *Son. p. Hel.*
5. Un long voyage XVII, 320	239, *Am. div.*	VI, 133, *Elegies*
6. Maistresse, quand XVII, 233	241, *Am. div.*	I, 516, *Son. p. Hel.*
7. Ce Dieu XVII, 174	267, *La Charite*	IV, 114, *Boc. Royal*
8. Pallas est XII, 205	269, *La Charite*	II, 190, *Odes*
9. Qu'on me dresse VI, 118	315, *Odes*	VIII, 233, *Poëmes*
10. Lors que ta mere VI, 120	316, *Odes*	VIII, 234, *Poëmes*
11. Si mes vers VI, 113	319, Odes	VI, 147, *Elegies*
12. Nature fist VI, 115	319, *Odes*	VIII, 235, *Poëmes*
13. Nous vivons VI, 116	319, *Odes*	VI, 105, *Elegies*
14. Quand l'homme VII, 22	320, *Odes*	VI, 99, *Elegies*
15. Cinq jours VII, 198	367, *Odes*	VI, 56, *Elegies*
16. Bien-heureuse III, 79	380, *Odes*	V, 108, *Eclogues*
17. Je suis certain XIII, 177	514, *Boc. Royal*	VI, 83, *Elegies*

sonnets (nos 1, 2, 3, 4 et 6) n'a rien d'anormal, celui du nº 3, *Je faisois ces Sonnets en l'antre Pieride* [1], est même assez heureux. En 1584, pièce pénultième du premier livre des *Sonnets pour Helene*, il faisait double emploi avec celui qui terminait le deuxième livre, *Je chantois ces Sonnets amoureux d'une Helene*, tandis qu'en 1587 sa place à la fin des *Amours diverses* était tout indiquée. La pièce nº 5, *Un long voyage ou un courroux, ma Dame*, qui en 1584 est intitulée *Elegie I*, passe bien naturellement en 1587 des *Amours diverses* dans le livre des *Elegies*.

En 1584 Ronsard constitua sous le titre de *La Charite* une section aussi courte (p. 265-269) qu'éphémère. Elle comporta quatre pièces, toutes adressées à la troisième fille d'Henri II, Marguerite de France, reine de Navarre : le sonnet *Comme de cent beautez la vostre se varie* (voir t. XVII³, p. 375). *La Charite* proprement dite, *Ce jeune Dieu qui sans raison commande* (t. XVII², p. 166), une pièce (notre nº 7) intitulée *Elegie* en 1578, *Ce Dieu qui se repaist de nostre sang humain*, qui faisait alors suite à *La Charite* sans y être autrement attachée, et la pièce (nº 8), *Pallas est souvent d'Homere*, qui débuta en 1564 au deuxième livre des *Nouvelles poësies* et passa successivement dans les *Elegies* (1567 à 1573), dans les *Poëmes* (1578), à la fin de *La Charite* (1584), pour aboutir en 1587 parmi les *Odes*. Formée très tard, cette section si instable de par sa nature, se désagrégea immédiatement parce qu'il n'y

18. Je chante ici XII, 126	625, *Elegies*	IV, 153, *Boc. Royal*
19. Debout, j'enten III, 184	827, *Poëmes*	I, 606, *Gayetez*
20. Icy la Comedie XIII, 212	835, *Poëmes*	V, 179, *Mascarades*
21. Je vivois XVIII, 161	866, *Epitaphes*	I, 628, *Gayetez*
22. O Seigneur XIII, 261	918, *Disc. des mis.*	VII, 248, *Hymnes*

1. Nous citons les *incipit* d'après l'édition de 1584, ou, quand il y a lieu, d'après celle de 1587.

avait aucun lien qui tînt ensemble ses éléments constituants sauf le lien accidentel de leur adresse [1].

Les migrations des *Odes* (nos 9 à 16) sont intéressantes. Il est à noter que les six premières sont sans exception en alexandrins à rimes plates, autrement dit, aussi peu lyriques que possible. Laissons la parole à Laumonier, qui expliquait en 1909 avec beaucoup de vraisemblance la raison pour laquelle le poète les avait classées, tout bien considéré, parmi les *Poëmes* et les *Elegies* : « ...Ronsard assimilait à des odes et traitait comme telles des pièces qui, le style mis à part, n'avaient de l'ode qu'un semblant de lyrisme formel, lequel leur était commun avec toutes sortes de compositions en vers non rangées parmi les *Odes*. A ce compte-là tout fragment d'épopée, ou de tragédie, ou de satire, ou de poème didactique, pouvait être considéré comme une ode. Ronsard le pensa longtemps, peut-être toute sa vie... On peut trouver qu'à cet égard il pécha par excès de libéralisme... Ajoutons que Ronsard semble avoir été assez timoré dans l'application extrême de sa théorie, et s'être même repenti à la fin de sa carrière de cet excès de libéralisme. En effet, d'abord le nombre de ces pièces, en longs vers isométriques à rimes plates non divisés par le sens, qu'il osa qualifier d'*odes*, est très restreint (9 en tout) ; ensuite il rangea l'une d'elles parmi les *Poëmes* dès 1560 [2] ; il en supprima complètement une autre en 1584 [3], et, craignant sans doute que la postérité ne jugeât les autres insuffisamment lyriques par la forme, il en élimina six [4] de ses *Odes* l'année suivante pour les

1. Il est facile, à l'aide de l'appareil critique de l'édition présente, de suivre leur mouvement jusqu'à leur place définitive dans la première édition posthume parmi les *Mascarades*, le *Bocage Royal* et les *Odes*.

2. « C'est la pièce des *Isles Fortunées* [t. V, p. 175] ». Note de Laumonier.

3. « C'est l'ode *A Diane de Poitiers* [t. VII, p. 81] ». Note de Laumonier.

4. Celles dont il est question ici.

ranger parmi les *Elegies* et les *Poëmes*. Seule l'épître à Henri II resta en tête du 3e livre avec le titre d'ode, comme un témoignage de sa large conception du rythme lyrique [1] ». Le même raisonnement, ou peu s'en faut, aurait facilement déterminé Ronsard à introduire l'ode *Cinq jours sont ja passez, Denizot mon amy* (n° 15) parmi les *Elegies* — elle est aussi en alexandrins et la configuration de ses rimes (*a a b c c b*) la rapproche assez des odes que nous venons d'étudier. Quant à l'ode *Bien-heureuse & chaste Cendre* (n° 16), Ronsard l'a rangée parmi les *Eclogues* en 1587 parce que c'est une ode pastorale qui porte cette désignation depuis sa publication en 1551 jusqu'en 1584.

Je chante ici, de Bray [1587 : de Thou], *les antiques faits d'armes* (n° 18) est l'*incipit* de *L'Orphée*, qui à partir de sa parution en 1563, avait toujours eu pour destinataire un personnage relativement obscur, Étienne de Bray. « Aussi Ronsard jugea-t-il bon, à la fin de sa vie, de remplacer ici son nom par celui de l'illustre historien, J. A. de Thou, qui s'en flatte dans ses *Mémoires* » [2]. Du même coup, *L'Orphée* remplaça au deuxième livre du *Bocage Royal* l'élégie (n° 17) adressée en 1565 à Mlle de Chasteaubrun, morte dès avant 1570 [3].

Quiconque connaît *Les Bacchanales* (n° 19) ne contestera pas la justesse de sa transposition en 1587 parmi les *Gayetez*, après son long séjour (1560-1584) parmi les *Poëmes*. Encore moins surprenant est le déplacement de la pièce *Icy la Comedie apparoist un exemple* (n° 20), qui ne fait que retrouver en 1587 la place parmi les *Mascarades* qu'elle avait eue primitivement en 1565. Éminemment raisonnable aussi est la décision de Ronsard de donner une place parmi les *Hymnes* en 1587 à la *Paraphrase sur le Te Deum laudamus* (n° 22) qui jusque là avait figuré

1. *Rons. poète lyrique*, p. 681-682.
2. P. Laumonier, t. XII, p. 126, n. 3 ; voir aussi l'appar. crit.
3. Voir t. XIII, p. 177, n. 1.

à la fin des *Elegies, Mascarades et Bergerie* (1565), ou à la fin des *Discours* (1567 à 1584).

Reste le cas, au premier abord bizarre et incompréhensible, du n° 21, l'*Epitaphe de Niobé*. Comment Ronsard se serait-il avisé de transposer ce quatrain, *Je vivois : un rocher Praxitele m'a faite*, du livre des *Epitaphes* (1584) dans celui des *Gayetez* (1587) ? Galland et Binet n'ont-ils pas eu plutôt tort de laisser subsister une modification de classement en apparence si inepte ?

C'est le *Sommaire du contenu* de ces éditions qui fournit la solution de cette énigme. En 1584 et en 1587 le titre de la section et le titre courant n'annoncent que *Gayetez*, mais au *Sommaire* des deux éditions on lit *Gayetez & Epigrammes*. Or, le mot *épigramme* signifie étymologiquement, on le sait, « inscription ; *particul.* inscription sur un autel *ou* un tombeau » ; et « *p. suite*, pièce de vers... *particul.* petite pièce érotique ou élégiaque, *comme celles de l'Anthologie* » [1]. Par contre, le mot *épitaphe*, qui signifiait à l'origine « qui se célèbre sur un tombeau... jeux funèbres... oraison *ou* éloge funèbre », a acquis avec le temps l'acception d'inscription tombale, ou épigramme funéraire [2]. L'*Epitaphe de Niobé* est donc une épigramme au sens le plus étroit du mot. Observons que le sous-titre porte « Fait par Ausone », allusion à l'épitaphe LXIII, *In signum marmoreum Niobes*, qui se trouve parmi les *Epigrammata Ausonii de diversis rebus*. Ainsi, en transposant le quatrain sur la mort de Niobé, loin de commettre un contre-sens, Ronsard l'a placé à l'endroit qui lui convenait le plus, c'est-à-dire à la fin de la série intitulée *Traduction de quelques autres Epigrammes Grecs*, où l'on peut lire aussi deux épigrammes funéraires provenant de l'*Anthologie grecque* [3].

1. A. Bailly, *Dictionnaire grec-français*, s. v. ἐπίγραμμα ; c'est Bailly qui souligne.
2. *Op. cit.*, s. v. ἐπιτάφιος.
3. *Berteau le pescheur* et *Quelle est ceste Deesse* (éd. de 1587, t. I,

***

Si le déplacement des pièces individuelles, souvent pour des raisons d'esthétique ou de logique, parfois pour des raisons d'opportunité, n'a vraiment rien de quoi étonner le lecteur, que peut-on dire de la transposition de toute une partie, celle des *Epitaphes*, qui en 1584 précède, et en 1587 suit les *Discours des miseres* ? Il est possible de comprendre cette interversion des deux dernières parties de l'édition de 1584, si l'on essaie de pénétrer par sympathie dans l'esprit de Ronsard pendant les derniers mois de son existence. Ici les variantes de 1587, aussi bien que les nouvelles pièces, nous seront d'un grand secours, à condition d'avoir bien conçu l'évolution du sentiment de la mort chez le poète.

Les *Epitaphes* font en 1587 un tome de plus de cent pages, mais les passages sur la mort répandus dans les poésies de Ronsard depuis le début de sa carrière sont innombrables. Son expérience de la mort a commencé de très bonne heure. « ...en cette année-là [1536], Louis de Ronsart le fait entrer au service de la famille royale et le conduit à la Cour des Valois, que notre poète fréquentera à intervalles irréguliers pendant un demi-siècle. Six jours après son arrivée, un événement foudroyant lui révèle que la mort nous saisit à l'improviste, sans tenir compte du rang ni de l'âge, et lui fait voir un spectacle affreux : le dauphin François, dont il était le page, meurt soudain,

p. 624) ; cf. t. X, p. 125 et n. 2, et p. 126 et n. 2 de l'édition présente. — Cf. Binet, « [Ronsard] retourna à Croix-val le lendemain, accompagné dudit Galland, auquel il fit escrire un Epigramme en forme d'inscription, parlant à son ame en cette sorte :

Amelette Ronsardelette
Mignonnelette, doucelette...

Luy disant : Je me suis souvenu d'un ancien Epigramme Latin, lequel pour passer temps je desirois rendre plus chrestiennement qu'il n'est ». *Vie*, p. 31.

et l'adolescent assiste à son autopsie. Chez les Valois, que de morts prématurées suivront celle-là et attristeront Ronsard, serviteur héréditaire de cette dynastie : Madeleine, fille de François I[er], son frère Charles d'Orléans, François II, Charles IX, le duc d'Anjou ! » [1] Très sensible à ces scènes navrantes, le tempérament robuste du poète a su pourtant y résister jusqu'à son entrée « aux faubourgs de vieillesse ». Accablé de maladies, déchiré par la tragédie civile qui, sa vie durant, lui offre la vue de sa patrie résolue à s'enferrer de sa propre main, l'esprit naturellement optimiste du poète cède devant la multiplicité des malheurs publics et privés. C'est alors qu'il écrit à Simon Nicolas :

> Tout est perdu, Nicolas, tout s'empire,
> Ce n'est plus rien que du François Empire... [2],

et que son « amere tristesse », avant de s'exhaler dans les *Derniers vers*, se propage rétrospectivement dans ses poésies antérieures sous forme de corrections qui faisaient dire à Pasquier, non sans raison, « ...qu'il n'appartient à une fascheuse vieillesse de juger des coups d'une gaillarde jeunesse », et qui montrent quelquefois mieux que les nouvelles pièces, le travail profondément intime de sa dépression morale. Nous voulons nous arrêter un moment à ces ultimes expressions du poète, d'autant plus précieuses que leur existence est relativement ignorée, qu'elles ont été dictées par le même état d'esprit qui nous a donné les *Derniers vers*, et qu'elles constituent ainsi une série de témoignages persuasifs en faveur de l'authenticité de la première édition posthume.

A une époque indéterminée entre 1545 et 1549 [3] Ron-

1. R. Lebègue, *Ronsard*, quatrième édition revue et augmentée (Paris, 1966), p. 14.
2. Voir ci-après, *Œuvres* de 1609, *Recueil des Pièces retranchées*, le *Caprice au Seigneur Simon Nicolas*.
3. Voir *Rons. poète lyrique*, p. 49.

sard donne à son camarade Jan de la Hurteloire cette leçon de sagesse éternelle :

Pourquoi te vas-tu meurtrissant,
Pourquoi te gennes-tu toiméme ?
Tandis que tu es fleurissant
Donte le soin horrible & bléme.
Assés tost la vieillesse extréme
Te fera chanceler les pas,
Et davant le juge supréme
Des ombres, t'envoira là bas.

Ces vers subissent en 1584 une notable transformation :

Pourquoy te vas-tu meurdrissant,
Pourquoy tourmentes-tu ta vie ?
Tandis que tu es fleurissant
Pourquoy ne la rens-tu suivie
D'esbat & d'amoureuse envie ?
Pauvre abusé, ne sçais-tu pas
Qu'il ne faut qu'une maladie
Pour te mener bien tost là bas,
D'où jamais ne revient le pas ?
Quelque chose qu'ici lon die,
Ce n'est qu'horreur que le trespas [1].

Dans une ode anacréontique du *Bocage* de 1554 on lit une de ces strophes philosophiques chères à la jeunesse de Ronsard :

L'incertaine vie de l'homme
Incessamment se roule, comme
Se roulent aus rives les flots :
Et apres nostre heure funeste,
De nous en la tombe ne reste
Qu'un peu de cendre de nos ôs.

Le sentiment élégiaque de cette strophe est anéanti en 1584 par la modification brutale du dernier vers :

Qu'une vieille carcasse d'os [2].

1. Voir t. I, p. 216 ; pour l'addition des trois vers, voir n. 2.
2. T. VI, p. 103-104 ; cf. au même tome, p. 52, variantes de 1584-

L'approche de la mort a l'effet d'approfondir, ou plutôt d'aggraver les réflexions du poète sur le rapport entre la richesse qu'il avait tant désirée, et le contentement. Dans l'ode *Contre les avaricieus et ceus qui prochains de la mort batissent,* qui remonte à sa première période, il lui suffisait de dire :

De peu de bien on vit honnestement,
L'homme qui peut trouver contentement,
N'a point rompu son sommeil par la creinte
Des blés manteurs, ou de la vigne atteinte.

Plus triste est l'expression de 1584 :

« De peu de rente on vit honnestement :
« Le vray thresor est le contentement,
« Non les grands biens qui n'attrainent qu'envie,
« Biens, non pas biens, mais malheur de la vie.

En 1585 sa pensée s'assombrit davantage :

« Non les grands biens, lourde & fascheuse somme,
« Biens non pas biens mais le malheur de l'homme [1].

Dans l'*Elegie sur le trepas d'Antoine Chateignier* (1553), Ronsard demande à l'ombre de son ami :

...& de moi ton poëte
Qui vit en dueil pour toi, souvienne toi là bas,
Et prés de toi, aprés le mien trépas
Sur l'herbe aupres de toi, ou sus ta rive mole
Garde moi place...

Mais le poète, mourant à son tour, écrit à la fin de sa vie :

... & de moy ton Poëte
Qui vit le cœur en dueil, souvienne toy là-bas :
De moy qui meurs apres le tien trespas... [2]

87 des v. 13-14 du son. VII (inc. *Que ne sui-je insensible ?*) ; p. 82, la variante de 1584-87 qui remplace les v. 177-190 supprimés en 1567 ; p. 107, v. 49-50 et la variante ; t. VII, p. 99, v. 30 et la variante.

1. T. I, p. 185.

2. T. V, p. 250 ; on lit *meurt* en 1587 dans la variante du v. 156, leçon corrigée dans les éditions de 1604 à 1630.

Le sentiment de sa propre mort ne l'abandonne plus. En 1555 il avait publié une ode de belle humeur « prise d'Anacreon », dont la dernière strophe, malgré les allusions à Charon et à la mort, est aussi allègre que celles qui précèdent :

Mais puis que tu me dis que j'irai bien tost voir
Charon, tu m'en devrois dautant plus estre humaine,
Car le vieil homme doit, ou jamais, recevoir
Ses plaisirs, dautant plus qu'il voit sa mort prochaine.

Ce style léger et désinvolte disparaît de la première édition posthume. La nouvelle tonalité est suggérée par de tout autres considérations que celles de l'ode de son printemps :

Mais puis que mon corps doit sous la terre moisir
Bien tost, & que Pluton victime le veut prendre,
Plus il me faut haster de ravir le plaisir,
D'autant plus que ma vie est proche de sa cendre [1].

Enfin, il y a la suppression d'une strophe entière, aussi éloquente par le brusque silence qui s'ensuit, que les expressions les plus émouvantes de la douleur. Dans une autre ode de 1555 Ronsard donne à Christofle de Choiseul un conseil de résignation tempérée par un sain attachement à la vie :

Nous ne devons esperer
De toujours vifs demeurer,
Nous, le songe d'une vie :
Qui (bons dieus) auroit envie
De vouloir toujours durer ?...

Si quelque force ont mes vœus,
Ecoutés, Dieux, je ne veus
Atendre qu'une mort lente
Me conduise à Rhadamante
Avecques des blancs cheveus.

1. T. VI, p. 199.

Aussi je ne veus mourir,
Ores que je puis courir,
Ouir, parler, boire, rire,
Dancer, jouer de la lyre
Et de plesirs me nourir.

En 1584 il croit encore peut-être aux attraits d'une vie prometteuse, car il refait ainsi l'avant-dernier vers :

Danser, deviser, escrire...

L'année suivante il n'y croit plus et la strophe est supprimée. En 1585 la contradiction est trop flagrante entre celle-ci et deux strophes antérieures de la même ode qu'il n'a nullement envie de retrancher, et qui, il y a trente ans, prophétisaient avec une cruelle clairvoyance son état actuel :

L'home vieil ne peut marcher,
N'ouyr, ne voir, ny mâcher,
C'est une idole enfumée
Au coin d'une cheminée,
Qui ne fait plus que cracher.

Il est toujours en couroux,
Bacus ne lui est plus doux,
Ni de Venus l'acointance,
En lieu de mener la dance,
Il tremblote des genoux [1].

On a l'impression, en lisant ces variantes, que la dernière édition collective était une préparation aux misères de la vieillesse et à la mort, impression fortement confirmée par bon nombre de pièces publiées pour la première fois dans cette édition, ou qui, paraissant dans des éditions ultérieures, appartiennent à la dernière période de la vie de Ronsard.

1. T. VI, p. 191-192.

Ce n'est à première vue qu'un lieu commun de sonnettiste que ces quatrains, où Ronsard s'adresse ainsi à Hélène :

Vous ruisseaux, vous rochers, vous antres solitaires,
Vous chesnes, heritiers du silence des bois,
Entendez les souspirs de ma derniere vois,
Et de mon testament soyez presents notaires.
Soyez de mon mal-heur fideles secretaires,
Gravez le en vostre escorce, afin que tous les mois
Il croisse comme vous : ce pendant je m'en vois
Là bas privé de sens, de veines & d'arteres [1].

La signification de ce lieu commun est cependant singulièrement intensifiée par la circonstance que ce sonnet est suivi sans intervalle par un autre intitulé *Dialogue de l'Autheur & du Mondain* :

Est-ce tant que la Mort : est-ce si grand malheur
Que le vulgaire croit ? Comme l'heure premiere
Nous faict naistre sans peine, ainsi l'heure derniere
Qui acheve la trame, arrive sans douleur.
Mais tu ne seras plus ? Et puis : quand la paleur
Qui blesmit nostre corps sans chaleur ne lumiere
Nous perd le sentiment ! quand la main filandiere
Nous oste le desir perdans nostre chaleur [2] !

Il est évident que l'introduction conjuguée de ces sonnets, les seules nouvelles pièces que Ronsard ait ajoutées aux *Sonnets pour Helene* dans la première édition posthume, et cela aussi près que possible de la fin du deuxième livre, n'est pas un accident irréfléchi de disposition.

On peut dire autant des deux sonnets qui trouvent place ensemble tout à la fin des *Sonnets à diverses personnes*. La solitude et le sentiment douloureux de son abandon lui arrachent cet appel :

1. Voir ci-après, *Œuvres* de 1587, *Sonnets pour Helene*, II, LXXVI.
2. *Ibid.*, II, LXXVII.

Vous estes deja vieille, & je le suis aussi.
Joignon nostre vieillesse & l'accollon ensemble,
Et faison d'un hyver qui de froidure tremble
(Autant que nous pourrons) un printemps adouci [1].

Mais les contradictions du servage érotique, traversées par la hantise de la mort, lui dictent une riposte cruelle à ses propres paroles :

Maintenant que mon poil est du tout grisonné,
J'abhorre en y pensant moymesme & ma fadesse,
Qui servis si long temps pour un bien qui se laisse
Pourrir en un sepulchre aux vers abandonné [2].

C'est en 1587 que paraît l'élégie à Philippe Desportes qui, beaucoup plus que l'hymne de 1555, est son véritable chant de la mort :

Nous devons à la Mort & nous & nos ouvrages :
Nous mourons les premiers, le long reply des âges
En roulant engloutist nos œuvres à la fin :
Ainsi le veut Nature & le puissant Destin [3].

C'est dans sa dernière année qu'il adresse à Claude Binet son *Hynne de Mercure* :

Encore il me restoit entre tant de malheurs
Que la vieillesse apporte, entre tant de douleurs
Dont la goute m'assault pieds jambes & joincture,
De chanter ja vieillard les mestiers de Mercure :
Je les diray pourtant, encor que mon poil blanc
Esteigne autour du cœur la chaleur de mon sang...

et qu'il offre à cette divinité païenne la prière suivante :

Donne moy que je puisse à mon aise dormir
Les longues nuicts d'hyver, & pouvoir affermir
Mes jambes & mes bras debiles par la goutte.
Enten moy de ton Ciel & ma priere escoute... [4]

1. Voir ci-après, *Œuvres* de 1587, *Sonnets à diverses personnes*, avant-dernière pièce, v. 1-4.
2. *Ibid.*, v. 5-8 du dernier sonnet.
3. *Op. cit.*, t. VI, *Elegie* II, v. 1-4.
4. *Op. cit.*, t. VII, *Le second livre des Hynnes*, *Hynne* X, v. 1-6, 193-196.

C'est avec ses dernières forces qu'il écrit pour Jean Galland le fragment « qu'il n'a peu achever, prevenu de mort » et qui contient ces vers émouvants :

> Ja mon soir s'embrunit, & desja ma journée
> Fuit vers son Occident à demy retournée.
> La Parque ne me veult ny me peut secourir : ... [1]

Le passage de la première édition posthume aux *Derniers vers* se fait insensiblement. Ceux-ci ne sont que la continuation et le développement de ce qui caractérise le plus celle-là. Le sombre leit-motiv qu'on entend en sourdine dans les variantes et qui résonne plus distinctement dans bien des pièces de cette édition, constitue la substance entière des suprêmes expressions poétiques de Ronsard. La transposition réciproque des deux derniers tomes de l'édition de 1584, qui plaçait les *Epitaphes* au lieu des *Discours des miseres* à la fin de l'édition de 1587, était donc presque inévitable. La valeur essentielle et symbolique de cette ultime disposition *ne varietur* [2] de la fin de ses *Œuvres*, Ronsard l'a exprimée, inconsciemment peut-être, mais non pour cela moins véritablement, en donnant sa définition de l'épitaphe dans la pièce-préface mise en 1587 avant le dernier tome, consacré tout entier à ce genre :

> Le dernier honneur qu'on doit à l'homme mort,
> C'est l'Epitaphe escrit tout à l'entour du bord
> Du Tombeau pour memoire... [3]

Que les *Derniers vers* suivent immédiatement les *Epitaphes*, paraît ainsi comme la réalisation naturelle des ten-

1. *Op. cit.*, t. X, *La Vie de Pierre de Ronsard*, première citation, v. 17-19.
2. La première édition posthume est ainsi qualifiée par Laumonier au moins six fois : *Rons. poète lyrique*, p. 268 ; *Vie*, p. VII ; *ibid.*, p. 79, commentaire de la p. 7, ligne 2, fin ; *ibid.*, p. 238, commentaire de la p. 50, ligne 29, 2e alinéa (mais noter les réserves de l'auteur) ; *LL.*, t. VII, p. 145 ; *Dict. des lettres françaises* : *Le Seizième siècle*, p. 615, col. 2.
3. Voir ci-après, *Œuvres* de 1587, t. X, début.

dances innées de la dernière édition « revuë, corrigée & augmentée par l'Autheur peu avant son trespas ».

En se corrigeant plus qu'aucun poète français, Ronsard a cherché inlassablement l'expression parfaite, au point de vue esthétique et moral, de son sentiment et de sa pensée. Il a châtié avec sévérité le détail de ses poésies, sans pourtant négliger la charpente de son œuvre entière. Il a dévoué des efforts illimités à la recherche minutieuse, renouvelée dans toutes les éditions, de la forme définitive de tel ou tel vers, de tel ou tel passage, de telle ou telle poésie ; mais avec la même ardeur et la même conscience, il cherchait la signification de toute sa vie d'artiste et d'homme. Les grandes modifications de classement, continuellement inspirées par une féconde production, se développant et se poursuivant à travers toutes les éditions collectives de Ronsard, sont autant de variantes architecturales d'une recherche qui mènera enfin à la découverte de la « maistresse forme » de ses *Œuvres*. En 1584, il était arrivé à la conception élevée d'une édition royale et nationale. L'année suivante, plus cruellement instruit que jamais par ses souffrances physiques et morales, « serpentes d'Alecton » qui l'assiègent sans relâche, devenu plus humble et plus grand, il donne une édition où ce qui domine est une juste compréhension de l'humaine condition. Autrefois, saturé de jeunes énergies, il a pu s'écrier :

Je te salue, heureuse & profitable MORT [1].

Arrivé à la dernière borne, il tend vers une tout autre appréciation de la destinée de l'homme et des créations de son esprit :

Or l'ouvrage & l'ouvrier font un mesme voyage,
Leur chemin est la Mort [2].

1. T. VIII, p. 178.
2. Voir ci-après, *Œuvres* de 1587, t. VI, *Elegie* II, v. 29-30.

Mais il ne sombre pas dans le pessimisme. Son courage, par moments fortement ébranlé, retrouve son équilibre, et sa dernière parole est une affirmation des choses humaines sous l'aspect du réel et de l'idéal :

Heureux qui ne fut onc, plus heureux qui retourne
En rien comme il estoit, plus heureux qui sejourne
D'homme fait nouvel ange aupres de Jesuchrist,
Laissant pourrir ça bas sa despouille de boüe
Dont le sort, la fortune, & le destin se joüe,
Franc des liens du corps pour n'estre qu'un esprit [1].



Ce m'est un agréable devoir de remercier le professeur Henri Busson de l'Université d'Alger, d'avoir bien voulu nous faire parvenir la copie d'un poème retrouvé de Ronsard, publié en 1567 en tête du traité *Des Sacrements de l'Église catholique* du Père Edmond Auger [2]. Ce poème (inc. *Il n'appartient à tous boire en la Castalie*), comme les autres pièces mentionnées ci-dessous, est réuni ici pour la première fois aux *Œuvres* du poète. Il a fait le sujet d'un article de M. Busson, intitulé *Vers oubliés de Ronsard*, dans la *Revue d'Histoire littéraire de la France*, LIX (1959), p. 145-152, auquel notre commentaire du poème doit beaucoup.

Je suis très redevable aussi à la grande obligeance du Professeur Elizabeth Armstrong de Somerville College, Oxford, qui au cours de ses recherches sur les éditeurs parisiens du XVIe siècle, a retrouvé au British Museum un sonnet de Ronsard (inc. *Qui voudra voir les forces de nature*) jamais reproduit depuis sa première publication. Ce sonnet se trouve au début d'un ouvrage de calligraphie de Pierre Hamon intitulé *L'Alphabet de Linvention des Lettres*

1. Voir ci-après, *Derniers vers*, son. VI, v. 9-14.
2. On trouvera à leur place dans les notes les détails bibliographiques intéressant ce livre et ceux dont il est question ci-après.

En diverses Escritures... Mrs. Armstrong a eu la gentillesse de faire photographier, au profit de l'édition présente, la page de titre, le texte du sonnet, et les premiers feuillets de ce volume. Par surcroît de générosité, elle a ajouté des observations utiles qui nous ont aidé à établir notre commentaire du sonnet (communications du 15 août, 12 septembre et 11 novembre 1961).

En 1922, dans un article des *Mélanges Lanson* (p. 121 et suiv.) sur *Quelques vers inédits de Ronsard*, Jacques Madeleine avait signalé l'existence d'un livret anonyme de 20 feuillets intitulé *Recueil de Triumphes et Magnificences...*, qui contient la version primitive en 78 alexandrins à rimes suivies d'un cartel (inc. *Si nous ne scavions bien* (*sire*) *combien de fois*) [1] que Ronsard a publié en 1565 parmi les *Elegies, Mascarades et Bergerie* sous forme de huit sixains en décasyllabes [2]. Grâce à une suggestion due au Professeur Raymond Lebègue, j'ai transcrit cette version primitive sur un microfilm envoyé par la Bibliothèque Méjanes, d'Aix-en-Provence. De la même source j'ai tiré la transcription d'une courte pièce nettement attribuée à Ronsard (inc. *Pour recompence davoir*) [3].

L'appareil critique et le commentaire d'une trentaine de pièces se sont beaucoup enrichis aussi des recherches effectuées par M. Lebègue sur les manuscrits conservés dans les collections parisiennes. Assez rarement nous avons substitué le texte d'un de ces manuscrits à celui qui se lit dans l'édition Laumonier (Lemerre). Toutes ces pièces et leur commentaire sont facilement reconnaissables par les allusions aux manuscrits dans l'appareil critique et au moyen des initiales R. L. qui suivent chaque note contribuée par M. Lebègue. Les initiales P. L. dis-

1. J. Madeleine en a reproduit les v. 19-28 et 55-62 aux p. 125-126 de son article.
2. T. XIII, p. 208 et suiv.; voir p. 210, n. 2.
3. J. Madeleine l'a reproduite en entier aux p. 124-125 de son article.

tinguent les notes dues à Paul Laumonier. Elles sont de provenance diverse : les annotations de sa main en marge de ses exemplaires personnels de l'édition Blanchemain et de sa propre édition chez Lemerre, aussi bien que le commentaire souvent très abondant de cette dernière édition. Parfois l'appareil critique du tome présent est débiteur des mêmes sources, surtout de la dernière.

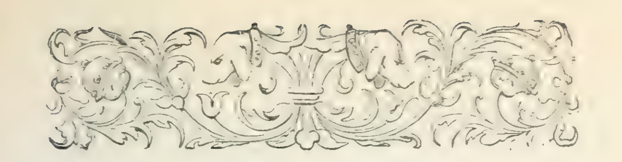
A partir de la première pièce nouvelle de l'édition collective de 1584 (inc. *Six ans estoient coulez...*), on n'indique pas la date des variantes, qui sont, sauf avis contraire, celles de l'édition de 1587.

La préparation des tomes XV et XVII de l'édition présente doit beaucoup au concours de l'American Philosophical Society ; l'appui de l'American Council of Learned Societies a grandement favorisé notre travail pour ce tome XVIII.

Je suis heureux d'exprimer ma sincère reconnaissance à tous ceux qui, avec un empressement qui m'a souvent touché, m'ont aidé à surmonter bien des difficultés : à M. Raymond Lebègue, dont les précieux conseils m'ont constamment guidé, et qui a fourni, on vient de le voir, des éléments d'inestimable valeur au travail en commun ; à l'ancien Doyen Thomas S. Hall du College of Liberal Arts de Washington University à Saint-Louis, dont la généreuse compréhension m'a facilité des entretiens à New York avec M. Lebègue (21 et 22 décembre 1957) au sujet de l'ordonnance du tome présent, et sur l'initiative duquel, avec l'aimable recommandation du chef du Department of Romance Languages, Milan S. La Du, et du Chancelier Thomas H. Eliot, l'Université m'a accordé en 1961-1962 une année « sabbatique » consacrée pour la plupart à la préparation du commentaire et de l'Introduction de cette dernière partie des *Œuvres* de Ronsard ; au Doyen Lewis E. Hahn et au Comité Exécutif de la Graduate School, qui ont mis à ma disposition des reproductions xérographiques des éditions collectives de 1584, 1587, 1597, 1604,

1609 (l'in-folio), 1617 et 1623 ; à M[lle] Madeleine Chabrier et à M. Jacques Guignard, Conservateurs-Adjoints de la Bibliothèque Nationale, au D[r] David Kaser, à Mrs. Roma Gregory, à Miss Marjorie Karlson et à Mrs. Victoria Witte de la Ridgley Library de Washington University, dont l'inépuisable obligeance a constamment favorisé mes recherches ; à M. Howard Presel, archiviste de la ville de Providence, Rhode Island, dont l'heureuse intervention a abouti à la création en 1949 de la Paul Laumonier Collection of Ronsard Microfilms de la Bibliothèque du Congrès des États-Unis, ce qui m'a puissamment aidé dans ma tâche en me fournissant des moyens indispensables de travail et de contrôle ; et en tout premier lieu, à ma femme, dont la collaboration infatigable, dont le dévouement loyal à la mémoire de Paul Laumonier et à la gloire de Ronsard, ont bien servi tous les amateurs du grand Vendômois.

Isidore SILVER.
Washington University.
Saint Louis, mars 1962.



PANEGYRIQUE DE LA RENOMMÉE[1]. [2 r°]

A Henry troisiesme, Roy de France & de Poloigne.

PAR RONSARD

Tout le cœur me debat d'une frayeur nouvelle [2] :
J'entens dessus Parnasse Apollon qui m'appelle,
J'oy sa lyre & son arc sonner à son costé.
Quelque part que mon pied vagabond soit porté

ÉDITIONS : *Panegyrique de la Renommée*...plaquette, 1579. *Œuvres* (1584, 1587, Bocage Royal).

Titre. *84* Panegyrique de la Renommee, A Henry III. Roy de France et de Pologne. *87* Panegyrique de la renommée, audit Seigneur Roy.

3. *87* branler à son costé

---

1. C'est la divinité romaine Fama. « Elle est douée d'un grand nombre d'yeux et de bouches ; elle se déplace en volant avec la plus grande rapidité ». P. Grimal, *Dict. de la mythologie gr. et rom.*, s. v. *Fama*. Elle revient fréquemment dans les vers de Ronsard ; cf. t. VII, p. 52, v. 274 ; VIII, p. 42, v. 700, p. 71, v. 528 ; XIII, p. 66, v. 61-78 ; XVI[1], p. 52, v. 453-479, etc. ; et ci-après, l'épître-dédicace des *Amours diverses* (inc. *Ja du prochain hyver*), v. 31 et suiv., et le *Cartel pour les chevaliers de la renommee*. Voir les vers consacrés à cette déesse par Virgile, *Én.*, IV, 185 et suiv.

2. Pour l'enthousiasme factice du début, cf. t. I, p. 65, XII, p. 46, et ci-après, l'élégie *Au Roy* (inc. *Je resemble, mon Prince*). Voir aussi XI, p. 167, XIV, p. 196, XV[1], p. 19, etc. [P. L.] — Sur les compositions de cette époque de la vie du poète, où domine la louange hyperbolique d'Henry III, voir Laumonier, *Rons. p. lyr.*, p. 262-263.

Ses Lauriers me font place, & sens ma fantasie
Errante entre les Dieux se souler d'Ambrosie.
Fuyez peuple fuyez [1] : des Muses favory
J'entre sacré poëte au palais de HENRY
Pour chanter ses honneurs : afin que dés l'Aurore,
De l'Occident, de l'Ourse [2], & du rivage More
Sa vertu soit cogneuë, & qu'on cognoisse aussy
Qu'un si grand Prince avoit mes chansons en soucy.
  J'ay les yeux esblouyz, tout le cerveau me tremble,
J'ay l'estomac panthois, j'avise ce me semble
Sur le hault des citez une Femme debout, [2 v°]
Qui voit tout qui oyt tout & qui declare tout.
Elle a cent yeux au front cent oreilles en teste :
Dans les voutes du Ciel son visage elle arreste,
Et de ses piedz en terre elle presse les monts [3],
Une trompette enflant de ses larges poumons.
  Je voy le peuple à foulle acourir aupres d'elle.
« Le peuple volontiers se paist d'une nouvelle.
Elle va commencer, il m'en fault approcher :
« Le temps ne se doibt perdre il n'y a rien si cher.
  Peuples qui m'escoutez penduz à ma parole,
N'estimez mes propos d'une femme qui vole :
Mais que chacun y donne aussi ferme credit

1. « Ceux qui estoient remplis de l'esprit divin, devoient éviter la rencontre des profanes. Voila pourquoy la Sibylle dans Virgile, remplie d'une fureur divine, s'escrie comme nostre Poëte qui est plein d'Apollon :

Procul ô procul este profani ».

[*Én.*, VI, 258.] — Marcassus, éd. de 1623, p. 682. Cf. le début de l'*Hymne à Apollon* de Callimaque.

2. Le nord ; le « rivage More » est le midi.

3. Cf. Virgile, *Én.* IV, 176-190, et un vers de Callimaque : ἴθματα μὲν χέρσω, κεφαλὰ δέ οἱ ἅψατ' Ὀλύμπω (*Hymne de Cérès*, v. 58). [P. L.].

Que si Delfe ou Dodonne en ses bois l'avoit dit [1].
La Deesse ennemie aux testes trop superbes [2],
Qui les grandeurs egale à la basseur [3] des herbes,
Qui dedaigne la pompe & le fard des humains,
A chastié l'orgueil des François par leurs mains.
Eux arrogans de voir leurs voiles trop enflees
Du vent de la Fortune heureusement soufflees,
D'abonder trop souvent en succez de bon heur,
D'obscurcir leur voisins d'Empires & d'honneur,
Ne rendoient grace à Dieu qui aux sceptres commande [4],
Qui veult qu'on le cognoisse, & que seul on l'entende,
Mais sans le recognoistre, eslevant le sourcy
Avoient contre sa main le courage endurcy :
Quand la Deesse prompte à venger telle injure
Citez contre Citez de factions conjure,
Fit le Soc & le Coutre en armes transformer, [3 r°]
De leurs vaisseaux rompuz elle pava la mer,
Les plaines de leurs ôs, renversa leurs murailles,
Et mit leur propre glaive en leurs propres entrailles :
Si que leur sang quinze ans aux meurtres a fourny,
Et David ne vit onq son peuple si puny.

28. *84-87* Que si les chesnes vieux d'Epire l'avoient dit
35. *84-87* D'abonder insolens
37. *84-87* Geans contre le ciel, d'une audace trop grande
38. *84* Ne recognoissoient Dieu qui / *87* N'avoient crainte de Dieu qui
39. *84-87* Ains contre sa grandeur obstinant le sourcy
41. *84-87* Quand la bonne Adrastie en vengeant telle injure
44. *84-87* rompuz pava toute la mer
47. *84-87* vingt ans

---

1. L'oracle ou les chênes prophétiques de la forêt de Dodone. [P. L.] — Voir ci-après, l'*Elegie* XXIIII, v. 56.

2. Némésis, chargée de punir l'orgueil et l'insolence des hommes. Au v. 41 (var.), Ronsard l'appelle *Adrastie*, qui veut dire : l'Inévitable. [P. L.]

3. Qualité de ce qui est bas, humble, faible. Huguet, *Dict.*

4. Sur les Géants (var.), voir ci-après, le fragment qui commence ***Je chante par quel art ...***, v. 9-12.

Maintenant la Deesse incline à leur priere
Douce ne jette plus leurs plaintes en arriere,
Ains pour garir leurs maux, leur fait present d'un Roy
Qu'en lieu de Jupiter le Ciel voudroit pour soy :
Qui par mille vertus en son ame logees,
Des Rois ses devanciers les faultes a purgees
Ainsi qu'une victime expiant le forfaict
Que le peuple a commis & qu'elle n'a pas faict.
Encor que la nature en naissant l'ait fait Prince
Monarque d'une grande & fertile Province,
Qu'il ait dés son enfance avec le laict succé
L'honneur qui son renom aux astres a poussé,
Voire & que sa vertu qui la terre environne,
Luy mette sur le front une double Couronne [1] :
Encor qu'en sa jeunesse, avant que son menton
Se frizast de la fleur de son premier cotton [2],
Ait (chargé du harnois) deux batailles gaignees,
Remis sur les autels les Messes dedaignees,
Rendu la reverence aux Images brisez,
En accord assemblé ses peuples divisez,
Et sans bouffir son cœur d'une noire colere
Se soit à tous monstré moins Prince que bon pere,
Il ne doit se fascher si le publique son [3 v°]
De ma trompe luy chante encore une chanson.

51. *87* nos maux, nous fait
68. *84-87* Assemblez (*sic*) en accord
70. *84-87* A tous se soit monstré non pas Prince, mais pere

---

1. Henri III fut d'abord roi de Pologne, puis roi de France. — Dans les trois vers suivants, allusion aux batailles de Jarnac et de Moncontour (mars et octobre 1569). [P. L.]

2. Cf. t. V, p. 140, v. 3 ; VIII, p. 79, v. 144, p. 310, v. 390-392 ; IX, p. 6, v. 41-42, p. 91, v. 307-310 ; ci-après, *Caprice au Seigneur Simon Nicolas*, v. 19, etc. La source de ces expressions est dans l'*Iliade*, XXIV, 347-348.

Le Prince genereux doibt les oreilles tendre,
Et d'ire ne s'enfler quand on le veult apprendre.
« Dieu ne se voit jamais par la faulte assaillir :
« Le naturel de l'homme est souvent de faillir.
Au retour du pays où va soufflant Boree,
Il trouva sa Couronne en sectes separee,
L'un tenant cest article, & l'autre cestuy-là :
Mais si tost que son front en France etincela
Rayonnant de vertu, chacun à son exemple
Embrassa nostre Eglise & mesprisa le temple,
Et des songes nouveaux ne fut plus curieux,
Par luy faict zelateur des loix de ses ayeux.
Si tost le gouvernal ne tourne la navire
Errante au gré du vent, que le peuple se vire
Vers les mœurs de son Prince, & tasche d'imiter
Le Roy qui va devant afin de l'inviter.
Ny prison, ny exil, ny la fiere menace
De la corde ou du feu, ny la loy, ny la face
Du Senat empourpré ne poussent tant les cœurs
Du peuple à la vertu, que font les bonnes mœurs
Du Prince venerable, & quand le sceptre egale
La bonne & juste vie à la force Royale.
Pour atteindre au sommet d'une telle equité
Il faut la pieté joincte à la charité,
Et la religion dont reliez nous sommes,
Tant elle est agreable & aux dieux & aux hommes !
La loy (toile d'areigne) est trop foible, & ne peult [4 r°]
Un Prince enveloper, si le Prince ne veult

82. *87* Temple
83. *84* Et ferme ne fut plus de sectes curieux/*87* Et des nouveaux prescheurs ne fut plus curieux
84. *87* Zelateur de son Prince & de ses bons ayeux
100-102. *84* Le Prince envelopper, si son cœur ne le veut, S'il ne croit que Dieu seul l'a pour nous approuvée, Sans estre inven-

S'y empestrer luy mesme, & si d'une ame saine [1]
Ne croit qu'elle est de Dieu non d'une fraude humaine,
S'il ne la garantist, si premier ne la suit,
Si sa devotion sur le peuple ne luit.
　Quand le Phenix retourne au peuple de l'Aurore,
Chargeant dessus son doz les cendres, & encore
Les mânes de son pere, & plante nompareil
Le tombeau paternel au temple du soleil [2] :
Les oiseaux estonnez en quelque part qu'il nage
De ses ailes ramant, admirent son image,
Non pour luy voir le corps de mille couleurs peint,
Non pour le voir si beau, mais pource qui est saint,
Oiseau religieux aux cendres de son pere,
Tant de la pieté Nature bonne mere
A planté dés le naistre en l'air & dans les eaux
La semence vivace és cœurs des animaux !

tion par les hommes trouvée (*87* Le Prince envelopper, si luy-mesme ne veut S'en-rheter de bon cœur, la croyant estre faite De Dieu, & non de l'homme à plaisir contrefaite

104. *87* Si luy-mesme & les siens par elle ne conduit

105-107. *84-87* Quand le jeune Fenix sur son espaule tendre Porte le lict funebre & l'odoreuse cendre, Reliques de son pere, & plante sans pareil (*87* plante en appareil)

109. *84-87* esbahis

112. *84-87 corr. en* pource qu'il

113. *84-87* aux Manes

116. *84-87* La vivace semence

---

1. Dans la variante de 1587, s'en-rheter = se laisser prendre dans un rets, dans un filet (H.) ; cf. t. IV, p. 175, var. du v. 50.

2. Selon une tradition très ancienne, le Phénix est étroitement lié avec Phébus et le soleil. Voir Jean Hubaux et Maxime Leroy, *Le Mythe du Phénix dans les littératures grecque et latine* (1939), Introduction, et Hélène Naïs, *Les Animaux dans la poésie française de la Renaissance* (1961), p. 259, 336-350, 446-448 ; voir surtout p. 350, où il est question de ce passage du *Panegyrique*. Cf. Türk dans l'*Ausfuhrliches Lexikon* de W. H. Roscher, s. v. Φοῖνιξ, t. III, col. 2401 ; M. P. Nilsson, *Geschichte der griechischen Religion* (Munich 1941-1950), t. II, p. 495. — Allusions principales de Ronsard au Phénix, t. XVII², p. 134, v. 9-12, p. 219-220, son. XXIX, premier quatrain.

Donques le peuple suit les traces de son maistre :
Il pend de ses façons, il imite & veult estre
Son disciple, & tousjours pour exemple l'avoir,
Et se former en luy ainsi qu'en un miroir.
Cela que les soudars aux espaules ferrees,
Que les chevaux flanquez de bardes [1] acerees
Ne peult faire par force, Amour le faict seulet
Sans assembler ny camp ny vestir corcelet.
Les vassaux & les Roys de mutuels offices
Se combatent entre-eux, les vassaux par services,
Les Roys par la bonté : le peuple desarmé [4 v°]
Aime tousjours son Roy quand il s'en voit aimé.
Il sert d'un franc vouloir, quand il n'est necessaire
Qu'on le face servir : plus un Roy debonnaire
Luy veult lascher la bride & moins il est outré,
Plus luy mesmes la serre & sert de son bon gré,
Se met la teste au joug soubs lequel il s'efforce,
Qu'il secou'roit du col s'on luy mettoit par force.
C'est alors que le Prince en vertuz va devant,
Qui monstre le chemin au peuple le suivant,
Qu'il faict ce qu'il commande, & de la loy supresme
Rend la rigueur plus douce obeyssant luy-mesme,
Et tant il est d'honneur & de louange epoinct,
Que pardonnant à tous ne se pardonne point.
Quel sujet ne seroit piteux & charitable [2]
Dessouz un Roy devot ? quel sujet miserable

121. *87* le soudar
122. *87* le cheval flanqué
136. *87* Qu'il monstre
141. *84* pieteux/*87* devot
142. *87* Sous un Roy pieteux ?

---

1. Armure du cheval (H.).
2. Piteux et pieteux (var.) = pieux.

Voudroit de ses ayeux consommer les thresors
Pour homme effeminer par delices son corps [1]
D'or, d'argent & de soye, ou d'autre pompe vaine,
Quand le Prince n'auroit qu'un vestement de laine ?
Et qu'il retrancheroit par edictz redoutez
Les fertiles moissons des ordes voluptez,
Couppant comme Hercules l'Hydre infame des vices
Par l'honneste sueur des poudreux exercices ?
  A forcer par les bois un Cerf au front ramé,
Enferrer un Sanglier de defenses armé,
Voir levreter [2] le Liévre à la jambe peluë,
Voir pendre des Faucons au milieu de la nuë,
Faire d'un pied legier poudroyer les sablons, [5 r°]
Voir bondir par les prez l'enflure des ballons,
A porter les harnois, à courir la campaigne,
A domter soubz le frein un beau cheval d'Espaigne,
A saulter, à luitter d'un bras fort & vouté,
Voilà les ferremens [3] trenchant l'oisiveté.
  Mais vestir par sur tout une humble modestie
C'est à mon gré des Roys la meilleure partie.
Le Prince guerroyant doit par tout foudroyer :
Celuy qui se maintient, doit bien souvent ployer.
L'un tient la rame au poing ; l'autre espie à la hune :
En l'un est la prudence, en l'autre est la fortune.

145. *87* D'habits pompeux de soye elabourez à peine
154. *84-87* les Faucons
158. *84-87* beau genet
160. *84-87* trenchants
161. *84-87* Mais porter en son ame

---

1. Les éditions de 1617 et de 1623 éclaircissent ce vers en ajoutant deux virgules : Pour, homme, effeminer, etc.
2. « C'est delivrer de la portée des levreteaux ». Nicot, *Thresor*.
3. Outil, instrument de fer, arme (H.).

Tousjours l'humilité gaigne le cœur de tous :
Au contraire l'orgueil attize le courrous.
  Ne vois-tu ces Rochers rempars de la marine ?
Grondant contre leurs pieds tousjours le flot les mine,
Et d'un bruit escumeux à l'entour aboyant,
Forcenant de courroux en vagues tournoyant
Ne cesse de les battre, & d'obstinez murmures
S'opposer à l'effort de leurs plantes [1] si dures,
S'irritant de les voir ne ceder à son eau.
  Mais quand un mol sablon par un petit monceau
Se couche entre les deux, il flechit la rudesse
De la mer, & l'invite ainsi que son hostesse
A loger en son sein : alors le flot qui voit
Que le bord luy faict place, humblement se reçoit
Au giron de la terre, appaise son courage,
Et la lichant [2] se jouë à l'entour du rivage.
  La Vigne lentement de ses tendres rameaux [5 v°]
Grimpe s'insinuant aux festes des Ormeauz,
Et se plye à l'entour de l'estrangere escorce
Par amour seulement & non pas par la force :
Puis mariez ensemble, & les deux n'estant qu'un
Font à l'herbe voisine un ombrage commun.
  La peste des grans Roys sont les langues flateuses [3],
Esponges & corbeaux des terres souffreteuses :
Mais le mal le plus grand qu'un Prince puisse avoir,
C'est quand il hait le livre, & veult rien sçavoir.

180. *84-87* en glissant se reçoit

1. Plante = pied ; cf. t. IV, p. 82, v. 3 ; XVII², p. 217, son. XXVI v. 14.
2. Licher = lécher ; cf. t. I, p. 109, v. 15 [P. L.]
3. Même admonition à Charles IX. Cf. l'*Institution*, t. XI, p. 8, v. 95 et suiv., 127. [P. L.]. Les mots *esponges* et *corbeaux* sont appliqués aux courtisans et aux Italiens dans le poème posthume *Je sçay, Moreau* [R. L.].

Le Roy dont je vous parle & que le ciel approuve,
Jamais en sa maison l'ignorance ne trouve.
Ayant faict rechercher (d'une belle ame espris)
Par tout en ses pays les hommes mieux appris,
Pres de luy les approche & les rend venerables,
S'honorant d'honorer les hommes honorables [1] :
De parole il les louë, & d'honneurs avancez
Comme ils le meritoient les a recompensez.
Il a voulu sçavoir ce que peult la Nature,
Et de quel pas marchoit la premiere closture [2]
Du Ciel, qui tournoyant se ressuit en son cours,
Et du Soleil qui faict le sien tant au rebours [3].
Il a voulu sçavoir des Planettes les dances,
Tours, aspects, & vertus, demeures [4], & distances :
Il a voulu sçavoir les cornes du Croissant,
Comme [5] d'un feu bastard [6] il se va remplissant,
Second Endimion amoureux de la Lune [7].
Il a voulu sçavoir que c'estoit que Fortune,

193. *87* Ciel
199. *87* de biens avancez
204. *84-87 corr. en* tout au rebours
209. *84-87* Endymion

---

1. Ronsard a souvent opposé aux flatteurs les « hommes honorables » dont le souverain doit s'entourer ; cf. VIII, p. 16, v. 212 ; XI, p. 11, v. 145 ; XVII, p. 28, v. 189, etc. [R. L.]

2. Le premier mobile ; voir la note suivante. — Se ressuivre : cf. VIII, p. 282-283, v. 511 et 524.

3. « Parce qu'il a son mouvement de l'Occident à l'Orient, & est neantmoins emporté par le premier mobile par un effort tout contraire au sien de l'Orient à l'Occident ». Marcassus, *ibid.*, p. 685. Cf. l'*Hymne du Ciel*, t. VIII, p. 143, v. 35-40.

4. « Les Astrologues les appellent Maisons ». Marcassus, *loc. cit.* — Aspect = situation des astres, considérée dans son rapport avec la destinée des hommes (H.).

5. Comment.

6. Lumière empruntée au soleil.

7. Pour ce mythe, voir t. IV, p. 117, v. 9-11 ; XII, p. 57, v. 243-244 ; XVII², p. 308, v. 9-14.

Que c'estoit que Destin, & si les actions [6 r°]
Des Astres commandoient à noz complexions [1].
Puis descendant plus bas soubz le second estage
Il a cogneu du Feu la nature volage,
Il a pratiqué l'Air combien il est subtil,
Comme il est nourrissier de ce monde fertil,
Comme il est imprimé de formes differentes.
Il a cogneu la Foudre & ses fleches errantes
D'un grand bruit par le vague, & si le Soleil peint
L'Arc en ciel en substance ou s'il apparoist feint.
Puis il a faict passer son esprit soubz les ondes,
A cogneu de Thetis les abysmes profondes,
Et du vieillard Prothee a conté les troupeaux [2] :
Il a cogneu le flot & et reflot des eaux :
Si la Lune a credit sur l'element humide,
Ou si l'ame de l'Eau d'elle mesme se guide,
Eslançant son esprit des terres à l'entour [3]
Pour ne vivre en paresse & cropir en sejour.
Puis venant sur la terre a visité les villes,
Les hommes & leurs meurs & leurs reigles civiles [4],
Pour sçavoir à son peuple un soleil esclairer,
Pour luy lascher la bride ou pour la luy serrer,
Cognoissant par effect toutes vertus morales.

211. *87* si les influxions
220. *84-87* arc au ciel
230. *84-87* civilles
231. *87* en vertus esclairer

---

1. Manière d'être (H.). — Inflexion (var.) = pénétration du fluide astral.

2. Les troupeaux de Protée sont les monstres de la mer. Cf. t. VIII, p. 93, v. 128-129, p. 130, n. 4. — Reflot : reflux.

3. Inversion pour : à l'entour des terres. [P. L.]

4. Mêmes rimes dans l'Hymne de la Philosophie (VIII, p. 95), revisiter les villes, ...polices civiles. A partir du v. 201, Ronsard a suivi le plan des v. 79-169 de cet hymne [R. L.].

Puis entrant soubz la terre auz caves infernales
A cherché les metaux, & d'esprit diligent
Sceu les mines de plomb, de l'or & de l'argent,
Quelle humeur les engendre és veines de la terre,
Et le cuivre & le fer instrumens de la guerre.
Puis d'un si hault travail se voulant delasser, [6 v°]
Et d'un brave Laurier son sceptre entrelasser,
Prenant le Lut en main, que dextrement il guide,
Se va seul soulager en l'antre Pieride,
Toutes les fleurs d'Euterpe [1] attachant à son front.
Apollon qui l'escoute, & les Muses qui vont
Dansant autour de luy, l'inspirent de leur grace
Soit qu'il veille tourner une chanson d'Horace,
Soit qu'il veille chanter en accordz plus parfaicts
Les gestes martiaux que luy mesmes a faicts
Imitateur d'Achille, alors que l'ire outree
L'enflammoit en sa nef contre le fils d'Atree [2],
Et que le Priamide arrengeant ses soudars
Rompoit d'un grand caillou la porte des rempars [3].
Nul Prince n'eut jamais l'ame si valeureuse,
Ny si doüé du ciel d'une memoire heureuse [4].

236. *87* Cognu comme se fait l'or, le plomb & l'argent
239. *87* soulager
240. *87* Et d'un docte Laurier ses temples ombrager
242. *87* recréer
246 et 247, *87* vueille
251. *87* aiguisant

1. Muse de la poésie et de la musique, son attribut est la flûte. Grimal, *Dict.*, s. v. *Muse*. Cf. t. II, p. 4, v. 51-60 et n. 3 ; XII, p. 48, v. 49-76 ; XV², p. 262, v. 22-23, etc.
2. Cf. Homère, *Iliade*, I.
3. *Iliade*, XII, 445 et suiv.
4. Sur les capacités intellectuelles d'Henri III nous possédons le témoignage de son précepteur Jacques Amyot : « Monsieur de Bissy je fus bien aise laultre jour que je receu vostre lettre du 27 d'aoust dentendre lhoneste occupation que prent le Roy de vous ouyr discourir de la constitution & mouvement du ciel & que vous

De miel en son berceau la Muse l'arrousa,
Pithon [1] en l'allaittant sa bouche composa
D'une docte eloquence, afin de faire croire
Ce qu'il veult aux soudars pour gaigner la victoire,
Ou pour prescher son peuple, & par graves douceurs
Leur tirer de sa voix par l'oreille les cœurs
Comme son devancier Hercules, dont la langue
Enchesnoit les François du fil de sa harangue [2].
Nul Prince, tant soit grand, n'a le bruit aujourd'huy
De mieux recompenser ses serviteurs que luy,
Ny faire tant d'honneur à leurs cendres funebres,
Les rappellant au jour en despit des tenebres [3] :

257. *87* D'eloquence nayve
258. *87* Aux soudars ce qu'il veut
261. *84-87* Hercule
262. *84-87* Gaulois

---

aiez trouvé par experience ce quaultre fois je vous en avois dit touchant la capacite de son entendement laquelle il tient du Roy Francoys son grand pere desireux dapprendre & entendre toutes choses haultes & grandes. Jay eu l'honneur de luy avoir monstré les premieres lettres mais je ne manie [*lire* : manié] jamais esprit denfant qui me semblast plus propre subject pour en faire quelque jour un bien scavant homme s'il eust continué en la facon destudier que je luy avois commancee car oultre les parties de lentendement qu'il a telles que lon les scaurois [*sic*] desirer il a la patience douyr de lire & descrire ce que son grand pere n'avoit pas ». Lettre à Pontus de Tyard datée « dAuxerre ce douzieme septembre 1577 ». Cf. A. Jeandet, *Pontus de Tyard* (1860), p. 174-177, et E. Frémy, *L'Académie des derniers Valois* (1887), p. 115-139, où l'on trouvera d'autres témoignages sur les études d'Henri III.

1. Déesse de la Persuasion (grec Πειθώ). [P. L.]

2. Sur ce mythe de l'Hercule gaulois, cf. Du Bellay, *Deffence*, fin (éd. Chamard, 1904, p. 341, n. 2). [P. L.] — Voir aussi l'article de R. E. Hallowell, *Ronsard and the Gallic Hercules Myth*, *Studies in the Renaissance*, IX (1962), p. 242-255, celui de R. Trousson, *Ronsard et la légende d'Hercule*, *Bibl. d'Hum. et Ren.*, XXIV (1962), p. 77-87, et M. R. Jung, *Hercule dans la littérature française du XVIe siècle*, 1966.

3. Allusion aux monuments que le roi fit élever à Quélus et à Maugiron. [P. L.] — Le privilège du *Panegyrique* est daté du 10 novembre 1577 (voir ci-après), et Quélus et Maugiron sont morts

Roy qui ne peult les siens ny vivans oublier, [7 r°]
Ny quand la mort les vient de leur corps deslier
Favorisant les uns de ses faveurs premieres,
Les autres d'oraisons, de vœuz & de prieres.
Quand la Parque ennemie aux Vallois nous ravit
Charles, Astre du ciel, par toute France on vit
Les Muses se cacher : Phoebus n'osoit rien dire,
Ny le Dieu voyageur inventeur de la Lyre [1] :
Les Lauriers estoient secz, sec le bord Pimplean,
Le silence effroyoit tout l'antre Cyrrhean :
De limon & de sable & de bourbe estoupee [2]
Claire ne couroit plus la source Aganippee.
Les Muses maintenant honorant son retour [3],
Couvertes de bouquets osent revoir le jour :
Phœbus n'a plus la main ny la voix refroidie,
Et des Lauriers fanis la teste est reverdie,
Voyant ce grand HENRY des peuples conquereur
Les aymer, & se plaire en leur douce fureur,
Et d'une ame qui vit d'Apollon toute pleine,
Faire parler leur antre & couler leur fontaine [4].

285. *87* Et d'une ardeur
286. *84-87* Faire parler Thespie, & couler (*87* sourcer) sa fontaine

---

au printemps de l'année suivante (P. de l'Estoile, *Mémoires*, éd. Brunet, t. I, p. 243 et suiv.). Ronsard aurait donc modifié le *Panegyrique*, dans le sens indiqué par Laumonier, avant sa publication en 1579.

1. Mercure. — Dans les vers suivants, *Pimplean* = de Pimpla (en Macédoine) ; *Cyrrhean* = de Cirrha (en Phocide) ; *Aganipee* = d'Aganippe (en Béotie) ; tous lieux consacrés aux Muses par les Grecs. [P. L.] — Cf. le début de l'élégie *Au Seigneur Cecille*, t. XIII, p. 159.

2. Cf. ci-après, vers 7 du premier sonnet des *Derniers Vers*.

3. Henri III fit son entrée à Lyon le 6 septembre 1574 ; voir t. XVII[1], p. IX ; cf. p. 85, appar. crit. et n. 1, fin.

4. Variante : « Tout le canton de Thespies [en Béotie] était... dédié aux Muses ... » Daremberg et Saglio, *Dict. des antiquités*, s. v. *Musae*. — Sourcer : jaillir.

Nul poëte François des Muses serviteur
Ne presenta jamais ouvrage à sa haulteur,
Qu'il n'ait recompensé d'un present magnifique [1],
Honorant le bel art que luy mesme il pratique [2],
Et ne l'ait caressé d'acollades ou d'yeux,
Invitant l'artizan à faire encores mieux.
Tels estoient les bons Roys de l'âge plus fleurie,
Numa le Sacerdote instruit par Egerie [3] :
Tel estoit Numitor [4] & ces peres Romains [7 v°]
Qui avoient du labeur les empoulles és mains :
Tel Eufrate empalmé [5] de son rivage humide
Vit Salomon regner sur le throne Isacide,
Dont les sceptres estoient des peuples redoutez
Par la loy, que portoient leurs glaives espoinctez,
Ayant en lieu du fer la douceur pour leur marque.
Tel fut le Roy François des lettres le Monarque,
Tel est ce bon HENRY, qui Prince tres-humain
Porte de ses subjects les cœurs dedans son sein.
Ny corcelets ferrez, ny targues, ny heaumes,
Ny chevaux, ny soudars, ne gardent son Royaume,

290. *87* luy-mesmes pratique
304. *87* tous les cœurs en sa main
305. *84-87* heaume

1. « Lorsque... le 24 septembre 1581, Anne de Joyeuse, amiral de France, et le plus chéri des mignons, épousa la sœur de la reine, ... Ronsard, Baïf, Desportes contribuèrent aux mascarades. Le roi ne songea pas à plaindre la dépense ; et pour sa part de collaboration, Ronsard reçut 2 000 écus. Jamais il n'avait obtenu récompense plus généreuse. » H. Chamard, *Hist. de la Pl.*, t. III, p. 379.

2. Sur Henri III poète, voir P. Champion, *Henri III et les écrivains de son temps*, *Biblioth. d'Hum. et Ren.*, I (1941), p. 66-67.

3. « Egérie est une nymphe de Rome, qui ... passait pour avoir été la conseillère du pieux roi Numa. » Grimal, *Dict.* — Cf. t. IX, p. 185, v. 211.

4. Seizième roi de la dynastie des Énéades, grand-père de Romulus et de Rémus.

5. Empalmé (seul exemple connu) = bordé de palmiers. Isacide = d'Isaac.

Ny fossez, ny rempars, mais sa seule vertu,
Qui le peuple combat sans estre combatu.
Au contraire Alexandre affamé d'avarice,
Enflé d'ambition, qui reduit au service
Le sceptre de Cyrus [1], & qui fist son harnois
Luire comme une foudre aux rivages Indois [2],
Et ces fiers Empereurs de la maistresse Romme
Qui couvroient un aspic soubz la forme d'un homme,
Estans Princes cruels eurent cruelle fin :
Ou par le fer vengeur, ou par le froid venin
Ont espanché leur vie, & morts sans sepulture
Ont esté des corbeaux & des chiens la pasture,
Sans avoir le loysir que leurs cheveux grisons
Honorassent leur teste en leurs propres maisons.
Le bon Prince Trajan & le bon Marc Aurelle
Ont vieillards accomply leur vie naturelle,
Ont veu pour leur trespas la Republique en pleurs, [8 r°]
Et leurs tombeaux couvers de cheveux & de fleurs.
Nature qui peult tout, dont le ventre desserre
Toutes perfections, ne donne à nostre terre
Rien si parfaict qu'un Roy modeste & moderé,
Et au poids de vertu justement mesuré.
Seul entre les humains il a peint au visage
De Dieu le venerable & redoutable image :

311. *87* Le Sceptre Persien
312. *87* aux terres des Indois
316. *84-87* le fer meurtrier
319. *87* les cheveux
320. *87* Vinssent blanchir/*On lit en 1579* leurs teste
326. *87* Le germe d'un chacun, ne fait naistre sur terre
328. *87* Au poids de la vertu
329. *87* peinte
330. *84-87* la... image

1. Par la mort de Darius III, vaincu par Alexandre et assassiné par le satrape Bessus en 330 av. J.-C.
2. Campagnes de 327 à 325.

Il en est le miroüer : si par un vilain traict
De l'image qu'il porte il soüille le pourtrait,
Si quelqu'un le diffame empoisonne ou massacre,
Dieu jaloux de l'honneur de son sainct simulacre
Punira le forfaict, sans laisser invangé [1]
Quiconque aura meschant son pourtrait outragé,
Et ne souffrant en terre un seul pas de sa trace,
Perdra luy, ses enfans, sa maison & sa race.
Puis moy qui de ma langue annonce verité,
En chanteray l'histoire à la posterité.
  Ainsi dist la Deesse, & de sa bouche ronde [2]
Envoya de HENRY les honneurs par le monde.

FIN

334. *on lit* Dieux (éd. suiv. corr.)
335. *87* sans laisser impuny
336. *84* portrait/*87* D'extremes chastimens ceux qui l'auront honny

1. Non vengé. Huguet cite ce passage et deux vers de G. Durant.
2. Horace, ore rotundo, *A. P.*, v. 323. Cf. ci-après, *Les Parques*, v. 53. [P. L.]

LES

OEVVRES DE P. DE RONSARD GENTILHOMME VANDOMOIS.

Reueues, corrigees & augmentees par l'Autheur.

Voyez le contenu d'icelles au second fueillet suyuant.



A PARIS,
Chez Gabriel Buon, au clos Bruneau, à l'enseigne S. Claude.

1584.

AVEC PRIVILEGE DV ROY

Fac-similé du titre de la sixième édition collective.

Extraict du Privilege du Roy.

[8 v°]

Par grace & privilege du Roy est permis à Gabriel Buon Libraire juré en l'Université de Paris, d'imprimer ou faire imprimer & exposer en vente le Panegyrique de la Renommée, composé par Pierre de Ronsard, Gentilhomme Vendomois, & sont faictes defenses par ledict Seigneur à tous Libraires Imprimeurs & autres de ce Royaume, de n'imprimer ou faire imprimer, vendre ny distribuer ledict Panegyrique, sinon de ceux qu'aura imprimé ou faict imprimer ledict Buon, ou de son consentement, jusques apres le temps & terme de dix ans, finis & accomplis, à commencer du jour que ledict Panegyrique sera parachevé d'imprimer, à peine de confiscation dudict livre, dommages & interest, & amende arbitraire, comme plus amplement est déclaré par lettres dudict Seigneur, sur ce donnees à Paris, le dixieme jour de Novembre, 1577.

Par le Roy en son Conseil.

Signé MARTEAU.



LES ŒUVRES DE P. DE RONSARD

Après le liminaire de Ronsard intitulé A son livre, Sonet : Va Livre, va, desboucle la barriere (voir t. IV, 185), vient le Sommaire du contenu en ce livre, divisé en sept parties. Puis vient l'Extraict du Privilege dont voici le texte :

Par lettres patentes du Roy, donnees à la Roquette lez Paris, le septiesme jour de Decembre, mil cinq cens quatre vingts trois : Signees, Par le Roy en son Conseil MORÉ. Et seellees du grand seel sur simple queuë en cire jaune : Il est permis à Gabriel Buon, marchand & Libraire Juré en l'Université de Paris, d'imprimer ou faire imprimer, toutes les Oeuvres de Pierre de Ronsard Gentilhomme Vandomois, reveuës, corrigees & augmentees par l'Autheur, en grande ou petite marge, & en divers volumes, ainsi qu'il advisera pour le mieux : Avec defenses à tous Imprimeurs, & Libraires de ce Royaume, d'imprimer lesdites Oeuvres de Ronsard, jusques au terme de dix ans prochains ; ny en vendre & debiter de nouvellement imprimees dans ledit temps, autres que celles imprimees par ledit Buon : A peine de confiscation desdits livres, trois cens escus d'amende envers ledit Buon, & d'autre amende arbitraire. En outre veut ledit seigneur, que mettant un extraict du Privilege au commencement ou à la fin desdites Oeuvres, il soit tenu pour deuëment notifié à tous Imprimeurs & Libraires.

Achevé d'imprimer le quatriesme jour de Janvier, 1584.

Viennent ensuite les autres liminaires, à savoir :

De P. Ronsardo Adrianus Turnebus (Voir t. X, 173)
Bellaius Ronsardo (*id.*, 174)
Ad Petrum Ronsardum..., ode pindarique de Dorat (II, 216)
Ode ad eundem, ejusdem, ode horatienne de Dorat (*id.*, 222)
Portrait de M. A. de Muret (V, XXIII)
Préface de Marc Antoine de Muret, sur ses commentaires (V, XXIV)
Vœu : Divines Sœurs, qui sur les rives molles (IV, 4)
Portrait de Ronsard, avec le quatrain : Tel fut Ronsard (XIV, 42)

LE PREMIER LIVRE [1]

DES AMOURS DE P. DE RONSARD,

commentées par Marc Antoine de Muret.

D'Amour ministre (*id.*, 85)
Franc de raison (*id.*, 89)
Le Ciel ne veut (V, 141)
Bien que six ans (IV, 88)
Si ce grand Prince (*id.*, 90)
Ce petit chien (*id.*, 91)
Du feu d'amour (*id.*, 92)
Je te hay peuple (*ibid.*)
Non la chaleur (*id.*, 93)
Ny ce coral (*id.*, 94)
Di l'un des deux (*id.*, 96)
L'an mil cinq cens (*id.*, 97)
A toy chaque an (*id.*, 98)
Honneur de May (XV, 202)
Si l'on vous dit (*id.*, 201)
Je parangonne (IV, 102)
Douce beauté (XV, 220)
Quand au temple (VI, 218)
Ce ne sont (IV, 102)
Œil dont (*id.*, 103)
Hausse ton vol (*id.*, 104)
Ville de Blois (*id.*, 105)
Heureuse fut (*id.*, 106)
L'Astre ascendant (*id.*, 73)
De ton beau poil (*id.*, 107)
Ce ris plus doux (*id.*, 108)
J'iray tousjours (*id.*, 110)
J'avois l'esprit (XV, 196)
Tout effroyé (IV, 111)
Ma Dame je n'eusse (*id.*, 173)
Un voile obscur (*id.*, 112)
En autre lieu (*id.*, 113)
Si tu ne veux (*ibid.*)
En ce printemps (*id.*, 114)
Que toute chose (*id.*, 115)
Lune à l'œil brun (*id.*, 116)
Une diverse (*id.*, 117)
Puis que cest œil (*id.*, 118)
Comme le chaud (*id.*, 119)
De soins mordans (*id.*, 120)
De la mielleuse (*id.*, 121)
En m'abusant (*id.*, 122)
En ma douleur (*id.*, 123)
Or' que Jupin (*ibid.*)
Que maudit soit (XV, 232)
Que n'ay-je (IV, 125)
Contre le ciel (*id.*, 126)
Voicy le bois (*id.*, 127)
Certes mon œil (XII, 171)
Sainte Gastine (IV, 128)
Pendant, Baif (*id.*, 129)
Quel bien (*id.*, 130)
Puis que je n'ay (*id.*, 131)
Ha, Belacueil (*id.*, 132)
En escrimant (*id.*, 133)
Tousjours des bois (*ibid.*)
Je veux brusler (*id.*, 134)
Mon fol penser (*id.*, 135)
Or' que le ciel (*id.*, 136)
Je ne suis point (*id.*, 137)
Ny les desdains (*id.*, 138)
Au mesme lict (*id.*, 139)
O traits fichez (*ibid.*)
En me bruslant (*id.*, 140)
Amour & Mars (*id.*, 142)
Jamais au cœur (*id.*, 143)

FIN DU PREMIER LIVRE.

LE SECOND LIVRE [115]

DES AMOURS DE P. DE RONSARD,

commenté par Remy Belleau.

1. Le premier destinataire de cette dédicace était Fleurimont Robertet. Cf. t. X, p. 204.

FIN DE LA PREMIÈRE PARTIE
DES AMOURS DE MARIE ANGEVINE.

SECONDE PARTIE SUR [181]

LA MORT DE MARIE

Properce, Trajicit & fati littora magnus amor [1].

FIN DE LA SECONDE PARTIE
SUR LA MORT DE MARIE.

LES VERS D'EURYMEDON, [188]

et de Calliree.

1. Properce I, XIX. On lit en 1584 : Traijcit.

SONNETS ET MADRIGALS [194]
pour Astree.

LE PREMIER LIVRE [199]
DES SONNETS POUR HELENE

Fin du premier livre
des Sonnets d'Helene.

LE SECOND LIVRE [214]

DES SONNETS POUR HELENE

ELEGIE [231]

Six ans estoient coulez, & la septiesme annee [1]
Estoit presques entiere en ses pas retournee,
Quand loin d'affection, de desir & d'amour,
En pure liberté je passois tout le jour,
Et franc de tout soucy qui les ames devore,
Je dormois dés le soir jusqu'au point de l'aurore.
Car seul maistre de moy j'allois plein de loisir,
Où le pied me portoit, conduit de mon desir,
Ayant tousjours és mains pour me servir de guide
Aristote ou Platon, ou le docte Euripide
Mes bons hostes muets, qui ne faschent jamais :
Ainsi que je les prens, ainsi je les remais.
O douce compagnie & utile & honneste !
Un autre en caquetant m'estourdiroit la teste [2].
Puis du livre ennuyé, je regardois les fleurs,
Feuilles tiges rameaux especes & couleurs,
Et l'entrecoupement [3] de leurs formes diverses,
Peintes de cent façons, jaunes rouges & perses,
Ne me pouvant saouler, ainsi qu'en un tableau,
D'admirer la Nature, & ce qu'elle a de beau [4] :

Éditions : *Œuvres* (1584, 1587, Sonnets pour Helene, livre II).

NB : A partir d'ici nous n'indiquons pas, en principe, la date des variantes. Il est entendu qu'il s'agit, sauf avis contraire, de l'édition de 1587.

1. Sur les six ans de « captivité », cf. t. XVII², p. 245, son. LVI, v. 3.

2. Cf. t. II, p. 200, v. 17-20 ; VI, p. 13 et 261 ; ci-après, l'épître-dédicace des *Amours diverses*, v. 161-164. [P. L.]

3. Mélange.

4. Sur Ronsard amateur des fleurs et botaniste, cf. t. IX, p. 179, v. 92-98 et les variantes ; XV², p. 243, v. 211-224 ; XVII², p. 224, son. XXXV, v. 1-4 ; ci-après, le *Discours* (inc. *Doncques voici le jour*), v. 19-40.

Et de dire en parlant aux fleurettes escloses,
« Celuy est presque Dieu qui cognoist toutes choses,
Esloigné du vulgaire, & loin des courtizans,
De fraude & de malice impudens artizans [1].
  Tantost j'errois seulet par les forests sauvages
Sur les bords enjonchez [2] des peinturez rivages,
Tantost par les rochers reculez & deserts,
Tantost par les taillis, verte maison des cerfs.
  J'aimois le cours suivy d'une longue riviere,
Et voir onde sur onde allonger sa carriere,
Et flot à l'autre flot en roulant s'attacher,
Et pendu sur le bord me plaisoit d'y pescher,
Estant plus resjouy d'une chasse muette
Troubler des escaillez la demeure secrette,
Tirer avecq' la ligne en tremblant emporté
Le credule poisson prins à l'haim apasté [3],
Qu'un grand Prince n'est aise ayant prins à la chasse
Un cerf qu'en haletant tout un jour il pourchasse.
Heureux, si vous eussiez d'un mutuel esmoy
Prins l'apast amoureux aussi bien comme moy,
Que tout seul j'avallay, quand par trop desireuse
Mon ame en vos yeux beut la poison amoureuse.
  Puis alors que Vesper vient embrunir nos yeux, [232]
Attaché dans le ciel je contemple les cieux,
En qui Dieu nous escrit en notes non obscures
Les sorts & les destins de toutes creatures.

22. *On lit un point à la fin du vers.*
23. *Ici commence un nouvel alinéa.*
24. *Virgule après* artizans

---

1. Cf. ci-après, l'épître des *Amours diverses*, v. 76 ; *Hynne de Mercure*, v. 51-52.
2. Couvert de joncs.
3. Cf. t. VI, p. 11, v. 31-32 ; p. 17-18 ; XII, p. 149, v. 47-56.

Car luy, en desdaignant (comme font les humains)
D'avoir encre & papier & plume entre les mains,
Par les astres du ciel qui sont ses characteres,
Les choses nous predit & bonnes & contraires [1] :
Mais les hommes chargez de terre & du trespas
Mesprisent tel escrit, & ne le lisent pas.
Or le plus de mon bien pour decevoir ma peine,
C'est de boire à longs traits les eaux de la fontaine [2]
Qui de vostre beau nom se brave [3], & en courant
Par les prez vos honneurs va tousjours murmurant,
Et la Royne se dit des eaux de la contree [4] :
Tant vault le gentil soin d'une Muse sacree,
Qui peult vaincre la mort, & les sorts inconstans,
Sinon pour tout jamais, au moins pour un long temps.
Là couché dessus l'herbe [5] en mes discours je pense
Que pour aimer beaucoup j'ay peu de recompense [6],
Et que mettre son cœur aux Dames si avant,
C'est vouloir peindre en l'onde, et arrester le vent [7] :
M'asseurant toutefois qu'alors que le vieil âge
Aura comme un sorcier changé vostre visage,
Et lors que vos cheveux deviendront argentez,
Et que vos yeux, d'amour ne seront plus hantez,

1. Cf. *Les Estoilles*, t. XVII^{1}, p. 37 et suiv. [P. L.]

2. Voir au t. XVII^{2}, p. 285-286, son. L (*Afin que ton honneur*), v. 8 ; *ibid*, p. 286-292, *Stances de la fontaine d'Helene* ; p. 292-293, son. LI (*Il ne suffit de boire*) ; et ci-après, la lettre de Ronsard à Scévole de Sainte-Marthe, où il s'agit de cette fontaine ; cf. l'article de Mlle E. Lombard, *La fontaine d'Hélène*, paru dans le *Bull. de la Soc. arch. du Vendômois*, LXIV (janv.-juin 1925), p. 35-42.

3. S'enorgueillit. [P. L.]

4. Les vers 53-57 montrent que cette pièce fut écrite à Croixval. Cf. t. XVII^{2}, p. 292, les quatrains du son. LI et la note 2. [P. L.]

5. Attitude familière à Ronsard ; cf. I, p. 204, var., et p. 244, var. ; VI, p. 11 et 106 ; XI, p. 144 ; XII, p. 35. [R. L.]

6. Cf. Pétrarque, son. LXIX, v. 5 : Veggio a molto languir poca mercede. [P. L.]

7. Cf. t. X, p. 117, v. 11-12. Sources : Catulle, LXX, 4 ; Pétrarque sextine VIII, fin, et son. *Beato in sogno*, v. 4. [P. L.]

Que tousjours vous aurez, si quelque soin vous touche,
En l'esprit mes escrits, mon nom en vostre bouche [1].
  Maintenant que voicy l'an septiéme venir,
Ne pensez plus Helene en vos laqs [2] me tenir.
La raison m'en delivre, & vostre rigueur dure,
Puis il faul que mon age obeysse à nature.

Je m'en-fuy (XVII, 294) Je chantois (*id.*, 294)
Helas ! voicy (*id.*, 238)

Fin du second livre des Sonnets d'Helene

LES AMOURS DIVERSES [233]

A TRES-VERTUEUX SEIGNEUR N. DE NEUFVILLE, SEIGNEUR DE VILLEROY [3],

Secretaire d'Estat de sa Majesté.

Ja du prochain hyver je prevoy la tempeste,
Ja cinquante & six ans ont neigé sur ma teste [4],

Éditions : *Œuvres* (1584, 1587, Amours diverses).

---

1. Sur les v. 65-70 cf. le son. *Quand vous serez bien vieille...*, t. XVII², p. 265-266.
2. Laqs = lacs, lacets, filets.
3. Sur ce personnage, cf. t. XV¹, p. 136, note 1 ; Pierre Matthieu, *Remarques sur la vie et les services de M. de Villeroy*, Laumonier, *Ronsard poète lyrique*, p. 235 et suiv. ; P. Champion, *Ronsard et Villeroy* (1925) ; J. Nouaillac, *Villeroy* (1909). Voir aussi XV², p. 340-345 ; XVII², p. 354 ; ci-après, les sonnets *Encor que vous soyez* et *Pour aborder*, et l'*Elegie sur le Livre de la chasse du feu Roy Charles IX*.
4. Cette pièce fut publiée en 1584, mais écrite, d'après le deuxième vers, en 1580 ou 1581. [P. L.]

Il est temps de laisser les vers & les amours [1],
Et de prendre congé du plus beau de mes jours.
J'ay vescu (Villeroy) si bien que nulle envie
En partant je ne porte aux plaisirs de la vie,
Je les ay tous goutez, & me les suis permis
Autant que la raison me les rendoit amis,
Sur l'eschaffaut mondain joüant mon personnage
D'un habit convenable au temps & à mon âge.
J'ay veu lever le jour, j'ay veu coucher le soir,
J'ay veu greller, tonner, esclairer & pluvoir,
J'ay veu peuples & Rois, & depuis vingt annees [2]
J'ay veu presque la France au bout de ses journees,
J'ay veu guerres, debats, tantost tréves & paix,
Tantost accords promis, redefais & refais,
Puis defais & refais. J'ay veu que sous la Lune
Tout n'estoit que hazard, & pendoit de fortune.
Pour neant la prudence est guide des humains :
L'invincible destin luy enchesne les mains,
La tenant prisonniere, & tout ce qu'on propose
Sagement la fortune autrement en dispose.
Je m'en vais soul du monde ainsi qu'un convié
S'en va soul du banquet de quelque marié,
Ou du festin d'un Roy sans renfrongner la face [3],
Si un autre apres luy se met dedans sa place.

18. Fortune
20. Destin
22. Sagement, la Fortune
25. sa face
26. se saisist de sa place

---

1. Cf. Horace, *Epîtres*, I, 1, v. 10 : Nunc itaque et versus et cetera ludicra pono.

2. De 1560 à 1580. [P. L.]

3. Cf. la parabole du festin de noces du fils du roi (S. Mathieu, XXII) ; Lucrèce, III, 938 : Plenus vitae conviva recedis ; Horace, *Sat.*, I, 1, 118-119 : Exacto contentus tempore vitae Cedat uti conviva satur ; La Fontaine, *Fables*, VIII, 1. [R. L.]

J'ay couru mon flambeau sans me donner esmoy,
Le baillant à quelcun s'il recourt apres moy [1] :
Il ne fault s'en fascher, c'est la Loy de nature,
Où s'engage en naissant chacune creature.
Mais avant que partir je me veux transformer,
Et mon corps fantastiq' de plumes enfermer,
Un œil sous chaque plume, & veux avoir en bouche
Cent langues en parlant : puis d'où le jour se couche,
Et d'où l'Aurore naist Deesse aux belles mains,
Devenu Renomee [2], annoncer aux humains,
Que l'honneur de ce siecle aux Astres ne s'envolle,
Pour avoir veu sous luy la navire Espaignolle
Descouvrir l'Amerique [3], & fait voir en ce temps
Des hommes dont les cœurs à la peine constans,
Ont veu l'autre Neptune inconneu de nos voiles,
Et son pole marqué de quatre grands estoiles [4] :
Ont veu diverses gens, & par mille dangers
Sont retournez chargez de lingots estrangers.
Mais de t'avoir veu naistre, ame noble & divine,
Qui d'un cœur genereux loges en ta poitrine
Les errantes vertus, que tu veux soulager
En cet âge où chacun refuse à les loger :

39. & fait naistre des cœurs
40. Masles, cœurs de rocher, dont les nobles labeurs
42. grand's estoiles

---

1. Cf. Lucrèce, II, 78 : Et quasi cursores vitai lampada tradunt. [P. L.]

2. Voir ci-dessus, le *Panegyrique de la Renommée*, la première note et celle du v. 19.

3. Autres allusions au Nouveau Monde, t. VIII, p. 95, v. 165 (var.) ; X, p. 33, v. 345-396, p. 331, v. 5-8 ; XI, p. 49, v. 233-236 ; XIII, p. 113, v. 736 (var.) ; XVI², p. 350 ; ci-après, le discours *Des Vertus intellectuelles*. Voir G. Chinard, *L'Exotisme américain dans la littérature française au XVIe siècle* (1911), p. 116 et suiv., et Ch. A. Julien, *Les voyages de découverte* (1948), p. 398-400 et 411-412.

4. La Croix du Sud.

En ceste saison dis-je en vices monstrueuse,
Où la mer des malheurs d'une onde impetueuse
Sur nous s'est débordee, où vivans avons veu
Le mal que nos ayeux n'eussent pensé ny creu.
En ce temps la Comete en l'air est ordinaire [1],
En ce temps on a veu le double luminaire
Du ciel en un mesme an s'eclipser par deux fois [2] :
Nous avons veu mourir en jeunesse nos Rois,
Et la peste infectee en nos murs enfermee
Le peuple moissonner d'une main affamee [3].
Qui pis est, ces Devins qui contemplent les tours
Des Astres, & du Ciel l'influance & le cours, [234]
Predisent qu'en quatre ans (Saturne estant le guide)
Nous voirrons tout ce monde une campaigne vuide :
Le peuple carnassier la Noblesse tuer,
Et des Princes l'estat s'alterer & muer :
Comme si Dieu vouloit punir en son ire,
Faire un autre Chaos, & son œuvre destruire
Par le fer, par la peste, & embrazer le sein

1. Voir t. XVII[1], p. V-VI et 37-38, où il s'agit de l'« étoile nouvelle », visible de novembre 1572 à mars 1574, qui a inspiré à Ronsard l'idée des *Estoilles* (*ibid.*, p. 37 et suiv.). En 1577, l'apparition d'une comète a sans doute renforcé la pensée d'une perturbation céleste, cause des troubles contemporains.

2. Selon le *Canon der Finsternisse* de Theodore Ritter v. Oppolzer (Vienne, 1887), p. 266, il y eut le 2 février 1579 une éclipse partielle du soleil. La seule éclipse lunaire qui eut lieu « en un mesme an » fut celle du 31 janvier 1580. La prochaine eut lieu le 26 juillet 1580 (*ibid.*, p. 368).

3. « En ce temps [mars 1580], y a commencement de peste à Paris... Courent force rougeoles et petites véroles, mesme aux grandes personnes, jusques aux vieillards qui s'en trouvent attaints ». — « A Paris, [la peste] y est tousjours [août 1585], et continue depuis six ans, mais avec moindre mal et furie ». P. de l'Estoile, t. I, p. 356 ; t. II, p. 208. — Voir ci-après, l'épître-préface des *Œuvres* de 1587 par Binet, *Au Roy*, v. 175 ; l'*Hynne* XII, *Des Peres de famille*, v. 14 ; l'*Hinne* XIII, *De Monsieur Sainct Roch*, v. 49.

De l'air, pour étouffer le pauvre genre humain [1].
Toutefois en cet âge, en ce siecle de boüe,
Où de toutes vertus la Fortune se joüe,
Sa divine clemence ayant de nous soucy,
T'a fait ô Villeroy, naistre en ce monde icy
Entre les vanitez, la paresse & le vice,
Et les seditions qui n'ont soin de justice,
Entre les nouveautez, entre les courtizans
De fraude & de mensonge impudens artizans [2],
Entre le cry du peuple & ses plaintes funebres,
Afin que ta splendeur esclairast aux tenebres,
Et ta vertu parust par ce siecle eshonté,
Comme un Soleil sans nue au plus clair de l'Esté.
Je diray d'avantage à la tourbe amassee,
Que tu as ta jeunesse au service passee
Des Rois, qui t'ont choisi, ayant eu ce bon-heur
D'estre employé par eux aux affaires d'honneur,
Soit pour flechir le peuple, ou soit pour faire entendre
Aux Princes qu'il ne faut à ton maistre se prendre,
Par ta peine illustrant ta maison & ton nom.
Ainsi qu'au camp des Grecs le grand Agamemnon
Envoyoit par honneur en Ambassade Ulysse [3],
Qui faisant à son Prince & au peuple service,
Soymesme s'honoroit & les rendoit contens,
Estimé le plus sage & facond de son temps.
Il fut, comme tu es, amoureux de sa charge,
(Dont le Roy se despouille & sur toy se descharge) :

85. faire parêstre
86. Aux Princes estrangers la grandeur de ton maistre

---

1. Sur les présages astrologiques, voir ci-après, *Prognostiques sur les miseres de nostre temps*, v. 69-86.
2. Cf. ci-dessus, l'*Elegie*, v. 24.
3. Homère, *Iliade*, IX, 169 et suiv.

Car tu n'a point en l'ame un plus ardent desir
Que faire ton estat, seul but de ton plaisir,
Te tuant pour ta charge en la fleur de ton âge,
Tant la vertu active eschauffe ton courage.
Je diray sans mentir, encores que tu sois
Hautement eslevé par les honneurs François,
Tu ne dedaignes point d'un haussebec [1] de teste,
Ny d'un sourcy hagard des petits la requeste,
Reverant sagement la fortune, qui peult
Nous hausser & baisser tout ainsi qu'elle veut.
Mais comme departant ta faveur & ta peine
A tous egalement, tu sembles la fonteine,
Qu'un riche citoyen par la soif irrité
Faict à larges canaux venir en sa cité,
Laquelle verse apres sans difference aucune
A grands & à petits ses eaux pour la commune.
Puis je veux devaller soubs la terre là bas
Où commande Pluton, la Nuict & le trespas :
Et là me pourmenant soubs les ombres Myrtines [2],
Chercher ton Morvillier & tes deux Aubespines [3],
Deux morts en leur vieillesse, & l'autre à qui la main
De la Parque trop tost trancha le fil humain,

96. Qu'accomplir ton estat
97. pour ton Prince
98. Tant le travail actif
103. Fortune
107. par liberalité
110. De grands & de petits, ses eaux à la commune
112. Trespas

1. Action de lever la tête en signe de dédain (H.).
2. C'est-à-dire dans la forêt de myrtes [P. L.].
3. Jean de Morvilliers, évêque d'Orléans, mort en 1577, Claude de l'Aubespine, mort le 11 novembre 1567, et son fils mort à 26 ans le 11 septembre 1570. Villeroy avait épousé Madeleine de l'Aubespine, fille de Claude. Voir Laumonier, *Rons. poète lyr.*, p. 235 et suiv., et J. Lavaud, *Desportes* (1936), p. 39 et suiv. [P. L.].

Tous trois grands ornemens de nostre Republique.
  Puis ayant salué ceste bande Heroïque,
Dont les fronts sont tousjours de Lauriers revestus,
Je leur diray comment tu ensuis leurs vertus,
Et comme apres leur mort ton ame genereuse
Ne voulut endurer que leur tumbe poudreuse
Demeurast sans honneur, faisant faire à tous trois
Des Epitaphes Grecs & Latins & François [1],
Gage de ton amour : à fin que la memoire
De ces trois demy-dieux à jamais fust notoire,
Et que le temps subtil à couler & passer,
Par siecles infinis ne la peust effacer.
  Ces trois nobles esprits oyans telle nouvelle,
Danceront un Pean dessus l'herbe nouvelle,
Et en frappant des mains feront un joyeux bruit,
Dequoy sans fourvoyer, Villeroy les ensuit.
  Or comme un endebté, de qui proche est le terme
De payer à son maistre ou l'usure, ou la ferme,
Et n'ayant ny argent ny biens pour secourir
Sa misere au besoin, desire de mourir :
Ainsi ton obligé ne pouvant satisfaire
Aux biens que je te doibs, le jour ne me peult plaire :
Presque à regret je vy, & à regret je voy
Les rayons du Soleil s'estendre dessus moy.
Pource je porte en l'ame une amere tristesse,
Dequoy mon pied s'avance aux faubourgs de vieillesse,
Et voy (quelque moyen que je puisse essayer)
Qu'il faut que je déloge avant que te payer, [235]
S'il ne te plaist d'ouvrir le ressort de mon coffre,
Et prendre ce papier que pour acquit je t'offre,

1. Voir t. XV[2], p. 295-302, l'*Epitaphe de feu Claude de l'Aubespine* ; XVII[3], p. 384-385, *Sizain pour les cœurs de Messieurs de l'Aubespine* ; ci-après, *Épitaphe de feu Mons[r] de l'Aubespine.*

Et ma plume qui peut, escrivant verité,
Tesmoigner ta louange à la posterité.
 Reçoy donc mon present, s'il te plaist, & le garde
En ta belle maison de Conflant [1], qui regarde
Paris, sejour des Rois, dont le front spacieux
Ne voit rien de pareil sous la voûte des Cieux :
Attendant qu'Apollon m'eschauffe le courage
De chanter tes jardins, ton clos, & ton bocage,
Ton bel air, ta riviere & les champs d'alentour
Qui sont toute l'année eschauffez d'un beau jour,
Ta forest d'orangers, dont la perruque verte
De cheveux eternels en tout temps est couverte,
Et tousjours son fruit d'or de ses fueilles defend,
Comme une mere fait de ses bras son enfant.
 Prens ce Livre pour gage, & luy fais, je te prie,
Ouvrir en ma faveur ta belle Librairie,
Où logent sans parler tant d'hostes estrangers :
Car il sent aussi bon que font tes orangers [2].

Vous estes grand (XV, 340) Quand Villeroy (XVII, 354)

A luy-mesme [3].

III

Encor que vous soyez tout seul vostre lumiere,
Je vous donne du feu, non pas feu proprement,

ÉDITIONS : *Œuvres* (1584, 1587, Amours diverses).

1. Voir ci-après, le sonnet *Pour aborder*, qui est daté de Conflans.
2. Voir ci-dessus, l'*Elegie*, v. 9-14. Cf. I. Silver, *A Flame among the Fagots : Ronsard on his Education as a Hellenist*, *Mélanges Chamard* (1951), p. 89-90, article reproduit dans *Ronsard and the Greek Epic* (Saint Louis, 1961) du même auteur, p. 52.
3. Nicolas de Neufville.

Mais matiere qui peut s'allumer promptement,
La Cire, des liqueurs en clairté la premiere.
  Secondant tous les soirs vostre charge ordinaire,
Elle sera tesmoin que delicatement
Vous ne passez les nuicts, mais que soigneusement
Vous veillez jusqu'au poinct que le jour vous esclaire.
  Circe tenoit tousjours des Cedres allumez [1]
Pour ses flambeaux de nuict : vos yeux accoutumez
A veiller, pour du Cedre auront ceste Bougie.
  Recevez, Villeroy, de bon cœur ce present,
Qui ja se resjouist, & bien-heureux se sent
De perdre, en vous servant, sa matiere & sa vie.

Les anciens	(XV, 341)	Quiconque soit	(XV, 120)
Dieux, si au ciel	(IV, 109)	Amour, tu me fis	(VII, 137)
Ayant la Mort	(*id.*, 124)	Bon jour	(XVII, 261)
Ce Chasteau-neuf	(XVII, 298)	Chacun me dit	(*id.*, 317)
Ce jour de May	(XV, 195)	Un long voyage	(*id.*, 320)
Je voudrois	(V, 107)	Quand l'Esté	(*id.*, 325)
Sois medecin	(XVII, 300)	Voulant tuer	(*id.*, 273)
O de repos	(IV, 101)	Plus estroit	(*id.*, 235)
Petit nombril	(*id.*, 68)	La constance	(*id.*, 266)
Petite Nymphe	(*id.*, 177)	Maistresse	(*id.*, 233)
Doux cheveux	(XVII, 334)	Que me servent	(VII, 131)
Celuy qui	(*id.*, 296)	Cherche	(X, 202)
D'autant que	(*id.*, 325)	Belle Deesse	(XV, 283)

FIN

1. Ronsard pense peut-être à Calypso, plutôt qu'à Circé ; voir l'*Odyssée*, V, 59-61 : « On sentait de plus loin le cèdre pétillant et le thuia, dont les fumées embaumaient l'île » (Trad. V. Bérard).

SONNETS A DIVERSES PERSONNES [243]

L'Europe (XVII, 337)
Ny couplet (*id.*, 338)
Perles rubis (*id.*, 339)
Prince quand (*ibid.*)
Un plus jeune (*id.*, 340)
Bien que ceste (*id.*, 341)
Ces grands (*id.*, 342)
Je suis Hamadryade (*id.*, 343)
Vous presenter (*id.*, 344)
Prince du sang (*id.*, 345)
Quand entre (X, 78)
Rien du haut (XII, 294)
François, qui (X, 67)
Prince Royal (XIII, 242)
Pour celebrer (*id.*, 243)
Je demandois (*id.*, 244)
Le monde ne va (X, 71)
Delphe ne reçoit (VII, 302)
Prelat, bien que (X, 82)
Croissez enfant (VII, 299)
Si desormais (*id.*, 297)
Du fort Jason (XIII, 247)
Docte Prelat (*id.*, 245)
Comme une Nymphe (*id.*, 246)
Est-ce le Ciel (XII, 298)
Entre les durs (X, 74)
Il vaudroit (*id.*, 77)
D'Avanson (*id.*, 83)
Depescher (*id.*, 84)
Icy j'appan (*id.*, 328)
Ja mon ardeur (*id.*, 329)
Si du nom (*id.*, 330)
Masures (*id.*, 162)
Tu ne devois (*id.*, 80)
De Phoebus (*id.*, 142)
Depuis la mort (IX, 144)
Que Gastine (IV, 163)
Jeune Herculin (*id.*, 164)
Bien que Bacchus (XIV, 121)
Le jeune Hercule (XII, 292)
Quand la congnee (XVII, 350)
Voyci le jour (XV, 134)
Si vous n'aviez (XVII, 351)
Roy de vertu (*ibid.*)
Il ne faut point (*id.*, 352)
Je suis semblable (XV, 364)
Ny l'olivier (XVII, 355)
Nous sommes (*id.*, 356)
Je sçavois bien (XV, 316)
Quand tu nasquis (XIII, 250)
Trois temps (XV, 344)
Respon moy (VII, 136)
Dieu voyager (XV, 366)
Ce grand Hercule (*id.*, 342)
Le bon Bacchus (*id.*, 343)

SONET [1]. [254]

Nous ne sommes esprits, mon Galland, nous ne sommes
De ceux qui de Nectar au ciel se vont paissant,
Dont le sang ne va point les veines emplissant :
Pour ceste raison Dieux, Homere, tu les nommes.
  Des elements confus les accablantes sommes
De tout animal né vont le corps oppressant,
De moment en moment changeant & perissant :
Nature à telle loy fist la race des hommes.
  Les esprits n'ont besoin de reparation
Pour n'estre point sujects à la corruption,
Qui va de forme en forme estrangement meslee.
  L'homme se doit nourrir pour fuyr ce danger.
C'est pourquoy nostre vie est tousjours attelee
A deux mauvais chevaux, le boire & le manger. [255]

Je vous donne (XVII, 334) Du mariage sainct (XV, 318)

FIN DES SONETS.

ÉDITIONS : *Œuvres* (1584, 1587, Sonnets divers).

Titre. *87* Sonnet.
1. *84 On lit* épris *[Table de l'éd. de 1584, et 87* Esprits
3. ez veines jallissant

---

1. Publié à l'adresse de Jean Galland, principal du collège de Boncourt, dont Ronsard était l'hôte à Paris en ses dernières années. [P. L.] — Sur l'amitié entre Ronsard et Galland et sur le travail de ce dernier comme exécuteur testamentaire du poète, on peut consulter t. V, p. XIII ; X, p. 292, fin des variantes du titre de l'*Elegie* ; et ci-après, la préface de Binet aux *Derniers vers* ; le privilège de la première édition posthume ; le fragment *Galland ma seconde ame* ; les extraits des lettres adressées à Galland par Ronsard. Voir aussi l'édition de la *Vie de Ronsard* par Laumonier, p. 175-182, 191-194.

GAYETEZ [256]

De Martial [263]

D'un barbier la femme tu es,
Tu ne tonds seulement, tu rés [3].

1. La suite de quatrains introduite par ce vers est précédée en 1584 du titre suivant : *Traduction de quelques Epigrammes Grecs sur la genice de Myron.*

2. Ce vers est précédé en 1584 du titre suivant : *Traduction de quelques autres Epigrammes Grecs.*

3. Ronsard a réduit à un distique cette épigramme de Martial (II, 17) :

Tonstrix Suburrae faucibus sedet primis,
Cruenta pendent qua flagella tortorum,
Argique letum multus obsidet sutor.
Sed ista tonstrix, Amiane, non tondet.
Non tondet, inquam. Quid ergo facit ? radit.

Radit est pris dans un sens obscène. *Rès*, deuxième personne du verbe *raire, raser.* [R. L.]

LA CHARITE [265]

A L'UNIQUE PERLE MARGUERITE DE FRANCE, ROYNE DE NAVARRE.

Fin du second livre.

LE TROISIESME LIVRE DES ODES [321]

AU ROY HENRY II.

Fin du troisiesme livre.

LE QUATRIESME LIVRE DES ODES. [347]

AU ROY HENRY II.

Fin du quatrieme livre.

LE CINQUIESME LIVRE DES ODES. [369]

AU ROY HENRY II.

Sur ses ordonnances faittes l'an M. D. L.

Qui renforcera	(*id.*, 54)
Bien-heureuse	(*id.*, 79)
Phebus soit	(XVII, 54)
Je vous donne	(*id.*, 61)
Ceux qui semoyent	(III, 164)
Qui par gloire	(*id.*, 170)
Bien que le repli	(*id.*, 177)
Sur tout parfum	(V, 231)
Je veux, Muses	(*id.*, 233)
Nicolas, faison	(XVII, 370)
Boy Janet	(VI, 172)
Nous ne tenons	(*id.*, 174)
Mon Choiseul	(*id.*, 191)
Mon Neveu	(*id.*, 194)
Puis que tost	(*id.*, 195)
Quand je veux	(*id.*, 198)
Si tost que	(*id.*, 199)
Ta vertu seule	(*id.*, 201)
La belle Venus	(*id.*, 202)
Hardy celuy	(X, 265)
Certes par effet	(VI, 211)
Ma Maistresse	(*id.*, 215)
Ah ! fiévreuse	(*id.*, 216)
Ce-pendant que	(XV, 204)
D'où viens-tu	(VI, 220)
En vous donnant	(*id.*, 227)
Le boiteux mary	(*id.*, 229)
Si j'avois	(XIII, 256)

MAGIE, OU DELIVRANCE D'AMOUR[1]. [398]

Ode XXXIII.

Sans avoir lien qui m'estraigne,
Sans cordon, ceinture ny nouds[2],
Et sans jartiere à mes genous
Je viens dessus ceste montagne :
A fin qu'autant soit relasché
Mon cœur d'amoureuse tortures,

Éditions : *Œuvres* (1584, 1587, Odes, livre V)
Titre. *87*... Ode XXIX.
2. cordons, ceintures

1. On trouve également dans Pontano, *Amor.*, lib. II, une pièce intitulée *Magica ad depellendum amorem*, mais il n'y a qu'un rapport très lointain entre les deux pièces. Cependant quelques traits sont imités. [P. L.]. — Voir l'étude de *Magie* dans Laumonier, *Rons. poète lyr.*, p. 263-264.

2. Ronsard a écrit *nouds* pour la rime, alors qu'on lit *nœuds* au v. 7. [P. L.]

Comme de nœuds & de ceintures
J'ay le corps icy detaché [1].
Demons Seigneurs de ceste terre,
Volez en troupe à mon secours,
Combatez pour moy les Amours,
Contre eux je ne veux plus de guerre.
Vents qui soufflez par ceste plaine,
Et vous Seine, qui promenez [2]
Vos flots par ces champs, emmenez
En l'Ocean noyer ma peine [3].
Va-t'en habiter tes Cytheres,
Ton Paphos, Prince Idalien [4] :
Icy pour rompre ton lien
Je n'ay besoin de tes mysteres.
Anterot [5], preste moy la main,

8. Mon corps est franc & detaché

9-16. Venez tost aërins gendarmes : Daimons volez à mon secours, Je quitte Apostat des amours, La soulde le camp & les armes. Vents qui meuvez l'air vostre amy, Enfans engendrez de la Seine, En l'Ocean noyez ma peine : Noyez Amour mon ennemy.

---

1. Cf. Virgile, *Én.* IV, 518 :

Unum exuta pedem vinclis, in veste recincta,

et Ovide, *Métam.* VII, 182-183 :

Egreditur tectis, vestes induta recinctas,
Nuda pedem ... [P. L.]

2. Sur les démons des eaux dont il est question dans la variante, voir t. VIII, p. 129, v. 261-296.

3. Cf. Médée dans Ovide, *Métam.*, VII, 197-198. — La variante des v. 9-16 corrige l'irrégularité strophique de la version primitive, car cette ode est bâtie sur deux systèmes de strophes qui doivent alterner d'un quatrain à l'autre : *fmmf* et *mffm*. [P. L.]

4. Il s'adresse à l'Amour, *puer Idalius*, dit J. Second (*Baisers*, XV). [P. L.] — Idalien vient d'Idalion, montagne et ville de Chypre consacrées à Vénus.

5. De 'Αντέρως, Dieu ennemi d'Éros ; c'est un amour pur et platonique, qui combat la passion charnelle. Cf. v. 73-76. Mais ce n'est pas avec ce sens que l'entendent Pontus de Tyard [dans son *Ode de Contr'amour ou Anteros qui est amour reciproque*, éd. Marty-Laveaux

Enfonce tes fleches diverses :
Il faut que pour moy tu renverses
Cet ennemy du genre humain.

Je te pry, grand Dieu, ne m'oublie :
Sus, Page, verse à mon costé
Le sac que tu as apporté,
Pour me guarir de ma folie.

Brule du soufre [1] & de l'encens :
Comme en l'air je voy consommée
Leur vapeur, se puisse en fumée
Consommer le mal que je sens.

Verse moy l'eau de ceste esguiere :
Et comme à bas tu la respans,
Qu'à bas s'espande la Megere
De l'amour dont je me repans.

Ne tourne plus ce devideau :
Comme soudain son cours s'arreste,
Ainsi la fureur de ma teste
Ne tourne plus en mon cerveau [2].

24. Ce boute-feu
25. oublie'
29. ce soufre & cet encens
35-36. Qu'ainsi coule en ceste riviere L'amour duquel je me repans

---

p. 177], ni Caelius Calcagninus : *De Anterota* (*Carm.*, lib. I). [P. L.] — Voir l'article de Robert V. Merrill, *Eros and Anteros*, in *Speculum*, XIX (1944), p. 265-284, surtout p. 282, article reproduit aux p. 162-190 de *Platonism in the French Renaissance* (New York, 1957) du même auteur, et celui de D. C. Allen, *Three Poems on Eros*, *Comparative Literature*, VIII (1956), p. 182.

1. Cf. Ovide, *Rem. d'Amour*, 259-260 :

> Nulla recantatas deponent pectora curas,
> Nec fugiet vivo sulfure victus Amor. [P. L.]

Au contraire d'Ovide, Ronsard semble croire à l'efficacité du soufre.

2. Cf. Théocrite, *Idylle* II, 30-31, où il ne s'agit cependant pas d'un dévideau, mais d'un rouet auquel on attachait la bergeron-

Laisse dans ce Genievre prendre
Un feu s'enfumant peu à peu :
Amour, je ne veux plus de feu,
Je ne veux plus que de la cendre [1].
Vien viste, enlasse moy le flanc
Non de Thym ny de Marjolaine [2],
Mais bien d'Armoise & de Vervaine,
Pour mieux me refraischir le sang [3].
Verse du sel en ceste place :
Comme il est infertile, ainsi
L'engeance du cruel soucy
Ne couve plus en moy de race.
Apporte moy tous ses presens [4],
Ses cheveux, ses gans, sa peinture [5],
Romps ses lettres, son escriture, [399]

52. Ne couve en mon cœur plus de race

53-56. Romps davant moy tous ses presens, Cheveux, gands, chifres, escriture, Romps ses lettres & sa peinture, Et souffle les morceaux aux vens.

---

nette (ἴυγξ) dont se servaient les magiciens dans leurs incantations. Il y a des passages analogues dans Pindare, *Pyth.*, IV, 213 et suiv., *Ném.*, IV, 35, et Horace, *Épodes*, XVII, 7.

1. Cf. Théoc., *loc. cit.*, 25 : κοὐδὲ σποδὸν εἴδομες αὐτᾶς. Dans Virgile, *Bucoliques*, VIII, 101 et 106, les références aux cendres se trouvent dans des contextes di .érents. Ronsard a remplacé le laurier de Théocrite par du genièvre. Cf. l'*Elegie* adressée à Genèvre, t. XV², p. 333, v. 176 et suiv.

2. Comme il le fera encore ci-après dans le *Discours* (inc. *Doncques voici le jour...*), v. 195-200, ici Ronsard rejette ces plantes à cause de leur douceur, tandis que d'habitude il les associe à l'amour. Voir, par ex. t. VI, p. 76, v. 49-54 ; X, p. 226, v. 261-274 ; XIV, p. 150, v. 39-44, etc.

3. On considère comme toniques et stimulantes les fleurs, feuilles et racines de l'armoise ; la verveine possède des propriétés fébrifuges. Voir t. II, p. 41, v. 7 ; VIII, p. 272, v. 322 ; IX, p. 77, v. 36 ; cf. Virgile, *Buc.*, VIII, v. 65.

4. Ceux de la femme aimée. [P. L.]

5. Chi res (var.) = écritures conventionnelles ; voir ci-après, *Discours* (inc. *Doncques voici le jour...*), v. 260.

Et jette les morceaux aux vents [1].
Vien donq, ouvre moy ceste cage,
Et laisse vivre en libertez
Ces pauvres oiseaux arrestez
Ainsi que j'estois en servage.
Paisseteaux [2] volez à plaisir,
De ma cage je vous delivre,
Comme desormais je veux vivre
Au gré de mon premier desir.
Vole ma douce Tourterelle,
Le vray symbole de l'amour,
Je ne veux plus ny nuict ny jour
Entendre ta plainte fidelle.
Pigeon, je te veux desplumer,
Et respandant au vent ta plume,
Puissé-je en forceant ma coustume
Me plumer les ailes d'aimer.
Je veux à la façon antique
Bastir un temple de Cyprés,
Où d'Amour je rompray les traicts
Dessus l'autel Anterotique [3].

61. Passeteaux

66-72. Le vray symbole d'amitié, Je ne veux plus d'une moictié Me feindre une plainte nouvelle. Pigeon, comme tout à l'entour Ton corps emplumé je desplume, Puissé-je en ce feu que j'allume, Déplumer les ailes d'Amour.

---

1. Cf. Ovide, *Rem. d'Amour*, v. 717 et suiv. [P. L.]

2. Diminutif de *paisse*, ancien nom du moineau vulgaire, encore employé à la campagne. On lit *passereaux* dans les éditions posthumes [à l'exception de celle de 1587, voir l'appar. crit.]. Cf. Robert Estienne, *Dict. lat.-gall.*, éd. de 1561, au mot *Passer*. [P. L.] Huguet cite, en plus de ce vers, un passage d'Amadis Jamyn et un de Vigenère.

3. Cf. le titre d'une pièce de J. du Bellay, *L'Anterotique de la vieille et de la jeune amye* (1549), éd. Chamard, t. I, p. 127 et suiv. Huguet, s. v. *Anterotique*, exprime bien l'intention de Du Bellay en définissant : « Antithèse au sujet de l'amour. »

Vivant il ne faut plus mourir,
Il faut du cœur s'oster la playe :
Dix lustres veulent que j'essaye
Le remede de me guarir [1].
Adieu Amour, adieu tes flames,
Adieu ta douceur, ta rigueur,
Et bref adieu toutes les dames
Qui m'ont jadis brulé le cœur [2].
Adieu le mont Valerien,
Montagne par Venus nommée [3],
Quand Francus conduit son armée
Dessus le bord Parisien.

Belle, dont (XVII, 396) Plus dur que fer (II, 152)
Ny l'âge (*id.*, 398)

FIN DES ODES.

1. Si l'on interprétait ce passage à la lettre, la composition de l'ode remonterait à la fin de 1574, époque où Ronsard prit congé d'Hélène de Surgères et cessa de la chanter (cf. t. XVII², p. 294 : *Ja dix lustres passez...*). Mais en ce cas pourquoi ne l'aurait-il pas publiée en 1578 ? Et d'ailleurs peut-être ne faut-il voir là qu'une réminiscence d'une ode d'Horace, où le poète latin dit aussi adieu à l'amour, *Odes*, IV, I, 6. [P. L.]

2. Étant donné le double système strophique de l'ode, cette strophe de la série impaire ne présente pas ses rimes dans l'ordre régulier *fmmf*. Elle a été conservée telle quelle dans les éditions posthumes. Il y a eu certainement soit faute de l'imprimeur, soit inadvertance de Ronsard, et je crois qu'on peut sans témérité rétablir ainsi l'ordre des vers, bien meilleurs à tous égards :

Adieu Amour, adieu tes flames,
Qui m'ont jadis brulé le cœur,
Adieu ta douceur, ta rigueur,
Et bref adieu toutes les dames. [P. L.]

3. On ne voit pas quel rapport le mont Valérien peut avoir avec Vénus et l'Amour, ni à quelle tradition Ronsard a pu faire allusion. Faute de mieux, Richelet a noté : « Peut-estre au commencement ce mont a esté nommé Mont Venerien, & depuis Valerien par abus, ou par corruption du vulgaire, comme plusieurs autres semblables, ou par quelque autre accident ». De son côté, Charles Fontaine, en 1555, appelait ce mont « de Saint Valeri le tertre » (*Ruisseaux*, p. 63) [P. L.].

LES QUATRE PREMIERS LIVRES DE LA FRANCIADE [401]

AU ROY TRES-CHRESTIEN, CHARLES NEUFIESME DE CE NOM.

ELEGIE SUR LE LIVRE DE LA CHASSE [466] DU FEU ROY CHARLES IX [1].

Recueilly & ramassé par la diligence de Monseigneur de Villeroy [2].

Soit que ce livre icy ne vive qu'un Prin-temps
Soit qu'il force la Parque, & vive plus long temps,

ÉDITIONS : *Œuvres* (1584, 1587, à la suite de la Franciade).

1. Cette pièce devait servir de préface à un ouvrage qui est resté inachevé et ne fut publié qu'en 1625 (sans les vers de Ronsard), sous ce titre : *La Chasse royale, composée par le Roy Charles IX & dediée au Roy... Louys XIII.* [P. L.]
2. Sur ce personnage, voir ci-dessus, la première note de la dédi-

Par maint siecle endurcy contre la faux dentee
Des ans, dont toute chose à la fin est domtée,
Jamais on ne pourroit (sans jetter larmes d'œil)
Le lire, en le voyant ainsi vestu de dueil,
Non comme un orphelin qui a perdu son pere,
Mais comme un avorton, à qui la main contraire
De Lucine [1] a tranché le fil, sans avoir sçeu
Ny cognoistre ny voir celuy qui l'a conceu.
Tel enfant & ce livre ont pareille naissance,
Qui n'eurent de leur pere onques la cognoissance.
Toutefois un chacun en contemplant le traict
De son corps imparfait, voit bien qu'il est extraict
De royale lignée & de hault parentage,
Rapportant de sa race au front le tesmoignage.
Or son pere ne fut de ceux qui par les champs
Vont ouvrant les sillons de leurs coutres trenchans,
Ny de ceux qui gardant la troupe camusette
Des brebis, ont és mains la fluste & la houlette,

18. Renversent les sillons

---

cace des *Amours diverses*. « Charles IX l'appelait son secrétaire, luy confiait ses plus intimes pensées, luy dicta un livre de la Chasse & quelques poemes, entre autres celuy qu'il addressa à Ronsard où il luy dit :

Ton esprit est, Ronsard, plus gaillard que le mien,
Mais mon corps est plus jeune & plus fort que le tien ».

Pierre Matthieu, *Remarques... sur la vie ... de M. de Villeroy*, p. 18. Nous devons à l'obligeance de M[lle] S. Brunet cette citation. — Voir t. XVII[1], p. 45-53, les vers de Charles IX à Ronsard et les réponses du poète.

1. Divinité romaine présidant aux accouchements. Voir le *Veu à Lucine*, t. II, p. 114-117, et cf. III, p. 120, v. 23-24 ; VII, p. 38, v. 49-50 ; VIII, p. 23, v. 353-356 ; IX, p. 95, v. 373-378, etc. Ronsard l'invoque ci-après dans son *Hinne de Monsieur Saint Roch*, v. 19-20. Dans la *Franciade*, XVI[1], p. 77, v. 963-966, il y a dans le texte princeps une allusion à Ilithie (pour Ilithye), divinité grecque qui présidait à l'enfantement ; en 1573-78 on lit Lucine, pour revenir en 1584-87 au texte primitif.

Mais Seigneur des François, en vertus nompareil,
En la terre aussi grand qu'au ciel est le Soleil,
Qui pour n'empoisonner les ans de sa jeunesse
D'amours ny de festins, de jeux ny de paresse,
Et pour tromper l'ennuy des civiles fureurs,
Aima chiens & chevaux cognoisseurs [1] & coureurs [2],
Et de meute & d'abbois par brusque violence,
Des forests & des cerfs resveiller le silence.
Il se feit si parfait en l'art de bien chasser [3],
Qu'aux heures de loisir il en voulut tracer
Le projet de ce livre, aimant la renommée
Qui s'aquiert par la plume & par l'encre animée
Mieux que le vain honneur de bastir des chasteaux,
Qui tombent à la fin morceaux dessus morceaux.
Car le temps qui renverse & sceptres & Empires,
Egalement abbat & marbres & porphyres [4].
Mais la jalouse mort despite d'un tel fait,
Ne luy permist de voir son ouvrage parfaict.
Ainsi par la tempeste à terre on voit flestrie
La Rose Adonienne avant qu'estre fleurie [5].

29. si pratique
34-36. Ouvrages de sablon de chaux & de marteaux, Qui tombent piece à piece, & leurs testes superbes Se couvrent en cent ans de lambrunches & d'herbes.
37 et 50. Mort

1. G. Tilander dans ses éditions de Jacques de Brézé, *La Chasse*, etc., p. 71, définit ainsi : « *congnoisseur...* veneur qui sur les simples connaissances [traces, foulées, etc.] juge bien l'âge et le sexe de la bête sans l'avoir vue, expert. » Cf. Littré, s. v. *connaisseur*, 3°, qui cite ce passage de Ronsard.
2. Cheval de selle propre pour la course et, particulièrement, pour la chasse. Littré, s. v. *coureur*, 5°.
3. Voir t. XVII[2], *Stances*, p. 148-155, qui louent la science cynégétique d'Eurymédon (Charles IX). — Pratique (var.) = expérimenté ; cf. t. XVII[2], p. 207, v. 9.
4. Lambrunche (var.) = vigne sauvage. Huguet, s. v. *lambrusque* ; cf. t. VI, p. 181, v. 98 ; VII, p. 177, v. 3, p. 243, v. 6, etc.
5. « Plusieurs légendes de fleurs sont liées à l'histoire d'Adonis ;

O Charles, dont le front est vestu de laurier,
Tu te peux bien vanter que tu es le premier
Des Monarques François, qui rompant la coustume
Des Princes, t'es acquis loüange par la plume,
Allongeant au tombeau d'un renom esclarcy
Les ans victorieux de ton age accourcy.
Toutefois le labeur de ta plume estendue
Se fust esvanouy comme poudre perdue,
Si le tien Villeroy, des Muses le support,
N'eust arraché ton fils des griffes de la mort,
Et ravy de ta cendre. Ainsi la main fidele
De Silene sauva du ventre de Semele
Bacchus, germe imparfaict, par le foudre avorté [1].
Et si le sentiment là bas ne t'est osté,
Aggravé du sommeil, & de la tombe vaine,
Tu le remercieras d'une si docte peine,
Qui a fait comme Hercule, en forceant le trespas [2],
Que toy mort ton labeur au monde ne meurt pas,
Monstrant par tel exemple aux nations de France,
Que jamais la vertu ne meurt sans recompense.

47-48. Ta peine toutefois par ton livre semee Se fust en l'air perdue ainsi qu'une fumee

55-60. Aggravé de la tombe & de la froide cendre, Tu dois pour recompense un grand mercy luy rendre, D'avoir forcé ta mort, ainsi qu'Hercule feit Jadis celle d'Alceste : & cela nous suffit A tous deux Villeroy, pour donner à cognestre Que les bons serviteurs aiment toujours leur maistre.

... à l'origine la rose était blanche, mais comme Aphrodite courait au secours de son ami blessé, elle se piqua le pied à une épine, et la couleur de son sang colora les fleurs qui lui sont consacrées. » Grimal, *Dict.* s. v. *Adonis*.

1. Ronsard a raconté ce mythe dans ses *Dithyrambes à la pompe du bouc de Jodelle* ; voir t. V, p. 56, v. 41-54. On retrouve le même mythe, sans Silène, dans l'*Epitafe de François Rabelais*, t. VI, p. 22, v. 30-36. Cf. *ibid.*, *Le Freslon*, p. 89-92, et l'*Hinne de Bacus*, p. 182, v. 121-124.

2. Allusion à la légende d'Hercule ramenant des Enfers Alceste, qui avait accepté de mourir à la place de son mari. Cf. les variantes.



Voicy du Roy HENRY troisiësme l'image,
Qui mesprisa sa vie ennemis & dangers,
Qui prattiqua les meurs des peuples estrangers,,
Prince tout bon tout saint tout vaillant & tout sage.

Fac-similé du portrait de Henry III.

LE BOCAGE ROYAL [DE P. DE RONSARD] [469]

[Dedié] a Henry III. Roy de France et de Pologne [1].

Tout le cœur (XVIII, 1) A vous race de Rois (*id.*, 85)
Si l'honneur (XVII, 17)

SONGE [2]. [480]

à luy-mesme [3].

Nos peres abusez pensoyent que le songer
Du matin, n'estoit point ny faux ny mensonger.

Éditions : *Œuvres* (1584, 1587, Bocage Royal).

---

1. Le quatrain de la p. 63 pourrait être de Ronsard. [P. L.] Entre le titre et la dédicace on lit en 1584 : panegyrique de la renommee (voir ci-dessus, p. 1).

2. En choisissant ce titre Ronsard a peut-être pensé à la définition du songe donnée par Macrobe, *Commentaire du Songe de Scipion*, I, III : « Somnium proprie vocatur, quod tegit figuris, et velat ambagibus, non nisi interpretatione intelligendam significationem rei, quae demonstratur. » — Quoi qu'on en ait dit (éd. de la Pléiade, t. I, p. 1115), ce poème ne semble pas signifier que Ronsard, bien rémunéré par Henri III, renversera par ses satires les ennemis du royaume. Le sanglier qui, selon cette hypothèse, représenterait les forces opposées au roi, n'est, en réalité, que le symbole de la Pauvreté que Ronsard voudrait chasser, le monarque aidant. Les vers 137-138 que Ronsard prête à Henri III sont assez significatifs à ce sujet. D'ailleurs, ce n'est pas la première fois que le poète emploie de cette façon la métaphore d'une bête féroce, ou qu'il demande, dans des circonstances analogues, l'intervention en sa faveur d'une personne très haut placée. Voir, par ex. le sonnet, véritable ébauche de ce *Songe*, qu'en 1559 il adressait à Diane de Poitiers, assimilée justement à la déesse de la chasse et invitée à « un monstre deconfire », t. X, p. 70 et n. 3 ; cf. t. VIII, p. 83, v. 227-236, et p. 197, v. 417-422. Cf. H. Naïs, *Les animaux dans la poésie fr. de la Ren.*, p. 372 et n. 338.

3. Henri III.

Au contraire, mon Roy, je pense que tous songes
Sans rien signifier, ne sont que des mensonges [1],
Et que Dieu ne voudroit (Dieu qui ne peut tromper)
De fantosmes confus nostre ame enveloper,
S'apparoissant à nous, quand le sommeil commande
Au corps ensevely de vin & de viande :
Mais plustost en plein jour, alors qu'il est permis
De veiller, & d'avoir les sens non endormis,
Et sçavoir discerner si l'image legere
Qui pousse nostre esprit, est fausse ou mensongere.
Or sans tant discourir, je vous diray le faict :
L'ouvrage commencé s'en va demy-parfaict.
Je songeois l'autre nuict un peu devant l'Aurore [2],
Quand du Soleil naissant les chevaux sont encore
En la mer, & leurs crins s'espandent par les cieux,
Qu'un buisson espineux [3] se monstroit à mes yeux,
De ronces remparé, fortifié d'eau vive
Et d'un large fossé, dont la glissante rive

14. *guillemets*
15. songeoy

1. Ronsard avait dans le temps pensé autrement. Voir la prière au Somme dans l'*Ode à Nicolas Denizot*, t. VII, p. 198-200, surtout v. 31-33 ; cf. VIII, p. 88, v. 39-40 ; p. 126, v. 215-216. Mais il va bientôt revenir à sa première conviction (ci-après, fin).

2. Pour le commentaire de ce passage (v. 15-64) nous nous sommes servi en grande partie de l'article de F. Remigereau, *Ronsard sur les brisées de [La Vénerie de Jacques] Du Fouilloux*, *Rev. du Seiz. Siècle*, XIX (1932-33), p. 72 et suiv. Les citations de *La Vénerie* sont faites d'après l'édition princeps de 1561 (*art. cit.*, p. 52, note). — Voir t. XVII[2], p. 150-152.

3. « ...En vénerie, *buisson* a toujours signifié « bois de moyenne grandeur » par opposition à *forêt*. Or, il semble bien qu'ici Ronsard, avec l'épithète « épineux », ait pris ce terme au sens vulgaire de *fourré* ; ce qui est bien différent au point de vue de l'habitat réel des bêtes noires et, par suite, de la langue » (*art. cit.*, p. 73). Selon Remigereau, les bêtes noires sont le sanglier, la truie, le loup, le goupil et la loutre ; voir son article sur les *Questions relatives au « Livre du Roy Modus »*, dans les *Mélanges Laumonier* (1935), p. 61.

Me monstroit que du bas jusqu'au plus haut du bord
Le passage estoit clos, tant le parc estoit fort.
Dedans faisoit sa bauge [1] une beste sauvage,
Qui jamais autre part ne cherchoit son gaignage [2],
S'aviandant [3] de glands, qui secs se desroboyent
Des chesne en Automne, & à terre tomboyent.
Les voisins du pays l'appelloyent La merveille :
Sa gueulle estoit dentée [4], effroyable l'oreille,
Ventre large et pansu, la peau rude au toucher,
Et son front se dressoit en pointe de clocher.
Il n'y avoit seigneur, marchant, ny gentilhomme,
Qui n'eust couru la beste [5], ainsi qu'on fait à Romme
Le Bufle par la ville, alors que les Romains
De traicts jettez sur luy se desarment les mains [6].

1. Gîte fangeux du sanglier. — L'emploi du mot *bauge* par Ronsard est une indication certaine qu'il s'était servi de l'ouvrage de Du Fouilloux : « *Bauge*, en ce sens (les anciens disaient *lit*) *pour la première fois* chez Du Fouilloux... qui a dit précisément : « Les grands sangliers en leur venaison *font leurs bauges* profondes en la terre. » *Ronsard sur les brisées*, p. 73.

2. Voir t. XVII², p. 151 ; « ... terme réservé aux bêtes douces qui paissent, telles que le cerf... le terme propre et obligatoire était *mangeures* » (*art. cit.*, p. 74).

3. Se repaissant. Voir Huguet, s. v. *aviander*. — « ...*s'aviander* ... devrait ... ne se dire que des bêtes douces. Or, il s'agit d'un *sanglier* qui vit de *glands* : le seul terme correct était *manger* ... ou faire ses *mangeures* ». Remigereau, *loc. cit.*

4. « Si le poète nous avait parlé de *défenses*, *grès* ou *limes* ou *armes*, cela aurait été aussi pittoresque, mais plus précis » (*loc. cit.*).

5. « La formule de Ronsard nous paraît impropre et inexacte... si le verbe *courre* peut régulièrement s'employer à tous les modes avec chiens comme sujet, il ne peut avec *veneur*, comme sujet, s'employer qu'à l'*infinitif*, parce que ... ce sont toujours les *chiens qui courent* (poursuivent la bête *avec leur nez et vitesse*), et non le veneur qui ne fait que les accompagner et aider (à courre)... Ronsard aurait dû dire : *qui n'eust fait courre la beste* » (*art. cit.*, p. 76). — G. Tilander dans son édition de *Les Livres du Roy Modus et de la Royne Ratio* (Paris, 1932), t. II, p. 295, donne la définition suivante de *courre* : « faire poursuivre par les chiens la bête qu'on a détournée à l'aide du limier. »

6. « Le carnaval... n'avait peut-être, au quinzième siècle, nulle part une physionomie aussi variée qu'à Rome. Là c'étaient peut-

Transporté d'une forte & chaude frenaisie,
Apres tant de coureurs [1] il me prist fantaisie
De les devancer tous, & comme bon veneur,
Faire bien mon enceinte [2], & en avoir l'honneur.
Cela ne m'effroya, ny ne pallit ma face,
Voyant de mes voisins les chiens morts sur la place,
Et les autres blessez au logis revenir :
Mais plustost irrita mon courroux à tenir
Fort contre le Sangler, suyvant mon entreprise,
Ou mourir au combat, ou voir la beste prise.
Je descouplay mes chiens, & for-huant [3] apres [481]

être les courses qui présentaient le plus de variété : il y avait des courses de chevaux, de buffles et d'ânes... » J. Burckhardt, *Civilisation en Italie* (tr. M. Schmitt), t. II, p. 182 et n. 2. Cf. B. Croce, *La Spagna nella vita italiana* (Bari, 1922), p. 192 et n. 3 ; voir Du Bellay, *Œuvres poétiques*, éd. Chamard, t. II, p. 149, son. cxx des *Regrets*.

1. « Terme forgé par Ronsard, d'après le verbe *courre* qu'il venait d'employer. Pour les raisons détaillées précédemment ... ce terme amphibologique est non seulement barbare et impossible, mais, au point de vue de la langue, n'avait même pas besoin d'être tenté pour doubler et remplacer *veneurs*, qui est le seul et vrai terme » (*art. cit.*, p. 77).

2. Voir t. XVII[2], p. 151. — « Le veneur ne *fait son enceinte* (c'est-à-dire, avec son limier, marche en cerne autour d'un canton de bois, pour s'assurer que la bête dont il vient de faire la quête et la suite et qu'il a rembûchée jusque dans ce bois, n'en est pas sortie) qu'afin de pouvoir ensuite découpler sur elle ses chiens sans faire buisson creux. Or, dans la circonstance, Ronsard n'a fait, précédemment, ni quête ni suite ; et, du reste, avait d'autant moins de raisons de faire sa quête et sa suite, et maintenant de *prendre son enceinte*, qu'il sait déjà que le sanglier qu'il veut chasser, ne *sort jamais de son buisson* [v. 23-24]. Bref, c'est citer une expression cynégétique pour la curiosité du terme, mais à contresens avec la réalité technique » (*art. cit.*, p. 78). — G. Tilander, *éd. cit.*, t. II, p. 309 : « enceinte ... tour qu'on fait dans le bois avec le limier pour détourner la bête » ; *ibid.*, p. 303 : « destourner une beste... découvrir, par le moyen d'un limier, le lieu où reste un animal. » Tilander, dans ses *Mélanges d'étymologie cynégétique* (Lund, 1958), a consacré un chapitre (p. 141-151) à ce mot et aux expressions dont il fait partie.

3. *Forhuer* : « Appeler les chiens par un cri ou par le son du cor » (H.). — « Forhuer après » ne signifie ici, vulgairement, que : *crier après*. Tandis qu'en vénerie, on dit : ou *forhuer*, absolument, ou *forhuer les chiens* ; et, en principe (étymologiquement), pour *les*

Les nommant par leurs noms [1], il n'y eut ny forests,
Montaignes ny chemins, ny lande inhabitée
Qui ne fissent un bruit sous ma chasse amutée [2].
Errant esgratigné de ronces par les bois,
Tantost d'un tram [3] de trompe, & tantost de la voix
Je leur donnoy courage, & leur monstrois la voye :
Mais coüars sans la mordre ils aboyoient la proye
A gueule ouverte, ainsi que de nuict en resvant
Ils mordent l'ombre aux dents, & abboyent le vent.
   Je fis sonner pour chiens : la trompe les assemble.
Coupables de leur faute ils se rendent ensemble
Tous craintifs à mes pieds d'un visage abaissé,
Puis comme des poltrons ainsi je les tancé.
   Chiens indignes de suivre une beste à la trace,
Chiens gris qui dementez vostre premiere race [4],

51. monstroy
54. Leurs dents mordent en vain les ombres & le vent

---

faire venir du lieu où ils sont, au lieu où on les appelle : ce qui est exactement le contraire du cas envisagé par Ronsard » (Remigereau, *art. cit.*, p. 79). — Tilander, dans le glossaire de ses éditions de Jacques de Brézé, *La Chasse*, etc. (*Cynegetica* VI, Lund, 1959), p. 77, définit de même : *forthuer* ... « crier pour faire venir les chiens ».

1. « Pratique plus qu'expression de vénerie, empruntée à Du Fouilloux : « Quand les chiens ont relevé le deffaut, il faut parler à eux : et *nommer par leur nom* ceux qui dressent et font la pointe du relief ... » Le contexte du veneur montre clairement qu'on ne nomme pas *tous* les chiens par leur nom, ni *n'importe quand* : c'est ce que n'a pas compris Ronsard, qui n'a retenu que l'expression » (*art. cit.*, p. 79-80).

2. « *Ameuter*, grouper en meute, est très fréquent chez Du Fouilloux.... Mais l'expression *Chasse ameutée* [*sic*], forgée par Ronsard, est impropre... parce qu'en vénerie les deux idées *chasse* (= poursuite) et *meute* (ici groupement), ne vont pas ensemble... » (*art. cit.*, p. 80). — La variante *ameutee* remplace *amutée* pour la première fois dans l'éd. de 1617, t. IV, p. 30.

3. « Onomatopée pour représenter le son de la trompe » (*art. cit.*, p. 81).

4. Les chiens gris « craignent grandement la foule des piqueurs et le bruit, d'autant qu'ilz sont ... ardans et de grand cueur... et n'ayment pas une beste qui ruse et tournoye... ; opiniastres et de

Dont le bon sainct Hubert par les forests cherchoit
Les sangliers, & leur hure [1] à son huis attachoit :
Rendez-moy maintenant, rendez la recompense
Du soin que j'ay de vous, n'espargnant la despense
Ny le bon traitement pour vous faire nourrir,
A fin de surpasser les autres à courir.
   Avant que le Soleil plonge en la mer sa teste,
Retournez au logis braves de la conqueste,
Le muffle ensanglanté, le corps navré de coups,
Ou vous serez ce soir le carnage des loups.
   Ainsi les menaçant ils monstroyent au visage,
Abboyant contre l'air, d'avoir meilleur courage.
   Au plus fort du taillis un gros hallier estoit,
Dedans pour reposer le sangler se mettoit [2],
Hallier que le Soleil de ses rayons ne perse,
Tant rameaux sur rameaux d'une obscure traverse
Ensemble entre-lacez le haut s'espessissoit,
Et le bas plein d'effroy d'ombres se noircissoit [3].

62. Les Sanglers
67. Ains que le Soleil plonge & nous cache sa teste
71. les menaçant, monstrerent
74. Où pour bien se bauger le Sangler

---

mauvaise de [*sic*] créance, à cause de l'ardeur et folie qu'ilz ont... et feront pour luy [leur maître] quelque chose de plus que pour tous les autres... (Du Fouilloux, chap. IV) » (art. cit., p. 84). Remigereau ajoute : » Il [Ronsard] n'a qu'un tort... c'est de les avoir, fût-ce par simple licence poétique, confondus avec les *Chiens noirs* du « bon Sainct Hubert ».

1. « En venerie c'est la teste d'un sanglier, ours, loup & autres bestes mordantes ». Nicot, *Thresor*. Dans *La Chasse*, t. VI, p. 237, v. 105-106, c'est « le front du Cerf branchu » qui est suspendu à un arbre en l'honneur de « Pan forestier »

2. Se bauger (var.) = se retirer dans sa bauge. Huguet, qui cite un passage de la préface *Aux Lecteurs* des *Tragiques* d'A. d'Aubigné où l'auteur met en scène Ronsard recommandant « par testament que vous ne laissiez point perdre ces vieux termes... », i. e. *dougé*, *bauger*, *bouger*, etc.

3. Source probable de cet alinéa, *Od.*, XIX, v. 439-443.

Au milieu cropissoit une mare fangeuse,
Où souloit à midi ceste beste outrageuse
Fouiller, & tout son corps de bourbe revestir.
Là je pousse mes chiens pour la faire sortir :
Là l'espieu dans la main, courageux je devance
Ma chasse de vingt pas, je la tance & retance,
Je la presse & la hue allant tout-à-l'entour,
Mais en vain : car plustost je vy faillir le jour,
Qu'elle osast approcher du Monstre pour le mordre :
Au contraire il s'élance, & les mit en desordre,
Massacrant la moitié, puis morts les secouant
Du groin les enlevoit, & s'en alloit jouant.
Trois fois recreu d'ahan [1], je m'estens sur la place :
Trois fois reprenant cœur, mes armes & l'audace,
Je retourne au combat, de fureur transporté,
Qu'un sanglier sur mes chiens eust l'honneur emporté.
Il estoit desja nuict, & la Lune premiere
Doroit le haut des bois d'une blonde lumiere,
Quand regardant son arc nouvellement plié
D'une corne voutée, ainsi je la prié :
Lune, l'œil de la nuict, qui reluis à trois faces [2],
Deesse des veneurs, des chemins & des chasses [3],
Tu as courbé trois fois tes voutes en un rond,
Et trois fois replanté tes cornes à ton front,

80. Là souloit
89. puis en les secouant
91-92. Et morts les estendoit sur le dos de la plaine. Trois fois recreu d'ahan, trois fois reprins haleine

1. Recreu d'ahan = fatigué par un effort pénible (H.) ; cf. t. I, p. 260, v. 17 ; VI, p. 15, v. 1, p. 87, v. 86, p. 117, v. 23 et n. 1.
2. « Quand elle est tout à fait nouvelle, & puis quand elle apparoist en croissant tout formé, & puis pleine. » Marcassus, éd. de 1623, p. 697.
3. Sous le nom de Trivia, Diane, fille de Latone, était la divinité des carrefours. Cf. Catulle, XXXIV, v. 15 ; Ovide, *Mét.*, II, v. 416.

Depuis le jour qu'errant par ces bois je m'amuse
A suivre pour-neant une beste qui ruse :
Guide ma main, Deesse, & m'enseigne le lieu
D'où je pourray sanglant retirer mon espieu,
Et fais par ta faveur que mon souhait advienne,
O des astres l'honneur vierge Latonienne.
  Comme ainsi je priois, la Lune m'entendit,
Qui soudain de son ciel en terre descendit :
Puis despouillant son front & sa corne argentine,
Prist la forme & l'habit d'une mienne voisine,
Qu'on disoit toute nuict parler aux animaux,
Et par charmes tirer les esprits des tombeaux,
Ensorceler les bleds, & faire à contre-course
Les ruisseaux esbaïs retourner à leur source [1].
  En me heurtant du coude ainsi me vint tanser :
Ah malheureux Veneur, tu es sot de penser
Qu'un monstre si cruel soit né de la nature
Des autres animaux : quitte ton avanture,
Et cherche autre parti : ou bien sois diligent
De trouver un limier, & des chiens tous d'argent :
La beste ne se prend sinon en telle sorte.
  A tant s'esvanouit : l'air venteux qui l'emporte,
Fist un bruit par la nuict, & tout soudain la peur [482]
Escoutant tels propos me vint glacer le cœur.
  Comme je m'estonnois de sa response obscure,
Je vous vi, ce me semble, en une clairté pure

122. A trouver

1. Pratiques condamnées dans la bulle *Summis desiderantes* (4 décembre 1484), du pape Innocent VIII, mais persistant encore à l'époque de la Renaissance. Voir à ce sujet Aubenas et Ricard, *l'Église et la Renaissance* (1449-1517) (1951), p. 376 et suiv. : *La sorcellerie et sa répression.*

Reluire autour de moy, mesme front, mesmes yeux
Que vous avez alors qu'entre les demi-dieux
De vostre saint Conseil administrez justice,
Honnorant la vertu, & chastiant le vice.
  Puis me distes ainsi : Quel sort te menaçant
Te tient si tard au bois à l'ombre du Croissant,
Quand les hommes lassez, & quand toute autre chose
Oubliant le travail en son lict se repose ?
Conte moy ton mechef : c'est le faict d'un bon Roy
D'aider à son sujet en peine comme toy.
  O Prince, mais ô Dieu [1], dont la celeste face
Ne s'apparust jamais à nostre humaine race
Sinon pour faire bien, s'il vous plaist me prester
Vostre oreille, en deux mots je vous le vais conter.
  Six mois sont ja passez, que suant sous la peine
Je pourchasse un Sanglier d'une esperance vaine.
Une vieille m'a dit que je sois diligent
De trouver un limier & des chiens tous d'argent,
Si je veux telle beste en mes toiles surprendre :
Qu'autrement je m'abuse, & ne faut m'y attendre.
  Je suis tout esbahi des propos qu'elle dit,
A qui la raison mesme & le sens contredit :
Car jamais chiens d'argent ne furent en nature :
C'est tout ce que peut feindre une vaine peinture.
  Vous respondistes lors : Dieu n'est jamais l'appuy
D'un cœur qui se desfie & ne s'asseure en luy.
Les Princes & les Dieux ont pouvoir de tout faire :
Heretique est celuy qui pense le contraire.
Recouple-moy tes chiens, je te puis asseurer
Que tu voirras bien tost ce miracle averer.

1. L'apothéose d'Henri III avait commencé dès sa naissance. Cf. l'ode *A Monsieur d'Angoulesme*, t. VII, p. 67, v. 25-26.

En me disant tels mots, d'une blanche houssine
Que vous aviez és mains, vous frappastes l'eschine
De mes chiens par trois fois, & soudain sans bouger
D'une place, en argent je les vy tous changer.
Leur voix estoit d'argent, leurs muffles & leur veüe,
Les oreilles, le front, les pattes & la queüe,
Et n'avez Tresorier tant soit ferme & constant,
Qui ne les eust bien pris pour bon argent contant.

O Prince, si Cerés, si Mars & si Neptune
Me commandoyent tous trois contre la loy commune :
L'un de faire par l'air des navires marcher,
L'autre d'ensemencer la pointe d'un rocher,
Et l'autre sans soudars donner une bataille,
Je leur obeyrois : il ne faut que l'homme aille
Contre la Deité, & ne faut point avoir
De doute, que les Dieux nous vueillent decevoir.

Je m'en vais rechasser dessous vostre parole
Qui jamais sans effect par le vent ne s'en-vole,
Et sous vostre promesse, en laquelle douter
Ce seroit hors du Ciel les Dieux vouloir oster.
Donques souvenez-vous, si la beste me donte,
Qu'à vous seul, non à moy, sera toute la honte :
Vous estes le motif, je ne suis seulement
Que l'organe qui sert à vostre mandement.

Aussi si je la prens, tout au plus haut du feste
De vos portaux sacrez j'en appendray la teste,
Pour donner un exemple à vos peuples François
De ne douter jamais d'obeïr à leurs Rois.
Puis j'escriray dessous, Je celuy, qui les songes
N'aguieres n'estimois que fables & mensonges,
Je les croy maintenant, tant vaut la verité
D'un miracle en moy fait par une Deïté.

DISCOURS DE L'EQUITÉ DES VIEUX GAULOIS.

A luy-mesme [1].

La victime estoit preste, & mise sur l'autel,
Quand ce vaillant Gaulois de renom immortel [2],
Grand Prince, grand guerrier, grand pasteur des armées [3],
Qui avoit saccagé les plaines Idumées [4], [483]

MANUSCRIT n° 843 du fonds Dupuy de la Bibl. Nat., f° 116-120, (sigle : *D*). Nous n'avons pas relevé les lapsus de cette copie.
ÉDITIONS *Œuvres* (1584, 1587, Bocage Royal).

Titre. *D* Estrenes au Roy Henry III. De l'aequité des vieux Gaulois.
2. *D* ce brave Gaulois

---

1. Ronsard a offert ce *Discours* à Henri III pour « estrennes » (voir la fin). — Discours du mari, v. 23-200, — des Milésiens, v. 87-110, — du prince gaulois, v. 205-308, — de la femme, v. 215-280- La source est Parthénius de Nicée, Περὶ ἐρωτικῶν παθημάτων chap. VIII (cf. *R. H. L.*, 1894, p. 185). L'édition princeps avait paru en 1531. Jean Fornier en avait donné une traduction française en 1555. Le récit grec ne contient pas de discours ; la Milésienne a un seul enfant, et n'est pas enceinte. Ronsard crée un effet dramatique, en commençant le récit par le dénouement. [P. L. et R. L.]. — Voir H. Chamard, *Histoire de la Pléiade*, III, p. 390 et suiv. et F. Charbonnier, *La Poésie française et les guerres de religion* (1920), p. 449 et suiv. Il est à noter qu'un exemplaire de la traduction latine du livre de Parthénius avait appartenu à Ronsard : *Parthenii Nicaensis, De amatoriis affectionibus liber.* In officina Frobeniana Anno M D XXXI. La page de titre portant la signature de Ronsard est reproduite dans l'article de P. Laumonier, *Sur la bibliothèque de Ronsard*, dans la *Revue du seiz. siècle*, XIV (1927), p. 332.

2. P. Laumonier a cru voir dans ce poème des allusions à la situation de la France sous les derniers Valois et à l'asservissement des descendants des Gaulois par une Italienne. Cette thèse ne s'appuie sur aucun argument solide et manque de vraisemblance [R. L.].

3. « ... Il appelle ainsi les Souverains des armees à l'imitation d'Homere, qui nomme Agamemnon ποιμένα λαων. » Marcassus, éd. de 1623, p. 699. Cf. ci-après, l'épître-dédicace des *Eclogues et Mascarades* à François duc d'Anjou, v. 22.

4. Région de la Palestine. [R. L.]

Et foudroyant les champs d'un armé tourbillon
Avoit espouvanté le rocher d'Apollon [1],
Commande à Glythymie [2] : (ainsi s'appelloit celle
Qui fut à son espoux espouse mal-fidelle)
Prens le pied de l'aigneau, & fay pour ton renvoy
Aux bons Dieux voyageurs des vœus ainsi que moy [3].
  Elle pour obeir prend le pied de la beste.
Lors en lieu de l'hostie [4] il decolla la teste
De la femme perfide, & le sang qui jaillit,
Tout chaud contre le front de son mary saillit [5].
Ainsi de son forfait elle tomba victime,
Sans teste dans son sang lavant son propre crime.
  Le mari spectateur d'un acte si piteux,
Eut le sein & les yeux de larmes tous moiteux :
Une horreur le saisit, il sanglotte son ame,
Et outré de douleur contre terre se pâme :
Puis à soy revenu renfrongnant le sourci,
D'une voix effrayée au Gaulois dist ainsi.

7. *D* Commanda à Glythime
8. *D* son espoux ingrate et infidelle/*87* son mary femme tres-infidele)
13. *87* saillit
14. *87* jallit
13-14. *D* et le sang contre mont Jallyssant du mary ensanglanta le front

---

1. Le temple d'Apollon à Delphes. Les Gaulois avaient envahi cette région en 278 avant J.-C. [R. L.]
2. Parthénius l'appelle Erippe, mais il mentionne un autre narrateur qui lui donnait le nom de Gythymia. [R. L.]
3. Pour Ronsard les « Dieux voyageurs » sont Neptune, t. XVI[1], p. 82, v. 1061-76 ; Apollon, *ibid.*, p. 87, v. 1159-68 ; mais surtout Mercure, t. III, p. 173, v. 66-68 ; XV[2], p. 366-367, où cette divinité des routes est invoquée comme « Dieu voyager ». Voir Grimal, *Dict. mythol.*, s. v. *Hermès*.
4. Victime du sacrifice. [R. L.]
5. La première rédaction de ce vers était équivoque. [R. L.]

Quoy ! est-ce là la foy que tu m'avois promise ?
Est-ce là ton serment ? est-ce la dextre mise
En la mienne, ô parjure ? apres avoir receu
La rançon pour ma femme, ainsi m'as-tu deceu ?
Du jour que le harnois sonna sur tes espaules,
Qu'espuisant la jeunesse & la force des Gaules,
Et qu'à ton camp nombreux les ondes des ruisseaux
Ne bastoyent [1] à fournir breuvage à tes chevaux,
Et que l'ambition que rien ne ressasie,
Te faisoit comme un feu saccager nostre Asie,
Je prevy mon malheur, & prevy que nos champs
Ne seroyent qu'un tombeau par tes glaives trenchans :
Mais je le prevy mieux, oyant la renommée
Que ton camp assiegeoit nostre ville enfermée.
Pres les murs de Milete un temple s'elevoit,
Où Cerés ses honneurs & ses autels avoit,
Et ce jour de fortune on celebroit ses festes [2].
Nos femmes couronnant d'espics de bled leurs testes,
Et portant en leurs mains les premices des fruits
Que la Terre nourrice en son sein a produits,
Supplioyent la Deesse, & sa Semestre fille [3],
Leur donner bons maris, & planté [4] de famille,
Santé, beauté, richesse, & la grace des Dieux.
Le parfum de l'encens fumoit jusques aux cieux :

24. *D* ta dextre
32. *D* ung ieu

---

1. Ne suffisaient. [P. L.]
2. Les Thesmophories, célébrées par les femmes athéniennes en l'honneur de Déméter. Selon O. Gruppe, *Griechische Mythologie* (1906), p. 274, on célébrait cette fête à Milet comme à Athènes.
3. Proserpine, femme de Pluton, passait six mois par an auprès de sa mère. [R. L.]
4. Abondance ; cf. t. XII, p. 67, v. 455. [P. L.]

Autour du Temple alloit la danse mesurée,
Quand voici comme Loups à la gorge alterée
Ou du sang des aigneaux, ou du sang des brebis,
Venir ton camp vestu de flamboyans habits,
Qui sans crainte du lieu les autels despouillerent,
Et sans respect d'honneur nos femmes violerent,
Autant que l'appetit veinqueur le permettoit,
Et la jeune fureur qui sans raison estoit.
On dit que de Cerés le venerable image
Fremissant & suant abaissa son visage :
Son autel en trembla, sa couleur en mua,
Et trois fois de despit la teste remua [1].
Soudain la Renommée à l'aile bien agile,
Dessus le mur rampée espouvanta la ville,
Annonçant aux maris d'une effroyable vois,
Que leurs femmes estoyent la proye des Gaulois.
Le jour estoit sous l'onde, & la nuit estoilée
Avoit d'un habit brun la terre emmantelée [2],
Quand la clameur se fist, & des enfans pleureux,
Et des peres privez de leurs lits amoureux [3].
Non autrement de loin s'entendoit la complainte,
Que si desja la ville eust veu l'image peinte
De la mort en ses murs, & les feux indontez
Riblant [4] par les maisons voler de tous costez.

56. *D* le visage

---

1. Autres présages de malheur aux t. V, p. 176, v. 24-38, 133-140 ; XV^1, p. 45, v. 143-162 ; XVII^1, p. 77, v. 277-286 ; ci-après, *Prognostiques*, v. 53-68.
2. Enveloppée. [R. L.]
3. Métonymie pour *femmes amoureuses*.
4. « Il y a eu jusque dans le XVIIe siècle un verbe *ribler*... très usité et signifiant courir les rues comme font les débauchés, prendre, voler, piller ». Littré, s. v. *ribler*. Cf. t. III, p. 92, n. 2, et t. XI, p. 147, v. 577 (var.).

En fin sur la minuict en la place s'assemblent,
Où de mille conseils les deux meilleurs leur semblent
De prier l'ennemi, & d'un soin diligent
Apporter la rançon, & flechir par argent
(Poison des cœurs humains) l'arrogance barbare,
Qui de son naturel est tyrante & avare.
Le saufconduit venu ayans les pleurs à l'œil,
Et tristement vestus de noirs habits de dueil,
Au premier poinct du jour sortirent de la porte.
Mercure alloit devant [1], qui leur servoit d'escorte,
D'un air [2] enveloppé. A la fin parvenus
En ton ost, & voyant tes hommes incognus,
Harenguerent ainsi d'une douce priere,
Pour amollir les cœurs de la troupe guerriere,
Qui brave [3] en son harnois donnoit d'une autre part
Asseurance aux prians d'un paisible regard.
Peuples enfans de Mars, heritiers de la guerre, [484]
Qui courez nostre Asie, ainsi que le tonnerre
Court grondant parmi l'air, & à vos Dieux Gaulois
Appendez pour trofée & nous & nos harnois :
Ne vueillez point souiller, magnanimes gend'armes,
Vos honneurs illustrez par la splendeur des armes
Au sang vil & couard de nos femmes, qui n'ont
Ny corselets au dos, ny morions au front

71. *D* le minuict
90. *D* trophee nos noms et (*vers faux*)

---

1. « A cause que c'est le Dieu de Persuasion. » Marcassus, éd. de 1623, p. 700 ; cf. v. 111-112.
2. D'un nuage. Expressions analogues dans Hésiode, *Théog.*, 9 ; *Travaux*, 223 ; dans Homère, *Iliade*, III, 381 ; XX, 444 ; mais l'attribution à Hermès paraît de l'invention de Ronsard.
3. Parée, magnifique.

Pour revancher [1] leur peau, de nature amusées [2]
A filer leur quenouille, & tourner leurs fusees :
Ou bien, si mesprisant les Dieux & les humains,
Vivez ainsi que Loups du meurtre de vos mains,
Tournez le fer trenchant en nos masles poitrines,
Et courtois pardonnez aux ames feminines :
Ou si vous craignez Dieu protecteur de la loy,
Et la Fortune humaine inconstante & sans foy
(Croyant que vos voisins peuvent ravir les vostres
Ainsi qu'en ce païs vous ravissez les nostres)
Vous contre-injuriant de pareille façon :
Rendez-les s'il vous plaist, & prenez leur rançon,
A fin que desormais exemptes du servage,
Libres en nos maisons facent nostre mesnage,
Et sans plus en vostre ost engager leurs beaux ans,
Aillent faire nos lits, & traiter nos enfans.
  Ils parlerent ainsi. Ces guerriers de leur teste
Firent signe aux prians d'accorder leur requeste.
« Il n'est rien qui tant l'homme ameine à la raison,
« Que l'art persuasif d'une douce oraison.
  Les unes par argent retournerent troquées :
Les autres qui s'estoyent desja domestiquées
En l'amour des Gaulois, les pensans plus gaillars
Aux combats amoureus que leurs maris vieillars,
S'arresterent au camp, mesprisant leurs Penates,
Licts, enfans & maris, pour suivre les Galates.

95. *D* revanger
104. *87 sans parenthèse — elle est transposée à la fin du vers suivant*
108. *D* En nos propres maisons
111. *87* Tes guerriers

---

1. Défendre.
2. Occupées.

Ma femme fut ravie. Ambassadeur alors
J'estois loin du païs, pour rompre les effors
Et l'instante fureur d'un Martial orage,
Qui desja conjuroit contre nostre rivage.
Si tost qu'à mon retour l'histoire j'entendi,
Tout le sang me gela, de crainte refroidi :
La honte & le despit me fermerent la bouche,
A terre renversé comme une froide souche,
Pleurant ma chere espouse, & n'ayant pour confort
Remede plus certain que l'espoir de la mort.
En tous lieux que j'allois, où je l'avois cognue,
Soit veillante ou dormante, ou soit en robbe, ou nue,
Au jardin, en la chambre, au cabinet segret,
Tout le cœur me crevoit de dueil & de regret.
D'un pied mal-asseuré mille fois en une heure
Je changeois de logis, de place & de demeure :
Mais en vain : car tous lieux me sembloyent odieux,
Et tousjours sa beauté venoit devant mes yeux.
En songe toute nuict me revenoit ma femme,
Et tout cela de doux qui nous chatouille l'ame,
Et dont le souvenir est plaisant au penser,
Qu'Amour me fait au cœur cent fois le jour passer.
La face qu'elle avoit quand elle fut ravie,
Tousjours me revenoit : comme elle poursuivie
Couroit parmi le temple ambrassant les autels
Et les images saints des hauts Dieux immortels,
Pasmée, eschevelée, & non plus femme vive,
Et s'eschappant de l'un, de l'autre estre captive,
N'ayant autre confort en son peril sinon

126. *87* Le sang gela mon cœur
129. *D* ma chere perte et
130. *87* Remede en mon malheur
138. *87* me recouroit aux yeux

M'appeller, & d'avoir en sa bouche mon nom :
Puis tousjours me sembloit qu'elle me venoit tendre
Ses bras croizez en l'air à fin de la defendre.
  Deux fils conceus de nous, germes de nostre chair,
Vray gage d'amitié aux deux parens si cher,
Qui du tout resembloyent au portraict de leur mere,
Assis sur mes genoux redoubloyent ma misere,
Et de leurs tendres mains touchant mon poil grison,
Me prioyent de tirer leur mere de prison.
« Affection d'enfans de nature est si grande,
« Qu'elle obtient de parens tout ce qu'elle demande.
  Pour recouvrer ma vie, & retrouver mon cœur,
Sans qui je vivotois en extreme langueur,
Je vendi tout mon bien : que m'en servoit l'usage,
Quand mon meilleur tresor estoit ailleurs en gage ?
Tousjours à chaque pas en ma femme resvant,
Chargé de mon avoir je mis la voile au vent. [485]
Le vent en ma faveur, qui poupier [1] se resveille,
Me poussa de Milete aux rives de Marseille.
  Du lieu de ta demeure aux voisins je m'enquis :
Mais l'honneur de tes faits par les armes acquis
M'enseigna le chemin : car il n'y avoit trace
Qui n'eust ouy sonner le bruit de ta cuirasse.
  Entrant en ton Palais d'elle je fu cognu :
Puis t'enquerant de moy pourquoy j'estois venu,
Ainsi je respondi. L'affection extresme
Que je porte à ma femme, helas ! plus qu'à moy-mesme,

160. *D* des parens
161. *87* Pour recouvrer ma femme, ainçois plustost mon cœur
172. *87* tinter
175. *87* te respondi

1. Soufflant en poupe ; voir t. XVI[1], p. 90, v. 1211.

Les pleurs versez pour elle, & les regrets amers
M'ont fait vendre mon bien, & passer tant de mers
A fin de racheter une si chere chose.
Puis tout soudain du prix avec toy je compose,
Et le mis en ta main : mais ton cœur genereux,
Plus cent fois de l'honneur que de l'or amoureux,
Forçant ta nation qu'on estime si fiere,
Ne voulut accepter de moy la somme entiere :
Tu mis ceste rançon en quatre lots à part,
Une quarte à ma femme, & l'autre pour ma part,
L'autre pour nos enfans, & l'autre pour toy maistre.
  Tu me fis un festin, tu m'assis à ta dextre,
Je beu dedans ta coupe, & d'un front adouci
Humainement traité tu m'ostas le souci.
  Quand le vin fut versé en l'honneur de Mercure [1],
Et la Nuict fut venue à la courtine [2] obscure,
Tu me livras ma femme, & me la fis toucher,
Puis en un mesme lict ensemble nous coucher,
Sans plus retenir droit ny pouvoir dessus elle.
Toutefois ô cruel, ô barbare infidelle,
Apres avoir long temps en ton Palais logé,
En ta coupe rebeu, à ta table mangé,
Apres mon or baillé, apres ta foy promise
Tu l'as devant mes yeux cruellement occise.
  Le Prince qui long temps ce discours entendit,
D'un magnanime cœur luy contre-respondit.

187. *87* mes enfans
193. *87* & m'en fis approcher
197. *87* Apres avoir comme hoste

---

1. Les anciens versaient une libation avant de se coucher. Il y a dans Ronsard plusieurs allusions à ce rite : t. XV^{2}, p. 262, v. 10-14 ; p. 341, v. 1-4 et n. 2, où Athénée est indiqué comme source du passage ; XVI^{2}, p. 149, v. 1091-96. Cf. *Od.*, XVIII, 418-419.
2. Rideau.

Citoyen de Milete, estranger & mon hoste,
A fin que hors du cœur l'impression je t'oste
Qui pourroit à bon droit t'irriter contre moy,
Entens toute l'histoire, & l'emporte chez toy.
Aussi tost que l'Aurore au matin fut venue,
Ta femme toute nuict entre tes bras tenue,
Qui t'appelloit son sang, son cœur & son souci,
Ambrassant mes genoux, me fist sa plainte ainsi.
« Il est bien mal-aisé de tromper une amante !
Elle ayant comme femme une ame desfiante
Et un cœur soupçonneux (cela leur est fatal)
Avant qu'il fust venu, conjectura son mal.
Apres que par le fer tu m'as tienne ravie,
Que par terre & par mer tes armes j'ay suivie
Compagne de ton lict : apres t'avoir aimé,
Apres t'avoir cent fois en te baizant armé,
Baillé ton morion, ta lance & ta rondache,
Et planté sur ton tymbre [1] un menaçant pennache :
Puis venu du combat, du travail ennuyé,
Apres t'avoir cent fois tout le corps essuyé
Salle d'une poussiere honneste & genereuse,
Et tes playes succé de ma lévre amoureuse :
Apres avoir pensé de mes mains tes chevaux,
Tes coursiers compagnons de tes nobles travaux,
Les nommant par leur nom, qui souloyent recognoistre
Ma voix encor plustost que celle de leur maistre :

211. *87* « On ne sçauroit tromper une douteuse amante !
215. *D* tu m'as tenu ravie
225. *D* pansé/*87* traité
227. *87* souloient recognestre

1. La partie supérieure d'un casque ; cf. t. VIII, p. 323, v. 685, et p. 263, v. 136, et t. X, p. 128, v. 10. Voir aussi, t. XVI², p. 150, la note marginale, due probablement à Ronsard.

Peux-tu bien maintenant tes delices haïr,
Et pour un peu de gain perfide me trahir ?
  Hà ! ce n'est pas la foy, ny la dextre fidelle
Mise en la mienne, helas ! quand tremblante & rebelle
J'ambrassois les autels de Cerés, appellant
Les Dieux à mon secours contre toy me volant.
A la fin adjoustant la priere à l'audace,
Par force & par amour je t'accorday ma grace,
Pourveu que tu serois d'une invincible foy,
Tousjours mon defenseur, sans te fascher de moy.
Mais je voy (desmentant ta promesse heroïque)
Qu'autant comme ton cœur ta parole est Gothique :
Pourrois-je bien souffrir absente de tes yeux
Encore une autre fois un servage ennuyeux ?
Le premier m'estoit doux, & le second en l'ame
Me seroit une mort dont le penser me pasme [1].
  Tu estois mon pays, mon pere & mon espous [2],
Et tous perdus en toy je les retrouvois tous :
Seul tu estois mon tout, & pour une parole
Maintenant dans le vent ta promesse s'en-vole.
Ne crains-tu point les Dieux ? ne crains-tu que les bois, [486
Les rochers entournez [3] de naturels effrois,
Les deserts remparez de longue solitude
Ne content aux passans ta fiere ingratitude ?
  Tu me devois tuer quand ta main me ravit,
Et non trahir le cœur qui forcé te suivit :
Le mourir [4] de ta main valloit mieux que la vie,

254. *87* mon cœur

---

1. Verbe transitif ; cf. t. IV, p. 145, son. CLI, var. du v. 8. [P. L.]
2. Voir les paroles d'Andromaque à Hector, *Iliade*, VI, 429-430. Cf. la *Franciade*, t. XVI[1], p. 78, v. 971-973, et la variante (p. 369), où Andromaque s'adresse à Astyanax-Francus.
3. Entourés (H.).
4. Infinitif substantivé. « Uses donques hardiment [comme les

Et ravie en ce poinct [1] je n'eusse esté ravie.
En tous lieux où le nom des hommes j'entendray,
Plustost par les forets aux loups je me rendray
Qu'en leurs mechantes mains, croyant par conjecture
Qu'ils sont tous comme toy de mechante nature.
Or puis que mon malheur ne se peut revancher
De toy cruel ingrat, que par le reprocher,
Je te reprocheray ta semence germée,
Que tu as par amour en mon ventre semée :
Tu devois pour le moins avant que me chasser,
Souffrir que ton enfant peust ton col embrasser,
Te rebaiser les mains, & t'appeller son pere.
Les larmes de l'enfant eussent sauvé la mere !
Baille moy ton poignard pour nous tuer tous deux :
Je te seray defuncte un fantosme hideux,
Je rompray ton sommeil, & contre toy marrie
Je te suivray tousjours importune Furie,
Te donnant à manger ton fils pour ton repas [2] :
Ainsi doux (me vangeant) me sera le trespas !
Que dis-je ? mon amour ne merite un supplice.
Vivons donc à tes pieds pour te faire service,
Et perdons mon mary ce causeur [3] effronté,
Qui de tout nostre bien qu'il avait apporté,

261. *D* revanger
277. *D* Et tuons mon

Grecs] de l'infinitif pour le nom, comme *l'aller*, *le chanter*, *le vivre*, *le mourir* ». Du Bellay, *Deffence et Illust.*, éd. Chamard (1904), p. 284. Cf. ci-après, v. 262 : *le reprocher*.

1. Ainsi, de cette façon ; voir t. XII, p. 260, v. 78.

2. Combinaison du mythe d'Itys, que Procné fit manger par son père Térée, et du thème de l'apparition du « fantôme hideux » de l'amoureux qui vient se venger de la cruelle (cf. t. XV, p. 90, et D'Aubigné, *le Printemps*, éd. Weber, p. 207). [R. L.]

3. Imposteur ; cf. t. XI, p. 68, v. 106 [R. L.]

T'a baillé seulement la moitié de la somme [1],
Vray acte de larron, & non pas de preud'homme [2],
Elle me dist ainsi. Le sang froid s'assembla
Tout au-tour de mon cueur qui soudain me troubla,
Douteux si je devois l'envoyer tout à l'heure
En ces lieux tenebreux où le Trespas demeure :
Ou bien si je devois mon courroux retarder,
Et te conter le fait, à fin de te garder [3].
J'ay feint ce sacrifice, & feint de te conduire
Pour immoler ta femme, & aussi pour te dire
Que vous estes deceus de blasmer les Gaulois,
Vous autres Asiens, comme peuples sans lois,
Barbares & cruels, transportez par le vice,
Ennemis d'equité, de droict & de justice.
Dessous la loy escrite enseignez vous vivez,
Et doctes en papier le papier vous suivez :
Nous autres nous n'avons que la Loy naturelle
Escrite dans nos cœurs par une encre eternelle,
Que nous suivons tousjours sans besoin d'autre escrit,
Comme portans nos loix en nostre propre esprit.

280. *D* Il fault qu'on l'acrainte et sa test on assomme De traits et de caillous, et qu'en mil morceaulx On luy tranche la chair, les veines et les peaulx, Et qu'on le jette aux chiens puis qu'il a par fallace Trompé ta main, tes dieulx, ton logis et ta grace Elle me dist

294. *D* en papier, voz loix vous ne suivez

---

1. Dans l'original, le Milésien, qui a offert au Gaulois mille pièces d'or, en a caché mille autres dans les chaussures de ses esclaves. [R. L.]

2. En remplaçant un vers et en en supprimant quatre, Ronsard a atténué la férocité de la Milésienne. — Dans la variante du v. 280 (le vers est faux), il faut sans doute corriger *acrainte* en *acravante* ou *accravante* (écrase). Voir t. I, p. 239, v. 18 (var.) ; V, p. 208, v. 101 ; p. 226, v. 25. [R. L.]

3. Te préserver.

En-terre si tu veux, ou laisse aux chiens ta femme,
Ou la jette en la mer, ou la donne à la flame :
Un corps tronqué de teste est un fardeau pesant,
Ne remporte en ta ville un si vilain present.
Or quant à la rançon que j'ay receu pour elle,
Et au reste du bien que ta dextre me celle,
Prens tout, je n'en veux rien, à fin qu'en ton païs
Tu faces au retour tes voisins esbahis,
Leur contant nos vertus : va chercher ta demeure :
Adieu, donne la main, va-t'en à la bonne heure.
Henry, dont le renom n'est seulement allé
Aux peuples estendus sous le Pole gelé,
Mais de l'Europe entiere a rempli tout l'espace,
Tu ne tiens seulement en la Gaule la place
Que tenoit ce guerrier, mais aussi l'equité,
Les vertus, les honneurs, & la fidelité.
Je voudrois que ton peuple en armes redoutable
Se monstrast envers toy ou autant equitable
Que tu es envers luy, ou qu'il fust envers toy
Aussi fidele & bon que tu luy es bon Roy :
Les guerres tous les ans ne seroyent attendues,
Tes villes sous ta main seroyent desja rendues,
Les harnois ne seroyent un faix à notre dos,
Et tes sujets vivroyent en paisible repos.
Ce-pendant il te plaist en telle deffiance [1]
Veincre non par le fer, mais par la patience :
Vy heureux ceste année & cent autres encor,
Et en regnant vieillis autant que fist Nestor,

299. *87* En-tombe... ou donne
300. *87* ou la baille à la flame
302. *D* en la ville

1. Provocation (H.).

Et m'estreine, grand Roy, ainsy que je t'estreine.
Du labeur profitable agreable est la peine.

DISCOURS OU DIALOGUE [487]

entre les Muses deslogées, & Ronsard [1].

Levant les yeux au ciel, & contemplant les nues,
J'avisay l'autre jour une troupe de Grues,
Qui d'un ordre arrengé & d'un vol bien serré
Representoient en l'air un bataillon carré,
D'avirons emplumez [2] & de roides secousses
Cherchant en autre part autres terres plus douces,
Où tousjours le Soleil du rayon de ses yeux
Rend la terre plus grasse, & les champs plus joyeux.
Ces oiseaux rebatant les plaines rencontrées
De l'air, à grands coups d'aisle alloient en leur contrées,
Quitant nostre païs & nos froides saisons,
Pour refaire leur race & revoir leurs maisons.
Les regardant voller, je disois en moy-mesme :
Je voudrois bien, oiseaux, pouvoir faire de mesme

Éditions : *Œuvres* (1584, 1587, Bocage Royal).

Titre. Dialogue entre les Muses deslogées & Ronsard. A luy-mesme.

---

1. Le *Dialogue des Muses et de Ronsard*, en quatrains d'alexandrins, qui fut publié en 1556 dans *la Nouvelle Continuation des Amours* (VII, p. 307-309), a disparu, en 1584, des œuvres de Ronsard. Comparer aux v. 1 et 13 de ce Dialogue les v. 90 et 118 du présent poème. [R. L.]

2. Marcassus renvoie à « Virgile parlant de Dedalus :
Redditus his primum terris, tibi, Phoebe, sacravit
Remigium alarum posuitque immania templa.
[*Én.*, VI, 18-19.] »
Cf. *ibid.*, I, 301 ; Lucrèce, VI, 744.

Et voir de ma maison la flame voltiger
De sur ma cheminée [1], & jamais n'en bouger,
Maintenant que je porte injurié par l'age,
Mes cheveux aussi gris comme est vostre plumage.
Adieu peuples ailez, hostes Strymoniens,
Qui volant de la Thrace aux Aethiopiens,
Sur le bord de la mer encontre les Pygmées [2]
Menez, combat leger, vos plumeuses armées :
Allez en vos maisons. Je voudrois faire ainsi.
« Un homme sans fouyer vit tousjours en soucy.
Mais en vain je parlois à l'escadron qui volle :
Car le vent emportoit comme luy, ma parole,
Remplissant de grands cris tout le ciel d'alentour,
Aize de retourner au lieu de son sejour.
De l'air abaissant l'œil le long d'une valée,
Je regarday venir une troupe haslée
Lasse de long travail, qui par mauvais destin
Avoit fait (ce sembloit) un penible chemin.

16. Desur
28. Joyeux de

---

1. Cf. Homère, *Od.*, I, 57-59 : « Mais lui [Ulysse, retenu par Calypso], qui ne voudrait que voir monter un jour les fumées de sa terre, il appelle la mort ! » (Tr. V. Bérard). Ronsard a employé plusieurs fois cette image de la nostalgie de la patrie terrestre et céleste : t. III, p. 76 v. 440-444 ; VIII p. 169 v. 129-137 ; IX, p. 172, v. 351-352 ; XII, p. 235, v. 123-124. Cf. le sonnet XXXI des *Regrets* et I. Silver, *Ronsard and the Greek Epic*, p. 178-179.

2. Ronsard avait probablement lu dans Homère, *Iliade*, III, début, le récit du combat des Pygmées contre les grues (I. Silver, *op. cit.*, p. 175-176 et n. 19). Il connaissait peut-être aussi les passages de Pline, *Hist. nat.*, VII, 26, et d'Aristote, *Hist. anim.*, VIII, 12 (597a 4-9), où il s'agit aussi de cette guerre. Quant à l'adjectif *strymonien*, dérivé du nom du fleuve macédonien Strymon, Ronsard a pu le voir dans Virgile, *Géorg.*, I, 120, *Én.*, X, 265, XI, 580, associé chaque fois aux grues.

Elle estoit mal en conche [1] & pauvrement vestue :
Son habit attaché d'une espine poinctue
Luy pendoit à l'espaule, & son poil dédaigné
Erroit salle & poudreux, crasseux & mal peigné.
Toutefois de visage elle estoit assez belle :
Sa contenance estoit d'une jeune pucelle,
Une honte agreable estoit dessus son front,
Et son œil esclairoit comme les Astres font :
Quelque part qu'en marchant elle tournast la face,
La vertu la suyvoit, l'eloquence & la grace,
Monstrant en cent façons dés son premier regard,
Que sa race venoit d'une royale part [2],
Si bien qu'en la voyant, toute ame genereuse
Se rechaufant d'amour en estoit amoureuse.
D'avant la troupe alloit un jeune jouvenceau [3],
Qui portoit en Courrier des ailes au chapeau,
Une houssine en main de serpens tortillée [4],
Et dessous pauvre habit une face éveillée :
Et monstroit à son port quel sang le concevoit [5],
Tant la garbe [6] de Prince au visage il avoit.

33. mal-en-conche

---

1. Conche = costume ; mal en conche = mal vêtu. Huguet, s. v. *conche*.

2. Les Muses sont filles de Jupiter et de Mémoire ; voir ci-après, v. 59-62, 101 et la variante finale, et cf. l'*Ode à Michel de l'Hospital*, t. III, p. 119-120.

3. Mercure, divinité de l'éloquence, est à sa place comme guide des Muses. Dans son ode *A Mercure*, t. II, p. 80, Ronsard avait prié le Dieu d'accorder « les nerfs de sa lire ». Dans la *Lyre*, t. XV[1], p. 35, v. 415-440, le poète, après avoir énuméré les attributs de Mercure, avait raconté l'invention de cet instrument par le dieu.

4. Le caducée.

5. Mercure est le fils de Jupiter et de Maia.

6. Air, manière, mine. Huguet. Cf. *Franciade*, t. XVI[2], p. 158, v. 1235 (var. de 1587), et ci-après, *Sur une médaille d'Antinoüs*, v. 25 [P. L.].

Tout furieux d'esprit je marchay vers la bande,
Je luy baise la main, puis ainsy luy demande
(Car l'ardeur me poussoit de son mal consoler,
M'enquerir de son nom, & de l'ouyr parler).

Ronsard.

Quel est vostre païs, vostre nom & la ville
Qui se vante de vous [1] ? L'une la plus habile
De la bande respond.

Muses.

Si tu as jamais veu
Ce Dieu, qui de son char tout rayonné de feu
Brise l'air en grondant, tu as veu nostre pere :
Grece est nostre pays, Memoire est nostre mere.
Au temps que les mortels craignoient les Deïtez
Ils bastirent pour nous & temples & citez :
Montaignes & rochers & fontaines & prées [2],
Et grottes & forests nous furent consacrées.
Nostre mestier estoit d'honorer les grands Rois,
De rendre venerable & le peuple & les lois,
Faire que la vertu du monde fust aimée,
Et forcer le trespas par longue renommée :
D'une flame divine allumer les esprits,
Avoir d'un cueur hautain le vulgaire à mespris,
Ne priser que l'honneur & la gloire cherchée,
Et tousjours dans le ciel avoir l'ame attachée.
Nous eusmes autrefois des habits precieux [488]
Mais le barbare Turc de tout victorieux,

1. Interrogation fréquente dans Homère ; voir *Od.*, I, 170 ; X, 325, etc.
2. Dans cet alinéa il y a plusieurs souvenirs de l'ode à Michel de l'Hospital ; voir t. III, p. 138, v. 345-374.

Ayant vaincu l'Asie & l'Afrique, & d'Europe
La meilleure partie, a chassé nostre trope
De la Grece natale [1], & fuyant ses prisons
Errons, comme tu vois, sans biens & sans maisons,
Où le pied nous conduit, pour voir si sans excuses
Les peuples & les Rois auront pitié des Muses.

Ronsard.

Des Muses ? di-je lors. Estes vous celles-là
Que jadis Helicon les neuf seurs appella ?
Que Cirre & que Phocide [2] avouoyent leurs maistresses,
Des vers & des chansons les sçavantes Déesses ?
Vous regardant marcher nuds pieds & mal empoinct
J'ay le cueur de merveille et de frayeur espoint,
Et me repens d'avoir vostre danse suivie,
Usant à vos mestiers le meilleur de ma vie.
Je pensois qu'Amalthée [3] eust mis entre vos mains
L'abondance & le bien, l'autre ame des humains :
Maintenant je cognois, vous voyant affamées,
Qu'en esprit vous paissez seulement de fumées,

85. Cyrrhe
87. mal-empoinct
92. & l'argent

---

1. L'irruption du Turc dans l'Europe revient souvent sous la plume de Ronsard : t. V, p. 176, v. 11-14 ; IX, p. 17, v. 3 et suiv., p. 114, v. 217-218 ; X, p. 356-357 ; XI, p. 51, v. 275-280 ; XIII, p. 133, v. 41 et suiv., p. 272, v. 104-108 ; XVI^2, p. 352-353. Voir l'index s. v. *Ronsard* du livre de Cl. D. Rouillard, *The Turk in French History*, Paris, 1947.

2. Cirrha était une ville en Phocide consacrée à Apollon et aux Muses ; cf. t. VII, p. 70, v. 93-100 ; VIII, p. 77, v. 103-108 ; XIII, p. 159, v. 1-8 ; ci-dessus, *Panegyrique*, v. 276.

3. Nymphe qui reçut de Zeus la corne d'Abondance ; cf. t. I, p. 21, v. 80 ; III, p. 132, v. 241-242 ; VII, p. 38, v. 65-66 ; VIII, p. 187, v. 168, etc.

Et d'un titre venteux, antiquaire [1] & moysi,
Que pour [2] un bien solide en vain avez choisi,
Pour suivre vos fureurs, miserables nous sommes,
Certes vous ressemblez aux pauvres Gentilshommes,
Qui (quand tout est vendu) levant la teste aux cieux,
N'ont plus d'autre recours qu'à vanter leurs ayeux.
Que vous sert Jupiter dont vous estes les filles [3] ?
Que servent vos chansons, vos Temples & vos villes ?
Ce n'est qu'une parade, un honneur contrefaict,
Riche de fantaisie, & non pas en effect.
Vertu, tu m'as trompé, te pensant quelque chose !
Je cognois maintenant que le malheur dispose
De toy qui n'es que vent, puisque tu n'as pouvoir
De conserver les tiens qui errent sans avoir
Ny faveurs ny amis, vagabonds d'heure en heure
Sans feu, sans lieu, sans bien, sans place ny demeure.

Muses.

Hà que tu es ingrat de nous blasmer ainsi !
Que fusses-tu sans nous qu'un esprit endurcy,
Consumant, casanier, le plus beau de ton age
En ta pauvre maison, ou dans un froid vilage,
Incogneu d'un chacun ? où [4] t'ayant abreuvé
De Nectar, & l'esprit dans le Ciel eslevé,
T'avons faict desireux d'honneur & de louanges,
Et semé ton renom par les terres estranges,
De tes Rois estimé, de ton peuple chery,

99. Lors que tout est vendu
100. plus autre

1. Antique (H).
2. A la place de [P. L.].
3. Prononcé files [P. L.].
4. Alors que, au contraire [P. L.].

Ainsi que nostre enfant en nostre sein nourry.
Dieu punist les ingrats : à tous coups que la foudre
Trebuchera de l'air, tu auras peur qu'en poudre
Tu ne sentes ton corps, & ta teste briser
Pour la punition d'ainsi nous mespriser,
Pource adjoute creance à qui bien te conseille :
Ayde nous maintenant, & nous rens la pareille.

Ronsard.

Que voulez vous de moy ?
L'une des sœurs alors
Qui la bande passoit de la moitié du corps,
Me contre-respondit.

Muses.

Nous avons ouy dire
Que le Prince qui tient maintenant vostre Empire,
Et qui d'un double sceptre [1] honore sa grandeur,
Est dessus tous les Roys des lettres amateur [2],
Caresse les sçavans, & des livres fait conte,
Estimant l'ignorance estre une grande honte :
Dy luy de nostre part qu'il luy plaise changer
En mieux nostre fortune, et nous donne à loger.

Ronsard.

Vous m'imposez au dos une charge inegale :
J'ay peu de cognoissance à sa grandeur royale,
C'est un Prince qui n'aime un vulgaire propos,
Et qui ne veut souffrir qu'on trouble son repos,
Empesché tous les jours aux choses d'importance,
Soustenant presque seul tout le faix de sa France,

1. De la France et de la Pologne.
2. Voir ci-dessus, le *Panegyrique de la Renommée*, v. 191 et suiv.

Meditant comme il doit son peuple gouverner
Et faire dessous luy l'âge d'or retourner,
Honorer les Vertus & chastier le vice,
Deffenseur de la loy, protecteur de Justice.
Je n'oze l'aborder, je crains sa Majesté,
Tant je suis esblouy des raiz de sa clairté :
Pource cerchez ailleurs un autre qui vous meine.
Adieu docte troupeau, adieu belle neuvaine [1].

Au grand Hercule	(XIV, 133)	Vous Empereurs	(IX, 157)
Si les souhaits	(XIII, 131)	J'ay procés	(XIII, 17)
Mon cœur esmeu	(*id.*, 39)	Le petit Aigle [2]	(XIV, 181)
Quand Jupiter	(*id.*, 63)	Ton bon conseil	(XIII, 150)

Fin du premier Bocage Royal.

149. cherchez
150. Adieu troupe sçavante
87 ajoute les vers suivants : Prince qui nous servez de phare & de flambeau, Ne laissez point errer sans logis ce troupeau, Troupeau de sang illustre & d'ancienne race, Pauvre, mais de bon cœur, digne de vostre grace. Jupiter le conceut lequel vous a conceu. Ainsi de mesme pere ensemble avez receu L'estre & l'affinité : Vous comme le plus riche, A vos pauvres parens ne devez estre chiche.

---

1. Comme l'indiquent les vers ajoutés en 1587, Ronsard, en revenant sur son refus d'aider les Muses, est resté fidèle aux principes qui l'avaient toujours guidé. — La naissance des Muses, filles de Jupiter et de Mémoire est racontée au t. III, p. 119, v. 8-24.
2. Voir t. XIV, p. 181, v. 17 et l'appar. crit.

SECONDE PARTIE DU BOCAGE ROYAL [509]

A TRESILLUSTRE ET TRESVERTUEUSE PRINCESSE,

La Royne Catherine de Medicis, mere du Roy.

Royne, qui	(XII, 172)	Troussily	(X, 292)
Comme une belle [1]	(XIII, 141)	Ceux que	(VI, 165)
Je suis certain	(*id.*, 177)	Amour avoit	(XVII, 358)
Ou soit que	(XII, 238)	Vous qui passez	(XIV, 160)
Docte Cecille	(XIII, 159)	C'estoit	(X, 337)

DISCOURS [530]
A MONSIEUR DE CHEVERNY,

Garde des Seaux de France [2].

Celuy qui le premier du voile d'une fable
Prudent enveloppa la chose veritable,
A fin que le vulgaire au travers seulement
De la nuict vist le jour & non realement,
Il ne fut l'un de ceux qu'un corps mortel enserre,
Mais des Dieux qui ne vit des presens de la terre [3].

ÉDITIONS : *Œuvres* (1584, 1587, Bocage Royal)
Titre. A Monseigneur de Cheverny, Chancellier de France.
6. un Dieu

1. Voir t. XIII, p. 141, v. 9 et l'appar. crit.
2. Hurault de Cheverny fut nommé chancelier de France à la mort de Birague (23 nov. 1583) [voir P. de l'Estoile, *Mémoires*, t. II, p. 139], et c'est à cette occasion que Ronsard écrivit ce discours. Cheverny avait été d'abord chancelier du prince Henri d'Anjou, qui, devenu roi de France, lui avait donné la garde des sceaux en septembre 1578. [P. L.] — Voir la *Biblioth. d'Hum. et Ren.*, XIX (1957), p. 411-412. — De Thou, *Histoire universelle*, t. IX, p. 89, date la mort du cardinal de Birague du 6 décembre 1583.
3. Doctrine de la mythologie ou de la théologie allégorique ; cf.

Les mysteres sacrez du vulgaire entendus,
Resemblent aux bouquets parmi l'air espandus,
Dont l'odeur se consomme au premier vent qui s'offre,
Et ceux durent long temps qu'on garde dans un coffre.
Nostre mere Nature entre les Dieus & nous
Que fist Deucalion du get de ses caillous [1],
Mist la Lune au milieu qui nous sert de barriere [2],
A fin que des mortels l'imbecille lumiere
S'exerce à voir la terre, & d'art audacieux
N'assemble plus les monts pour espier les Cieux [3].
Pource nos devanciers ont dit par artifice,
Qu'autrefois Jupiter receut à son service
Deux hommes differents de mœurs & de destin,
Dont la diverse vie eut differente fin.
Il les repeut tous deux de celeste ambrosie :
Ils avoyent à sa table une place choisie :
Rien n'estoit bon aux Cieux qu'ils n'eussent approuvé,
Et premiers Conseillers de son Conseil privé
Participoyent ensemble à la grandeur royale.

23. au Ciel

---

t. XII, p. 50, v. 77-82 et n. 2, p. 71, v. 71-78 ; XIV, p. 4, lignes 15 et suiv., p. 196, v. 87-104, etc. Voir Laumonier, *Rons. poète lyr.*, p. 300-306, H. Franchet, *Le Poète et son œuvre*, p. 247 et suiv., R. Lebègue, *Ronsard*, 4e éd., p. 18-19, J. Dagens, *La théologie poétique au temps de Ronsard, Atti del Quinto Congresso Intern. di Lingue e Lett. Mod.* (Firenze, 1955), p. 147-153, H. Weber, *La Création poétique au XVIe siècle* (1956), t. I, p. 132-138.

1. Cf. sur ce mythe t. II, p. 161, v. 101-108, III, p. 164, v. 1-12 ; V, p. 166, v. 21-24, etc.

2. « La lune se prend icy pour le premier Ciel, où elle est », Marcassus, éd. de 1623, p. 756. — Mais de quelle barrière s'agit-il ? Ronsard pense-t-il à la barrière lumineuse de la lune qui obscurcit les étoiles à la faible (imbecille, du latin *imbecillus*) vue des mortels ? Cf. t. IV, p. 87, v. 1-4 ; VII, p. 125, v. 14 ; p. 194, v. 1-5.

3. Allusion à l'entreprise des Aloades, Otos et Ephialtès, qui menaçaient d'escalader le ciel en plaçant l'Ossa sur l'Olympe et le Pélion sur l'Ossa. Cf. t. VI, p. 87, v. 83-86, VIII, p. 152, v. 41-44.

L'un avoit nom Minos, l'autre avoit nom Tantale [1],
L'un sage, l'autre fol : ce Tantale effronté
Aux hommes revela des Dieux la volonté,
Pource celuy qui l'air de ses foudres separe,
Le fist tomber du Ciel au profond du Tartare,
Mourant de soif en l'eau, de faim entre le fruict.
Au contraire, Minos fut sagement instruit,
Il eut la bouche sobre : & juge veritable
S'assit de Jupiter par neuf ans à la table.
Puis revenu ça bas fonda de bonnes loix,
Fut Prince droiturier : si bien que les Cretois
Le voyant abonder en Justice supresme,
Le pensoyent estre fils du grand Jupiter mesme.
Voila comme les vieux ont dextrement tasché
D'emmanteler le vray d'une fable caché.
Jupiter ne fut onc ny Minos en la sorte
Que nos peres l'ont feint : tout cela se rapporte
Aux Rois, aux Magistrats & à leurs Conseillers
Qui gouvernent l'oreille, & sont leurs familiers.
Ta prudence, Hurault, ton service fidelle,
Ta bonne conscience, & ton Roy qui t'àppelle
A l'honneur souverain (l'ayant bien merité)
T'ont donné des François l'extreme authorité.
La France maintenant qui tes actes regarde,
Te baille nostre Prince & sa Couronne en garde :
Tu l'as comme en depost, & de luy ce-pendant
Aux peuples ses subjets tu t'es fait respondant.

1. « Minos, tous les neuf ans, serait allé consulter Zeus, dans la caverne de l'Ida de Crète... » Grimal, *Dict. mythol.*, p. 298. Sur Minos voir t. VIII, p. 69, v. 467-468 ; p. 200, v. 496-497 ; XI, p. 72, v. 171-172 ; XV[1], p. 25, v. 213-220 (cf. *Od.*, XIX, 178-179). — Invité à la table des Dieux, Tantale « aurait révélé aux hommes les secrets divins dont on s'était librement entretenu devant lui ». Grimal, *op. cit.*, p. 435-436. Sur Tantale, cf. t. VIII, p. 204, v. 585-592.

Henry ne faudra pas, Hurault fera la faute :
Pource tu dois prevoir d'une prudence caute
Quelle Ourse [1] doit sa nef conduire par la mer.
La vague en sa faveur ne se veut plus calmer,
La tempeste l'a prinse, & faut beaucoup d'usage
Pour la mener au port entiere du naufrage.
Il faut pour gouverner un peuple divisé
Avoir comme tu as, l'esprit bien advisé,
Non pas à faire pendre ou rompre sur la rouë,
Getter un corps au feu dont la flamme se jouë,
A faire une Ordonnance, à bastir un Edit,
Qui souvent est du peuple en grondant contredit :
C'est la moindre partie où pretend la Justice.
La Justice (croy moy) c'est de punir le vice,
Se chastier soy-mesme, estre juge de soy,
Estre son propre maistre & se donner la loy.
J'aime les gens de bien qui ont ce qu'ils meritent,
Qui vers eux, vers le peuple & vers le Roy s'acquitent,
Qui au conseil d'estat ne viennent apprentifs,
Qui donnent audience aux grans & aux petits [2].
Je n'aime point ces Dieux qui font trop grans leurs temples, [531]
Qui de simples mortels (trompez par faux exemples)
Veulent, avant purger leurs propres passions,
Commander aux humeurs de tant de nations,

63. à forger un Edit
66. c'est d'amender le vice
71. Estat

1. « C'est l'estoile du Pole, par laquelle tous les Pilotes se gouvernent. » Marcassus, éd. de 1623, p. 758. — La Petite Ourse renferme l'étoile polaire.

2. Cf. *l'Institution pour l'adolescence de Charles IX* (XI, p. 9, v. 104) et *la Franciade* IV, v. 1563. — Dans *apprentifs*, le *f* ne se prononce pas. [R. L.]

Et sans cesser de boire ainsi qu'un hydropique [1],
S'en-graisser seulement, & non la Republique,
Harpyes de Phinée, & qui ne font qu'un jour
De Castor & Pollux attendre le retour [2].

Je ne sçaurois aimer l'impudente entreprise
D'un qui cherche fortune en une barbe grise,
Et moins un affetté [3], un bateleur de Court,
Qui la faveur mendie & suit le vent qui court :
Mais j'aime un homme droit, non serviteur du vice,
Qui presse sous les pieds la Court & l'avarice,
Qui mieux voudroit mourir que corrompre la Loy,
Qui aime plus l'honneur qu'un mandement de Roy,
Qui laisse à sa maison la bonne renommée,
Et non pas la richesse en un coffre enfermée :
Au reste galland homme, & qui prend son plaisir
Quand sa charge publique en donne le loisir,
Sans vouloir par faveur aux autres faire croire
Que la corne d'un Buffle est une dent d'yvoire [4].

Les fables ont chanté que jadis Phaëthon [5]

79. ah ? qui ne font
80. De Zethe & Calaïs

---

1. Il y a dans Ronsard plusieurs allusions à l'hydropisie : t. II, p. 182, v. 27-28 ; VIII, p. 204, v. 599-600 ; XII, p. 266, v. 217-230 ; XV[1], p. 161, v. 197-200 ; XVI[2], p. 337, fin ; ci-après, l'épître-dédicace du *Second livre des Poëmes*, v. 13-26.

2. Voir l'*Hymne de Calaïs, et de Zetes*, t. VIII, p. 265, v. 174 et suiv. [P. L.] — La variante donne une meilleure leçon ; cf. *ibid.*, p. 275, v. 369 et suiv.

3. Habile à parler, éloquent. Huguet, s. v. *affeté* ; cf. le sonnet *Que tu es, Ciceron, un affetté menteur*, t. VI, p. 225, et la fin de la *Preface sur la Franciade* : « ... vaut autant parler un bon gros Latin... qu'un affetté language de Ciceron », t. XVI[2], p. 353.

4. Cf. ci-après, le dernier vers de la composition intitulée *Sur une medaille d'Antinoüs*.

5. Les mythes de Phaéton et d'Icare, symboles d'un orgueil outrecuidant, sont parmi les premiers utilisés par Ronsard. Cf. I, p. 118, v. 165-168 ; II, p. 109, v. 31-33 ; IX, p. 36, v. 137 ; XVII[2], p. 179, v. 9-10 ; ci-après, l'épître-dédicace du *Second livre des Poëmes*,

D'un petit poil folet se couvrant le menton,
Deceu d'un jeune cœur qui toute chose espere,
Entreprist de guider le coche de son pere :
Mais esblouy des rais qui sortoyent du Soleil,
Veincu de trop de feu perdit force & conseil,
Les brides luy coulant de ses mains esperdues,
Tombant à bras espars, à jambes estendues,
A cheveux renversez haussé de trop d'orgueil,
Tomba dedans le Po son humide cercueil.
Autant en est d'Icare, & de ceux dont l'audace
Trop pres du grand Soleil font elever leur face.
S'ils n'attrempent [1] leur vol, tousjours mal à propos
Leur plumage ciré s'escoule de leur dos.
Bien meilleure est souvent la mediocre vie
Sans pompe, sans honneur, sans embusche d'envie,
Que de vouloir passer en grandeur le commun,
Pour te faire la fable & le ris d'un chacun,
Et en pensant siller tous les Argus de France,
Eux-mesmes s'aveugler en leur propre ignorance.
J'ay veu depuis trente ans un nombre d'impudens
Rapetasseurs de loix courtizans & ardens,
Qui sans honte, sans cœur, sans ame & sans poitrine
Abboyent [2] les honneurs à faire bonne mine.

101. La bride luy coula
102. Il cheut
103. & plein de trop d'orgueil
106. ont eslevé
112. se faire
115. *On lit* imdens *en 1584*

---

v. 120 et *Elegie* XXXV, *Au Sieur Barthelemi Del-Bene*, v. 46. Ces deux personnages mythologiques sont présents ensemble, comme ici, dans un des *Son. p. Hélène*, t. XVII², p. 248, v. 11-14.

1. *Attremper* = modérer, régler (H.). Cf. t. III, p. 102, v. 79 ; VIII, p. 352, v. 16-17 ; ci-après, le discours *Des vertus intellectuelles*.

2. *Abayer* 2 (transitif) = désirer ardemment, chercher à obtenir (H.).

Je les ay veus depuis de leur maistre mocquez,
Et des peuples au doigt notez & remarquez.
Car bien que la faveur qui n'a point de cervelle,
Les poussast en credit, le peuple qui ne celle
Jamais la verité, siffloit de tous costez
Le port imperieux de leurs fronts eshontez :
« C'est autre chose d'estre, et vouloir aparoistre.
« L'estre gist en substance, apparoir ne peut estre
« Qu'imagination : mais en la vanité
« Souvent l'imaginer corrompt la verité.
Beaucoup de Phaëthons se sont monstrez en France,
Dont le vol trop hautain a fraudé l'esperance.
Des vieux siecles la fable est histoire aujourd'huy [1].
La fortune (croy moy) n'est pas certain appuy,
Mais la seule vertu qui les malheurs desfie,
Qui s'arme des couteaux de la Philosophie,
Qui monstre que la vie est le jouët du sort,
Et que le vray bonheur ne vient qu'apres la mort.
Ne vois-tu la plus part des hommes qui te suivent
A ta table au chasteau ? c'est pour autant qu'ils vivent
Sous ton authorité, non pour l'amour de toy.
La faveur a tousjours tels corbeaux pres de soy.
D'un visage hypocrite en mentant ils t'adorent :
Où [2] ceux qui de bon cœur t'estiment & t'honorent,
Ne te pressent jamais, & ne veulent sinon
Qu'un accueil de ta face, & celebrer ton nom.
Or toy qui es nourri par la mesme prudence [3],
Aux affaires rompu dés ta premiere enfance,
Ne seras Phaëthon, volant ainsi qu'il faut

1. La fable du sage Minos et celle de l'effronté Tantale se réalisent de nouveau dans les personnes, respectivement, de Hurault de Cheverny et des courtisans impudents.
2. Tandis que, au contraire.
3. La prudence même.

Moyen entre deux airs ny trop bas ny trop haut [1] :
Et sçauras discerner qui plus d'honneur merite
Ou l'homme non fardé, ou le faux hypocrite,
Ou celuy que la Muse allaite en son giron,
Ou celuy qui s'engendre ainsi qu'un potiron [2],
Qui force son destin, & d'une ame eshontée [532]
Tantost à face basse, & tantost remontée.
Ils ont de tous costez des Palais diaprez,
Riches en leurs maisons de rentes & de prez,
Mangeant en vaisseaux d'or : mais ils ne peuvent faire
Qu'ils ne soyent (ce qu'ils sont) remarquez du vulgaire.
Le peuple ne voit pas telles gens de bon gré :
Car ils ne sont montéz de degré en degré
Ainsi que tu as fait, qui as dés ton jeune âge
Au conseil des grans Rois fait ton apprentissage,
Sans desrober l'honneur, d'où bien souvent il faut
Que le jeune ignorant trebuche d'un grand sault.
Voy par nos Rois passez les dignitez données,
Et voy leurs officiers depuis quarante années :
Tu n'en verras un seul qui ait long temps duré,
Ou le peuple contre eux a tousjours murmuré,
Ou bannis de la Court ont senti la disgrace [3].
« Quand la faveur ne rit, la fortune se passe.
Il ne faut pour cela comme un faux citoyen
Perdre force ny cœur, mais mettre tout moyen,

153. Honte de nostre siecle
154. A tantost face basse
170. Fortune

1. Formule chère à Ronsard : cf. l'*Elégie à Choiseul* (VIII, p. 352, v. 13), et *infra* le sizain à Dorat. [R. L.]

2. Gros champignon. Cf. t. X, p. 297, v. 88. [P. L.]

3. Ce thème de la fréquente disgrâce des officiers de Cour avait déjà été traité dans une Elégie de 1569 (XV, p. 127-128). Cf. plus loin l'*Hymne de Mercure*, v. 51 sq. [R. L.]

Artifice & sçavoir, mesme la propre vie
Pour aider, secourir & servir sa patrie :
Et des presens des Rois ne se faut retirer
Quand ils nous sont donnez, sans trop les desirer.
La France s'esjouit qui tes vertus admire,
Dequoy tu veux guider le cours de son Navire,
En lieu de voir l'orage & les vagues s'armer
Elle espere saint Herme apparoistre en la mer [1] :
Elle espere sous toy se soulager de tailles,
Et plus de ses citez ne voir les funerailles,
Et que l'Eglise en paix, sans payer tant de fois,
Prira commme elle doit pour l'ame de nos Rois :
Que les gens de sçavoir auront les benefices,
Les hommes vertueux les grades des offices [2].
Car nostre Prince est bon, tres-juste & treschretien,
Qui fera tousjours bien s'on le conseille bien,
Seul bon pere & bon Roy de sa France loyale.
Lors repeu d'ambrosie à la table royale,
Tu seras le Commis [3] de nostre Jupiter,
Son prudent conseiller pour luy faire eviter
Parmi les flots mondains les rades perilleuses,
Et le mener au port des choses [4] bien-heureuses :
Puis comme vray Minos, par la splendeur des lois
Tu seras aussi dit le Phare des François.

184. Pri'ra
189. Vray bon pere
194. des Isles

---

1. Sur le feu Saint-Herme, voir t. VIII, p. 131, v. 296. [P. L.] — Cf. ci-après, le *Caprice au Seigneur Simon Nicolas*, v. 150.

2. Reprise de deux décasyllabes de *la Franciade* (IV, v. 1341-1342). [R. L.]

3. Délégué (H.).

4. En 1587, Ronsard précise, en évoquant les I les bien-heureuses, qu'il avait chantées en 1553 (V, p. 175 sq.). [R. L.]

Les esprits Demi-dieux des Huraults tes ancestres,
Qui ont eu comme toy nos Princes pour leurs maistres,
Seront tous resjouis, quand ils oyront là bas
Que tu suis leurs vertus, leurs gestes & leurs pas.
Blois s'en resjouira [1] & ton fleuve de Loire,
Et moy qui des François celebre la memoire,
Chanteray nouveau Cygne en mes vers ta grandeur,
Comme celuy qui vit ton humble serviteur.

Fin du second Bocage Royal.

LES ECLOGUES ET MASCARADES [533] DE PIERRE DE RONSARD [2]

A TRESHAUT ET TRESVERTUEUX PRINCE [534] FRANÇOIS DE FRANCE, DUC D'ANJOU. fils & frere de Roy.

Tandis que la vaillance, ame d'un bon courage,
Vous pousse à regaigner l'ancien heritage
Des Princes vos ayeuls, & qu'ami du harnois
Vous marquez plus avant les bornes des François,
Aimant mieux la sueur, la poudre & la prouësse,
Que roüiller au Plessis [3] vos beaux ans de paresse [4] :

ÉDITIONS : *Œuvres* (1584, 1587, Eclogues)

Titre-dédicace. A Tres-haut, Tres-vertueux, et Tres-avantureux Prince...

---

1. Cheverny est à 13 kilomètres de Blois.
2. Nous omettons le sous-titre qu'on lit à la p. 533 de l'édition de 1584, qui ne diffère que par un seul mot (A Tresillustre et...) de celui que nous citons de la p. 534.
3. On lit dans la marge : « Plessis est la maison où se tient son Altesse, quand il demeure à Tours. »
4. Les premiers vers font allusion à l'expédition de François d'Anjou aux Pays-Bas de 1581 à 1584 : après avoir été proclamé

Paris me tient ici, où par l'impression
J'envoye mes enfans en toute nation [1]
Conceus de mon esprit par une ardente verve,
Ainsi que Jupiter du sien conceut Minerve,
M'ouvrant (sans emprunter de Vulcan le couteau)
Par peine & par travail mon fertile cerveau [2].
Les enfans de l'esprit un long siecle demeurent,
Ceux des corps journaliers ainsi que les jours meurent.
Je vous ay consacré mes Eclogues, à fin
Que vostre beau renom ne prenne jamais fin,
Non plus que les Pasteurs le sujet de mon livre.
Les Rois & les Pasteurs ont mesme estat de vivre :
L'un garde les troupeaux, par l'autre sont conduits
Les peuples sous la loy de leurs sceptres reduits.
Pource Homere, qui vit par longues renommées,
Appelloit les grans Rois les Pasteurs des armées [3].
David d'un simple pastre, & de bas sang issu,
Par les Prophetes oingt, au thrône fut receu [4] :

13-14. *guillemets*
17. de ce livre
19. & l'autre les citez
20. Et les hommes qui sont mortelles Deitez

---

duc de Brabant et comte de Flandre, il fut forcé d'évacuer le pays et mourut peu après, en juin 1584. [P. L.]

1. Allusion à l'édition collective des *Œuvres* élaborée par Ronsard à la fin de 1583, et achevée d'imprimer le 4 janvier 1584. [P. L.] — Sur l'influence européenne de Ronsard, voir I. Silver, *Ronsard in European Literature*, dans la *Bibl. d'Hum. et Ren.*, XVI (1954), p. 241-254.

2. Plusieurs allusions à ce mythe dans Ronsard : t. I, p. 74, v. 33-38 ; XII, p. 31, v. 65-67 ; XV[1], p. 22, v. 127-140 ; XVII[1], p. 81, v. 379-382 ; XVII[2], p. 212, v. 1-4 ; ci-après, *Hynne de Mercure*, v. 128-129.

3. Pour l'expression « Pasteurs des armées » cf. ci-dessus, le *Discours de l'équité des vieux Gaulois*, v. 3.

4. Sur l'assimilation de François d'Anjou à David à l'époque de l'expédition aux Pays-Bas, voir F. A. Yates, *The Valois Tapestries* (Londres, 1959), p. 34 et 37.

Puis desirant l'honneur où tout Monarque aspire
Plus outre par la guerre augmenta son Empire.
  Moyse d'un Bergerot devint Legislateur,
Devint grand Capitaine, & comme un grand pasteur
Guida par les deserts ses troupes vagabondes,
Et fist passer son peuple entre les murs des ondes.
  Pource ne dedaignez ce vulgaire present :
Et croyez, mon grand Duc, que rien n'est si duisant,
Ny qui tant se conforme aux grandes seigneuries,
Que l'estat des Bergers & de leurs Bergeries.

Les chesnes	(XIII, 76)	De fortune	(X, 50)
Paissez	(XII, 93)	Deux freres	(XII, 146)
Un Pasteur	(IX, 75)	Contre le mal	(X, 275)
Je me faschois	(*id.*, 174)		

LES MASCARADES, COMBATS ET CARTELS, [574]

FAITS A PARIS ET AU CARNAVAL de Fontaine-bleau.

Apres avoir	(XIII, 197)	De l'immortel	(*id.*, 231)
Ayant l'œil	(*id.*, 200)	O Prince	(*id.*, 236)
Si le renom	(*id.*, 208)	A Dieu resemblent	(XV, 346)
Demeure	(*id.*, 214)	Le Soleil	(*id.*, 349)
Je suis Amour	(*id.*, 218)	Comme le feu	(*id.*, 352)
Pour mon Trophée	(*id.*, 220)	Le fort Soleil	(*id.*, 353)
Je t'ay donné	(*id.*, 222)	De deux Amours	(*id.*, 110)
Ce n'est pas	(*id.*, 223)	L'homme qui n'aime	(*id.*, 114)
Appaisez-vous	(*id.*, 225)	Ce Chevalier	(*id.*, 355)
Soleil, la vie	(*id.*, 226)	Cest habit	(*id.*, 358)

Heraut des Dieux	(*id.*, 360)	Huict Chevaliers	(*id.*, 148)
Dames, je suis	(*id.*, 362)	Las ! pour avoir	(XVII, 392)
Je suis des Dieux	(*id.*, 131)	J'ay par actes	(*ibid.*)
Du haut du Ciel	(*id.*, 132)	Trois guerriers	(*id.*, 393)

MASCARADE. [589]

Aux Dames [1].

Je voirrois à regret la lumiere du jour,
J'aurois ingrat soldat combatu sous Amour,
Porté ses estendars, & suyvi ses armées,
Si voyant maintenant ses armes diffamées,
Et luy fait prisonnier, lié contre un rocher,
Je ne venois icy ses liens détacher,
Et luy rendre aujourd'huy sa liberté passée,
Comme Andromede l'eust par les mains de Persée [2].
C'est bien fait de domter ces cruels animaux,
Et ces monstres qui font aux hommes tant de maux,
Qui de sang & de meurtre ont sanglanté la face :
Mais d'outrager Amour pere de nostre race, [590]

Éditions : *Œuvres* (1584, 1587, Mascarades).
Titre. Mascarade pour les Nopces de Monseigneur de Joyeuse, Admiral de France. Aux Dames.

---

1. Cette pièce et les quatre suivantes furent composées pour le mariage du duc de Joyeuse avec Marguerite de Vaudémont-Lorraine, le 24 septembre 1581. Sur ces fêtes, voir *supra* p. 15, note ; P. de l'Estoile, *Mémoires*, t. II, p. 21 et suiv. ; P. Lacroix, *Ballets et Mascarades de la Cour* (1868), Introduction ; P. Champion, *Rons. et son Temps* (1925), p. 375-376 ; P. de Vaissière, *Messieurs de Joyeuse* (1926), p. 62-83 ; J. Lavaud, *Les Noces de Joyeuse*, dans *Humanisme et Renaissance*, t. II, 1935, p. 44 et suiv. [P. L.] — Voir aussi F. A. Yates, *Poésie et musique dans les « Magnificences » au mariage du Duc de Joyeuse*, dans *Musique et Poésie au XVI*e *siècle* (1954), p. 241-256.
2. Voir t. XVII², p. 245, v. 9-14.

Le mener en trofée, & luy serrer les mains
C'est ensemble offenser les Dieux & les humains.
  Celuy succe le laict d'une fiere Lionne,
Qui Venus injurie, & son fils emprisonne,
Sans respecter ce Dieu, qui vengeur doit venir
Bien tost l'arc en la main à fin de le punir.
  Dés le premier regard sans autre tesmoignage,
Voyant son poil, son front, ses yeux & son visage,
Il devoit bien penser qu'une divinité
Estoit en cest enfant : mais trop de vanité
Aveugla sa raison pour ses fautes accroistre,
Comme aux Tyrrheneans qui ne peurent cognoistre
Bacchus en leur navire, & depuis en la mer
Se veirent par leur faute en daufins transformer [1].
Ainsi Niobe apprist par son orgueil funeste
Qu'on ne doit offenser la puissance celeste [2].
  Est-ce pas faire au ciel injure & des-honneur
De dire que l'Amour, du monde gouverneur,
Soit meschant & cruel & autheur de tout vice ?
Et luy attribuer nostre propre malice ?
Contre sa deïté Geans nous bataillons [3] :
Amour ne faut jamais, nous sommes qui faillons.
C'est luy qui de grossiers nous a rendus honnestes,
Qui nous apprivoisant nous separa des bestes,
Et de ses beaux desseins remplissant nos raisons,
Nous apprist à bastir bourgades & maisons.

15. succça

---

1. Pour ce mythe voir t. V, p. 71, v. 291-294 ; cf. t. VI, p. 188, v. 241-243 ; t. XII, p. 66, v. 432.

2. Les principales allusions au mythe de Niobé se trouvent au t. XII, p. 213, v. 109-116, et ci-après, *Épitaphe de Niobé*.

3. Voir ci-après, v. 9-12 du fragment *Je chante par quel art*... et la note.

C'est luy qui des vertus nous enseigne la voye [1],
C'est luy qui par esprit aux Démons nous envoye,
Qui nous ravist de nous, & qui nous loge aux cieux,
Et nous repaist de manne à la table des Dieux.
De son aile porté, esclairé de ses flames,
Dessous vostre faveur, je viens icy, mes Dames,
Pour venger son injure, & l'oster hors d'esmoy.
Le devoir d'un sujet c'est aider à son Roy.

CARTEL POUR LE COMBAT A CHEVAL, en forme de Balet [2].

Ces nouveaux Chevaliers par moy vous font entendre
Que leurs premiers ayeuls furent fils de Meandre [3],
A qui le fleuve apprit à tourner leurs chevaux
Comme il tourne & se vire & se plie en ses eaux.
Pyrrhe en celle façon sur le tombeau d'Achille
Feit une danse armée [4] : & aux bords de Sicile
Enée en decorant son pere de tournois,
Feit sauter les Troyens au branle du harnois,
Où les jeunes enfans en cent mille manieres
Meslerent les replis de leurs courses guerrieres [5].

43. Porté dessus son aile
44. Couvert de vos faveurs
Éditions : *Œuvres* (1584, 1587, Mascarades).

---

1. Même thème dans un Cartel de 1569 (XV, p. 117-118). [R. L.]
2. Il s'agit d'un carrousel. [P. L.] — Voir le commentaire de cette pièce dans l'ouvrage de H. Naïs, *Les Animaux*, p. 487-488.
3. « Méandros est le dieu du fleuve homonyme, en Asie Mineure. » Grimal, *Dict.*
4. « Danse guerrière exécutée avec des armes, la lance et le bouclier et des flambeaux ». Grimal, *op. cit.*, s. v. *Pyrrhicos*. Pyrrhe est le surnom de Néoptolème, fils d'Achille.
5. Voir l'*Énéide*, V, v. 580 et suiv. (jeux funèbres en l'honneur d'Anchise).

Pallas qui les conduit, a de sa propre main
Façonné leurs chevaux, & leur donna le frein [1],
Mais plustost un esprit, qui sagement les guide
Par art, obeissant à la loy de la bride.
Tantost vous les voirrez à courbettes danser,
Tantost se reculer, s'approcher, s'avancer,
S'escarter, s'esloigner, se serrer, se rejoindre
D'une pointe allongée, & tantost d'une moindre,
Contrefaisant la guerre au semblant d'une paix,
Croizez, entrelassez de droit & de biais,
Tantost en forme ronde, & tantost en carrée,
Ainsi qu'un Labyrinth, dont la trace esgarée
Nous abuse les pas en ses divers chemins.
Ainsi qu'on voit danser en la mer les Dauphins,
Ainsi qu'on voit voler par le travers des nuës
En diverses façons une troupe de Grues [2].
Or pour voir nostre siecle, où preside Henry,
En toute discipline honnestement nourry,
Où la perfection de tous mestiers abonde,
Autant qu'il est parfaict & le plus grand du monde,
Ces Centaures armez à nostre âge incognus,
Au bruit d'un si haut Prince en France sont venus
Pour les peuples instruire, & les rendre faciles
Autant que sous le frein leurs chevaux sont dociles,
Et faire de son nom tout le monde ravir,
Afin que toute chose apprenne à le servir.

1. Voir l'ode *Au Seigneur de Carnavalet*, t. I, p. 93, v. 47 et suiv., où Pallas apporte à Bellérophon le frein qui rendra docile Pégase ; cf. Pindare, *Olymp.*, XIII, v. 63 et suiv.

2. Depuis le début, ce *Cartel* est rempli de réminiscences d'un sonnet pour Hélène (*Le soir qu'Amour...*), t. XVII^2, p. 270-271 : v. 8, allusion au « fleuve de Meandre » ; v. 11, à « L'escadron de la Grue ». Cf. Naïs, *op. cit.*, p. 398-399, 405-409.

CARTEL POUR LES CHEVALIERS CELESTES, ou Dioscoures [1].

Nous sommes ces Gemeaux [2], dont la valeur extresme
Nous feit estimer fils du grand Jupiter mesme,
Qui fendismes premiers, compagnons de Jason,
Neptune d'avirons, allant à la Toison :
Qui par terre & par mer veinquismes les bravades [591]
Des Colchiens en terre, en mer des Symplegades [3],
Et qui fuyans le peuple & son chemin battu,
Fusmes astres du ciel conduits par la vertu,
Dont les rayons pour marque encore sur nos testes
Reluisent, redoutez des vents & des tempestes.
Tous deux memoratifs de nos premiers mestiers,
Le ciel pour ceste nuict nous quittons volontiers,
Et desirons encore, immortels que nous sommes,
R'essayer les combats et les travaux des hommes.
Donc si quelcun vouloit en armes maintenir
Que les jeunes guerriers que le temps fait venir,
Passassent de valeur ceux à qui l'âge antique
Imprimoit dedans l'ame une ardeur heroïque,
Et vueille les mortels sur les Dieux eslever,
Qu'il vienne sur les rangs : nous voulons luy prouver
A combat de cheval, par lance & par espée [4],

ÉDITIONS : *Œuvres* (1584, 1587, Mascarades).

---

1. Castor et Pollux. Voir l'*Hymne de Pollux et de Castor*, t. VIII, p. 293 et suiv., *Les Daimons*, *ibid.*, p. 131, v. 296, l'*Hymne de Calaïs, et de Zetes*, *ibid.*, p. 263, v. 129 et suiv., etc.
2. Signe du zodiaque (Gemini). Voir t. II, p. 165, v. 5-12 ; XI, p. 21, v. 47.
3. Deux écueils du détroit de Messine ; voir Apollonios, *Argon.*, II, 528 et suiv. ; cf. t. VII, p. 25, v. 12, p. 269, v. 14 (var.) ; VIII, p. 227, v. 61, surtout p. 282, v. 505-540.
4. Dans la légende, Castor est surtout un guerrier équestre, Pollux pratique l'art de la boxe ; cf. t. II, p. 174, v. 85 et suiv. ; VI,

Que son opinion faussement est trompée,
Et que les demy-Dieux par la vertu nourris,
Sur tous les Chevaliers doivent gaigner le pris,
Leur faisant confesser par preuve manifeste
Que l'homme doit ceder à la race celeste.

CARTEL POUR LES CHEVALIERS
de la Renommée [1]

Et ce char triomphant, & sa Dame habillée
D'azur, qui de cent yeux est tousjours esveillée,
Et ce courrier eslé qui seul marche davant,
Qui enfle la trompette, & la fait bruire au vent [2],
De langues ceste robbe & d'oreilles semée,
Vous enseignent assez que c'est la Renommée,
Et que ces Chevaliers qui d'elle ont pris le nom,
Ont par toute l'Europe espandu leur renom.
  Voyez comme du chef elle frappe la nue,
Voyez comme son pied presse la terre nue :
Cela dit que l'honneur des cœurs victorieux
Se commence en la terre, & se finit aux cieux.
  La gloire mendiée à l'aide de fortune
Ne dure pas long temps comme chose commune :
Mais celle qui s'acquiert par la seule vertu,
Ne vit jamais son bruit par le temps abbatu.
L'une a pour fondement la force du courage,
Et l'autre une esperance incertaine & volage.

ÉDITIONS : *Œuvres* (1584, 1587, Mascarades).
3. ailé

---

p. 234, v. 50 et suiv. ; VIII, p. 10, v. 97 et suiv. ; XVII^{1}, p. 73, v. 185 et suiv.

1. Voir ci-dessus, *Panegyrique de la Renommée.*

2. Le « courrier eslé » est Mercure ; la trompette est l'attribut de la Renommée. Voir t. VII, p. VIII ; cf. une pièce latine de Robert de la Haye, *ibid.*, p. 111-112 ; X, p. 307, v. 147 et suiv.

Ces vaillans Chevaliers, des combats desireux,
Et de la Renommée immortels amoureux,
Ont suivant la vertu, la mere des loüanges,
Fait sentir leur prouësse aux nations estranges,
Sectateurs de Thesé, d'Hercule & de Jason,
Et de ces premiers preux de l'antique saison.
Aussi ceste Déesse à sa suite les meine,
D'honneurs & de faveurs recompensant leur peine,
Et de l'amour du peuple, ayant bien merité
Que leur nom soit escrit avecq' l'eternité.
Desirans consumer aux faicts d'armes leur vie,
Poussez d'une fervente & genereuse envie,
Ils viennent sur les rangs pour la bague courir [1],
Et le prix & l'honneur tout ensemble acquerir,
Et faire en ce tournoy preuve de leur jeunesse.
Mars aime l'action, les armes, la proüesse [2].

CARTEL POUR LES CHEVALIERS
des Flammes.

Si les yeux penetroient au profond de nos ames,
Nous n'aurions point besoin d'habits chargez de flammes :
Dés le premier regard ils voiroient qu'au dedans
Nous ne sommes que feux et que braziers ardens :
Mais puis que l'œil ne peut nostre accident cognoistre,
Il faut par le dehors le vous faire apparoistre.
Nos pensers, qui tousjours tournent tout à l'entour

32. par labeur acquerir
33. de leur jeunesse preuve
34. Jamais sans la sueur la vertu ne se treuve
Éditions : *Œuvres* (1584, 1587, Mascarades).

---

1. Jeu de bague. Cf. ci-après, *Epithalame de Monseigneur de Joyeuse*, v. 28.
2. Dans la variante, Ronsard imite une troisième fois un vers d'Hésiode ; cf. t. VI, p. 120, v. 22, et VIII, p. 98, v. 219. [R. L.]

De la personne aimée, & se meuvent d'Amour
(Comme tout mouvement est chaud de sa nature)
Nous enflamment le cœur d'une flamme si pure
Et si belle, qu'en lieu de nous faire mourir
Nous sentons son ardeur doucement nous nourrir.

Il ne faut s'esbahir, si nostre char se pare
D'artifices de feu : si Vesuve & Lipare
Semblent bruler dedans : chacun suit son desir,
Et nous suivons le feu comme nostre plaisir.

On dit qu'en Cypre estoit jadis une fournaise,
En qui la Pyralide [1] au milieu de la braise
Entretenoit sa vie, & se mouroit alors
Que la flamme sa mere abandonnoit son corps.

Nous en sommes de mesme : ainsi vit & s'engendre
Aux fourneaux les plus chauds la froide Salemandre [2]. [592]
Ainsi se paissent d'air maintes sortes d'oiseaux,
De terre la Couleuvre, et les poissons des eaux.

Animaux qui prenez du feu vos origines,
Venez vivre en nos cœurs, venez en nos poictrines,
Paissez vous des ardeurs que l'Amour verse en nous,
Et vivez comme nous, d'un aliment si dous,
D'un si doux aliment, que mesme l'Ambrosie
Si doucement au ciel les Dieux ne ressassie,
Vivans de nostre feu, dont nous sommes contens,
Comme mousches à miel des moissons du Printemps.

1. « Pyralides sont petites bestes volantes, qui ont quatre pieds, & se trouvent en l'Isle de Cypre, aiant telle nature, qu'elles vivent dedans le feu, & meurent dés qu'elles s'en esloignent un peu trop. Plin. » Nicot, *Thresor*, éd. de 1621. La référence est à Pline, *Hist. nat.*, livre XI, 42. Cf. t. IV, p. 74, v. 13, variante, et surtout t. XII, p. 224, v. 13 et suiv. et les variantes. Cf. Naïs, *Les Animaux*, p. 263-264 et n. 624.

2. Pour la salamandre, qui, comme la pyralide, symbolise l'ardeur amoureuse, cf. t. VI, p. 224, son. *J'ai pour maistresse...*, v. 11 ; XII, p. 231, v. 35-38. Voir Laumonier, *Rons. poète lyr.*, p. 469 et n. 2 ; cf. Naïs, *op. cit.*, p. 167, 210-211. 359.

Celuy qui fist d'Amour la premiere peinture,
Luy donnant des brandons, ne fist à l'aventure,
Mais par raison, voyant que ce Dieu de sa main
Bruloit & mer & terre, & tout le genre humain.
Escoute grand Amour, grand Daimon chargé d'ailes,
Quand la mort ravira nos despouilles mortelles,
Par ta saincte faveur devenus transformez
Nous voulons luire au Ciel deux flambeaux allumez.
Tu n'auras pas grand'peine à nous changer en flammes,
Puis que les yeux ardens de nos cruelles Dames,
Et ton traict embrazé qu'au cœur avons receu,
Avoit nos corps vivans desja tournez en feu.

Fin des Eclogues & Mascarades.

LES ELEGIES DE PIERRE DE RONSARD [593]

A TRES-VERTUEUX SEIGNEUR, ANNE DE JOYEUSE, ADMIRAL DE FRANCE.

EPITHALAME DE MONSEIGNEUR DE JOYEUSE, ADMIRAL DE FRANCE [1]. [595]

Joyeuse, suy ton nom, qui joyeux te convie
A jouir doucement d'une joyeuse vie,

ÉDITIONS : *Œuvres* (1584, 1587, Elegies).
Titre. Epithalame de Monseigneur le Duc de Joyeuse, Pair & Admiral de France, Gouverneur de Normandie.

1. Écrit en septembre 1581 à l'occasion du mariage du duc de Joyeuse. [P. L.] — Cf. P. Champion, *Rons. et son temps*, Pl. XXII, qui reproduit le tableau du bal de Joyeuse donné au Louvre. Voir aussi F. A. Yates, *The Valois Tapestries*, p. 82-88.

Puis que ta destinée a surmonté le sort
De Fortune, & conduit ta navire à bon port,
Qui maintenant de fleurs au havre est couronnée [1],
Portant dessus le mast le flambeau d'Hymenée.
  Le jour que tu nasquis, d'artifice subtil
La Parque te trama les replis d'un beau fil,
Et t'en fit un present, de ton bien desireuse,
Pour voir passer ta vie en toute chose heureuse.
  Car à peine la barbe a crespé ton menton
De la douce toison de son premier cotton,
Qu'armé de la vertu non vulgaire & commune
Tu presses sous tes pieds l'Envie & la Fortune,
Des peuples bien-aimé, de ton Prince cheri,
Des Muses & de Mars à l'egal favori :
Les Muses te chantant, & Mars dés ta jeunesse
Signalant ta valeur d'honneur & de prouësse.
  Je te voy, ce me semble, au milieu des tournois
Un Astre sur la teste, & au dos le harnois,
Accompaigné d'Amour envoyer jusqu'aux nues
Les trançons [2] esclatez de tes lances rompues.

1. « Il parle selon la coustume des anciens, qui arrivez qu'ils estoient au port, rendoient graces aux Dieux de la mer, leur faisoient des sacrifices, & particulierement au Dieu tutelaire du Navire, duquel ils couronnoient l'image qui estoit à la prouë... Virgile a touché ceste coustume en ces vers :

> Votáque servati solvent in littore nautae
> Glauco, & Panopeae, & Ino Melicertae.
> [*Géorg.*, I, 436-437.]

Et en un autre lieu :

> Ceu pressae cum jam portum tetigere carinae,
> Puppibus & laeti nautae imposuere coronas.
> [*Ibid.*, 303-304]. »

Marcassus, éd. de 1623, p. 880. — Le dernier vers est repris dans l'*Én.*, IV, 418 ; cf. note de l'édition Plessis et Lejay : « Les couronnes placées à la poupe honoraient le dieu protecteur du navire dont l'image était fixée à cette place, près du pilote... » Cf. aussi *Franciade*, I, v. 1242.

2. Tronçons.

Je voy dessous l'acier de ton fort coutelas
Tomber & morions & pennaches à bas :
Je te voy foudroyant combatre à la barriere,
Et poudroyant le camp d'une viste carriere
(Comme ces vieux guerriers aux armes bien appris)
Donner dedans la bague [1], & t'honorer du pris,
Et sur tous en valeur paroistre sur la place.
Puis le soir ensuivant quand Vesper de sa face
Aura bruni le Ciel au poinct que le jour faut,
Je te voy preparer pour un plus doux assaut,
Non moins aspre au mestier de Cyprine la belle,
Que vaillant aux combas quand la guerre t'appelle.
Je voy desja le soir des amans attendu,
Je voy desja le lict par les Graces tendu,
Qui dansent à l'entour, & versent à mains pleines
Myrtes, Roses & Lis, Oeillets & Marjolaines [2].
Venus pour honorer ce soir tant desiré,
Dedans son char portée à deux Cygnes tiré
Fendra l'air pour venir, & sur la couverture
De ta couche nopciere estendra sa ceinture,
A fin que son Ceston d'union composé
Serre à jamais l'espouse avecques l'espousé [3].
Les Amours t'eventant à petits branles d'ailes
T'allumeront le cœur de cent flames nouvelles.
Je les voy, ce me semble, un desja destacher
Ta robe, & doucement dans le lict te coucher,
Te parfumer d'odeurs, & de la mariée

1. Cf. ci-dessus, le *Cartel pour les Chevaliers de la Renommée*, v. 31.
2. Pour la marjolaine, voir ci-dessus, *Magie*, v. 46 et la note. La rose et le myrte sont consacrés à Vénus ; cf. t. VII, p. 191, v. 26-30, p. 255, v. 1-2 ; XV^{2}, p. 173, v. 7-8 ; ci-après, le *Discours* (inc. *Doncques voici le jour...*), v. 195.
3. Sur le ceste de Vénus, voir surtout t. I, p. 15, v. 106 ; VI, p. 254, v. 7-12 ; cf. XVI^{2}, p. 202, v. 613 et suiv. ; XVII^{2}, p. 315, v. 2.

L'autre qui la ceinture a desja desliée,
Et luy verser aux yeux mille Graces, à fin
Qu'une si sainte amour ne prenne jamais fin :
Mais d'âge en âge croisse autant ferme enlacée,
Que la vigne tient l'orme en ses plis embrassée.
La Parole & le Jeu [1], qui les amans conjoint,
Les baisers colombins ne vous defaillent point :
Que chaque membre face en si doux exercice,
Comme poussez d'Amour, tout amoureux office :
Er de vostre bon-heur heureusement contens,
Cueillez sein contre sein les fleurs de vos Printemps.
Car l'âge le meilleur s'enfuit dés la jeunesse, [596]
Et en sa place vient la mort & la vieillesse.
Je voy, ce semble, Hymen protecteur des humains,
Le brodequin és pieds, le flambeau dans les mains [2],
Hymen conservateur des noms & des familles,
Separer en deux rangs les garçons & les filles,
Et les faire chanter à l'entour de ton lit,
Esclairez de son feu qui ta nopce embellit.
J'oy desja de leurs pas la cadance ordonnée,
J'oy toute la maison ne sonner qu'Hymenée,

1. Personnification romaine (Jocus) ; cf. Horace, *Odes*, I, II, 34, et la présente édition, t. V, p. 245, v. 25 ; VI, p. 55, v. 1, p. 158, v. 149, p. 187, v. 223. Le Jeu est souvent associé à Vénus, aux Amours et aux Grâces ou Charites. — Quant à la Parole, il s'agit peut-être d'une personnification créée par Ronsard.

2. Les allusions à Hymen, à son brodequin et à son flambeau semblent indiquer comme source l'épithalame de Catulle *In nuptias Juliae et Manlii*, v. 9-10, 14-15. Le poème de Ronsard contient plusieurs autres réminiscences de la même pièce catullienne : le lit (v. 36), les myrtes et marjolaines (v. 38), la vigne (v. 53-54), la danse (v. 69), les larmes (v. 72), le vœu (v. 73-76). La même influence est plus apparente encore dans une de ses premières poésies, l'*Epithalame d'Antoine de Bourbon*, t. I, p. 9 et suiv. ; cf. t. IX, p. 90, v. 281 et suiv. ; d'autres allusions à Hymen, t. XII, p. 134, v. 170 ; XIII, p. 21, v. 83 ; XV[2], p. 318, v. 4 ; XVII[2], p. 173, v. 184 ; ci-après, le *Discours* (inc. *Doncques voici le jour...*), *passim*.

Et le cornet à l'huis faire un bruit, pour n'ouir
Les cris qui en pleurant la feront resjouir.
La Concorde [1] à jamais en ta maison sejourne :
Y sejourne la Foy [2], & que l'an ne retourne
Sans un petit Joyeux, qui resemble à tous deux,
Pour faire pere & mere ensemble bien joyeux :
A fin que ta vertu d'un tel Prince appuyée,
Et au sang des Lorrains d'un nœud ferme alliée,
Luise un nouveau soleil, privant de sa clairté
Ceux qui seront jaloux de ta felicité.

AU ROY

Elegie I.

Je resemble, mon Prince, au Prestre d'Apollon,
Qui n'est jamais attaint du poignant aiguillon
Ou soit de Prophetie, ou soit de Poësie,
S'il ne sent de son Dieu son ame estre saisie.
Mais alors que Phebus, qui fait à son costé
Sonner l'arc & le lut, quitte le Ciel vouté,
Et vient voir ses autels, ses festes & son temple,
Son Ministre soudain qui le voit & contemple,
Et le reçoit en soy, effarouché d'horreur
Se trouble tout le sang d'une ardente fureur,
Et Prophete devient sous le Dieu qui le presse,
Puis son Dieu le laissant, sa fureur le delaisse :

Éditions : *Œuvres* (1584, 1587, Elegies).
Titre. Au Roy Henry III. Elegie I.

1. Déesse romaine ; cf. Ovide, *Fastes*, III, 879.
2. Personnification romaine (Fides).

Monstrant par tel accés que nostre humanité
N'est sinon le jouët de la divinité,
Tantost plein, tantost vuide, autant que veut la Grace
Du Ciel, qui courte en nous, ou large en nous s'amasse.
Pource trois fois heureux ceux ausquels est permis
De voir les Dieux de pres, & se les rendre amis.
Ainsi quand par fortune, ou quand par maladie
Je m'absente de vous, ma Muse est refroidie.
Parnasse & ses deux fronts me semblent des deserts,
Et pour moy se tarist la fontaine des vers.
Je me sens transformé, comme si le breuvage
De Circe [1] avoit charmé ma vois & mon courage,
Tant ma langue s'arreste à mon palais tout court.
Mais lors que je retourne au temple de la Court,
Et lors que voy Henry l'Apollon qui m'inspire,
Soudain je me descharme, & ma langue veut dire
Les honneurs d'un tel Prince, & me sens r'enchanter
D'un nouvel enthousiasme, afin de mieus chanter
Vostre vertu qui regne au monde sans egale,
Et tousjours vous chantant mourir vostre cigale [2].
C'est pourquoy je retourne à baiser vos genous
Pour réchaufer mon sang en m'aprochant de vous,
Et aussi, mon grand Roy, pour oser satisfaire
A vos commandemens, s'il vous plaist me les faire.

27. Et que je voy
36. de m'en faire

---

1. *Od.*, X, 233 et suiv.

2. Sur cet enthousiasme exagéré, voir ci-dessus, le *Panegyrique de la Renommée*, la note du premier vers. — Quant à la cigale, elle symbolisait pour les anciens le poète. Ronsard pensait peut-être à deux passages du *Phèdre* de Platon, 230 C et 262 D, surtout le dernier, où Socrate appelle les cigales les prophètes des Muses. Dans un sonnet adressé à Dorat, Ronsard avait dit : Tu deviendras Cigalle, ou Mousche Limousine (t. VII, p. 121, v. 5-6, var.). — Cf. H. Naïs. *Les Animaux*, p. 194, 464, 499, 602.

Ne vous arrestez point à la vieille prison
Qui enferme mon corps, ny à mon poil grison,
A mon menton fleuri : mon corps n'est que l'escorce [1].
Servez-vous de l'esprit, mon esprit est ma force.
Le corps doit bien tost rendre en un tombeau poudreux
Aux premiers Elemens cela qu'il a pris d'eux.
L'esprit vivra toujours qui vous doit faire vivre,
Au moins tant que vivront les plumes & le livre.
Quand j'auray cest honneur soit de vous rencontrer
Sortant de vostre chambre, ou soit pour y entrer,
Je vous suppli' de dire (& aussi je l'espere)
Celuy fut elevé par les mains de mon pere,
Par mes freres nourri, & de moy bien-aimé :
Il fut l'un des premiers qui de gloire allumé
Fit passer mon langage aux nations estranges [2],
Ornant ma race & moy d'honneurs & de louanges,
Et monstra le chemin encores non battu
A mes nobles François de suivre la vertu.
Ne faites point vers moy ainsi qu'un mauvais maistre
Fait envers son cheval, ne luy donnant que paistre,
Encor qu'il ait gaigné des batailles sous luy,
Lors que la maladie, ou le commun ennuy
D'un chacun, la vieillesse, accident sans resource,
Refroidist ses jarrets, & empesche sa course.

57. *Le vers est entre parenthèses.*

---

1. Cf. la *Responce à* [Charles IX], t. XVII[1], p. 53, v. 68.

2. « Les hommes doctes aussi, et non seulement les nostres, mais les estrangers, et principalement les Italiens, l'ont estimé et loüé infiniment... Et ce jugement fut suivy de tout le monde, comme tesmoignent ses œuvres que l'on a leu [*sic*], et lit on encores publicquement aux escolles Françoises de Flandres, d'Angleterre et de Pologne, jusques à Danzich. » Binet, *Vie de Ronsard*, p. 42-43, 208-210. Voir l'article d'I. Silver, *Ronsard in European Literature, Bibl. d'Hum. et Ren.*, XVI (1954), p. 241-254.

Mais suivez Scipion, qui bastit son tombeau
Sur Carthage, & qui onq' ne fist rien de si beau
Qu'enterrer pres de soy [1], pour honorer sa gloire,
Le bon pere Ennius, chantre de sa victoire :
A fin que vif & mort il eust à son costé
La Muse, qui avoit à sa race apporté
Plus de Lauriers sacrez, que n'avoit son espée
Au sang des ennemis tant de fois retrempée.
Car vaincre Hannibal, & pouvoir par ses mains
Destourner le bon-heur de Carthage aux Romains,
C'estoit un œuvre grand, dependant de Fortune,
Qui se monstre à chacun egalement commune :
Mais allonger son nom, & le rendre aimantin
Contre la faulx du Temps, dependoit du destin,
Comme le vostre, Sire, ayant ce privilege
D'estre aimé d'Apollon & de tout son college.

Hier quand	(XII, 245)	J'ay cherché	(*id.*, 223)
Genévre	(*id.*, 256)	Voicy le temps	(XVII, 380)
Fictes, qui	(*id.*, 108)	Bien que	(XII, 229)
Ce me sera plaisir	(*id.*, 284)	Sus, dépan	(VI, 73)
Si la foy	(*id.*, 200)	Quiconque oste	(X, 109)
Celuy devoit mourir	(*id.*, 87)	J'ay ce matin	(XIV, 148)
Madame oyez	(*id.*, 208)	Je chante ici	(XII, 126)
De moy seul	(*id.*, 215)	Des faits d'Amour	(VI, 149)

74. faux... Destin

1. A Liternum (Campanie).

Elegie XIII [1]. [630]

Nous fismes un contract ensemble l'autre jour,
Que tu me donnerois mille baisers d'amour [2],
Colombins, tourterins, à lévres demi-closes,
A souspirs souspirans la mesme odeur des roses,
A langue serpentine, à tremblotans regars,
De pareille façon que Venus baise Mars,
Quand il se pasme d'aise au sein de sa Maistresse.
Tu as parfait le nombre, helas ! je le confesse :
Mais Amour sans milieu, ami d'extremité [3],
Ne se contente point d'un nombre limité [4].
  Qui feroit sacrifice à Bacchus pour trois grapes,
A Pan pour trois aigneaux ? Jupiter, quand tu frapes
De ton foudre la terre, & poitrissant en l'air
Une poisseuse nue enceinte d'un esclair,
Ta majesté sans nombre eslance pesle-mesle
Pluye sur pluye espaisse & gresle dessus gresle
Sur champs & sur forests, sans regarder combien.
Un Prince est indigent qui peut nombrer son bien.

Éditions : *Œuvres* (1584, 1587, Elegies).

Titre. Elegie XVIII.
13. (ayant poitry dans l'air
14. *parenthèse à la fin du vers*
17. champs mers & forests

---

1. Cette pièce érotique et la suivante sont peut-être des exercices littéraires ; en tout cas, elles ne s'adressaient pas à la prude Hélène de Surgères. [R. L.]

2. Cf. Jean Second, *Baisers*, VI, 1-2 :

De meliore nota bis basia mille paciscens,
Basia mille dedi, basia mille tuli.

Le rapprochement avec Second est signalé par Laumonier.

3. Cf. t. XVII², p. 241, v. 1.

4. Cf. Jean Second, *Baisers*, VI, 3-4 :

Explesti numerum, fateor, jucunda Neaera;
Expleri numero sed nequit ullus amor.

A ta maison celeste appartient l'abondance [1].
En terre ma Maistresse a semblable puissance.
  Toy Deesse cent fois plus belle que n'estoit
Celle qu'aux bords de Cypre une Conque portoit,
Pressurant les cheveux de sa teste immortelle
Encores tous moiteux de la mer maternelle [2],
Tu ne devrois conter les baisers savoureux
Que tu donnes trop chiche à ton pauvre amoureux [3].
Si tu ne contes point les soucis ny les peines
Ny les larmes qui font de mes yeux deux fontaines,
Tu ne devrois conter les biens que je reçoy,
Non plus que moy les maux que je souffre pour toy.
Car ce n'est la raison de donner par mesure
Tes baisers quand des maux innombrables j'endure.

19-20. L'abondance appartient à la maison royale. D'abondance en baisers ma maistresse t'egale.
21. Or toy donques cent fois
25-27. Imite moy ce Dieu, sans estre chiche ainsi De tes almes baisers, dont mon cœur vit ici. Si tu ne veux conter les langueurs & les peines
29. Pourquoy ne contes-tu
30. Quand je ne conte point les maux que j'ay pour toy ?

---

1. Les vers 11-19 imitent J. Second, *Baisers*, VI, 7-16. — Mais Ronsard se souvient aussi de son parallèle entre Jupiter, maître des nues et des éclairs, et Henri II, souverain sur terre (t. VIII, p. 26-27). [R. L.]

2. Les vers 23-24 sont un souvenir d'Ausone, *Epigr.* CVI, *In Venerem Anadyomenen* :

> Emersam pelagi nuper genitalibus undis
>   Cyprin Apellei cerne laboris opus :
> Ut complexa manu madidos salis aequore crines
>   Humidulis spumas stringit utraque comis.

Mais Ausone, à son tour, se souvient d'une épigramme d'Antipater de Sidon, *Anthol. gr.*, XVI, 178. [P. L.] — Cf. J. Hutton, *The Greek Anthology in France*, 1946, p. 355, n. 45, et p. 795, et voir le sonnet, *Quand au matin*, t. IV, p. 42.

3. Almes (var.) = nourricières, bienfaisantes (H.). Cf. ci-après, *Elegie* XIII, v. 18.

Donne moy donc au lict ensemble bien unis
Des baisers infinis pour mes maux infinis [1].

Elegie XIIII [2].

Sans ame, sans esprit, sans pouls & sans haleine
Je n'avois ny tendon ny artere ny veine [3],
Qui dissoute ne fust du combat amoureux.
Mes yeux estoyent couverts d'un voile tenebreux,
Mes oreilles tintoyent, & ma langue seichée
Estoit à mon palais de chaleur attachée [4].
    A bras demi-tombez ton col j'entrelaçois :
Nul vent de mes poulmons pasmé je ne poussois :
J'avois devant les yeux ce royaume funeste
Qui jamais ne jouist de la clairté celeste,
Royaume que Pluton pour partage a voulu [5],
Et du vieillard Caron le bateau vermoulu.
Bref j'estois demi-mort, quand tes poumons s'enflerent,
Et d'une tiede haleine en souspirant soufflerent [631]
Un baiser en ma bouche entrecoupé de coups

34. Tes baisers
Éditions : *Œuvres* (1584, 1587, Elegies).
Titre. Elegie XIX
11-12. *Ces vers sont intervertis, le premier est entre parenthèses et se termine par un point.*
15. des coups

---

1. Ce passage, à partir du v. 21, imite J. Second, *Baisers*, VI, 17-26.
2. Imitée de J. Second, *Baisers*, XIII. [P. L.]
3. Cf. VI, p. 219, v. 33 ; VII, p. 282, v. 21 ; et plus bas le v. 6 de l'Élégie à Desportes. [R. L.]
4. La source probable est Catulle, LI, 8-11. Mais cf. t. VII, p. 313-314, où l'influence est plutôt saphique. Voir aussi t. XVII[2], p. 195-196 (son. 11) et la deuxième note de la p. 196.
5. *Iliade*, XV, 191.

De ta langue lezarde [1], & de ton ris si doux :
Baiser vivifiant, nourricier de mon ame,
Dont l'alme douce humide & restaurante flame
Esloigna de mes yeux mon trespas & ma nuict,
Et feit que le bateau du vieillard qui conduit
Les ames des amans à la rive amoureuse,
S'en alla sans passer la mienne langoureuse.
Ainsi je fus guary par l'esprit d'un baiser.
Il ne faut plus, Maistresse, à tel prix appaiser
Ma chaleur Cyprienne, & mesmement [2] à l'heure
Que le soleil ardent sous la Chienne [3] demeure,
Et que de son rayon chaudement escarté
Il brusle nostre sang, & renflame l'esté.
En ce temps faisons tréve, espargnons nostre vie [4] :
De peur que mal-armez de la Philosophie
Nous ne sentions soudain, ou apres à loisir,
Que tousjours la douleur voisine le plaisir.

Si j'estois	(X, 315)	Le temps se passe	(*id.*, 326)
Je veux	(VI, 61)	C'estoit	(XIII, 3)
Oyant un jour	(XII, 251)	Comme un guerrier	(XV, 104)
Je suis brulé	(XV, 206)	Pour vous aimer	(*id.*, 213)
Seule apres Dieu	(*id.*, 254)		

24. Je ne veux plus
27. Et que son chaud rayon sur nos testes jetté
28. Brusle tout

---

1. Qui frétille comme un lézard. Cf. Godefroy, *Dict. de l'anc. langue fr.*, t. X, (Complément), s. v. *lezard* :

Ta langue lezarde
Mignardement fretillarde.
(G. Durant, *Odes*, I, v.)

2. Surtout.
3. Canicule.
4. Cf. ci-après, la pièce intitulée *Autre du mesme à la mesme Dame*, qui développe longuement cette demande de trêve.

DISCOURS [1]. [647]

Doncques voici le jour qu'en triomphe est menée
Madame sous la loy du nopcier Hymenée [2] !
Donques elle est menée aux rayons du flambeau,
Qui mieux eust deu mener son espoux au tombeau !

MANUSCRIT 22.563 du fonds français de la Bibl. Nat., f° 116 v°-121 r°, collection Rasse des Nœuds (sigle : *R*).
ÉDITIONS : *Œuvres* (1584, 1587, Elegies).

Titre. *R* Elegie 1580/*87* Elegie XXXI. Dires, ou Imprecations

---

1. Le mot *Dires* (var. du titre) vient du latin *dirae.* [P. L.] — Le manuscrit 22.563 est resté ignoré de P. Champion, qui expliquait ce poème par le mariage d'Isabeau de Limeuil avec Scipion Sardini, qu'on date de 1567 (*Rons. et son temps*, p. 275 et suiv.) ; R. Sorg lui assigne la date de 1569 (*Cassandre*, 1925, p. 227 et n. 11). On se demande, avec Laumonier (*R. poète lyrique*, 1932, p. 264), pourquoi, si cette pièce avait été inspirée par le mariage Sardini-Limeuil, « Ronsard aurait attendu si longtemps pour la publier ». Et surtout la date de 1580, deux fois inscrite sur ce manuscrit, conduit à une autre piste. A la date du 11 février 1580, L'Estoile mentionne le somptueux mariage du parvenu florentin Ludovic Adjacet, comte de Chasteauvillain, avec Anne d'Aquaviva, demoiselle d'Atri, fille d'un seigneur napolitain et une des « favorites de la Reine-Mère » (*Mémoires*, I, 273 et 353-354). Selon un pasquil de la fin de 1581, elle serait devenue, un peu plus tard, la maîtresse du duc de Guise (*Id.*, II, 42). Mais Brantôme fait un chaleureux éloge de ses vertus. Quand Charles IX fut amoureux d'elle, elle avait été chantée, sous le nom de Callirée, par Ronsard (t. XVII, p. 144-165), par Am. Jamyn, et par Desportes (cf. Th. Graur, *Jamyn*, p. 106-114, et J. Lavaud, *Desportes*, p. 135). Si Ronsard a composé ce *Discours* injurieux à l'occasion du mariage d'Adjacet avec la belle Anne d'Atri, il est piquant qu'il ait réédité en 1584 le sonnet louangeur qu'il avait adressé en 1571 à cet Italien riche et détesté, et qui sera supprimé en 1587 (XV^2, 316). Il ressort de ce discours que la jeune fille a refusé à Ronsard le 5e point (v. 12), mais qu'elle lui laissait baiser ses cheveux. Ne serait-ce pas pour elle qu'il a composé plusieurs sonnets des *Amours diverses* de 1578, qui ne seront jamais réunis aux sonnets pour Hélène, en particulier les n°s IV, XLIV et LV (rapprocher les vers 2 et 10 de ce sonnet, du vers 8 du *Discours*) ? [R. L.]

2. Pour le mouvement du début, cf. J. Second, *Élégies*, I, VIII. [P. L.] — Quant à Hymenée, cf. ci-dessus, l'*Epithalame de Monseigneur de Joyeuse*, la note du v. 64.

Donq' ses cheveux frappez par petites remises
Des vents, sur qui j'ay dit cent & cent mignardises,
Sont couronnez de fleurs ! cheveux que d'amour fol
J'ay baisez & liez mille fois à mon col.
  Faut-il qu'un estranger me ravisse Madame ?
Faut-il qu'un autre corps jouysse de mon ame
Et d'amoureux efforts du mariage armez
Face breche aux rampars que l'honneur a fermez ?
  Que maintenant le cours de nature se change,
Que tout soit transformé, que rien ne soit estrange,
Le chardon soit la rose, & la vermeille fleur
De l'œillet Ajacin prenne blanche couleur [1],
Puis que tu m'as trompé, donnant la mesme dextre
Que tu m'avois promise, à l'estranger ton maistre.
  M'avois-tu pas promis qu'alors que les saisons
Feroyent nos fronts ridez, & nos cheveux grisons,
Qu'esloignez du vulgaire irions par les vallées,
Par les monts, par les bois, par les eaux reculées,
Herbes, plantes & fleurs & racines cueillir [2] :
Puis les faisant ou cuire, ou seicher, ou bouillir
Au feu les distiller en eaux alembiquées,
Pour frauder le cizeau des trois Parques moquées,
Et de remedes promts arracher hors des mains

13. *87* Nature
15-16. *R* La rose soit pavot et la vermeille fleur Fille du sang d'Ajax prenne blanche coulleur
23. *R* Plantes feuilles et fleurs et racines cueillir
26. *R* des Parques remerquees

---

1. L'origine de l'« œillet Ajacin » est racontée par Ovide, *Mét.*, XIII, 382 et suiv. Ronsard a fait de fréquentes allusions à cette fleur : voir t. II, p. 56, v. 13 ; IV, p. 20, v. 12-14, p. 154, v. 10 ; X, p. 130, v. 9-12 et n. 4, etc.
2. Sur Ronsard amateur des herbes et des fleurs, voir ci-dessus, l'*Elégie* (inc. *Six ans estoient coulez...*), v. 15-24.

Le tribut de Pluton heritier des humains.
Telle fut Oenoné [1], & nostre Melusine [2],
Et la vieille Manton, fatidique heroïne [3] :
Tels furent Zoroastre, Hippocrate, & Chiron [4],
Qui sauvant par tel art les peuples d'environ,
Firent d'estranges faits, & donnerent aux herbes
Les noms dont elles sont encores si superbes : [648]
Tant vaut en mesprisant les honneurs & les biens,
Profiter à soymesme, au public & aux siens.
Au matin quand l'Aurore eut tiré la lumiere
Hors du sein de Tethys [5], toy marchant la premiere,

28. *87* humains ?
30. *R* Mantho
34. *R* elles sont maintenant si superbes/*87* aujourd'huy si superbes
38. *R* Thetis

---

1. « Apollon... lui avait ... donné, pour prix de sa virginité, le don de la connaissance des simples. » Grimal, *Dict.* Cf. Apollodore, *Bibliothèque*, III, XII, 6, et le commentaire de Lycophron par Tzetzès, dont Ronsard possédait un exemplaire.

2. D'autres allusions à la fée Mélusine se trouvent aux tomes VII, p. 81, v. 12 et VIII, p. 137, v. 401. Dans ce dernier passage, elle est en compagnie de deux magiciennes de l'antiquité grecque, Circé et Médée, dont la renommée est fondée en partie sur leur connaissance des propriétés médicinales des plantes. — Voir l'article de Laumonier, *Les fées dans l'œuvre de Ronsard*, dans *Mod. Philology*, XXXVIII (1941), p. 319-324 ; cf. H. Guy, *Les sources françaises de Ronsard*, dans *R. H. L.*, IX (1902), p. 224.

3. Sur Manto, dont le nom en grec signifie devineresse, voir t. IX, p. 185, v. 211 et la n. 7.

4. Sur les connaissances de Zoroastre au sujet des herbes et des vertus curatives des simples, voir J. Bidez et F. Cumont, *Les Mages hellénisés d'après la tradition grecque* (Paris, 1938), p. 114 et suiv., et p. 188 et suiv. Voir aussi A. V. Williams Jackson, *Zoroaster, the Prophet and the Man* (New York, 1928), p. 94-95. — Sur Hippocrate, voir t. X, p. 302, v. 54 ; XIV, p. 193, v. 4. — Sur la connaissance par Chiron des vertus des plantes et de la médecine cf. t. XII, p. 128, v. 31-32 et ci-après, *La Préface... du Livre de Meslanges contenant six vingtz chansons*.

5. Ronsard pense à Thétis, divinité marine, comme l'indique la variante. Mais la confusion s'explique facilement ; car Téthys, fille d'Ouranos et de Gaia, personnifie la fécondité de la mer. Dans ce vers, le nom n'est qu'une métonymie signifiant la mer.

Ou moy marchant devant, eussions de cent couleurs
Cueilli de main soigneuse une moisson de fleurs.
A midi quand Phebus plus hautement gouverne
Les brides de son char, ou dans une caverne,
Ou dessous un vieil chesne, ou le long d'un ruisseau
Eussions en ramassant en un nostre monceau,
Trié toutes les fleurs, puis les ayant contées
Les eussions vers le soir ensemble remportées,
Les unes au giron, les autres en la main,
Non pas en un Palais aux grans piliers d'airain,
Aux soliveaux dorez, mais en nostre hermitage
Tapissé de lierre & de vigne sauvage,
Sejour plus gracieux que ces braves chasteaux
Qui ont senti la scie, ou le fer des marteaux.
Ainsi servant à tous par si belle pratique,
Eussions gaigné les cœurs de la troupe rustique,
Et apres que cent ans eussent nos yeux fermez,
De roses nos tombeaux eussent esté semez.
Mais tu ne l'as voulu, desmentant ta promesse,
Aimant mieux un mary, qu'estre faite Deesse.
Thetis fist comme toy lors qu'elle s'allia
Espouse d'un mortel, tant elle s'oublia [1].
Quiconque fut la vieille ententive [2] au message,
Et premiere brassa ton maudit mariage,

40. *R* soingneuse herbes plantes et fleurs
48. *R* dans un Palais
50. *R* lyerre ou de
52. *R* & le fer/*87* & le bec des marteaux
58. *R* estre ditte Deesse
59. *R* Thetys feit
60. *R* Deesse d'un mortel
62. *R* De premiere

---

1. Le mari de Thétis est Pélée.
2. Attentive (H.) ; cf. t. XIII, p. 86, v. 212.

Que les mastins paillards la compissent tousjours [1],
Hurlant apres son ombre entre les carrefours :
Que la soif en tous temps la gorge luy desseiche :
Tant plus elle boira, tant plus sente une meiche
De chaleur en la bouche, & crache à tous les coups
Les dents dessus son sein esbranlé de la toux :
Puis sa gencive estant de rempars [2] desarmée,
Soit d'une lente faim à la fin consommée [3].
 Toy Corneille & Pivert, oiseaux mal-encontreux
A ceux qu'Hymen accouple au colier malheureux,
Deviez à main senestre, en traversant la voye [4],
Garder que ce voleur ne prist ma chere proye.
 Hà tu devois, ô Terre, à fin de l'empescher,
Faire devant son coche elever un rocher
Pour rompre ses chevaux, & verser par les bouës
Chevaux, cocher, limons, attellages & rouës !
 Tel que les poursuivans d'Hippodamie, alors
Que Myrtile froissa leurs coches & leurs corps

63. *R* mastins baveux l'appellassent tous-jours
64. *R* apres les carrefours
65. *R* tout temps
68. *R* esbranlez
69. *R* rempart
74. *R* prinst
78. *R* Femmes, cocher
79. *R* Tels que

---

1. Réminiscence d'un passage de *Pantagruel*, chap. XXII, *Comment Panurge feist un tour à la dame parisienne qui ne fut poinct à son adventage*. L'influence de Rabelais est encore évidente aux v. 65-67.

2. Souvenir de l'expression homérique ἕρκος ὀδόντων, la barrière des dents ; cf. A. Bailly, *Dict. gr.-fr.*, s. v. ἕρκος.

3. Pour l'idée et le mouvement cf. t. XIV, p. 161, v. 27 et suiv., et J. Second, *Elégies*, II, VII, fin. Jusqu'au v. 166, ce *Discours* est essentiellement une « contamination » de la VII[e] et une partie de la IX[e] pièce du premier livre des élégies du même auteur déplorant le mariage de sa Julia. [P. L.]

4. Cf. J. Second, *Elégies*, I, VII, v. 12-13. [P. L.]

Empestrez au cordage, & à teste brisée
Rencontrerent la mort en lieu d'une espousée [1].
  Tel qu'Hippolyte fut, quand les monstres marins
Effroyerent de peur ses coursiers aux longs crins,
Et en luy deschirant les muscles & les veines
Le renverserent mort sur les blondes areines.
  O terre, si le sang eust esté respandu
De ce mechant voleur, j'eusse cent fois pendu
Vœus, offrandes & dons au plus haut des entrées
De ton temple qui s'ouvre à cent portes sacrées.
  J'eusse mis un tableau de durable renom,
Où ses chevaux versez & sa cheute & son nom
Eussent esté portraits, à fin que dans ton temple
Estrangers & voisins eussent veu par exemple
Qu'on ne doit desrober les amours hors du sein
De ceux qui ont la Muse & la plume en la main [2].
  Que j'aime la saison, où le mari [3] de Rhée
Gouvernoit sous sa faux la terre bien-heurée [4] !
Lors Hymen n'estoit Dieu, & encores le doy
Ne cognoissoit l'anneau, le Prestre, ny la Loy.
Le plaisir estoit libre, & l'ardeur necessaire
De Venus la germeuse estoit par tout vulgaire,
Sous un arbre, en un antre, en un chemin fourché,
Et la honte pour lors n'estoit encor peché [5].

95. *R* doibt enlever les amours
97. *R* ou le Sr de Rhee

1. Selon le mythe, Myrtile « froissa » le char d'Oenomaos, père d'Hippodamie, plutôt que les coches des poursuivans. Ronsard avait plus exactement raconté la légende dans son ode *A Monsieur le Dauphin*, t. VII, p. 42, v. 13-16.
2. Cf. J. Second, *ibid.*, 23-24. [P. L.]
3. Pour la variante, S^r, lire *Seigneur*. [R. L.] — Le mari de Rhéa est Cronos, dont le règne coïncidait avec l'âge d'or.
4. Cf. J. Second, *ibid.*, v. 89-90. [P. L.]
5. *Ibid.*, v. 65-70. Voir aussi Lucrèce, V, 953 et suiv. ; Properce, III, XIII, 25 et suiv. [P. L.]

Encores s'ignoroit l'amour acquise à force,
Dots, anneaux & contracts, la plainte & le divorce,
Et le nom de mari, qui semble si cruel,
Et pour un petit mot un mal perpetuel [1].
Si tu n'eusses, contant, ta liberté vendue,
Je t'eusse plus celebre & plus noble rendue
Que les trois feux des trois à Rome si cognus, [649]
Precepteurs delicats des enfans de Venus,
Qui ont chanté Lesbie & Cynthie & Corinne,
Et les chantent encor dessous l'ombre Myrtinne [2].
Telle je t'eusse fait, & me l'avoit promis
Cypris, qui pour parade en ses cheveux a mis
Le Myrte entortillé, & qui donna pour proye
Helene Amycléenne [3] au beau berger de Troye.
Quand la Mort, dont l'horreur espouvante un chacun,
Nous eust conduit là bas au passage commun,
Ces trois en relisant mes vers dessus ta face,
Pour l'honneur de mon nom t'eussent quitté leur place [4].
Encor' qu'ils soyent premiers : de Nature le sein
Est tousjours tetineux pour tout le genre humain :
Chacun le peut succer, & sa vertu feconde
Ne se vieillist jamais non plus que fait le monde.

106. *R* Le dot et les contrats
109. *87* Si tu n'eusses jamais ta
110. *R* Plus t'eusse celebré et (*hiatus*)
115. *R* faitte *87* faite
121-122. *R* Ces troys eussent releu mes vers dessus ta face Et pour l'amour de moy t'eussent

---

1. J. Second, *ibid.*, v. 30 :

Eque brevi verbo ferre perenne malum. [P. L.]

2. *Ibid.*, v. 35-39. [P. L.] — Catulle a célébré Lesbie, Properce sa Cynthie, et Ovide sa Corinne.
3. D'Amyclée, ville voisine de Sparte.
4. Réminiscence de la 11e strophe de la Chanson *Plus estroit que la Vigne*, t. XVII^2, p. 238. [R. L.]

Je resve, & mon esprit s'en-est volé de moy :
Je n'advise en voyant la chose que je voy :
Je faux, cest estranger ne l'a point espousée :
Venus en ma faveur soudain a composée
Une image en lieu d'elle, à fin que sans deduit
Une idole en ses bras se couchast toute nuict,
Un squelette seiché, une carcasse etique,
Un fantosme de corps fiévreux & pulmonique.
Venus l'a transferée aux vergers Cypriens,
Et entre les odeurs des prez Idaliens [1],
Où se paissant de fleurs entretient la Deesse,
La conduit en son temple & la sert de Prestresse,
L'encense & la supplie, & le reste du jour
Comme un petit enfant se jouë avecque Amour [2].
Ha je ne suis trompé, ha ce n'est pas feintise :
J'oy le peuple amassé qui bruit devant l'Eglise :
J'oy les hault-bois sonner, & la pompe devant :
Je voy ses beaux cheveux esparpillez au vent.
C'est elle, je la voy, je cognoy son visage,
Qui m'a tenu quatre ans en l'amoureux servage :
Je recognoy ses yeux, je voy comme dedans
Amour forge ses traits & ses flambeaux ardans.
Phebus, s'il est ainsi que tu sois nostre pere,
Refuse à ceste nopce aujourd'huy ta lumiere :
Tenebres soyent par tout, ou si le jour est clair,

129. *R* pas espousee
132. *R* Un idole
133. *R* schelete/*87* Squelete
137. *R* l'entretient
140. *R* Comme petit enfant se joue avec Amour
144. *R* ces beaux cheveux

1. Voir ci-dessus, *Magie*, v. 18 et la note.
2. Cf. J. Second, *Elégies*, I, IX, v. 45-50. [P. L.]

Que ce soit par le feu d'un flamboyant esclair [1]
Esclatté du tonnerre, & sur la cheminée
Les Corbeaux & Hiboux chantent son Hymenée.
Que pour signe certain de ses futurs ennuis
Elle hurte son pied contre le sueil de l'huis
Sortant de la maison [2], & dansant à sa feste,
Du doigt tombe sa bague, & les fleurs de sa teste :
Sa ceinture se rompe, & toujours desdaigneux
Son mary la harcelle, & luy soit rechigneux.
Paresseux au mestier qu'enseigne la Cyprine,
De sa femme jamais n'eschauffe la poitrine :
Ains morne par le froid qui le germe defend,
Jamais entre ses bras ne branle son enfant,
A fin qu'elle cognoisse abhorrant sa malice,
Qu'un bon cœur ne vend point l'amour pour l'avarice [3].

Le Poëte.

Quand Vesper, que Venus aime sur tous les feux
Qui reluisent au soir, apparut sur la nue,
Et que les yeux brunets des astres furent veus
Regarder à l'envi la Lune revenue,
Deux vieilles, dont la tresse estoit toute chenue,

156. *R* heurte
164. *87* Jamais sur ses genoux

---

1. Cf. J. Second, *Elégies*, I, VIII, v. 11-14. [P. L.]
2. Cf. J. Second, *Elégies*, I, VII, v. 13-14 :

...et limine primo
Sentiat offensi signa sinistra pedis. [P. L.]

3. Allusion à la richesse de Sardini, s'il s'agit d'Isabeau. Cf. le vers 136 d'une élégie adressée à Isabeau et publiée en 1564 (t. XII, p. 236). Des vers 119-134 de cette élégie on peut inférer qu'un des amants de M[lle] de Limeuil était Italien. [P. L.] — Pour la richesse d'Adjacet, voir L'Estoile, cité plus haut. [R. L.]

Ayans le chef grison de chardons couronné,
De pavots & d'ortie & de ronce pointue
Ont le lict nuptial trois fois environné :
Puis d'un charme à sous-voix l'ayant empoisonné,
Et fasciné [1] la chambre en tournant leurs caroles,
D'un parler enroüé, d'un poil herissonné,
Respondant l'une à l'autre ont dit telles paroles.

LES VIEILLES.

I. Vieille.

O Hymen, dont jamais le flambeau ne faillit [2],
O Hymen, qui le Ciel à la terre maries,
Graces, Muses, Amours, ne chantez en ce lit,
Mais y chante la Parque & toutes les Furies.

La seconde Vieille.

La Noise & le Discord y dansent à l'entour,
Et mesme ceste nuict, des nopces la plus belle,
Qu'ils devroyent s'embrasser, baiser, faire l'amour [650]
Ce ne soit que refus, morsures & querelles [3].

173. *R* De pavot/*87* De pavots & de ronce & d'ortie menue
181. *R* Amour ne chantez à ce lit/*87* à ce lit

1. « C'est un mot purement latin, qui signifie charmé ou ensorcelé ». Marcassus, éd. de 1623, p. 943. — Caroles : danses.
2. Voir ci-dessus, l'*Epithalame de Monseigneur de Joyeuse*, v. 63, et suiv.
3. On lit bien à la rime le pluriel *querelles*, que les éditions posthumes ont conservé. Cf. t. II, p. 148, la rime : *apprises... assise.* [P. L.]

I.

Son mari la deçoive, & volage & chagrin
188 Cherche autre amour nouvelle [1], ainsi que fist Thesée,
Quand parjurant sa foy dessus le bord marin
A la proye des loups laissa son espousée [2].

II.

Deçoive son mari, ainsi que consentit
192 Eriphyle à la mort du Prophete Amphierre [3],
Quand un goufre béant à Thebes l'engloutit,
Et vif & tout armé trebucha sous la terre [4].

I.

Le Myrte tousjours double [5] à Venus dedié,
196 De ses rameaux Cyprins jamais ce lict n'embrasse,
Mais comme un sep de vigne à l'orme non lié,
Sans enfans, sans amour, tombe contre la place.

190. *R* Pour la proye
196. *R* ces rameaux Cypris jamais le lict

---

1. Cf. J. Second, *ibid.*, v. 115-116. [P. L.]

2. Autres allusions à l'abandon d'Ariane : t. VI, p. 154, v. 57-60, p. 215, v. 21-24 ; VII, p. 177, v. 12-14 ; XII, p. 64, v. 405-410, etc. Cf. l'article de R. L. Wagner, *Ariane, ma sœur...*, *Le Français Moderne*, XI (1943), p. 57-60.

3. Note marginale : « Amphierre, pour Amphiare, e en a changée par licence poëtique. » — « Amphiaraos, sollicité par Adraste [frère d'Eriphyle] de prendre part à [l'Expédition des Sept contre Thèbes], refusa, d'abord, car il savait, par sa science de devin, qu'il devait y périr. Mais, lors de son mariage, il s'était engagé, en cas de différend avec Adraste, à prendre pour arbitre sa femme Eriphyle... Mais, au lieu de rendre une décision équitable, Eriphyle se laissa corrompre par un présent de Polynice, en faveur de qui Adraste préparait cette guerre... » Grimal, *op. cit.*, s. v. *Ériphyle*.

4. Cf. t. V, p. 174, v. 172-174 et n. 2. [P. L.]

5. Le myrte est une plante à fleurs doubles.

II.

De puant Tamarin, ennemi de Venus [1],
Soit la chambre ombragée, et non de Marjolaine [2] :
L'herbe qui prend le nom des Satyres cornus [3],
Ne naisse point ici, ny la plante d'Helaine [4].

I.

Les filles, dont les ans croissent en leurs printemps,
N'y chantent point Hymen, mais bien ces sur-années
Qui ont desja passé la vigueur de leurs temps,
Et sans fleur & sans fruit s'en-vont toutes fanées.

II.

Ne versez sur ce lict des bouquets bien tissus
De la fleur d'Adonis [5], ny la Roquette utile
A reschaufer l'amour [6], mais respandez dessus
La poudre où s'est veautrée une mule sterile.

200. *87* en-jonchée
207. *R* les bouquets

---

1. Il s'agit du tamaris, plante astringente, employée dans le tannage. « Les jardiniers disent à tort tamarin... » Littré, — C'est la μυρίκη mentionnée par Ronsard dans son *Hymne de Calaïs, et de Zetes* ; voir t. VIII, p. 272, v. 322 : *myrique prophette*, et n. 3. Le poète avait trouvé le nom ainsi qualifié dans les *Theriaca* de Nicandre, v. 612-613. Sur son exemplaire de Nicandre, cf. I. Silver, *Ronsard and the Greek Epic*, p. 77 et suiv.

2. Le thym et la marjolaine sont également écartés dans l'ode ci-dessus, *Magie*, v. 46.

3. « Couillon de chien, Satyrion », selon le *Nomenclator octilinguis omnium rerum propria nomina continens* d'Adrianus Junius (Paris, 1606), s. v. *Orchis*, *priapiscus*. — Cotgrave distingue le satyrion à deux, du satyrion à trois couillons (tubercules qui se trouvent à la base de la plante).

4. Voir au t. XVII², p. 253, le son. VIII, surtout le dernier vers : Dy, Ce Pin est sacré, c'est la plante d'Heleine.

5. L'anémone ; cf. t. II, p. 25, v. 35-36 ; IV, p. 154, v. 9 du son. CLXII.

6. « ... Mais tous conviennent que la roquette est chaude & porte à l'amour... » Richelet, *Dict. françois*.

I.

Tous baisers en soyent loin, qui moiteux vont baignant
Les lévres des amans à langues mi-sorties :
Que la nuict leur soit longue, & le lict plus poignant
Que s'ils estoyent couchez au milieu des orties.

II.

Adieu corps assemblez de differente humeur,
Adieu, de trop chanter j'ay la voix enroüée :
Aussi bien en ce coing j'advise le charmeur
Qui tient entre ses mains l'esguillette noüée [1].

Le Poëte.

Comme elles s'en alloyent, j'en pris une aux cheveux,
Et liant tout son corps de cordes & de nœus
Je l'arrestay captive ainsi que fut Protée [2] :
Puis je luy demanday, O vieille radotée,
Dy moy par quel moyen je rompray le souci
Qui me tient en langueur pour ceste Dame ici.
Dy moy quelle magie, ou charme, ou charactere
Pourront desraciner mon amoureux ulcere [3],
A fin que libre & franc je vive sans esmoy,
Pour chanter desormais aux Muses & à moy.

215. *R* different
222. *R* demandy
226. *R* mon malheureux

---

1. *Nouer l'aiguillette.* Empêcher, par un sortilège, la consommation du mariage (H.). Cf. *Revue des Études Rabelaisiennes*, 1910, p. 122. [P. L.]

2. L'histoire de Protée dompté par Ménélas est racontée dans l'*Odyssée*, IV, 360 et suiv. Ronsard l'avait traitée aux t. VIII, p. 130, v. 285-288 ; XII, p. 191, v. 29-30 ; XV[1], p. 152, v. 1-4, var.

3. Voir ci-dessus, *Magie*, la liste des rites magiques invoqués contre cette divinité.

Si tu me fais ce bien, un tourteau [1] je t'appreste
Fait d'aulx & de pavot pour endormir ta teste.
Ceste vieille en toussant & son chef secouant,
Et trois fois dessus moy ses prunelles roüant,
Me respondit ainsi [2],

La Vieille.

Tu es un fat de croire
Qu'un charme qui n'est rien, sur l'Amour ait victoire.
L'amour est naturelle, & la faut secourir
Par la mesme Nature [3] à fin de la guerir.
Si les charmes forçoyent la fleche desbandée
De l'arc que porte Amour, la sorciere Medée
Eust arresté Jason, & Circe eust arresté
Ulysse dans son lict si doucement traité.
Mais charmes & magie, images & paroles,
Et figures & poincts en amour sont frivoles :
On ne se peut guerir par telle fiction [4] :
Ce n'est que Poësie & folle invention,
Il faut venir au fait. Maintenant que l'année
Est en son mois de May jeunement [5] retournée,
Voyage, si tu peux, & changeant de païs
Laisse moy tes parens au logis esbahis.

230. *R* d'ailz
236. *R* Par la chose semblable affin
245. *R* fait maintenant

1. « Diminutif de Tourte, qui est un grand pain bis dont on use en Lionnois & Dauphiné. » Nicot.
2. Cette réponse vient en grande partie d'Ovide, *Remed. amor.*, *passim*, surtout vers 249 et suiv. [P. L.] — On trouve une ébauche de ce passage au t. XV^1, p. 95, v. 261 et suiv. — Rouant = tournant.
3. Par la Nature même.
4. Ronsard en avait fait plusieurs fois l'expérience ; cf. t. IV, p. 60, v. 1-6 ; VI, p. 124, v. 56-57 ; XVII^2, p. 224, v. 5-10, où, comme ici, les charmes employés contre l'Amour se révèlent inutiles.
5. Dans sa jeunesse (Fig.). Huguet, qui cite ce passage.

Fay toy tirer du sang, & chasse de tes veines
Par un rouge canal tes soucis & tes peines :
Attache ton esprit à contr'imaginer
Quelque entreprise haute, à fin de destourner
L'impression d'amour par une autre nouvelle.
  Souvienne toy des jours où tu ne la vis belle,
Rememore en l'esprit ce qu'elle avoit de laid :
Hante tes compaignons, ne va jamais seulet :
Et si quelque lacquais de ses lettres t'apporte,
Fuy-le comme la peste, & luy ferme la porte.
Si tu as de ses dons, ou bagues, ou tableaux,
Chifres [1], lettres, cheveux, romp-les en cent morceaux,
De peur qu'en les voyant, la flamme consumée [651]
Par un petit object ne retourne allumée,
Estant plus que jamais son esclave & vassal.
« La recheute souvent est pire que le mal.
  Or si tu veux trouver une santé parfaite,
Il ne faut consulter Apollon le Prophete,
Ses trepieds ny son temple : en deux mots brevement
Je te rendray gaillard, & te diray comment.
  Va où le cours de Seine en deux bras se divise [2],
Baignant ce grand Paris : cherche Jeanne la grise [3],

260. *R* cheveus le feu soyent leurs tumbeaux
261. *R* consommee
264. *R* La rencheute
267. *R* mots seullement
270. *R* cerche

1. Écriture conventionnelle (H.) ; cf. t. X, p. 41, v. 63-64 ; ci-dessus, *Magie*, v. 54 (var.) ; ci-après, *Prognostiques*, v. 69-71.
2. « C'est à l'Isle Sainct Pol près l'Arsenac [*sic*] à Paris. » Marcassus, éd. de 1623, p. 943. Cf. Ovide, *op. cit.*, 441, 485, 549. [P. L.]
3. Sur Jeanne la Grise, cf. P. Champion, *Rons. et son temps*, p. 278. Si les vers adressés à Bure [ci-après, *Tu te mocques, jeune ribaude* et *Contente-toy d'un poinct*] sont authentiques, Ronsard, même dans sa vieillesse, fréquenta les femmes vénales. [R. L.]

De Venus courratiere [1], & entre le troupeau
Des filles qu'elle garde au logis le plus beau,
Eslis d'un œil accort [2] celle qui plus ressemble
A ta Dame, & soudain en te saoulant assemble
Ton flanc contre le sien, & de gaillards efforts
L'humeur pris en ses yeux rejette dans son corps.
Long temps ceste diete en chambre continue.
Si ta fiévre amoureuse apres ne diminue,
Pense que tu es né sous un mauvais destin.
Va faire ta neuvaine ou à saint Avertin,
Ou à saint Mathurin, & croy que ta furie
De long temps à jamais ne se verra guerie [3].

Elegie XXIIII [4].

Quiconque aura premier la main embesongnée
A te couper, forest, d'une dure congnée,

277. *R* diette en ton lict continue
279. *87* Pense que ta naissance eut un mauvais destin
282. *R et 87* ou jamais/*R* 1580.
Éditions : *Œuvres* (1584, 1587, Elegies).
Titre. Elegie XXXII
2, 41, 49. Forest

1. Entremetteuse d'amour ou de débauche. Huguet, qui cite ce passage.
2. Avisé, habile (H.).
3. Ronsard veut parler probablement de Saint-Avertin près de Tours, et de Saint-Mathurin-de-Larchant près de Fontainebleau. Ces deux saints passaient pour les patrons des « avertins » ou fous. Cf. t. V, p. 57, v. 61 ; XI, p. 162, v. 913-914 ; XV², p. 183, v. 124. [P. L.]
4. Le titre *Contre les bucherons de la forest de Gastine*, est une invention de l'éditeur de 1623. — Je ne crois pas que cette pièce doive être confondue avec la « satire de la Dryade violée » ; tout au plus pourrait-on dire que nous avons ici un fragment détaché par Ronsard de cette satire qu'il aurait écrite en 1573, lors de l'aliénation de la forêt de Gastine par Henri de Bourbon, duc de Vendôme et roi de Navarre, qui en était le propriétaire. Cf. *Vie de Ronsard*, p. 169-170. [P. L.] — Cf. l'article de J. Martellière, *Du roy qui fit couper la forêt de Gastine et de la date de cette coupe* dans *Annales Fléchoises*, VIII (1907), p. 186, 188 ; voir aussi R. Caisso, *La vente*

Qu'il puisse s'enferrer de son propre baston,
Et sente en l'estomac la faim d'Erisichthon,
Qui coupa de Cerés le Chesne venerable,
Et qui gourmand de tout, de tout insatiable,
Les bœufs & les moutons de sa mere esgorgea,
Puis pressé de la faim, soy-mesme se mangea [1] :
Ainsi puisse engloutir ses rentes & sa terre,
Et se devore apres par les dents de la guerre.
  Qu'il puisse pour vanger le sang de nos forests,
Tousjours nouveaux emprunts sur nouveaux interests
Devoir à l'usurier, & qu'en fin il consomme
Tout son bien à payer la principale somme.
  Que tousjours sans repos ne face en son cerveau
Que tramer pour-neant quelque dessein nouveau,
Porté d'impatience & de fureur diverse,
Et de mauvais conseil qui les hommes renverse.
  Escoute, Bucheron (arreste un peu le bras)
Ce ne sont pas des bois que tu jettes à bas,
Ne vois-tu pas le sang lequel degoute à force
Des Nymphes qui vivoyent dessous la dure escorce [2] ?
Sacrilege meurdrier, si on pend un voleur
Pour piller un butin de bien peu de valeur,
Combien de feux, de fers, de morts, & de destresses
Merites-tu, meschant, pour tuer des Deesses ?

26. nos Déesses ?

---

de la forêt de Gâtine à l'époque de Ronsard dans *Humanisme et Renaissance*, IV (1937), p. 274-285.

1. Ce début s'inspire d'Ovide, *Mét.*, VIII, 741-878, plutôt que de Callimaque, *Hymne à Cérès*, 31-115 [P. L.]. Mais la malédiction contre le bûcheron rappelle celle d'Horace contre celui, *quicumque*, qui a planté un arbre meurtrier (*Odes*, II, XIII) ; Ronsard l'avait déjà imitée au début des *Armes* (VI, p. 205). [R. L.]

2. Trait pris à Ovide, *loc. cit.*, 761-764. [P. L.]

Forest, haute maison des oiseaux bocagers,
Plus le Cerf solitaire & les Chevreuls legers
Ne paistront sous ton ombre, & ta verte criniere
Plus du Soleil d'Esté ne rompra la lumiere.
Plus l'amoureux Pasteur sur un tronq adossé,
Enflant [1] son flageolet à quatre trous persé,
Son mastin à ses pieds, à son flanc la houlette,
Ne dira plus l'ardeur de sa belle Janette :
Tout deviendra muet, Echo sera sans voix [2] :
Tu deviendras campagne, & en lieu de tes bois,
Dont l'ombrage incertain lentement se remue [3],
Tu sentiras le soc, le coutre & la charrue :
Tu perdras ton silence, & haletans d'effroy
Ny satyres ny Pans ne viendront plus chez toy.
Adieu vieille forest, le jouët de Zephyre,
Où premier j'accorday les langues de ma lyre,
Où premier j'entendi les fleches resonner
D'Apollon, qui me vint tout le cœur estonner :
Où premier admirant la belle Calliope,
Je devins amoureux de sa neuvaine trope,
Quand sa main sur le front cent roses me jetta,
Et de son propre laict Euterpe m'allaita [4].
Adieu vieille forest, adieu testes sacrées,
De tableaux & de fleurs autrefois honorées [5],

35. Echon
39-40. Tu perdras ton silence, & Satyres & Pans Et plus le Cerf chez toy ne cachera ses Fans
50. en tout temps reverées

1. Remplissant d'air, soufflant.
2. Cf. t. IX, p. 184, v. 197.
3. Trait pris à Virgile, *Buc.*, V, 5. [P. L.]
4. Cf. t. I, p. 165, 222, 243 et suiv. ; II, p. 91 et suiv. ; X, p. 304 ; XII, p. 47 et suiv. [P. L.] — Euterpe est l'une des Muses de la poésie ; voir ci-dessus, le *Panegyrique de la Renommée*, v. 243.
5. Trait pris à Ovide, *loc. cit.*, 744-745. [P. L.]

Maintenant le desdain des passans alterez,
Qui bruslez en Esté des rayons etherez,
Sans plus trouver le frais de tes douces verdures,
Accusent vos meurtriers, & leur disent injures. [652]
  Adieu Chesnes, couronne aux vaillans citoyens [1],
Arbres de Jupiter, germes Dodonéens [2],
Qui premiers aux humains donnastes à repaistre,
Peuples vrayment ingrats, qui n'ont sceu recognoistre
Les biens receus de vous, peuples vraiment grossiers,
De massacrer ainsi nos peres nourriciers.
  Que l'homme est malheureux qui au monde se fie !
O Dieux, que veritable est la Philosophie [3],
Qui dit que toute chose à la fin perira.
Et qu'en changeant de forme une autre vestira :

52. en l'Esté
54. tes meurtriers

---

1. « ... Corona e quercu dabatur ei, qui caeso hoste civem servasset... *Virg.* 6. *Æn. v.* 772. Atque umbrata gerunt civili tempora quercu... » Forcellini, s. v. *quercus*.

2. Allusion aux chênes sacrés de Dodone qui prononçaient les oracles de Jupiter. Cf. t. III, p. 153, v. 630-631 ; VII, p. 120, v. 12-16, var. ; IX, p. 188, v. 259 ; ci-dessus, *Panegyrique de la Renommée*, v. 28.

3. Cette fin s'inspire de Lucrèce, II, fin ; V, 235 et suiv. — Cf. Leconte de Lisle, *La Forêt vierge*. [P. L.] — Dans son exemplaire de l'éd. Lemerre, Laumonier avait ajouté : ou plutôt d'Ovide, Métam., XV, 165-172, 252-258, 262 et suiv. Dans *L'influence de Lucrèce en France*, 1962, p. 118-120, S. Fraisse rapproche des vers 65-67 ce passage du livre XV des *Métamorphoses*. Quodque fuit campus, vallem decursus aquarum Fecit et eluvia mons est deductus in aequor. — Ronsard a plusieurs fois énoncé le principe de la conservation de la matière, surtout vers la fin de sa vie. Voir t. VIII, p. 178, v. 325-329 ; XVI, p. 155, v. 55-64 ; ci-après, l'*Elégie, A Philippes des-Portes*, v. 65, l'*Hynne de Mercure*, v. 64, et l'*Epitaphe de feu M. le Président de sainct André*, v. 31-34. — Dès 1573, son disciple Robert Garnier avait traité le même thème en termes presque semblables : Toute chose naist pour périr... Les formes des choses ne meurent Par leurs domestiques discors, Que les matieres qui demeurent, Ne refacent un autre corps (*Cornélie*, acte II). Mais déjà au XIIe siècle, Bernard Silvestre avait écrit : Res eadem subjecta manet, sed forma vagatur (Ét. Gilson, *Les idées et les lettres*, p. 187). [R. L.]

De Tempé la vallée un jour sera montagne,
Et la cyme d'Athos une large campagne,
Neptune quelquefois de blé sera couvert.
58 La matiere demeure, & la forme se perd.

Pource, mignon (XV, 122)

FIN DES ELEGIES.

65. *alinéa*

LES HYNNES DE PIERRE DE RONSARD [654]

A TRES-ILLUSTRE PRINCESSE MARGUERITE DE FRANCE, DUCHESSE DE SAVOIE.

LE PREMIER LIVRE DES HYNNES [657]

DE PIERRE DE RONSARD[1].

FIN DU PREMIER LIVRE DES HYNNES.

LE SECOND LIVRE DES HYNNES [700]

A ODET DE COLLIGNY, CARDINAL DE CHASTILLON.

FIN DES HYNNES.

1. Après ce titre, la dédicace à Marguerite de France est répétée textuellement.

LE PREMIER LIVRE DES POEMES DE RONSARD [747]

DEDIÉ A TRESILLUSTRE ET VERTUEUSE PRINCESSE MARIE STUART, ROYNE D'ESCOSSE.

Encores que	(XVII, 378)
Le jour que	(XII, 277)
Bien que le trait	(XIV, 152)
Je n'ay voulu	(*id.*, 177)
L'Huillier	(XII, 189)
Comme un beau	(*id.*, 193)
Quand Charles	(V, 203)
Quiconque a	(VI, 204)
Encore Dieu	(V, 259)
Te seray-je	(VI, 231)
Belot parcelle	(XV, 15)
Dieu est	(*id.*, 39)
Donques coureur	(*id.*, 48)
Amy Huraut	(*id.*, 67)
Lave ta main	(*id.*, 76)
Dure beauté	(*id.*, 85)
Du Lac, qui joins	(*id.*, 167)
Je veux chanter	(*id.*, 173)
Pin, dont le chef	(*id.*, 178)
Gay Rossignol	(*id.*, 186)
Amy Belot	(*id.*, 142)
Tu as, Chauveau	(*id.*, 152)
Je veux, Hercule	(*id.*, 234)

Fin du premier livre des Poëmes.

LE SECOND LIVRE DES POEMES DE PIERRE DE RONSARD [796]

DEDIÉ A TRESILLUSTRE ET TRESVERTUEUX SEIGNEUR JEAN LOUYS DE NOGARETH. DUC D'ESPARNON,

Pair, et Colonnel de l'Infanterie de France.

LES PARQUES [1] [797]

Le jour que tu nasquis, les trois Parques chenuës,
Fortune & la Vertu main à main sont venuës,
Danser à ton berceau, & t'ouvrans leur tetin
T'allaictant & baisant, chanterent ton destin.
  Enfant, qui prens du ciel ta naissance premiere,
Voy ce jour qui te rit d'une belle lumiere :
Vien citoyen du monde, & tout en-astré d'heur [2],
Porte au front dés le naistre un signal de grandeur.
Crois donc pour surmonter toute fortune extresme,
Ne cognoissant qu'un Roy, tes vertus & toy-mesme.
  Si tost que la vigueur de l'âge qui permet

ÉDITIONS : *Œuvres* (1584, 1587, Poëmes, livre II).

---

1. On lit après ce titre une dédicace qui répète presque textuellement la dédicace générale du *Second Livre des Poëmes*. Seuls manquent les mots : *Tresillustre et*, le prénom étant réduit à son initiale. En 1587 la dédicace générale manque, mais celle de ce poème reste inchangée [I. S.] Le duc d'Épernon, colonel de l'infanterie depuis 1581, était « l'archimignon » d'Henri III. Voir *Mémoires* de P. de l'Estoile, *passim*. — Source d'inspiration : Naugerius (Navagero), prédiction des Parques, dans le généthliaque : *Vos mihi nunc magnos*... [P. L.] — Cf. t. VII, p. 48, 55, 69, 74, 77 ; XIII, p. 107, et les notes. Voir ci-après, un poème du *Bocage royal* adressé à Henri III et publié en 1587, qui porte lui aussi le titre : *Les Parques*, et qui s'inspire du même généthliaque. Cf. P. Kuhn, *L'influence néo-latine dans les églogues de Ronsard* dans la *R. H. L.*, XXI (1914), p. 309-325, où il s'agit surtout de Navagero.
2. Né sous un astre favorable (H.), mot poétique.

D'endosser le harnois & d'affubler l'armet,
T'aura fait artizan des mestiers de Bellonne
(Pour servir ton Henry, son sceptre & sa couronne)
Je te voy renverser Chevaliers & soldars,
Et d'actes valeureux esgaler le Dieu Mars :
Je te voy de corps morts ensanglanter la place,
Je voy rouge ta main, rouge ta coutelace
Du sang des ennemis, & marchant le premier
Te couronner le front de palme & de laurier.
  Je te voy tout armé de tes bandes armées
D'un long ordre suivi, comme plis de fumées
Entre-esclairez de feux & de brasiers espais
Qui se pressent l'un l'autre, & se suivent de pres.
  Ou comme on voit en mer les entorses des ondes
S'enfler dessous le vent, secondes sur secondes [1]
Suivre le maistre flot, qui bruyantes s'en vont,
Se rompre d'un grand heurt contre le premier front
D'un rocher opposé : Ainsi suivront les bandes
File-à-file tes pas, tant que tu leur commandes
D'aller heurter le mur d'un rempart ennemy
Pour l'emporter d'assault [2] : ou te suivre parmy
L'escadron plus serré des troupes, que la guerre
Mettra davant tes mains pour en paver la terre.
  L'Aigle de l'Aigle naist : le Lyon genereux
Engendre le Lyon : d'un pere valeureux
(Valeureux comme luy) tu as pris ta naissance [3],
Et d'un Roy tu prendras ta gloire & ta puissance.

1. Cf. Gaffiot, *Dict. lat.-fr.*, s. v. *secundus*, 4 a) : qui suit = allant dans le même sens.

2. Même image au t. IX, p. 56, v. 495-500, et ci-après, *Le Charon*, v. 82-87.

3. Fréquent chez Ronsard, qui imite ici Horace, *Odes*, IV, IV, 1-32. Cf. t. VII, p. 300, v. 12-14 ; XIV, p. 180 et suiv. ; XV[1], p.61 et suiv. [P. L.].

Mais quand les corcellets auront fait place aux lois,
Et qu'au rasteau la lance, & au croc les harnois
Pendront froids & rouillez [1], & la divine race
D'Astree embellira les terres de sa face [2] :
Alors durant la paix, plein d'un soin nompareil
Je te voy le premier assister au Conseil,
Les affaires d'Estat en ton esprit comprendre,
Et des villes les mœurs, & la police entendre :
A fin qu'en guerre armé, & en paix desarmé,
Tu sois chery du Prince, & des peuples aimé,
Ministre des deux temps : car l'homme en vain s'efforce,
S'il n'estraint d'un lien la prudence & la force.
La Parque ainsi parla. La Vertu d'autre part
Gettant sur ton berceau doucement son regart,
Enflant sa bouche ronde [3], inspira son haleine
Sur toy, pour te remplir des biens dont elle est pleine :
A fin qu'on ne vist point les peuples estonnez
Des honneurs & des biens qui te seront donnez,
Les ayant à bon droit par peine & par merite, [798]
Et non par la faveur qui s'en-vole si viste.
Fortune vint apres : qui te prenant la main,
Et ton corps tendrelet reschauffant à son sein,
Et ta bouche arrousant du laict de sa mamelle,
Te dist : Mon cher enfant (car ainsi je t'appelle,

46. Et des peuples
51. *84-87 On lit* vertu

1. Réflexions analogues sur la paix aux t. VIII, p. 45, v. 756-758 ; IX, p. 16, v. 17-26, p. 115, v. 257-262, p. 201, v. 89-92 ; XIII, p. 56, v. 397-402.
2. Astrée, fille de Zeus et de Thémis. Allusions principales à sa légende aux t. I, p. 18, v. 11-12 ; V, p. 169, v. 73-74 ; VIII, p. 107, v. 99-104. Dans l'*Hymne de la Justice* il s'agit plutôt de Dikè (cf. t. VIII, p. 53, n. 2).
3. Cf. ci-dessus, *Panegyrique*, fin. [P. L.]

D'autant que par sus tous tu m'es le plus à gré)
Quand mon heureuse main t'aura mis au degré
Le plus haut des honneurs, dont souvent je me jouë,
Je te seray constante, & casseray ma rouë :
Mes ailes je rompray en ta faveur, à fin
Que ton credit soit ferme, & ne brunche à la fin :
Mais sans jamais bouger de ta place asseurée,
Tu conserves ton lieu d'eternelle duree
Jusqu'au jour que plein d'ans, des Muses protecteur,
Tu retournes de terre à ton premier facteur [1].
 A tant sur ton berceau ces Déesses meslerent
Des Roses & des Lis, puis au ciel s'en allerent.

Qui fait honneur	(X, 38)	Non, ne combatez	(*id.*, 15)
C'est à vous	(*id.*, 16)	Sire, quiconque	(*id.*, 103)
Puis qu'Enyon	(V, 175)	On ne doit appeller	(*id.*, 117)
Vous qui	(VI, 40)	Quand Jason	(VII, 225)
Les uns	(*id.*, 135)	Debout, j'enten	(III, 184)
Puis que Dieu	(X, 300)	Tout ce qui est	(X, 333)
L'homme ne peut	(*id.*, 5)	Nous ne sommes pas	(*id.*, 101)
Non, je ne	(VIII, 351)	Je voudrois bien	(XV, 309)
L'heure que vous	(IX, 3)		

Il appert par ce fragment [2], [835]
que l'Autheur vouloit entreprendre un plus grand ouvrage.

Je chante par quel art la France peult remettre
Les armes en honneur : vueilles le moy permettre

74. revolerent
Éditions : *Œuvres* (1584, 1587, Poëmes, livre II).

1. Créateur. [P. L.]
2. Fragment transporté en 1597 dans la *Vie de Ronsard* de Cl. Bi-

Neufvaine qui d'Olympe habites les sommets,
Accomplissant par moy l'œuvre que je promets.
  Mars, quitte moy le sein de Cypris ton amie :
Repousse de tes yeux la paresse endormie,
Développe [1] ton bras languissant à l'entour
De son col, qui l'énerve empoisonné d'amour.
  Vien le dos tout chargé du faix de ta cuirasse,
Pren la hache en la main, tel que te veit la Thrace
Retourner tout sanglant du meurtre des Geans
Foudroyez à tes pieds par les champs Flegreans [2].
  Et toy Prince Henry, des armes la merveille [3],
Apres le soin public preste moy ton aureille :
Inspire moy l'audace, eschauffe moy la peur,
Et mets avecques moy la main à ce labeur.

Icy la Comedie (XIII, 212)

FIN DU SECOND LIVRE DES POEMES.

net, où il reste ; mais à partir de 1609 il est en même temps réimprimé à la fin des *Œuvres* parmi les « pièces retranchées » et les « fragments ». D'après Binet [*Vie*, éd. Laumonier, p. 49 ; cf. la note, p. 233] Ronsard aurait « desseigné trois livres de la Militie Françoise qu'il adressoit au Roy ». [P. L.]

1. Dégage (H.).

2. Le lieu de naissance des Géants est en Thrace, à Phlégrae, où, aussitôt nés, ils livrèrent bataille aux dieux. Dans la légende primitive, paraît-il, Arès (Mars) ne figurait pas. « Puis, la légende s'enrichissant peu à peu, interviennent... Arès, Héphaïstos, Aphrodite, etc. » Grimal. — Les allusions à la Gigantomachie dans la poésie de Ronsard sont fréquentes. Voir surtout III, p. 130, v. 195-318 ; VIII, p. 6, v. 19-28, p. 152, v. 41-78 ; XIII, p. 163, v. 79-86 ; cf. ci-après, la deuxième des *Pièces imprimées du vivant de Ronsard*, v. 57-62. Mais le poète ne distingue pas toujours entre les Géants, les Titans, et les Aloades.

3. Allusion aux victoires de Jarnac et de Moncontour.

EPITAPHES DE DIVERS SUJETS [837]

A TRESILLUSTRE ET VERTUEUX PRINCE,
CHARLES CARDINAL DE LORRAINE.

Par une Royne (XII, 296)
Donque entre (XVII, 3)
Comme une belle (*id.*, 10)
Nul ne devoit (*id.*, 12)
Si le grain (*id.*, 383)
Ah ! que je suis (*id.*, 65)
D'Homere Grec (I, 234)
A moy qui ay (XII, 299)
L'homme seroit (XIII, 182)
Si jamais ame (*id.*, 188)
Ce n'est pas toy (VII, 104)
Si quelquefois (V, 243)
Si d'un Seigneur (XV, 1)
Cy dessous (*id.*, 222)
Ou soit, Soleil (*id.*, 223)
Quelle est (VI, 37)
Cy gist (VIII, 234)
Tout ce qui est (X, 308)
Ou soit que (VIII, 229)
Quand l'Aubespine (XV, 295)
Passant, trois (XVII, 384)
Amy Passant (XV, 303)
Malheureuse (XVII, 385)
Demenez ici (VI, 27)
Je sçay chanter (XIII, 194)
Las ! tu dois (VII, 94)
Crete me fist (XV, 307)

EPITAPHE DE MARIE BRACHET [1]. [864]

Arreste toy, Passant : cy dessous gist la cendre
D'une qui ne devoit sous les ombres descendre,
Mais qui devoit plustost, sans aller au tombeau,
Se faire dans le Ciel un bel astre nouveau
Pour servir de lumiere & de guide eternelle
Aux Dames, qui l'honneur voudront suivre comme elle.

ÉDITIONS : *Œuvres* (1584, 1587, Epitaphes).

1. Il y a lieu de croire, d'après le texte même, que Ronsard a écrit cette épitaphe pour un *Tombeau* de Marie Brachet, publié antérieurement par l'un de ses fils. [P. L.]

Car tout ce que Nature & le Ciel plus benin
Donnent pour ornement au sexe feminin,
Ceste Dame l'avoit, ayant tousjours suivie
L'honorable vertu, qui conduisoit sa vie.
Les cheveux que tu vois rompus & respandus,
Arrosez de ses pleurs tristement espandus,
Ce sont les vrais cheveux & les larmes non feintes,
Que la pudicité & ses compaignes saintes
Sur la tombe ont versé, nommant les Dieux cruels [1]
D'oster si tost le jour qui luisoit aux mortels.
Car tant qu'elle vesquit, elle fut la lumiere
Qui en toutes vertus esclairoit la premiere.
Marie fut son nom, Brachet fut son surnom [2],
Et sa ville Orleans, où l'on n'entend sinon
Loire contre les murs d'une ville si forte
Encor se lamenter que sa Marie est morte.
Elle eut pour son espoux Jan Prevost President [3],
Qui fut de la justice & d'honneur si ardent,
Que long temps aux Palais faisant aux Rois service,
A chacun droitement administra justice.
Huit fils consecutifs elle engendra de luy.
Le second de ces huit repose en mesme estuy
Que sa mere, ô pitié, & mesme tombe assemble
Et la mere & le fils en un repos ensemble.
Il fut en son vivant General en la Court
Des Aydes à Paris : le dard aveugle & sourd

14. Pudicité

1. Cf. Virgile, *Buc.*, V, 23 ; Tibulle, I, IV, 35. [P. L.]

2. Elle « était fille de Jean Brachet, sieur de Frouville, qui avait, entre autres postes, celui de receveur des tailles à Orléans ». M. de Schweinitz, *Épitaphes de Ronsard*, p. 52.

3. Seigneur de Saint-Cyr, conseiller du roi et président aux requêtes ; à sa mort, Adrien Turnèbe lui a consacré une longue pièce latine. Voir Schweinitz, p. 52.

De la Mort l'a tué, pour faire à tous cognoistre
Que l'ordre s'entresuit de mourir & de naistre [1].
Mais bien qu'il fust entier, docte, & plein de bon-heur,
Et que sa mere fust de son siecle l'honneur,
Cela n'empescheroit qu'ainsi qu'une fumée
Le Temps ne consumast leur belle renommée,
Sans un autre Prevost, lequel a survescu
Les deux, & par ces vers leurs trespas a veincu,
Le vengeur de leur mort, comme estant l'excellence
De sa race, & tenant aujourd'huy la balance
Dans le Palais sacré, où dispensant les lois,
Merite estre nommé le Minos des François [2].
Dieu le vueille garder, & face que son ombre
Des autres qui sont morts n'aille augmenter le nombre :
Mais servant au public, puisse forcer le temps,
Et vieillard arriver au terme de cent ans.

EPITAPHE DU SEIGNEUR DE QUELUS [3], en Dialogue.

Le Passant, & le Genie.

Le P. Est-ce-ici la tombe d'Amour ?
Le G. Non : car tu verrois à-l'entour

Éditions : *Œuvres* (1584, 1587, Epitaphes)
Titre... par Dialogue...

1. Ce fils, Jean, vivait encore en 1570, car il partagea avec ses frères les biens de leur père le 22 octobre de cette année. Voir Schweinitz, p. 53.

2. « C'est probablement Bernard Prévost, second président au parlement de Paris, fils de Jean Prévost... et de Marie Brachet, qui pria Ronsard d'honorer celle-ci de ses vers. » Schweinitz, p. 52. — Sur la sagesse de Minos, voir ci-dessus, le *Discours à Monsieur de Cheverny*, v. 26 et la note.

3. Quélus et Maugiron sont les mignons d'Henri III tués en duel au mois d'avril 1578. Cf. P. de l'Estoile, *Mémoires*, t. I, p. 243 et suiv. ; Desportes, *Œuvres*, éd. Michiels, p. 476-479. [P. L.] — Voir

Sa trousse à terre renversée,
Son arc & sa fleche cassée,
A ses pieds rompu son bandeau,
Et sans lumiere son flambeau [1]. [865]
Le P. Est-ce point celle d'Adonis ?
Le G. De Venus les pleurs infinis,
Et du fier Sanglier l'avanture [2]
Se verroyent sur sa sepulture :
Les Pigeons, les Cygnes voller,
Amour sa mere consoler.
Le P. Est-ce Narcisse, qui aima
L'eau qui sa face consuma
Amoureux de sa beauté vaine ?
Le G. Aupres on verroit la fontaine,
Et de luy transi sur le bord
Naistre une fleur apres sa mort [3].
Le P. Est-ce Ajax des Troyens vainqueur,
Qui d'un fer se perça le cœur,
Tant d'erreur l'ame il eut frapée ?
Le G. A bas on verroit son espee
Et son boucler sans nul honneur
Se rouiller pres de son Seigneur [4].

aussi Chamard, *Hist. de la Pléïade*, t. III, p. 378 ; P. Champion, *Rons. et son temps*, p. 367-370 (portraits) ; Schweinitz, *op. cit.*, p. 53-54.

1. Cf. Ovide, déplorant la mort de Tibulle, *Amores*, III, IX, 7-8. [P. L.] — Voir l'*Elegie sur le trepas d'A. Chateigner*, t. V, p. 244, v. 13-15.

2. Réminiscence possible du chant funèbre de Bion sur la mort d'Adonis, que Ronsard avait imité en 1564. Cf. t. XII, p. 108 et suiv., surtout p. 118 et n. 2. Voir P. de Nolhac, *Rons. et l'Hum.*, p. 102.

3. Cf. *Bocage* de 1554, t. VI, p. 73-83, *Le Narssis*. Quant à la fleur née après sa mort, voir t. II, p. 74, v. 121-128 et n. 1 ; IV, p. 122, v. 14 ; X, p. 131, v. 17-20, etc.

4. Allusion au suicide d'Ajax, fils de Télamon, fraudé des armes d'Achille. Cf. t. VIII, p. 338, v. 246-254 ; X, p. 126, v. 1-8 ; XI, p. 23, v. 80-82.

Le P. Est-ce Hyacinte, qui convertit
Son sang en fleur, quand il sentit
Le pallet poussé par Zephyre ?
Le G. D'Apollon la piteuse lyre
S'entendroit icy resonner,
Et personne ne l'oit sonner [1].
Le P. Qui donc repose icy dedans ?
Le G. La beauté d'un jeune printemps,
Et la vertu qui l'homme honore,
Laquelle sous la tombe encore
En despit du mesme malheur [2],
Enseigne aux François la valeur.
Le P. Quelle Parque au cizeau cruel,
Luy trancha sa trame ? *Le G.* Un duel.
Mars comblé de peur & d'envie,
Davant ses ans coupa sa vie,
Craignant de ne se voir veincu,
Si ce corps eust long temps vescu.
Le P. En quel âge vit-il Pluton ?
Le G. A peine son jeune menton
Se couvroit d'une tendre soye,
Quand de la Parque il fut la proye.
Ainsi souvent le ciel destruit
La plante avant que porter fruit.

25. Hyacint'

---

1. La légende associe Hyacinthe à Apollon. « Un jour que tous deux lançaient le disque, le vent fit dévier celui-ci... de telle sorte qu'il alla frapper Hyacinthos à la tête et le tua sur le coup. Apollon en eut un chagrin profond et, pour immortaliser le nom de son ami, transforma le sang qui avait coulé de sa blessure en une fleur nouvelle, l'hyacinthe (peut-être le lis martagon)... » Grimal, *Dict.* La naissance de l'hyacinthe revient plusieurs fois sous la plume de Ronsard ; cf. t. II, p. 56, v. 12-14, p. 126, v. 12-14 ; X, p. 130, v. 6-8.
2. Du malheur même.

Le P. Quel pays de luy s'est vanté ?
Le G. Languedoc l'avoit enfanté,
Issu de ceste vieille race
52 De Levi [1], que le temps n'efface.
Le P. Au reste dy son nom. *Le G.* Quelus.
Va, Passant, n'en demande plus.

Pour le mesme.

De tout ce que Nature en ce monde peult faire
De vaillant, de parfait, de courtois & de beau,
L'ombre en repose icy : le reste [2] est un flambeau,
4 Qui rayonnant d'honneur dans le ciel nous esclaire.
Le divin ne sçauroit par la mort se desfaire :
Les mortels seulement ont besoin du tombeau.
La tombe de Quelus est le ciel, l'air & l'eau :
8 La terre en sa rondeur n'y pourroit satisfaire.
Si quelqu'un presumoit un tombeau luy dresser,
Il ne faudroit, Passant, les marbres depesser [3],
11 Mais amasser l'honneur & la vertu qui dure,
Puis l'enterrer dedans pour prendre son sommeil.
Il ne faut au vaillant un pompeux appareil :
14 Ou bien s'il luy en faut, c'est telle sepulture [4].

Éditions : *Œuvres* (1584 ; retranché en 1587).

---

1. Graphie phonétique pour Lévis ; Quélus était Jacques de Lévis, comte de Caylus. [P. L.]
2. C'est-à-dire l'âme.
3. Dépecer.
4. « Henri III fit construire pour ses mignons, dans l'ancienne église Saint-Paul à Paris, de somptueux mausolées de marbre. » Schweinitz, p. 54, où on peut lire la description de ces tombeaux. Voir ci-dessus, le *Panegyrique de la Renommée*, vers 263 et suiv.

POUR LE SEIGNEUR DE MAUGERON.

La Déesse Cyprine avoit conceu des cieux
En ce siecle dernier un enfant, dont la veuë
De flames & d'esclairs estoit si bien pourveuë,
Qu'Amour son fils aisné en devint envieux.
  Despit contre son frere, & jaloux de ses yeux,
Le gauche luy creva [1] : mais sa main fut deceuë.
Car l'autre qui restoit, d'une lumiere aiguë
Blessoit plus que davant les hommes & les Dieux.
  Il vient en souspirant s'en complaindre à sa mere :
Sa mere s'en mocqua. Luy tout plein de colere
La Parque il supplia de luy donner confort.
  La Parque comme Amour en devint amoureuse.
Ainsi Maugeron gist sous ceste tombe ombreuse
Tout ensemble veincu d'Amour & de la Mort [2].

EPITAPHE DE NIOBE, [866]

Fait par Ausone [3], tant admiré de Marulle.

Entreparleurs,

Niobe, & le Passant.

Niob. Je vivois : un rocher Praxitele m'a faite.
Le P. Pourquoy sa main, qui fut d'animer si parfaite,

Éditions : *Œuvres* (1584, 1587, Epitaphes).
Éditions : *Œuvres* (1584, Epitaphes ; 1587, Gayetez, *fin*).

1. Maugiron avait perdu un œil à la guerre, selon Mézeray, *Histoire de France sous le règne de Henri III* (cité par Schweinitz, p. 53).
2. Ronsard avait associé l'Amour à la Mort à la fin de ses *Sonets pour Helene*, t. XVII[2], p. 295, v. 14.
3. Épitaphe LXIII, *In signum marmoreum Niobes*, qui se trouve parmi les *Epigrammata Ausonii de diversis rebus.* Ronsard l'a transformée en dialogue.

Ne t'a l'ame & l'esprit en ce rocher laissé ?
Niob. Je les perdy tous deux, quand les Dieux j'offensé.

Qu'oy-je dans (VI, 24) Lors que Beaumont (*id.*, 114)
A fin que le temps (XIV, 110)

EPITAPHE DE LA BARBICHE [1] [869]
de Madame de Villeroy [2].

Jamais la Colchide toison,
Par qui l'avantureux Jason
Se rendit & fameux & riche :
N'eut tant le dos si crespelu,
Si blanc, si long, si houppelu,
Qu'estoit celuy de la Barbiche.
Erigone [3] voyant aux cieux
Son chien n'avoir si beaux les yeux,

Éditions : *Œuvres* (1584, 1587, Epitaphes).

---

1. Elle a été chantée également par A. Jamyn (*Œuvres*, 1577) et par Desportes (éd. Michiels, p. 472), et le chien Barbichon, qui appartenait aussi à Mme de Villeroy, par Passerat (éd. Blanchemain, II, p. 126). — Presque tous les poètes de la Renaissance ont fait des pièces de ce genre, à l'exemple des anciens (*Anthol. gr.*, Épigr. fun., *passim* ; Catulle, III ; Ovide, *Am.* II, vi ; Stace, *Silv.* II, iv ; Martial, I, cx) et des poètes néo-latins, tels que Navagero, Calcagnini, Cotta, Bembo, J. Second. Clément Marot avait célébré la chienne de la reine Éléonore (éd. Jannet, III, p. 87) ; Mellin de Saint-Gelais, la belette d'une damoiselle (éd. Blanchemain, I, p. 53). — Voir encore Du Bellay (éd. Chamard, t. V, p. 97-103) ; O. de Magny (*Odes*, éd. Courbet, II, p. 79) ; R. Belleau (éd. Marty-Laveaux, II, p. 112) ; Baïf (éd. Marty-Laveaux, IV, p. 259). J.-C. Scaliger a écrit une série de ses *Poemata* sur la mort du petit chien Adamas. Cf. mon *Ronsard poète lyr.*, p. 265. [P. L.] — Cf. l'*Epitaphe de Courte, chienne du Roy*, t. XIV, p. 110 et suiv., et la *Prosopopée de Beaumont*, *ibid.*, p. 114 et suiv.
2. Voir la note du v. 43.
3. Sur Érigone et son chien, voir t. II, p. 26-27 ; V, p. 35 ; VI, p. 17 ; XVII², p. 180. Cf. Magny, *Les Odes*, *éd. cit.*, t. II, p. 84 et 86. L'idée de comparer cette chienne à celle d'Érigone placée au ciel sous le nom de la constellation du Chien (Canicule) est aussi dans Belleau, *Épitaphe de Travail*, *éd. cit.*, t. II, p. 115-116. [P. L.]

Ny le corps si beau, par envie
A faict ta Barbiche mourir :
Les Muses pour la secourir
Luy redonnent une autre vie.

Un esprit humain elle avoit,
T'aimoit, t'honnoroit, te servoit
En coche, à la chambre, à la messe :
Contre chacun se despitoit,
Comme amoureuse qu'elle estoit
Et jalouse de sa maistresse.

Ton sein luy servoit de rempart :
Elle vivoit de ton regard
Tousjours aupres de toy couchée, [870]
Si tu avois joye ou soucy,
Ta Barbiche en avoit aussi,
Comme toy joyeuse ou faschée [1].

Apres sa mort pour l'honnorer,
Tu ne te plais qu'à la pleurer,
Tant tu es d'une amitié forte !
Mais cesse de te travailler,
Les pleurs ne peuvent resveiller
Une chose quand elle est morte.

Si rien eust flechy le trespas,
C'eust esté ton sein & tes bras,
Ton œil piteux, ta douce haleine
Qui reschauffoient ses membres morts,
Et son esprit laissant le corps
A regret pour te voir en peine,

Hà ! qu'elle est morte doucement
Entre ton doux embrassement,
Es plis de ta robbe amoureuse :

1. Les traits des vers 16-24 sont dans Saint-Gelais, *loc. cit.* [P. L.]

Mignonne Barbiche, croy moy,
Que beaucoup voudroient comme toy
Mourir d'une mort si heureuse [1].

L'Aubespine [2], de qui l'honneur
Sert à la France de bon-heur,
Qui tiens Phœbus en ton escolle :
Si tu veux du temps la vanger,
Ne fay point de marbre estranger
A ta Barbiche un Mauseole [3] :

Les Muses seront son tombeau.
Aussi bien ce qu'elle eut de beau,
A pris autre nouvelle voye :
Son œil en astre s'est changé,
Et son dos de houpes chargé,
S'est fait une toison de soye.

Son corps n'a rien qui soit à luy :
Il ne t'en reste que l'ennuy,
Qui t'accompaigne inconsolable.
Ah, que constante tu serois,
Si de fortune tu aimois
Une beste plus raisonnable !

La volupté (VII, 100) Tandis que (VI, 40)

Fin des Epitaphes.

1. Même trait dans Desportes (*loc. cit.*). Depuis l'Italien Serafino nombre de poètes français avaient ainsi envié le sort du chien de leur maîtresse. Saint-Gelais : *Ha petit chien, que tu as de bonheur* (*éd. cit.*, I, p. 97) ; Ronsard : *Ha, petit chien, que tu serois heureux* (t. VII, p. 156). Jean Bonnefon a résumé fortement ce thème dans la pièce *Ad catellam suae Pancharidis, cui fortunam invidet.* [P. L.]

2. Madeleine de l'Aubespine, née en 1546, mariée en 1562 à Nicolas de Neufville, seigneur de Villeroy, qui en 1567 avait succédé à son beau-père dans la fonction de secrétaire d'État, était une femme spirituelle et lettrée. Les poètes l'ont célébrée à l'envi. Elle mourut en 1596. Cf. ci-après, le sonnet *Madelene.* [P. L.] — Cf. J. Lavaud, *Ph. Desportes*, 1936.

3. C'est-à-dire un mausolée. [P. L.] — « On retrouve là l'animosité de Ronsard contre les artistes. » H. Naïs, *Les Animaux*, p. 494, n. 146.

DISCOURS DES MISERES [871]
DE CE TEMPS,

PAR PIERRE DE RONSARD

A LA ROYNE MERE DU ROY,
CATHERINE DE MEDICIS.

Si depuis	(XI, 19)	Ma Dame, je serois	(*id.*, 35)

Fin du Discours des miseres de ce temps.

Sire, ce n'est	(XI, 3)	Comme celuy qui	(*id.*, 362)
Des-Autels	(X, 348)	O Ciel ! ô mer !	(XI, 63)

PROGNOSTIQUES SUR LES MISERES [897]
de nostre temps.

Long temps devant que les guerres civiles
Brouillassent France, on vit parmi nos villes
Errer soudain des hommes incognus,
Barbus, crineux, crasseux & demi-nus,
Qui transportez de noire frenaisie,
A tous venans contoyent leur fantaisie
En plein marché, ou dans un carrefour,
Dés le matin jusqu'au coucher du jour,
Hurlans, crians, tirans de place en place
A leurs talons enfans & populace.
Non seulement le peuple sans raison
Pour les ouyr sortoit de sa maison :

ÉDITIONS : *Œuvres* (1584, 1587, Discours des miseres).
6. contoient leur fantasie

Mais les plus grans & les plus sages furent
Ceux, qui par crainte à table les receurent,
Devotieux (croyans en verité
Que par leur voix parloit la Deité)
Fust Huguenot, fust neutre, ou fust Papiste.
L'un se disoit sainct Jean l'Evangeliste,
Qui se vantoit (fantastique d'esprit)
D'avoir dormi au sein de Jesus-Christ [1].
Bien que son art fust de fondre le cuivre,
Vray Alchimiste [2], & qu'il apprint à vivre
Aux idiots : luy-mesmes ne sceut pas
Vivre pour luy, ny prévoir son trespas,
Soit qu'il mourust par vice ou par simplesse.
  Un qui crioit, enflé de hardiesse,
La Monarchie, & Cesar se vantoit,
Vint apres luy : il disoit qu'il estoit
Ce grand Cesar, qui au fil de l'espée
Par sang civil baigna Rome & Pompée.
Ce fol estoit de nation Romain,
Qui soustenoit une boule en sa main [3],
Et sur le chef un fourré diadême. [898]
Lors je disois tout pensif en moy-mesme :
Assez & trop nostre France a de fouls,
Sans que le Tybre en respande sur nous :
Sans nous donner un Cesar, qui l'Empire
Fist trebucher, & qui nous vient predire
Un changement ou d'estat ou de lois.

39. Estat

---

1. Voir S. Jean, *Evangile*, XIII, 23.
2. Autres allusions à l'alchimie, t. II, p. 3, v. 37-40 ; VIII, p. 156, v. 143-144 ; ci-après, *Hynne de Mercure*, v. 97-110.
3. « Comme Empereur, la boule signifiant le monde. » Cl. Garnier, éd. de 1623, p. 1370 b.

Apres luy vint le bon Roy des Gaulois,
Jadis pędant, qui avoit la pensée
Et la raison à demi-renversée,
Et qui tirant tout Paris apres soy,
Des vieux Gaulois se vantoit d'estre Roy.
Or quand on voit que tout soudain un homme
Resve radotte & pensif se consomme,
D'yeux saffranez, de sourcils renfrongnez,
D'ongles crasseux, de cheveux mal-peignez,
Palle, bouffi, d'espouventeuse œillade,
On dit qu'il est, ou qu'il sera malade,
Pource qu'on voit les signes par dehors
Nous tesmoigner les passions du corps.
Ainsi voyant tant de sectes nouvelles
Et tant de fols, tant de creuses cervelles,
Tant d'Almanachs [1] qui d'un langage obscur
Comme Démons annoncent le futur :
Et quand on voit tant de monstres difformes,
Qui en naissant prennent diverses formes,
Les pieds à haut, la teste contre-bas,
Enfans morts-nez, chiens, veaux, aigneaux & chats
A double corps, trois yeux & cinq oreilles :
Bref, quand on voit tant d'estranges merveilles
Qui tout d'un coup paroissent en maints lieux,
Monstres non veus de nos premiers ayeux,
C'est signe seur qu'incontinent la terre
Doit soustenir la famine & la guerre,
Les fleaux de Dieu qui marchent les premiers,
Du changement certains avant-courriers [2].

1. « *Faiseur d'almanachs*... Faiseur de prédictions, de conjectures sur l'avenir » (H.).

2. Sur ces présages, cf. ci-dessus, *Discours de l'equité des vieux Gaulois*, v. 55-58.

Ou soit que Dieu, comme en lettres de chiffre [1]
Douteusement son vouloir nous dechiffre
D'un charactere obscur & mal-aisé,
Soit qu'un Démon de soy-mesme avisé,
Qui vit long temps, & a veu mainte chose,
Voyant le Ciel qui ses Astres dispose
A bien ou mal, comme il veut les virer [2],
Se mesle en l'homme, & luy vient inspirer,
En le troublant, une parolle obscure,
Soit que cela se face d'aventure,
Je n'en sçay rien [3] : l'homme qui est humain,
Ne tient de Dieu le secret en la main.
Mais je sçay bien que Dieu qui tout ordonne,
Par signes tels tesmoignage nous donne
De son courroux, & qu'il est irrité
Contre le Prince, ou contre la Cité,
Où le peché s'enfuit davant la peine [4].
D'exemples tels la Bible est toute pleine [5].

85. se mocque de la peine

---

1. Voir ci-dessus, le *Discours* (inc. *Doncques voici le jour...*), v. 260 et la note.

2. Cf. les présages astrologiques et météorologiques aux t. VIII, p. 159, v. 201-208 ; IX, p. 108, v. 85-98 ; X, p. 359, v. 187-198 ; XI, p. 24, v. 95-114 ; XVII[1], p. 37-44 (*Les Estoilles*) ; p. 79, v. 345-351 ; ci-dessus, l'épître-dédicace des *Amours diverses*, v. 53-68.

3. Doute à rapprocher de celui de Montaigne. Fruit de l'expérience, de la réflexion et des guerres civiles, il contraste avec les naïves croyances dont témoigne par exemple l'hymne *Les Daimons* [t. VIII, p. 115 et suiv.]. [P. L.] — Cf. H. Busson, *Le Rationalisme dans la litt. fr. de la Ren.* (1957), p. 376-377.

4. La variante éclaire le sens : reste impuni. [P. L.]

5. Destruction de Sodome et Gomorrhe, Gen., XVIII et XIX ; de Jérusalem, Jér., XXXIX ; de Ninive, Soph., II, 13.

FIN DES ŒUVRES

DE P. DE RONSARD.

LES DERNIERS VERS DE PIERRE DE RONSARD, GENTILHOMME VANDOMOIS.



A PARIS,

Chez Gabriel Buon, au clos Bruneau, à l'image sainct Claude.

M. D. LXXXVI.

AVEC PRIVILEGE DV ROY.

17

Fac-similé du titre de la première édition.

LES DERNIERS VERS

Au verso du titre se trouve le portrait de Ronsard (celui de 1560, voir t. X, p. 168) au-dessous duquel le quatrain anonyme : Tel fut Ronsard (voir XIV, 42).

A LA NOBLE ET VERTUEUSE COMPAGNIE [3]

QUI A HONORE LES OBSEQUES DE Monsieur de Ronsard, Prince des Poëtes François [1].

Messieurs, l'honneur que vous faites à l'heureuse memoire de feu Monsieur de Ronsard, assistant à cet office funebre dressé par la pieté singuliere de Monsieur Galland [2], son plus fidele amy, est un dueil public, par lequel vous n'honorez ou regretez pas seulement un Ronsard, comme le premier de la France, qui a si heureusement enrichi le tresor de nostre langue, & de la Poësie : Mais par mesme moien vous honorez nostre France mesme, & regrettez bien à propos ses miseres, ausquelles il n'a point desiré de survivre. Si la diligence des ouvriers l'eust permis, le papier tant honoré du beau nom de Ronsard eust tesmoigné son dueil, & accompaigné voz regretz

---

1. Les obsèques de Ronsard ont été célébrées au collège de Boncourt le 24 février 1586, date de la publication des *Derniers vers*, qui parurent encore en 1586 dans deux opuscules : 1° en tête de la *Georg. Crittonii laudatio funebris, habita in exequiis Petri Ronsardi*, sauf la dernière pièce : *A son ame* ; 2° à la suite du *Discours de la Vie de Pierre de Ronsard*, par Claude Binet, sauf les deux dernières pièces, qui sont insérées dans le texte même de la biographie. Dans les éditions posthumes des *Œuvres*, ils sont rangés à la fin, avant la *Vie de Ronsard*, sauf toujours les deux dernières pièces, pour la raison susdite. [P. L.] — Le meilleur commentaire sur la composition des *Derniers vers* pendant les souffrances du poète mourant est l'édition Laumonier de la *Vie de Ronsard*, p. 31 et suiv. et les notes, p. 179 et suiv.

2. Sur Jean Galland, voir ci-dessus, *Sonet* (inc. *Nous ne sommes esprits, mon Galland...*).

de la noire teinture des vers des plus choisis personages de nostre France, que j'ay prié de ce devoir, & des principaux points du cours de sa vie que nous avons dressé [1], non pour illustrer sa memoire davantage, ains pour n'obscurcir la nostre, si nous faisions autrement. Mais le temps, maistre de noz actions, ne la sceu permettre pour ce jour. Seulement il nous a permis de vous re [4] presenter les derniers enfans de sa Muse, conceus au lict de la mort, & comme naissans de son tombeau, asçacoir les deux Epigrammes en forme d'inscriptions, les Stances, & les quatre premiers Sonets recueillis, par monsieur Galland, lors qu'estant à Croix-val, tormenté cruellement de grandes douleurs, & ne pouvant dormir durant les longues nuicts d'hiver, il le prioit descrire au matin ce qu'il avoit composé la nuict : Et les deux derniers Sonets escris soubs luy peu avant sa mort (dictant, priant, & mourant tout ensemble) par un des Religieux de son prieuré de sainct Cosme lez Tours, auquel lieu s'estant fait, tout malade, transporter de sa maison de Croix-val, quelques jours au paravant, finablement desnué de toutes ses forces, plein de foy toutesfois, & d'entendement, il a rendu son esprit à Dieu. Lequel je prie,

Messieurs, en recompense de ce dernier office vous vouloir tousjours accompaigner de sa grace. De Paris ce XXIIII. de Febvrier M. D. LXXXVI.

Vostre tres-obeissant
serviteur C. B.

Non, Ronsard n'est point mort, la Muse est immortelle,
Ou si Ronsard est mort, c'est un Phenix nouveau,
Qui n'ayant son pareil soy-mesme renouvelle,
Et survit à sa cendre, animant son tombeau.

CL. BINET.

1. Allusions au *Tombeau* de Ronsard et à sa *Vie* par Binet. Voir Laumonier, *Vie de Ronsard*, p. XXII.



LES DERNIERS VERS DE P. DE RONSARD [5]

STANCES [1].

J'ay varié ma vie en devidant la trame
Que Clothon [2] me filoit entre malade & sain,
Maintenant la santé se logeoit en mon sein,
Tantost la maladie extreme fleau de l'ame [3].
La goutte ja vieillard me bourrela les veines,
Les muscles & les nerfs, execrable douleur,
Montrant en cent façons par cent diverses peines
Que l'homme n'est sinon le subject de malheur [4].

Éditions : *Les Derniers Vers...* 1586 ; *Œuvres*, 1587, après les Epitaphes.

---

1. D'après Binet (*Vie de Ronsard* [éd. Laumonier, p. 33, 181] et préface des *Derniers vers*) et Du Perron (*Or. fun.*), ces stances et les quatre premiers sonnets qui suivent ont été composés au prieuré de Croixval. [P. L.]

2. Celle des Parques qui enroulait le fil de la vie, qu'Atropos filait et que Lachésis coupait.

3. Ce quatrain est le seul dont les rimes se suivent ainsi : *fmmf*. Pour rétablir l'unité de structure strophique, je propose de lire le 4e vers à la place du 3e, suivant l'ordre que le poète aurait adopté s'il les avait écrits au lieu de les dicter de mémoire. [P. L.]. — *Fleau* monosyllabe.

4. Cf. les premiers vers ci-après de l'*Hymne de Mercure*. [P. L.] — « Fuit Ronsardus... articulari morbo saevissime vexatus » (Scaevolae Sammarthani, *Poemata et elogia*, 1606). « Il se ruina la santé à force de se réjouir et d'aimer les plaisirs, en sorte que, sur la fin de sa vie, il se vit extrêmement tourmenté de la goutte ». (De Thou, *Histoire universelle*, livre 82, 1745). Textes cités d'après P. Champion, *Rons. et son temps*, p. 445. [I. S.] — Ils ont été confirmés par l'examen de l'axis de son squelette, lors des fouilles de Saint-Cosme en 1933. « Il

L'un meurt en son printemps, l'autre attend la vieillesse,
Le trespas est tout un, les accidens divers :
Le vray tresor de l'homme est la verte jeunesse,
Le reste de nos ans ne sont que des hivers.
Pour long temps conserver telle richesse entiere
Ne force ta nature, ains ensuy la raison,
Fuy l'amour & le vin, des vices la matiere,
Grand loyer t'en demeure en la vieille saison [1].
La jeunesse des Dieux aux hommes n'est donnee
Pour gouspiller [2] sa fleur, ainsi qu'on void fanir
La rose par le chauld, ainsi mal gouvernee
La jeunesse s'enfuit sans jamais revenir.

SONETS. [6]

I.

Je n'ay plus que les os, un Schelette je semble,
Decharné, denervé, demusclé, depoulpé [3],

ÉDITIONS : *Les Derniers Vers...* 1586 ; *Œuvres*, 1587, après les Epitaphes.
1. Squelette

---

est certain, écrit le Dr Ranjard, qu'on se trouve en présence d'une arthrite rhumatismale, d'une manifestation du rhumatisme chronique. Elle dut provoquer des douleurs extrêmement violentes. » Cf. sa brochure *La découverte des restes de Ronsard* (1933 [?].) [P. L.] — Voir H. Chamard, *Hist. de la Pl.*, t. III, p. 407.

1. Ronsard semble bien ici s'adresser directement à un jeune homme ; mais rien n'autorisait Du Perron à dire dans son *Oraison funèbre de Ronsard* qu'il s'adresse à « un sien neveu ». Il a confondu peut-être avec une ode de 1555 : *Mon nepveu, suy la vertu* (VI, p. 194). [P. L.] — Froger, *Nouv. Recher. sur la famille de Rons.*, suppose que ce neveu est un fils de Claude de Rons., celui qui fonda la maison de Glatigny, Gilles de Ronsard (*Rev. arch. du Maine*, 1884, p. 122).

2. Gaspiller (H.).

3. Dépouillé de pulpe, de chair (H.). Cf. Chassignet, *Le Mespris de la vie*, éd. A. Müller (1953), p. 57, son. cxxv. [R. L.] — Voir t. IV, p. 46, v. 10 et n. 4, pour la source dans le sonnet de Pétrarque, *Di di in di* : « disosso e snervo e spolpo. »

Que le trait de la mort sans pardon a frappé,
Je n'ose voir mes bras que de peur je ne tremble.
Apollon & son filz [1] deux grans maistres ensemble,
Ne me sçauroient guerir, leur mestier m'a trompé,
Adieu plaisant soleil, mon œil est estoupé [2],
Mon corps s'en va descendre où tout se desassemble.
Quel amy me voyant en ce point despouillé
Ne remporte au logis un œil triste & mouillé,
Me consolant au lict & me baisant la face,
En essuiant mes yeux par la mort endormis ?
Adieu chers compaignons, adieu mes chers amis,
Je m'en vay le premier vous preparer la place [3].

II. [7]

Meschantes nuicts d'hyver, nuicts filles de Cocyte [4]
Que la terre engendra d'Encelade les seurs [5],
Serpentes d'Alecton [6], & fureur des fureurs,
N'aprochez de mon lict, ou bien tournez plus vitte.
Que fait tant le soleil au gyron d'Amphytrite [7] ?
Leve toy, je languis accablé de douleurs,
Mais ne pouvoir dormir c'est bien de mes malheurs
Le plus grand, qui ma vie & chagrine & despite.

Éditions : *Les Derniers Vers...* 1586 ; *Œuvres*, 1587, après les Epitaphes.

1. Asclépios ou Esculape, dieu de la médecine. [P. L.]
2. Cf. ci-dessus, le *Panegyrique de la Renommée*, v. 277. L'adieu au Soleil rappelle ceux d'Antigone, d'Ajax, d'Iphigénie à Aulis ; dans l'Hymne de la Mort (VIII, p. 171), Ronsard avait écrit : ... Il n'est rien si beau que de voir la lumière Du Soleil. [R. L.]
3. Cf. S. Jean, XIV, 2 et 3 : Quia vado parare vobis locum. Et si abiero, et praeparavero vobis locum...
4. Un des fleuves des Enfers. Selon les *Epithètes* de la Porte, la Nuit est fille de la Terre et des Parques.
5. Les Furies.
6. Une des trois Erinyes, dont les cheveux sont entremêlés de serpents. Cf. ci-après, l'*Hynne de Mercure*, v. 42.
7. La mer. Cf. t. XII, p. 75, v. 160.

Seize heures pour le moins je meur les yeux ouvers,
Me tournant, me virant de droit & de travers,
11 Sus l'un sus l'autre flanc je tempeste, je crie,
Inquiet je ne puis en un lieu me tenir,
J'appelle en vain le jour, & la mort je supplie,
14 Mais elle fait la sourde, & ne veut pas venir [1].

III. [8]

Donne moy tes presens en ces jours que la Brume [2]
Fait les plus courts de l'an, ou de ton rameau teint
Dans le ruisseau d'Oubly [3] dessus mon front espreint [4],
4 Endor mes pauvres yeux, mes gouttes & mon rhume [5].
Misericorde ô Dieu, ô Dieu ne me consume
A faulte de dormir, plustost sois-je contreint
De me voir par la peste ou par la fievre esteint,
8 Qui mon sang deseché dans mes veines allume.
Heureux, cent fois heureux animaux qui dormez
Demy an en voz trous, soubs la terre enfermez,
11 Sans manger du pavot qui tous les sens assomme :
J'en ay mangé, j'ay beu de son just oublieux
En salade cuit, cru, & toutesfois le somme
14 Ne vient par sa froideur s'asseoir dessus mes yeux [6].

12. *86-87 On lit* Inquiete
Éditions : *Les Derniers Vers...* 1586, *Œuvres* 1587, après les Epitaphes.

---

1. Sur les insomnies de Ronsard voir t. II, p. 122 et suiv. ; VI, p. 110 et suiv. ; XII, p. 249, v. 81-88, p. 286, v. 43-74 ; XV², p. 309, v. 69-86 ; ci-après, son. IV et l'*Hynne de Mercure*, v. 193-198.
2. Latinisme. *Bruma* = hiver. [R. L.]
3. Léthé ; cf. t. II, p. 65, v. 3-4, p. 122, v. 1-16 ; VII, p. 199, v. 13, p. 200, v. 30 ; XIII, p. 183, v. 32-34, etc.
4. Répandu (H.).
5. Les quatrains sont adressés au dieu Sommeil. Les v. 2-3 sont une réminiscence de Virgile, *Én.*, V, 854-855 (le dieu Sommeil et Palinure).
6. Autre allusion à l'emploi de pavot par Ronsard pour combattre

IIII. [9]

Ah longues nuicts d'hyver de ma vie bourrelles,
Donnez moy patience, & me laissez dormir,
Vostre nom seulement, & suer & fremir
Me fait par tout le corps, tant vous m'estes cruelles.
Le sommeil tant soit peu n'esvente de ses ailes [1]
Mes yeux tousjours ouvers, & ne puis affermir
Paupiere sur paupiere, & ne fais que gemir,
Souffrant comme Ixion [2] des peines eternelles.
Vieille umbre de la terre [3], ainçois l'umbre d'enfer,
Tu m'as ouvert les yeux d'une chaisne de fer,
Me consumant au lict, navré de mille pointes :
Pour chasser mes douleurs ameine moy la mort,
Ha mort, le port commun, des hommes le confort,
Viens enterrer mes maux je t'en prie à mains jointes.

V. [10]

Quoy mon ame [4], dors tu engourdie en ta masse ?
La trompette a sonné, serre bagage, & va
Le chemin deserté que Jesuchrist trouva,
Quand tout mouillé de sang racheta nostre race.

Éditions : *Les Derniers Vers...* 1586 ; *Œuvres*, 1587, après les Epitaphes.

Éditions : *Les Derniers Vers...* 1586 ; *Œuvres*, 1587, après les Epitaphes.

---

l'insomnie dans une *Elegie à Am. Jamin*, t. XV², p. 253-254 ; cf. aussi VII, p. 198, v. 1-6.

1. Cf. t. VII, p. 199-200, où Ronsard appelle de ses vœux le don bienfaisant de cette divinité en faveur de Cassandre malade.

2. Ixion, qui avait essayé de faire violence à Héra, fut attaché par Zeus à une roue enflammée.

3. « La nuict est l'ombre de la terre » (M. de la Porte, *Epithètes*). [R. L.]

4. D'après Binet (*Vie de Ronsard*, p. 34-35 et 183, et préface des *Derniers vers*), ce sonnet et le suivant ont été composés au prieuré de Saint-Cosme. [P. L.]

C'est un chemin facheux borné de peu d'espace,
Tracé de peu de gens que la ronce pava,
Où le chardon poignant ses testes esleva [1],
Pren courage pourtant, & ne quitte la place.
N'appose point la main à la mansine [2], apres
Pour ficher ta charue au milieu des guerets,
Retournant coup sur coup en arriere ta vüe :
Il ne faut commencer, ou du tout s'emploier,
Il ne faut point mener, puis laisser la charue,
Qui laisse son mestier, n'est digne du loier.

VI. [11]

Il faut laisser maisons & vergers & Jardins,
Vaisselles & vaisseaux que l'artisan burine [3],
Et chanter son obseque en la façon du Cygne,
Qui chante son trespas sur les bors Mæandrins [4].
C'est fait j'ay devidé le cours de mes destins,
J'ay vescu [5] j'ay rendu mon nom assez insigne,
Ma plume vole au ciel pour estre quelque signe [6]
Loin des appas mondains qui trompent les plus fins.

12. *86 On lit* où (*lapsus*)
Éditions : *Les Derniers Vers*... 1586 ; *Œuvres*, 1587, après les Epitaphes.
7. Ciel

---

1. Le chemin de Jésus-Christ est semblable au sentier de Philosophie, fâcheux, hérissé de chardons et de ronces (VIII, p. 97). [R. L.]
2. Le manche de la charrue. Godefroy, *Dict.* Selon Laumonier, ce mot est usité dans le Vendômois. Mais il manque dans le *Glossaire du Vendômois* de P. Martellière.
3. Ronsard se souvient-il du buffet de deux mille écus que, selon Binet (éd. Laumonier, p. 28), Marie Stuart lui fit parvenir en 1583, et qui portait un vase sculpté ? [R. L.]
4. Autres allusions aux cygnes du Méandre, t. VIII, p. 79, v. 134-136 et n. 1 ; XVII[1], p. 81, v. 376-377. — Sur la légende du chant du cygne mourant, voir H. Naïs, *Les Animaux*, p. 303 et n. 147.
5. Cf. plus haut *Ja du prochain hyver* v. 5. [R. L.]
6. Constellation.

Heureux qui ne fut onc, plus heureux qui retourne
En rien comme il estoit, plus heureux qui sejourne
D'homme fait nouvel ange aupres de Jesuchrist [1],
Laissant pourrir ça bas sa despouille de boüe
Dont le sort, la fortune, & le destin se joüe,
Franc des liens du corps pour n'estre qu'un esprit.

POUR SON TOMBEAU [2]. [12]

Ronsard repose icy qui hardy dés enfance
Détourna d'Helicon les Muses en la France,
Suivant le son du luth & les traits d'Apollon :
Mais peu valut sa Muse encontre l'eguillon
De la mort [3], qui cruelle en ce tombeau l'enserre,
Son ame soit à Dieu, son corps soit à la terre.

11. Ange... Jesus Christ
Éditions : *Les Derniers Vers...* 1586 ; *Œuvres*, 1587, t. X, p. 136, dans la *Vie de Ronsard* par C. Binet.

---

1. Les v. 9-10 sont une réminiscence, peut-être indirecte, de Sophocle, *Œdipe à Colone*, 1224 et suiv., transformée aux v. 10 et 11 par les aspirations chrétiennes du poète mourant. Cf. t. V, p. 78, v. 20-22 et la note, p. 77, n. 2, et t. VI, p. 126, n. 3, où il s'agit plutôt d'une épigramme de Posidippe (*Anthol. gr.*, IX, 359), dont la fin ressemble aux vers de Sophocle ; voir J. Hutton, *The Greek Anthology in France*, p. 385, n. 18.

2. D'après Binet (*Vie de Ronsard*, p. 31, 32, et 180), ces deux épitaphes furent composées au prieuré de Croixval. — La seconde est imitée d'une épigramme latine de l'empereur Hadrien, qu'il fit à Baïa quelques jours avant sa mort : *Animula vagula, blandula.* Voir l'*Anthol. gr.*, traduite sur l'édition de Fr. Jacobs (1863, t. II, p. 354). — Ces deux dernières pièces n'ont pas été recueillies par Binet et Galland dans l'édition collective de 1587, parce que Binet les donne in extenso dans sa *Vie de Ronsard* (*loc. cit.*). [P. L.]

3. Voir S. Paul, *1re Ép. aux Cor.*, XV, 55 : Ubi est, mors, victoria tua ? ubi est, mors, stimulus tuus ? Cf. l'*Hymne de la Mort*, t. VIII, p. 172, v. 193-194 ; X, p. 321, v. 131-134 ; XVII[3], p. 383, v. 7-8 ; ci-après, la deuxième des *Pièces imprimées du vivant de Ronsard* (inc. *Il n'appartient à tous...*), v. 56.

A son ame.

Amelette Ronsardelette,
Mignonnelette doucelette,
Treschere hostesse de mon corps,
Tu descens là bas foiblelette,
Pasle, maigrelette, seulette,
Dans le froid Royaume des mors :
Toutesfois simple, sans remors
De meurtre, poison, ou rancune,
Méprisant faveurs & tresors
Tant enviez par la commune [1].
Passant, j'ay dit, suy ta fortune
Ne trouble mon repos, je dors.

PIIS AMICI RONSARDI MANIBUS. [13]

Ronsarde Aoniae decus immortale cohortis,
Pars animae quondam dimidiata meae :
Si quis, ut est, sensus defunctis, sit tibi gratum
Postremum hoc moesti funeris officium :
Accipito has lachrimas veras ac intus obortas,
Quas meus ex imo pectore fundit amor.
Sed lugere vetas : quoniam tua fama superstes
Orbi te illustrem conspicuumque refert.
Et quoniam, ut spero, foelix conviva Deorum
Pro nobis miseris vota precesque facis.

Jo. Gallandius
flens moerensque posuit.

ÉDITIONS : *Les Derniers Vers...* 1586 ; *Œuvres*, 1587, t. X, p. 135, dans la *Vie de Ronsard* par C. Binet.
8. & rancune

1. Le commun, le vulgaire (H.).

EXTRAICT DU PRIVILEGE. [14]

Par lettres patentes du Roy, donnees à la Roquette lez Paris, le septiesme jour de Decembre, mil cinq cens quatre vingts trois : Signees, Par le Roy en son Conseil MORE. Et seellees du grand seel sur simple queuë en cire jaune : Il est permis à Gabriel Buon, marchand & Libraire Juré en l'Université de Paris, d'imprimer ou faire imprimer, toutes les Œuvres de Pierre de Ronsard Gentil-homme Vandomois, reveuës, corrigees & augmentees par l'Autheur, en grande ou petite marge, & en divers volumes, ainsi qu'il advisera pour le mieux : Avec defenses à tous Imprimeurs & Libraires de ce Royaume, d'imprimer lesdites Œuvres de Ronsard, entieres ou separément en quelque sorte que se soit, jusques au terme de dix ans prochains : ny en vendre & debiter de nouvellement imprimees dans ledit temps, autres que celles imprimees par ledit Buon : A peine de confiscation desdits livres, trois cens escus d'amende envers ledit Buon, & d'autre amende arbitraire. En outre veut ledit Seigneur, que mettant un extraict du privilege au commencement ou à la fin desdites Œuvres, il soit tenu pour deuëment signifié à tous Imprimeurs & Libraires.

LES

OEVVRES DE P. DE RONSARD

GENTIL-HOMME Vandomois.

Reueuës, corrigées & augmentées par l'Autheur peu auant son trespas.

REDIGEES EN DIX TOMES.

AV ROY.

Voyez le contenu d'icelles en la page XXII.



A PARIS,
Chez Gabriel Buon, au clos Bruneau,
à l'enseigne S. Claude.

1587.

AVEC PRIVILEGE DU ROY.

Fac-similé du titre de la septième édition collective.



LES ŒUVRES DE P. DE RONSARD

A PARIS, 1587.

Au verso du titre on voit le portrait d'Henri III [1], au-dessous duquel le quatrain : Voicy du Roy Henry... (voir ci-dessus, au commencement du *Bocage Royal*).

Au roy de France et de Pologne. [3]

C'est à vous, Mon grand Roy, seul espoir de la France,
Seul confort de nos maux, nostre seule asseurance,
C'est à vous que je veux mon discours addresser,
Si vous daignez vers moy vos graves yeux baisser,
Et si les miens honteux sur leur foible paupiere
Peuvent porter l'esclair de si vive lumiere.
Mais de vous empescher par mon humble propos,
C'est pecher au public, c'est troubler le repos,
Que par soin, par travail, par conseil, par prieres,
Et par l'effort certain de vos vertus guerrieres
Vous pourchassez pour nous, pour borner vos haults faicts,
Qui ont en mesme main & la guerre & la paix [2].
  C'est vouloir amuser le maistre du navire,
Quand le flot courroucé deçà delà le vire
Sans ordre au gré des vents, qui aveugles le font
Humer mainte grand' vague, & renverser au fond,
Ou l'envoyent chercher un havre par trop proche,
Pour se crever le ventre aux poinctes d'une roche.

1. La bordure porte l'inscription suivante : HENRICUS. III. DEI. G. FRANC. ET. POLONIÆ. REX. 1586. Le portrait de l'édition collective de 1584 est daté de 1581.

2. Depuis le v. 7, mouvement analogue à celui du *Discours au Roy*, t. XVII[1], p. 30, v. 250-256 ; voir aussi à l'appar. crit. les quatre vers qui, en 1587, remplacent le v. 250.

Je m'abuse, les Rois, pourtraicts vivans des Dieux,
Ont l'oreille par tout, & ont par tout les yeux,
Ressemblans au Soleil, que l'ignorant vulgaire [4]
Pense estre tant petit & foible, qu'il n'esclaire
Que son proche orizon, limitant son pouvoir
Des bords & des coustaux que de l'œil il peut voir.
Ainsi vous voyez tout, & vostre grand' prudence
Les menaces du Ciel & son courroux devance,
Et ne laissez d'ouyr, comme pere commun,
Les prieres, les vœux, les escrits d'un chacun :
Et vous lirez, possible, en gré mon entreprise,
Si autant qu'en vos faits Pallas me favorise.
Sire, je vous diray ce que vostre Ronsard
M'a des champs Elisez raconté, de la part
Des grands Rois vos ayeux, joyeux que la Memoire
Mesme au sejour d'Oubly face ouyr vostre gloire,
Marris des feux civils, que vos peuples vaincus
R'allument pour tant plus esclairer vos vertus,
Et soigneux de pleurer sur nos fatales armes,
Pour esteindre ces feux, s'ils peuvent, par leurs larmes.
Vous recevrez aussi pour plus ample guerdon
De m'avoir escouté, de Ronsard un beau don [1],
Un present immortel, & dont la Renommée
Quelque grand bruit qu'elle ait, voudroit estre emplumée
Et dont vous franchirez le marais Stygieux
Mieux qu'avec le rameau du metal precieux [2]
Qu'Aenée sceut cueillir, guidé de la Prestresse,
Pour voir, & puis franchir l'Acherontide presse.
Ja la nuict coyement [3] de son moite aileron
Avoit trempé nos yeux des pavots d'Acheron,
Qui vaincus de sommeil cueilloient le premier somme,
Doux present des grands Dieux, borne aux travaux de l'homme :
Quand voicy, tout à coup il me sembla de voir
Je ne sçay quoy de blanc, qui prompt se laissa choir
Devant mes yeux errants, ressemblant à une umbre [5]
Voletant souplement, comme par la nuict sombre

1. Ce présent est la Paix ; cf. v. 497 et suiv., surtout v. 511.
2. Le rameau d'or qui permis à Enée de revenir du royaume des morts ; cf. Virgile, *Én.*, VI, 136 et suiv., 202 et suiv., 633 et suiv.
3. Tranquillement (H.).

Au long des gras ruisseaux l'annuité voyageur [1]
Voit de loin les Ardens [2] qu'il va fuyant de peur :
La froide Crainte ainsi, messagere soudaine
De danger & d'effroy, me desroba l'haleine,
Le silence liant à ma langue, & fermant
Mes esprits esclairez d'un peu de jugement
Qu'elle m'avoit laissé : lors tant plus je regarde,
Ma veuë r'asseurant, & plus l'ombre fuyarde
M'esblouissoit les yeux, quand petit à petit
S'escarte avec la peur le voile de la nuict.
Je recognus alors par la belle stature,
Et par le grave port, quelle estoit la figure.
Le visage serein (encor qu'une palleur
Effaçast la beauté de sa vive couleur)
Feit acroire à mes sens, que c'estoit l'ombre amie
De Ronsard l'Apollon des Sœurs de Castalie,
Qui nagueres leger par la Parque pressé,
Avoit du Styx bourbeux le rivage passé :
Je me pensay lever pour saluer sa face,
Quand repoussant mon bras me dit d'une voix basse [3].
Ne bouge, repren cœur, je suis un bon esprit :
Ronsard estoit mon nom, dont maint & maint escrit
Vole par l'Univers : si la soingneuse cure
Des amis ne s'enclost en mesme sepulture :
Si les bienfaicts des bons, les honneurs presentez
Dans la face de Dieu nous sont representez,
(Ainsi comme les vœux & l'espaisse fumée
De l'encens, qui en l'air semble estre consommée,
Et toutefois perçant le pur crystal des Cieux
Se r'assemble agreable au devant de ses yeux)
Tu n'auras pas en vain avec la docte bande, [6]
Qui de mon cher Galland accompagna l'offrande [4],
Mes Manes honoré : l'honneur retournera
Sur le chef dont parti saintement il sera :

1. Qui voyage la nuit ; cf. Du Bellay, *Deffence* II, vi, éd. Chamard (1904), p. 258.
2. Feux follets (H.).
3. Depuis le v. 47, ce passage rappelle par le mouvement deux songes de Ronsard ; cf. t. VI, p. 41, v. 5-18 ; X, p. 366, v. 57-84.
4. Voir ci-dessus, le début de la préface des *Derniers vers*.

Car la divine main le reçoit en grand joye,
Mais avec ses faveurs à l'instant le r'envoye
Sur l'auteur du bien faict : tout ainsi qu'Apollon [1]
Qui va beuvant le suc d'un humide vallon
Pour une nue ourdir, puis quand la Canicule
Le fend par sa chaleur, & ses entrailles brulle,
Sur son sein alteré en pluye il est rendu.
« Jamais Dieu & Nature un bienfaict n'ont perdu :
Puisse tousjours du Ciel la faveur plus parfaite
Favoriser vos ans comme je le souhaite :
La joye, la santé, l'heur, dans vostre maison,
Comme en temple immortel, loge en toute saison.
Ainsi me dit Ronsard. Alors plein d'asseurance,
Recueillant mes esprits, qu'une simple ignorance
Et la stupide crainte avoient ensorcelé,
Je deslie ma langue, & ainsi je parlé.
Ronsard, honneur du monde, à qui comme Artemise,
Mon cœur sert de Tombeau [2], le Ciel me favorise
Assez par ton moyen, bel esprit des esprits,
D'avoir l'heur de te voir, de ta presence espris :
Plus grand heur je n'atten, ny joye plus certaine,
La Mort avecques toy tous mes plaisirs entraine.
Car quel contentement ore puis-je esperer,
Puis qu'au ciel tu as faict Appollon retirer ?
Puis que des bons esprits la troupe non tachée,
Presse avec toy la nef non jamais attachée,
Que le vieillard Passeur [3] meine & meine sans fin,
Pour finir vos malheurs par l'arrest du Destin ?
Je pensois qu'Apollon, ce Dieu de Medecine, [7]
T'eust fait gouster le just d'une vive racine,
Que la terre ne voit dedans son sein vieillir,
Pour racheter tes ans, & ne les voir faillir.
J'avois suivy son cœur [4] avec ceste esperance,
Masché de ses Lauriers [5], & suivy ta cadance,

1. Le soleil.
2. Voir Valère Maxime, IV, VI, sur l'amour conjugal d'Artémise.
3. Charon.
4. Peut-être faut-il lire *chœur*, et *sa* au vers suivant. Cependant, en 1597 on lit encore *cœur* et *ta*.
5. La Pythie mâchait une feuille de laurier pendant ses transes. Sur l'inspiration poétique et prophétique associée à cette plante,

Et de mille travaux son beau Luth acheté,
Et ne respirois rien qu'une immortalité :
« Mais en ta mort j'appren qu'il fault que chacun meure,
« Nostre nom seulement franc de la Mort demeure.
Donc à quel meilleur sort me reservent les Dieux ?
Si tu sçais maintenant la promesse des cieux,
Quel heur puis-je esperer depuis ta departie [1]
Parmy les factions dont la France est partie ?
Tu as veu, mon Ronsard, ce beau siecle doré
Sous François, sous Henry, & l'honneur adoré :
Mais tu as veu soudain l'Erynne [2] eschevelée
Poursuivre & deschirer la France desolée,
Jusques dans le cercueil, allumant ses flambeaux
Dedans nos propres cœurs, dans nos propres cerveaux :
Tu l'as veu forcener, courir de place en place,
Portant au front la peur, l'horreur, & la menace,
Compaigne de la Mort qui la suyvoit de pres,
Et qui plantoit nos champs de funestes Cypres.
Tu l'as veu arrouser nos campagnes fertiles
De larmes & de sang, & chasser de nos villes
L'alme [3] Paix, qui honteuse offre son chef vaincu
Aux coups de la Discorde, & jette son escu
Peint de fleurs & de fruicts, le rendant à la terre
Pour le cacher long temps, & ceder à la guerre.
Tu vis aussi Dicé [4] sans balance & bandeau
Tournez doz à la France, avec le pur troupeau
De ses sœurs, la Concorde & la Foy desirée, [8]
Et la Religion en cent parts deschirée.
Tu vis l'honneur de Dieu & ses temples souillez,
Ruïnez, abbatus, & du tout despouillez [5] :
Puis soulé du passé, estonné d'avantage
Des malheurs qui plus grands devoient suyvre nostre âge,

voir t. I, p. 118, var. des v. 179-180 et n. 3 ; III, p. 84, v. 100-101 ; V, p. 134, v. 1.

1. Départ (H.).
2. La Furie.
3. Nourricière.
4. La Justice, sœur de la Paix (Eiréné) ; voir ci-après, v. 398.
5. Cf. le *Discours à la Royne* et la *Continuation du discours* (XI, p. 29, v. 179, et p. 57, v. 386), le *Tombeau de Marguerite de France* (XVII[1], p. 77, v. 294-295) et, plus loin *les Parques*, v. 27. [R. L.]

Tu t'es banny de nous, comme on voit s'asconser [1]
Le Soleil, que la nuict vient d'ombres menacer.
Mais las, que diras-tu de voir sans esperance
Que la France n'est plus que le Tombeau de France [2],
L'escueil des gens de bien qui brave encor les Cieux,
Et sert de bute au foudre, & aux fleches des Dieux ?
  Ja desja par sept fois la Lampe journaliere
A parfait, non sans dueil [3], sa route coustumiere,
Depuis que le Ciel mesme, & ses flambeaux dorez,
Avec les Elements contre nous conjurez,
Cherchans conjoinctement la maison de Saturne [4],
Ont conspiré l'effect de leur flamme importune [5] :
De là sont descendus les maux & les ennuis,
Que nos coulpables chefs ont ressenti depuis :
Et semble que Nature ait sur nous despitée,
Et les maux, & la Boette [6] entierement jettée.
  Qui ne voit l'escadron des fiévres, des langueurs,
Des catharres, des morts, qui ont saisi nos cœurs ?
Et les bourreaux, grand Dieu, de tes justes coleres
Dépeupler nos citez, remplir nos cimeteres,

1. Se cacher. Huguet, s. v. *abscondre*.

2. Déjà Robert Garnier, inspiré par nos guerres civiles, avait écrit dans *Porcie* : Rome n'est qu'un sepulchre à tant de funerailles.

3. Y-a-t-il ici une allusion à l'éclipse solaire qui eut lieu le 2 février 1579 ? Voir ci-dessus, l'épître-dédicace des *Amours diverses*, v. 55 et la note. L'achevé d'imprimer de cette première édition posthume des *Œuvres* de Ronsard, le 24 décembre 1586, semble favoriser cette interprétation.

4. Selon l'astrologie judiciaire, Saturne exerçait une influence néfaste.

5. « Le samedi 26e d'aoust [1581], sur les neuf heures du soir, apparust au ciel, sur la ville de Paris (où la peste continuoit toujours), une grande inflammation, s'estendant d'orient en occident, qui fist une grande lumière, environ deux bonnes heures durant. » — « Le lundi 8e mars [1582], sur les neuf heures du soir, se vid, sur la ville de Paris, une grande lumière et splendeur du feu du ciel, qui apporta estonnement et soubçon de présage de quelque grand mal. » — « Le dimanche 30e octobre [1582], sur les cinq heures du soir, apparust au ciel, devers le midi, une grande et espouvantable lumière, brillante et s'eslançante comme esclair de tonnerre, et dura deux bonnes heures, ce qu'on interpreta à mauvais présage ». L'Estoile, *Mémoires*, t. II, p. 19, 59, 87.

6. De Pandore.

La peste insociable [1], accompaignant la fain [2],
Qui de deux maux divers combattent nostre sein ?
Puissent les mespriseurs de la grandeur divine,
Des fourneaux de Sicile endurer la ruïne [3] !
Et toy grand Jupiter, punisseur des humains,
Pour qui reserves-tu la colere en tes mains ?
Pourquoy si lentement sur ces infames testes [9]
Vas-tu dardant l'effroy des horribles tempestes ?
Encor que les Rochers d'un front audacieux
Percent le Ciel, en vain tu t'irrites contre eux :
R'assemble ton courroux, ride ton front severe,
Enfonce tes sourcis, r'enflamme ta colere,
Et contre la fureur des superbes Geans
Verse, & use du tout tes foudres Ætneans.
Diray-je des rancueurs la peste plus cruelle,
Qui nos cœurs sans mourir, de vengeance bourrelle ?
Diray-je les effets de Bellonne & de Mars ?
Diray-je les desbors [4] des impiteux soudars ?
Las ! France, tu les sçais, tu sens plus de dommage
Du soldat qu'as armé, qui sur ton dos ravage,
Que de ton ennemy : ce sont tes propres fils
Qui ont pillé ton bien tes peuples desconfits,
Ruiné tes maisons, mis à terre tes temples,
Et surpassé l'horreur des Barbares exemples.
Qui a veu le combat du Poulpe à plusieurs piez,
Quand la Mer obeit à vos niz deliez [5],

1. Voir ci-dessus, l'épître-dédicace des *Amours diverses*, v. 57-58.

2. « En ce mois de may [1586], le septier de bled froument fust vendu 7 et 8 escus aux halles de Paris. Où fust veue si grande affluence de personnes mendiantes par les rues et par les portes des maisons des bourgeois, venans de tous les costés de la France, mesme des pays estrangers, que, etc... » — « En ce mois d'aoust [1586], quasi par toute la France, les pauvres gens des champs, mourans de faim, alloient, par trouppes, couper sur les terres les espis de bled à demi meurs et les manger à l'instant, pour assouvir leur faim effrenée ; et ce, en despit des laboureurs... » L'Estoile, *Mémoires*, t. II, p. 336, 353.

3. Athéna lança sur le géant Encelade l'île de la Sicile. Zeus lança sur Typhon le mont Etna.

4. Débordements, excès (H.).

5. Fins, minces (H.).

Tranquilles Halcions [1], & qu'à jour la Murene,
Pour fiere l'assaillir, sur le limon se traine [2] :
Il voit comme le Poulpe, en sentant l'approcher,
Se cache dans le fort d'un coquilleux rocher,
Jusqu'à tant qu'assiegé (luy qui la palle Olive [3],
Beau rameau de la Paix, trempant dedans la rive,
A rongé tant de fois, & tant de fois changeant
S'est peint de la couleur de tout autre nageant,
Ou d'Alges, & rochers, pour decevoir sa proye [4])
En fin pressé de faim, de soy-mesme il octroye
Pour sa vie la mort, & petit à petit
Avec ses propres pieds donte son appetit [5] :
Puis sans pieds & sans cœur desarmé de sa force, [10]
Sert à son ennemy de souhaitable amorce.
Tel est le sort François, tel fut le sort Romain,
De ne pouvoir mourir que de sa propre main.
Ainsi le veut Pallas, qui Nemesis implore,
Que, cil qui rompt la Paix, soy-mesme se devore.
Ce-pendant, mon Ronsard, que vivotans icy
Nous mourons tous les jours mille fois de soucy,
Tu vis, & vois d'enhault, Ame pure, à ton aise
(Mais non sans regretter) la France toute en braise,
Comme en port asseuré jouyssant pour jamais
Dans l'enceinte des Cieux d'une immortelle paix.
Mais nous, qu'à ces malheurs le cruel Sort destine,
Serons-nous spectateurs de la fureur divine ?

1. « Ils ont leurs petits au solstice d'hiver, pendant les jours qu'on appelle alcyoniens ; et alors la mer est tranquille et navigable. » Pline, *Hist. nat.*, X, 47, trad. Littré. — Voir Naïs, *Les Animaux*, p. 231 et 259.

2. Pour le combat entre le polype et la murène, voir Oppien, *Halieutiques*, II, 253 et suiv. ; cf. Pline, *Hist. nat.*, IX, 48.

3. Binet connaissait sans doute l'*Elegie* adressée à Isabeau de Limeuil, où Ronsard décrit (d'après Oppien, *Halieut.*, IV, 268) l'attraction que l'olivier exerce sur le polype : t. XII, p. 211, v 70-80 ; cf. t. XV², p. 241, v. 173-180. -- Voir H. Naïs, *op. cit.*, p. 616-617, 621.

4. Cf. Aristote, *Histoire des animaux*, IX, 37 (622 a 8-10) ; Oppien, *Halieut.*, II, 232 et suiv ; Élien, *Nature des animaux*, I, 32 ; Ovide, *Halieut.* 30 et suiv.

5. Binet a pu lire ce trait dans Oppien, *Cynégétique*, III, 176 et suiv. ; *Halieut.*, II, 243-244 ; ou dans Élien, *Nature des animaux*, I, 27, XIV, 26. Sur ce point Pline réfute Oppien (*op. cit.*, IX, 46).

A quel bien desormais pouvons-nous aspirer,
Puisque si longuement on voit le mal durer ?
« Malheureux est celuy, qui voit tousjours sa vie
« De troubles, de discors, & de flammes suivie :
« Malheureux le Nocher, qui onc n'arrive au port :
« Malheureux le forçat, qui des chesnes ne sort :
« Et malheureux encore, qui va passant son âge
« A semer les sablons d'un trop ingrat rivage.
  Las, soit qu'un bon instinct, maistre de la raison,
Ou le soin des parens, dés ma jeune saison
M'ait aux Muses voüé par dix & dix années
J'ay appris les mestiers deuz aux ames mieux-nées :
Soit qu'il faille adoucir des presens d'Apollon
Quelque Scythe barbare, ou quelque froid Gelon [1] :
Soit qu'il fust plus duisant du miel d'une harangue
D'amorcer mainte oreille attachée à ma langue
Par l'aide de Themis [2], & voüer à mon Roy
Mes esprits, ma parole, & mes mains, & ma foy :
La Muse toutefois rougit d'estre inutile [11]
A moy son nourriçon, que la guerre civile
Parmy l'enroüé son des Clairons & Tabours,
Ne peut pas bien ouyr, rendant nos hommes sours :
Et d'autrepart l'honneur que la vertu nous preste,
Est par les ignorans ravy de nostre teste.
  Ha qu'il valloit bien mieux pour moy, si j'eusse appris
A farder quelque Hecube, & desrober Cypris
De ses plus beaux atours, Hebé de sa jeunesse,
Pour les rides cacher d'une infame vieillesse !
Ou bien si j'eusse appris à manier mon cœur
En cent mille façons, & changer ma couleur
Selon ma volonté, & d'une langue pronte
Meriter les honneurs aux despens de ma honte ;
Recueillant des faveurs le vent ambitieux
Qui n'a jamais d'arrest, ains volette en tous lieux
Comme la Mousche à miel, qui pour son miel elire
Or' sied sur une fleur, or' une autre desire !

1. Gélons, peuplade de Scythie ; cf. t. VI, p. 26, v. 25.
2. Binet était secrétaire ou attaché au parquet de Paris ; cf. ci-après, v. 460 et l'*Hynne de Mercure*, v. 199.

Ha, si j'eusse bien creu les Oracles certains,
J'eusse cherché repos és pays plus lointains,
Puisque tant à propos mainte plaine deserte
Au profond Ocean s'est ores descouverte !
Et qu'il semble que Dieu, tout prest à ruïner
Nostre Europe coulpable & nous exterminer,
Pour le Monde punir, où tout malheur abonde,
Ait pourveu pour les bons d'un autre nouveau Monde :
Là nous vivrions sans soin, sans peine, & sans discors :
Tout y croist franchement, là coulent les tresors,
Là Ceres de son gré faict blondoyer la plaine,
L'abondance y produit tous ses presens sans peine [1].
Mais dy moy, mon Ronsard, si je doy veoir ailleurs,
Laissant les fins de France, une fin aux malheurs :
Quel Destin doibt suivir la Françoise misere, [12]
Et si son bon Daimon quelque bien y espere :
Et pour me consoler, conte moy le bon-heur
Qui t'a suyvi, changeant nostre estre en un meilleur.
Ainsi parloy-je à luy, quand il me fit responce :
Je n'attendois, Binet, une telle semonce.
Car desireux moy-mesme à t'en faire un discours,
Mercure aux pieds ailez m'a presté son secours.
Si tost que j'eus baissé mon humide paupiere,
Abandonnant mon corps, hoste froid d'une biere,
Ce Dieu se souvenant de son Hymne chanté [2],
Me guida dans le champ des Herôs habité.
Quand je vis le rivage, où la vieille nasselle
Du batelier [3] attend sa voicture [4] nouvelle,
J'eus peur, ne voyant rien que l'horreur d'une nuict,
N'oyant que des esprits les plaintes au doux bruit [5] :
Je passay toutefois sous la seure conduite
De ce Dieu, qui rend cois les Monstres de Cocyte.
Lors j'entray dans un bois de Myrthes tout couvert,
Qu'un eternel Printemps entretient tousjours vert.

1. Dans ces quatre vers, Binet se souvient du poème des *Isles Fortunées* (V, p. 182, v. 93 sq.). [R. L.]
2. Voir ci-après, l'*Hymne de Mercure*.
3. Charon.
4. « Les choses ou les personnes que l'on transporte ». Littré.
5. Cf. *Iliade*, XXIII, 101; *Od.*, XXIV, 5 et 9.

C'est le siege de Paix aux plaines aërées,
Où sejournent des bons les ames bien-heurées.
Là Orphée accourut, à qui le surplis blanc
Ondoyant jusqu'aux pieds environnoit le flanc [1].
Homere autour de luy, & le divin Virgile,
Me viennent embrasser, & d'une main agile
Me couronnent le front de leur propre rameau :
Là survient du Bellay, & Jodelle, & Belleau,
Et de mes compaignons la troupe plus sacrée,
Qui de joye sautans font retentir la prée.
Voicy nostre Ronsard, disent ils, d'une vois.
Je les embrasse tous, & de nos meilleurs Rois
Je cherche le sejour : mais soudain je regarde [13]
Un troupeau separé de Demy-dieux, qui darde
Maint rayon de son chef, en tristesse comblé,
Et que le soin de France avoit lors assemblé :
Je recognus nos Rois, qu'un à un je saluë :
Tout le champ applaudit lors à ma bien-venuë.
  Francois, ce grand François, paroissoit au milieu
Comme fait Jupiter dessus tout autre Dieu :
Henry encor armé [2] se tenoit à sa dextre,
Et de l'autre costé estoit Charles mon maistre [3],
Regrettans le dur coup qui la France oppressoit,
Et dont jusques là bas le bruit retentissoit.
  Francois, en secoüant l'immortelle guirlande,
Ornement de son front, plein de majesté grande,
Frappoit l'air de regrets, jaloux que sa vertu
Le monstre d'Ignorance [4] eust en vain combatu :
Qu'en vain il eust contrainct du Rhin les fieres cornes,
Et les Alpes aussi de reculer nos bornes,
Puis que mis en oubly l'un & l'autre dessain
Au cœur de nos François se dissipoit en vain.
  Il se plaignoit ainsi, quand la Paix harassée,

1. Binet se souvient d'un passage de l'*Epitafe de Hugues Salel*, t. VI, p. 34, v. 51-52, que Du Bellay a imité au sonnet XX des *Regrets*.

2. Henri II est encore vêtu de l'armure du tournoi fatal.

3. Sur l'attachement qui liait Ronsard à Charles IX, qu'il appelait volontiers « mon maistre », voir t. XVII[1], p. 3, v. 6, p. 90, v. 115 et 122 ; cf. t. XVII[2], p. 294-295, v. 2 et 8.

4. Cf. t. I, p. 75, v. 54, et Laumonier, *Ronsard poète lyrique*, p. 64 n.

Et tant de fois des champs de France rechassée [1],
S'apparut esplorée, & qui baissant les yeux
Cherchoit pour se cacher les Antres plus ombreux
Du palais de Pluton. Lors ce bon Roy s'escrie,
Ha Deesse, où vas-tu, d'où viens-tu, je te prie ?
Helas, ne quitte point le rivage Gaulois,
Jadis tant florissant en armes & en lois.
Quoy ? il semble, Ronsard, te voyant avec elle,
Que l'espoir du repos & de la gloire immortelle
Soient morts à ceste fois, puis que la mesme Paix [2],
Puis que toy l'immortel chantre de nos beaux faits
As passé l'Acheron. Mais si les Parques fieres [14]
Suyvent le bon espoir de nos vœux & prieres,
Et celles de Henry, l'honneur de nos Neveux,
Qui va pressant le Ciel de larmes & de vœux :
Les Dieux qui ont gravé leur volonté future,
Ne veulent pas encor démolir sa structure :
Ils veulent bien bruler & inonder ses champs,
Mais c'est pour les purger, & laver des meschans,
Qui sans Dieu, qui sans foy, qui sans loy, & sans craindre
Un Roy vengeur des trois, les quatre osent enfraindre [3].
Retourne donc, ô Paix, retourne vers Henry :
Ton nom sera chez luy sur tout present chery.
Ce n'est à toy, Déesse, ô immortelle Astrée [4],
Dans le mortel sejour d'Averne à faire entrée.
Et toy cher Nourriçon des Muses, si tu as
La faveur d'Apollon & du neveu d'Atlas [5],
Dieux amis des François, dont l'un là hault esclaire,
Et l'autre d'icy bas sçait les ames distraire [6]
Pour retourner au monde, & porter nos regrets,
Ou bien pour deceler les tout-divins secrets,
Accompaigne la Paix, si qu'en brief sa venuë
Se rende aupres du Roy par les Muses cognuë.
Dy luy, que soubs l'espoir que sa Royale main

1. Allusion à nos guerres de religion.
2. La Paix même.
3. Les quatre = Dieu, la foi, la loi, le roi.
4. Voir ci-dessus, *Les Parques* (inc., *Le jour que tu nasquis...*), v. 42.
5. Mercure, petit-fils d'Atlas.
6. Tirer loin de, séparer, du latin *distrahere*.

Doit la porte fermer à l'estranger Germain,
Heureux de nos malheurs, & riche de nos pertes,
Elle ira repeupler nos campaignes desertes.
Qu'il chasse l'importun sang-sue de son bien,
Inventeur de nos maux, pour augmenter le sien :
Qui quand il est remply, quand la France est troublée,
Transporte nos moyens lors de France à l'emblée [1] :
Comme on voit au Printemps maints oiseaux passagers
Dans nos bois revestus venir nuds & legers
Y faire leurs petits, & sur nos grasses plaines [15]
Glaner le grain escous [2], s'enflans à gorges pleines :
Puis quand le Nord frilleux, avant-coureur d'hyver,
Leur predit que le froid doit bien tost arriver,
Lors gras, vestus de plume, & riches de lignée,
S'en vont chercher le chault d'une terre esloignée.
Dy luy, que son honneur dépend de cil de Dieu :
Qu'il donne à son hault Nom tousjours le premier lieu.
« Sans Dieu on ne peut rien : sans sa divine oincture,
« Les Rois, les laboureurs, sont de mesme nature :
« C'est luy qui faict le Prince, & qui par sa vertu
« Le rend de Majesté & d'honneur revestu.
Par douceur, par menace, & puis par l'entreprise
De son bras foudroyeur, qu'il maintienne l'Eglise.
« L'Eglise est un lien, qui enrolle à l'instant
« Pour defendre son Roy, tout un peuple constant.
Que les loix qu'il fera, se gravent en Porphire,
Ou bien en Diamant, & non pas sur la cire,
Qu'une tiede faveur faict fondre bien souvent.
Cil qui le mal invente, en sente le tourment.
Qu'il embrasse les bons au conseil veritable :
Qu'il chasse les flateurs qui n'aiment que la table [3] :
Qu'il favorise autant les vaillans fils de Mars,
Comme les Nourriçons des Muses & des Arts.
Car par le seul moyen de ce double exercice

1. A la dérobée, par surprise (H.).
2. Secoué. Huguet, s. v. *escourre.*
3. Binet prête à l'ombre de Ronsard les mêmes admonitions que le poète de son vivant avaient adressées à Henri III. Voir t. XVII[1], p. 26-27, v. 157 et 160 ; cf. R. Lebègue, *Ronsard poète officiel* dans *Studi in onore di V. Lugli e D. Valeri* (1961), p. 584-586.

La Paix peut vivre en France avec sa sœur Justice.
Qu'au brave Capitaine armé d'un cœur guerrier,
La belle charge il donne ornée de Laurier :
Et aux meilleurs esprits, à qui la douce Muse
La Loy au grave soin ses presens ne refuse,
Qui ont au cœur le droict, au front la gravité,
L'eloquence en la bouche, aux mains l'integrité,
Qui ont soin du public, qu'un soin vil & avare [16]
Approchant des estats du droict chemin n'esgare [1],
A ceux-là du public soit fait offre & octroy.
Honteux est celuy-là, qui n'est cognu du Roy
Que par le seul Soleil [2] qui aux tresors commande
Et qu'un seul deshonneur aux honneurs recommande.
HENRY sous ce bon-heur de vertus honoré,
Fera bien tost reluire un beau siecle doré :
Chacun sous sa douceur aimera la clemence,
Ou de son chef vaincueur redout'ra la vengeance.
Il sçaura reünir par amour, ou par fer,
Son peuple separé, qui se veut reschauffer
Aux flammes d'Enyon [3], comme au milieu des aires
On oit fremir le camp de deux essains contraires,
Qui ont quitté leurs niz, & leur cire, & leur miel,
Pour d'un combat cruel faire tesmoin le Ciel :
Là au bruit imitant la trompette on se mesle,
Une pluye de morts tombe dru comme gresle
Qui va couvrant la plaine, ou comme aux roides coups
De Borée le glan tombe à terre secous [4],
Jusqu'à tant qu'arrivé le mesnager champestre
Avec de doux perfuns sçait leur chaleur remettre,
Sçait adoucir leur fiel, ou s'il en est besoin,
Fait sonner les bassins qui s'entendent de loin,
Ou bien farine l'air d'une nuë de poudre,
Pacifiant leurs cœurs craintifs de plus grand foudre [5].

1. C'est-à-dire qui ne cherchent pas les dignités publiques pour des raisons déshonorantes.

2. « Les Alcumistes appellent l'or Sol ». Nicot, s. v. *soleil* ; *ibid.*, s. v. *sol* : « ...on appelle escu sol, L'escu d'or François, d'autant qu'il y a un Soleil par dessus l'escu de France. »

3. Enyo, déesse de la guerre, fille d'Arès.

4. Participe de l'infinitif *secoure*, ancienne forme de *secouer*.

5. Cette description, depuis le v. 417, est en grande partie em-

Dy luy, que si le Ciel de ses Destins prefis
Se resouvient bien tost, il l'accroistra d'un fils :
Que celuy-là qui est de son peuple le pere,
Des Dieux grands provoieurs [1] bien tost des fils espere.
A-tant se teut ce Roy, qui serena ses yeux
Avec nos autres Roys d'un trait plus gracieux.
Les Parques recueillant ces paroles divines, [17]
Les ont gravé au doz des portes Aimantines [2]
Des Destins obstinez, & à-coup on ouyt
Un tonnerre gaucher [3] qui nos cœurs resjouyt.
Mercure incontinent me chargea sur ses ailes
Pour te venir conter de si bonnes nouvelles
Pour les redire au Roy, puis qu'il nous est permis
D'avancer aux mortels des Dieux le sort promis.
Va donc, espere bien, mon Binet, & ne pense
Qu'on frustre tes labeurs d'heureuse recompense :
Attends le beau loyer des hommes vertueux.
« Le champ Neptunien n'est tousjours fluctueux.
L'ignorante impudence en hault estant montée,
D'un sault plus dangereux sera precipitée.
Et si de mes papiers, enfans de mes esprits,
Tu as & la tutele & l'honneur entrepris,
Si je t'en ay prié d'une volonté franche,
Va, grave ces Destins sur leur carte plus blanche :
Et les presente au Roy, qui cognoistra qu'en vain
Toy & moy nous n'avons mis la derniere main
Sur mon œuvre entrepris [4] : il y verra semée
Comme estoilles au Ciel, sa vive renommée,
Et des Roys ses ayeux : & croy qu'en ma faveur,
En faveur de Themis qui aime ton labeur [5],

pruntée au *Discours à la Royne* de Ronsard, t. XI, p. 30, v. 197-208, où les deux armées de mouches représentent, comme ici, les factions qui déchirent la France.

1. Pourvoyeur.
2. Dur comme l'acier.
3. Présage de bonheur pour les Romains.
4. Sur les travaux de Binet et de Galland, exécuteurs testamentaires de Ronsard, pour la publication de la première édition posthume de ses *Œuvres*, voir notre Introduction et *Vie de Ronsard*, p. 40-41, 50, et 238-239. Voir ci-après les vers latins de Jean Dorat et la préface *Au Roy* par Galland.
5. De magistrat ; voir ci-dessus, v. 243.

Porté du grand Joyeuse, ainsi qu'un Roy tres-juste,
Il te fera sentir la faveur d'un Auguste.
Si ma Muse nasquit sous le nom de Henry [1],
De la laisser mourir il seroit trop marry
« Sous un nom tant heureux. Qui aime la victoire,
« Il aime quant-&-quant [2] les Chantres de sa gloire.
« Le Prince & le Poëte ont naissance des Dieux :
« Tous deux ne naissent pas tousjours, ny en tous lieux :
« La conjointe faveur de l'un l'autre souhete, [18]
« Le Poëte du Roy, & le Roy du Poëte [3].
A peine eut dit Ronsard, quand pensif & resvant
Je vis esvanouyr son ombre avec le vent,
Comme on voit perdre en l'air la fumée qui vole :
Seulement me resta le trac [4] de sa parole,
Que j'allois poursuivant à courses de l'esprit,
Et que j'ay pour jamais tracé en cest escrit.
Henry, sur qui le Ciel d'une faveur feconde
A voulu rassembler tout le parfaict du Monde,
Afin que par nos maux le modele perdu
Fust sur vostre pourtraict en ce Monde rendu ;
Recevez, mon grand Roy, des Rois la pure eslite,
Recevez ce present, si tant d'heur je merite,
Si j'ay tant merité qu'ayez ja plusieurs fois
Patient escouté la basseur [5] de ma vois.
Ce n'est pas un present qui à la guerre duise,
Un Corcelet doré qui au Soleil reluise,
Ou un Cheval de guerre animé, fils de vent,
Indomtable à la main, si la vostre il ne sent.
Aussi tousjours Thetis pour son guerrier Achille
N'alloit solliciter és Antres de Sicille
Le fumeux forgeron, pour tremper un Bouclair [6],
Terreur des ennemis, au foudroyant esclair :
Mais souvent luy tissoit quelque riche ceinture,

1. Henri II.
2. En même temps.
3. Voir ci-après, le début de la préface *Au Roy* par J. Galland, qui exprime une idée analogue à celle des v. 467-470.
4. Chemin, piste.
5. Binet lisait ce mot dans le *Panegyrique de la Renommée*, v. 30.
6. Vulcain, cf. *Iliade*, XVIII, 388 et suiv.

Ou bien pour retrousser sa blonde chevelure,
Un ruban empierré, qu'elle sçavoit semer
Des plus riches butins que polisse la mer.
  Sire, le beau present que ma Muse vous donne,
Est un present de Paix, où la guerre ne sonne,
Sinon quand la Vertu, hostesse de vos mœurs,
Avec la Renommée embouche vos honneurs [1] :
Ou qu'elle va contant qu'ainsi qu'un brave Alcide [19]
Ayant dés le berceau le seul Honneur pour guide,
Froissastes les Serpens aux troubles renaissans,
Dressant par la victoire à la guerre vos ans :
Puis comme plein de Dieu, plein d'heur, & de courage,
Avez tiré du tout la France hors de servage,
Emprisonnant nos cœurs dans la douce prison
De seule bien-vueillance & de seule raison :
Prince vrayment heureux, & bien-heureuse France,
Si de nostre bon-heur nous avions cognoissance.
Ronsard vostre Poëte est de ce don l'auteur,
Apollon est le guide, & j'en suis le porteur.
  Dieu vueille que ce don soit d'une Paix future
Par moy l'Avant-coureur & un certain augure :
Si que plein de fureur & de faveur remply,
Je chante à vostre honneur un ouvrage accomply,
Tel qu'Apollon le fait, quand Jupiter son pere
Vient dessus les Geans d'employer sa colere [2] :
Puis ressuyant son front, déridant son sourcy,
Chez le vieil Ocean va charmant son soucy [3],
Joyeux de voir des uns l'impieté vaincuë,
Et de revoir au Ciel la douce Paix receuë.

Vostre tres-humble & tres-obeissant
serviteur & subject

Claude Binet.

1. Pour les proclamer à son de trompe.
2. Même comparaison entre les Géants et les huguenots dans Ronsard, t. XI, p. 27, v. 154, p. 81, v. 347-348 ; cf. le *Panegyrique de la Renommée*, v. 37, var.
3. Voir *Iliade*, I, 423-424 ; cf. t. III, p. 125, v. 121-126.

Après le poème de Binet on voit le portrait de Ronsard (celui de 1560, voir t. X, p. 168) au-dessous duquel le quatrain anonyme : Tel fut Ronsard... (voir XIV, 42) [1].

A son livre, Sonet : Va Livre, va (IV, 185)

Sommaire du contenu en ces œuvres, divisees en dix parties.

EXTRAICT DU PRIVILEGE DU ROY [2]. [24]

Par grace & Privilege du Roy, il est permis à M. Jean Galandius, Principal du College de Boncourt, de choisir & eslire tel Libraire que bon luy semblera pour imprimer ou faire imprimer *Les Oeuvres de P. de Ronsard Gentil-homme Vandomois, reveues, corrigees & augmentees par l'Autheur peu avant son trespas, & mises en leur ordre suyvant ses memoires & copies, le tout redigé en dix Tomes.* Et sont faictes defenses par ledit Seigneur Roy à tous Libraires, Imprimeurs & autres de ce Royaume, de n'imprimer ou faire imprimer, vendre ny distribuer les susdites Oeuvres ensemble, ou separément, si ce n'est du vouloir & consentement de Gabriel Buon, Libraire juré en l'Université de Paris, lequel le susdit S. Galandius a choisi & esleu, & donné puissance & auctorité de les imprimer en tel volume que bon luy semblera, pendant le temps de dix ans finis & accomplis, à commencer du jour que lesdites Oeuvres seront parachevées d'imprimer, à peine de confiscation desdites Oeuvres & d'amende arbitraire. Et veut ledit Seigneur qu'en mettant un Extraict dudit Privilege au commencement ou à la fin desdites Oeuvres, il soit tenu pour deuëment notifié à tous Libraires, Imprimeurs & autres, comme plus amplement est declaré audit Privilege. Donné à Paris le quatorziesme jour de Mars mil cinq cens quatre vingts & six.

Signé,

HENRY.

Et plus bas, Par le Roy.

DE NEUF-VILLE.

Et seellé du grand seau en cire jaune.

Achevé d'imprimer le 24. Decembre 1586 [3].

1. Le portrait et le quatrain se trouvent aussi aux t. III, verso du titre, IV, *ibid.*, VII, p. 8, VIII, p. 4, et IX, verso du titre.

2. L'Extraict du Privilege se lit aussi, avec de légères différences de texte, à la fin des t. II, VI, VII, VIII et X.

3. L'achevé d'imprimer se trouve aussi à la fin des t. II, III, VII et VIII, où on lit : « De l'Imprimerie de Leon Cavellat, le 24. Decembre 1586. » A la fin du t. VI la date seule diffère : « le 20. Novembre 1586. » A la fin du t. X la formule est celle du t. I, c'est-à-dire sans mention de nom d'imprimeur.

AU ROY [25]

Sire, D'autant loin que l'on se peut souvenir par les monumens de l'antiquité, je trouve, que comme les grands Roys sourdent rarement, aussi font les Poëtes excellens : de sorte qu'il semble que la fatalité, sous la providence de Dieu, amene au siecle les uns & les autres : & qu'à bon droict ils ont esté avec pareil honneur appellez les enfans de Jupiter, ou pour mieux dire, du Dieu vivant. Car les grands Roys, ornez de vertus heroïques, & les Poëtes rares & divins, sont entre les hommes, pour monstrer deux grands effects de la divinité, tant pour l'auctorité de commander aux personnes, que pour la grace de gaigner les esprits, tous les deux avec admiration & reverence : & n'y a rien, qui face tant remarquer le siecle & l'âge au cours du temps, comme ces deux sortes de grands personnages. C'est pourquoy, Sire, aiant acquis par le droict d'hospitalité, la familiere accointance de feu monsieur de Ronsard, excellent Poëte, qui commença ses estudes sous le grand Roy François vostre ayeul, pere des arts & sciences : & qui florit du regne du Roy Henry vostre pere, les delices & l'amour du peuple : puis apres du regne du Roy Charles, vostre frere, Prince amateur de la Poësie : de laquelle ce [26] premier ouvrier finalement est decedé sous vostre regne, apres l'avoir honoré douze ans entiers sous vostre protection & faveur : C'est pourquoy, dis-je, apres avoir rendu au moins mal qu'il m'a esté possible, à ce grand personnage, le juste & dernier office deu à nos amis defuncts, J'ay pensé que ne ferions chose hors de propos, m'ayant esté par luy recommandee l'impression de ses œuvres [1], & par vostre privilege, permise, & commandee, de les mettre en lumiere sous vostre nom, à fin qu'un si grand Roy, comme vous estes, honorast de la marque de son nom & regne, la fin d'un si grand personnage comme est le poëte Ronsard : & que ses Oeuvres poëtiques pareillement honorassent & recommandassent la memoire & le nom d'un Roy si rare, comme vous estes, mis au front d'une si rare Poesie. Laquelle offrant à vostre Majesté, je la supplie recevoir aussi favorablement le present, comme devotement il vous est presenté.

Sire, je prie Dieu, le Roy des Rois, vous conserver en toute prosperité, tresglorieux & tres-victorieux pardessus vos ennemis, bien obey, & bien respecté de vos affectionnez subjects : entre lesquels, comme l'un des moindres d'iceux, je me dedie & consacre aux pieds de vostre Majesté.

Vostre tres-humble & tres-affectionné
subject, J. Galland.

1. Cf. ci-dessus, l'épître de Binet *Au Roy*, v. 451 et suiv.

AD IANUM GALLANDIUM [27]

P. Ronsardi Pyladem.

Quàm devincta suo est latialis Roma Maroni,
Tam facunda suo Ronsardo Gallia debet.
Augustus multo est illum dignatus honore,
Nexibus obstrinxit variis, ditavit egentem,
Ast hunc Henricus Regum ter maximus auxit,
Ornavítque bonis multis, opibúsque beavit.
Defuncto quod Tucca dedit, Variúsque Maroni,
Hoc das Ronsardo Gallandi : Sed tamen unum
Addere debebit, qui respondere Latinis
Omni ex parte volet res nostras, scilicet ut te
(Ut quondam Tuccam, Variúmque Augustus amavit)
Rex bene fortunet, qui Augusto augustior ipso est.
Quod faciet, nec enim (si non est omen inane)
Qui longè Augustum virtutibus omnibus anteit,
Te sinet aut Tuccâ aut Vario minus esse beatum,
Nec feret hic ordo pulcher, belléque coherens
Principis à facie tristem vacuúmve redire.

Nicolaus Ellain Medicus Paris. [1]

Viennent ensuite les autres liminaires, à savoir :

De P. Ronsardo Adrianus Turnebus (Voir t. X, 173)
Bellaius Ronsardo (*id.*, 174)

Virgilio fuerat qui par Ronsardus in omni [29]
Vita, morte parem se se praestaret ut illi,
Fidos elegit Tuccam & Varium inter amicos,
Te Galandi & te Binete : poëmata, quorum
Commisit curae, ne corrumpenda perirent :
Hei vereor ne uno sit Mecaenate carendum.

I. Auratus P. I. R. [2],

1. « Nicolas Ellain, parisien mort à Paris (1621), docteur (1571) et doyen de la Faculté de Médecine de Paris... Ses *Œuvres poétiques françoises* ont été rééditées en 1861 ». P. Delaunay, dans le *Dict. des lettres fr.* : *Seiz. siècle.* Voir aussi M. Raymond, *L'influence de Ronsard*, I, p. 258-264.
2. C'est-à-dire Poeta et Interpres Regius.

Ad Petrum Ronsardum..., ode pindarique de Dorat (II, 216)

Ode ad eundem, ejusdem, ode horatienne de Dorat (*id.*, 222)

Portrait de M. A. de Muret avec deux distiques latins de Frémiot (V, XXIII)

Préface de Marc Antoine de Muret, sur ses Commentaires (V, XXIV)

EX PRIMO EPIGRAMMATUM [39]
Stephani Paschasii libro [1].

Seu tibi numeri Maroniani,
Seu placent Veneres Catullianae,
Sive tu lepidum velis Petrarcham,
Sive Pindaricos modos referre,
Ronsardus numeros Marionanos,
Ronsardus Veneres Catullianas,
Necnon Italicum refert Petrarcham,
Necnon Pindaricum refert leporem.
Quin & tam bene Pindarum aemulatur,
Quin & tam variè exprimit Petrarcham,
Atque Virgilium, & meum Catullum,
Hunc ipsum ut magis aemulentur illi.
Rursus tam graviter refert Maronem,
Ut nullus putet hunc Catullianum :
Rursus tam lepidè refert Catullum,
Ut nullus putet hunc Maronianum :
Et cum sit Maro totus, & Catullus,
Totus Pindarus, & Petrarcha totus,
Ronsardus tamen est sibi perennis.
Quod si nunc redivivus extet unus
Catullus, Maro, Pindarus, Petrarcha,
Et quotquot veteres fuere vates,
Ronsardum nequeant simul referre,
Unus qui quatuor refert Poëtas.

Vœu : Divines Sœurs, qui sur les rives molles (IV, 4)

1. Etienne Pasquier. Cf. Laumonier, *Vie de Ronsard*, p. 230, et P. de Nolhac, *Rons. et l'Hum.*, p. 130 et 343

LE PREMIER LIVRE [1]

DES AMOURS DE P. DE RONSARD,

commentees par Marc Antoine de Muret.

FIN DU PREMIER LIVRE.

LE SECOND LIVRE [239]

DES AMOURS DE P. DE RONSARD,

commenté par Remy Belleau,
de Nogen le Rotrou, au Perche.

Dédicace des Commentaires de R. Belleau à Monsieur de St. François, Conseiller du Roy en son privé Conseil, & Evesque de Bayeux : Monsieur, si par la bonté de Nature... (Voir t. X, xx)

Trois distiques de Properce : Quid tibi nunc misero (*id.*, 204

Mon fils (VII, 315)
Ma Muse (*id.*, 115)
Docte Butet (X, 205)
Marie vous avez (VII, 126)
Petite pucelle (*id.*, 238)
Jodelle (*id.*, 117)
Le vingtiesme (*id.*, 134)
Ce-pendant que (*id.*, 118)
Douce belle (*id.*, 184)
Prenez mon cœur (V, 242)
Mon docte Peletier (VII, 119)
Je veux chanter (*id.*, 277)
Escoute mon Aurat (*id.*, 121)
He n'est-ce (*id.*, 122)
Marie, qui voudroit (*id.*, 123)
Marie, en me (*id.*, 125)
Amour estant marry (*id.*, 129)
Je veux me souvenant (*id.*, 130)
Ma plume sinon vous (*id.*, 132)
Amour, quiconque (VI, 45)
Beauté dont (*id.*, 46)
Amour, qui (*id.*, 47)
Fuyon, mon cœur (*id.*, 48)
L'amant est (*id.*, 49)
Ma maistresse (VII, 275)
Si le Ciel (*id.*, 266)
Marie levez-vous (*id.*, 140)
Je ne suis (*id.*, 142)
Amour est (*id.*, 143)
Que ne suis-je (VI, 51)
Morfée, si (*id.*, 52)
Escumiere Venus (*id.*, 53)
Cache (*id.*, 54)
Bon jour (VII, 247)
Fleur Angevine (*id.*, 248)
Les Villes (*id.*, 258)
Amour (*id.*, 257)
Vous mesprisez (*id.*, 254)
Le Printemps (*id.*, 249)

emandes-tu (*id.*, 250)
'aime la fleur (*id.*, 255)
Iars fut (*id.*, 268)
'il y a (*id.*, 253)
mour, dy (*id.*, 241)
'ay pour (VI, 224)
i tost (VII, 266)
elle gentille (*id.*, 269)
omment au departir (*id.*, 271
uand je vous voy (*id.*, 273)
Ies souspirs (*id.*, 270)
'ay cent mille (*id.*, 267)
i quelque amoureux (*id.*, 274)
Ion mal, mon soin (*id.*, 244)
'estoit (X, 214)
Iaistresse (*id.*, 88)
uand ravy (*id.*, 91)
e reçoy (*id.*, 92)
i j'estois (*id.*, 93)
Iarie, ainçois (*id.*, 95)
Iadame, baisez moy (*id.*, 96)
omme d'un ennemy (*id.*, 97)
stres qui (*id.*, 98)
'os yeux estoient (*id.*, 99)
Ia ! que je porte (VII, 147)
'eu que tu es (*id.*, 251)
hacun qui voit (*id.*, 149)
uand je te veux (*id.*, 262)
e suis si ardent (*id.*, 264)
i vous pensez (*id.*, 161)
'ay desiré (*id.*, 162)

Tu as beau (*id.*, 164)
Veux-tu sçavoir (*id.*, 166)
Quiconque voudra (*id.*, 168)
J'avois cent fois (*id.*, 169)
Ne me suy point (*id.*, 171)
Comme la cire (*id.*, 285)
Si j'avois (*id.*, 171)
J'auray (*id.*, 176)
Amour voulut (*id.*, 173)
Voulant (*id.*, 263)
A Phebus (X, 235)
Marie tout (VII, 188)
Si je t'assauls (*id.*, 314)
Je suis (*id.*, 313)
J'ay l'ame (*id.*, 183)
Caliste (*id.*, 181)
Que dis-tu (*id.*, 185)
Harsoir, Marie (*id.*, 287)
Bien que ton œil (VI, 50)
Amour voyant (VII, 180)
Quand j'estois (*id.*, 234)
Je mourrois (*id.*, 177)
Qui veut sçavoir (X, 116)
Or' que l'hyver (*id.*, 119)
Quenoille (*id.*, 122)
Quand ce beau (XII, 163)
Fameux Ulysse (XIV, 81)
Douce Maistresse (XII, 142)
En vain pour vous (XV, 212)
A fin que (X, 238)
Cesse tes pleurs (VI, 56)

FIN DE LA PREMIÈRE PARTIE
DES AMOURS DE MARIE ANGEVINE.

SECONDE PARTIE SUR [391]

LA MORT DE MARIE.

Properce. Trajicit & fati littora magnus amor.

Je songeois	(XVII, 115)
Je lamente	(*id.*, 116)
Terre ouvre moy	(*id.*, 123)
Alors que plus	(*id.*, 124)
Comme on voit	(*id.*, 125)
Veu que ce marbre	(*id.*, 126)
Ha Mort	(*id.*, 131)
Quand je pense	(*id.*, 132)
Homme ne peult	(*id.*, 133)
Deux puissans	(*ibid.*)
Le jour que	(*id.*, 134)
De ceste belle	(*id.*, 140)
Je voy tousjours	(*id.*, 141)
Aussi tost	(*id.*, 142)
Cy reposent les oz	(*id.*, 143)

Fin de la seconde partie
sur la mort de Marie.

LES VERS D'EURYMEDON, [410]

et de Calliree.

J'ay quitté	(XVII, 144)
De fortune Diane	(*id.*, 148)
Je voudrois	(*id.*, 155)
Prince, de qui	(*id.*, 158)
Ah belle eau vive	(*id.*, 163)
Celuy fut ennemy	(*id.*, 165)

SONNETS ET MADRIGALS [426]

pour Astree.

Dois-je voler	(XVII, 179)
Le premier jour	(*id.*, 180)
Belle Erigone	(*ibid.*)
L'homme est	(*id.*, 181)
Douce Françoise	(*id.*, 182)
Dequoy te sert	(*id.*, 183)
Jamais Hector	(*id.*, 297)
Il ne falloit	(*ibid.*)

LE PREMIER LIVRE [440]

DES SONNETS POUR HELENE.

Fin du premier livre
des Sonnets d'Helene.

LE SECOND LIVRE [477]

DES SONNETS POUR HELENE.

LXXVI. [525]

Vous ruisseaux, vous rochers, vous antres solitaires [1],
Vous chesnes, heritiers du silence des bois,
Entendez les souspirs de ma derniere vois,
Et de mon testament soyez presents notaires.
Soyez de mon mal-heur fideles secretaires [2],
Gravez le en vostre escorce, afin que tous les mois
Il croisse comme vous : ce pendant je m'en vois
Là bas privé de sens, de veines, & d'arteres.
Je meurs pour la rigueur d'une fiere beauté,
Qui vit sans foy [3], sans loy, amour ne loyauté,
Qui me succe le sang comme un Tygre sauvage.
Adieu forests adieu ! adieu le verd sejour
De vos arbres, heureux pour ne cognoistre Amour
Ny sa mere qui tourne en fureur le plus sage [4].

DIALOGUE DE L'AUTHEUR
& du Mondain [5].

LXXVII.

Est-ce tant que la Mort : est-ce si grand malheur
Que le vulgaire croit ? Comme l'heure premiere
Nous faict naistre sans peine, ainsi l'heure derniere [526]
Qui acheve la trame, arrive sans douleur.

1. Pour ces appels à la nature, si fréquents chez les poètes pétrarquistes, voir t. II, p. 97-103 ; IV, p. 53-54, 59-60, 128 ; VII, p. 98-99 ; XVII², p. 303-304. Cf. mon *Ronsard poète lyr.*, p. 448-453. [P. L.]
2. Confidents ; cf. XI, p. 72 et 139 ; XVII², p. 163.
3. On lit *soy*. Corrigé d'après l'éd. de 1597.
4. Écrit probablement à Croixval, ce sonnet est tout à fait dans le ton des pétrarquistes italiens. [P. L.]
5. Cf. deux odes sur la mort, qui remontent à 1556 (t. VII, p. 281-284). [P. L.]

Mais tu ne seras plus ? Et puis : quand la paleur
Qui blesmist nostre corps sans chaleur ne lumiere
Nous perd le sentiment ! quand la main filandiere [1]
8 Nous oste le desir perdans nostre chaleur !
Tu ne mangeras plus ? Je n'auray plus envie
De boire ne manger, c'est le corps qui sa vie
11 Par la viande allonge, & par refection [2] :
L'esprit n'en a besoin. Venus qui nous appelle
Aux plaisirs te fuira ? Je n'auray soucy d'elle.
14 « Qui ne desire plus, n'a plus d'affection.

Helas ! voicy (XVII, 238) Je chantois (*id.*, 294)

Fin du second livre des Sonnets d'Helene.

LES AMOURS DIVERSES [528]

A TRES-VERTUEUX SEIGNEUR N. DE NEUFVILLE, Seigneur de Villeroy, Secretaire d'Estat de sa Majesté.

Ja du prochain	(XVIII, 36)	O de repos	(IV, 101)
Vous estes	(XV, 340)	Mon Des-Autels	(X, 198)
Quand Villeroy	(XVII, 354)	Petite Nymphe	(IV, 177)
Encor que vous	(XVIII, 43)	Doux cheveux	(XVII, 334)
Les anciens	(XV, 341)	Celuy qui	(XVII, 296)
Dieux, si	(IV, 109)	D'autant que	(XVII, 325)
Ce Chasteau-neuf	(XVII, 298)	Quiconque soit	(XV, 120)
Ce jour de May	(XV, 195)	Amour tu	(VII, 137)
En escrimant	(IV, 133)	Chacun me dit	(XVII, 317)
Sois medecin	(XVII, 300)	Quand l'Esté	(*id.*, 325)

1. D'Atropos, celle des Parques qui filait la vie des mortels.
2. Rétablissement des forces... par la nourriture. Littré.

Voulant tuer	(*id.*, 273)
Plus estroit	(*id.*, 235)
La constance	(*id.*, 266)
Que me servent	(VII, 131)
Belle Deesse	(XV, 283)
Je faisois	(XVII, 336)

Fin des amours diverses.

SONNETS A DIVERSES PERSONNES, [551]

DEDIEZ AUDIT SEIGNEUR DE VILLEROY.

L'Europe	(XVII, 337)
Ny couplet	(*id.*, 338)
Perles rubis	(*id.*, 339)
Prince quand	(*ibid.*)
Un plus jeune	(*id.*, 340)
Bien que ceste	(*id.*, 341)
Ces grands	(*id.*, 342)
Je suis	(*id.*, 343)
Vous presenter	(*id.*, 344)
Quand entre	(X, 78)
L'heur & malheur	(XII, 294)
François	(X, 67)
Prince Royal	(XIII, 242)
Pour celebrer	(*id.*, 243)
Je demandois	(*id.*, 244)
Le Monde	(X, 71)
Delphe	(VII, 302)
Prelat	(X, 82)
Croissez	(VII, 299)
Si desormais	(*id.*, 297)
Du fort Jason	(XIII, 247)
Docte Prelat	(*id.*, 245)
Comme une Nymphe	(*id.*, 246)
Est-ce le Ciel	(XII, 298)
Entre les	(X, 74)
Il vaudroit	(*id.*, 77)
D'Avanson	(*id.*, 83)
Despescher	(*id.*, 84)
Icy j'appan	(*id.*, 328)
Ja mon ardeur	(*id.*, 329)
Si du nom d'Odysses [1]	(*id.*, 330)
Masures	(*id.*, 162)
Tu ne devois	(*id.*, 80)
De Phoebus	(*id.*, 142)
Depuis la mort	(IX, 144)
Que Gastine	(IV, 163)
Jeune Herculin	(*id.*, 164)
Bien que Bacchus	(XIV, 121)
Le jeune Hercule	(XII, 292)
Quand coup	(XVII, 350)
Voyci le jour	(XV, 134)
Si vous n'aviez	(XVII, 351)

1. On lit bien *Odysses*, ici et dans la Table. En 1560 on lisait Ulyssés. Cf. t. X, p. 330, v. 1 et appar. crit.

Roy de vertu (*ibid.*)
Il ne faut (*id.*, 352)
Je suis (XV, 364)
Voicy ce (*id.*, 403)
Ny l'Olivier (XVII, 355)
Nous sommes (*id.*, 356)
Je suis ravi (XV, 376)
Il me souvient (XVII, 418)
Quand tu (XIII, 250)
Trois temps (XV, 344)
Respon moy (VII, 136)
Dieu voyager (XV, 366)
Ce grand (*id.*, 342)
Le bon Bacchus (*id.*, 343)
Nous ne sommes (XVIII, 46)
Je vous donne (XVII, 334)
Du mariage (XV, 318)

SONNET. [586]

Vous estes deja vieille, & je le suis aussi.
Joignon nostre vieillesse & l'accollon ensemble,
Et faison d'un hyver qui de froidure tremble
(Autant que nous pourrons) un printemps adouci.
Un homme n'est point vieil s'il ne le croit ainsi :
Vieillard n'est qui ne veut : qui ne veut, il assemble
Une nouvelle trame [1] à sa vieille : & ressemble
Un serpent rajeuni quand l'an retourne ici.
Ostez moy de ce fard l'impudente encrousture,
On ne sçauroit tromper la loy de la nature,
Ny derider un front condamné du miroir,
Ni durcir un tetin desja pendant & flasque.
Le Temps de vostre face arrachera le masque,
Et deviendray un Cygne en lieu d'un Corbeau noir.

SONNET.

Que je serois marry si tu m'avois donné
Le loyer qu'un Amant demande à sa Maistresse !

1. Cf. sur cette image t. IV, p. 76, v. 12 et p. 128, v. 14. — Encrousture : enduit formant une croûte (Huguet, qui ne cite que cet exemple).

Alors que tout mon sang bouillonnoit de jeunesse [587]
Tous mes desirs estoient de m'en veoir guerdonné.
  Maintenant que mon poil est du tout grisonné,
J'abhorre en y pensant moymesme & ma fadesse [1],
Qui servis si long temps pour un bien qui se laisse
Pourrir en un sepulchre aux vers abandonné.
  Enchanté, je servis une vieille carcasse,
Un squelette seiché, une impudente face,
Une qui n'a plaisir qu'en amoureux transi.
  Bonne la loy de Cypre, où la fille au rivage
(Embrassant un chacun) gaignoit son mariage,
Sans laisser tant languir un amant en souci [2].

FIN DES SONNETS.

GAYETEZ [588]

A qui donnay-je	(V, 3)	Je suis	(*ibid.*)
Assez vrayment	(*id.*, 42)	Pourquoy	(*id.*, 202)
En ce-pendant	(VI, 10)	Si un veau	(*ibid.*)
Hé Dieu	(VII, 289)	Bien que	(*ibid.*)
Qui ne te	(VI, 89)	Un Tan	(*ibid.*)
Une jeune	(V, 7)	Ici Myron	(*ibid.*)
Debout, j'enten	(III, 184)	Veau pourquoy	(*ibid.*)
Pasteur [3]	(VII, 201)	Pourquoy	(*id.*, 203)
Je n'ay	(*ibid.*)	Pourveu	(*ibid.*)

1. Sottise.

2. Allusion à la prostitution sacrée pratiquée à Chypre, à Corinthe, en Lydie et ailleurs. Voir l'article de Walton dans l'*Oxford Classical Dictionary*, s. v. *Prostitution*, qui renvoie à F. Cumont, *Les Religions orientales dans le paganisme romain* (1929), p. 258-259, et à L. Robert, *Études anatoliennes* (1937), p. 406-407.

3. La suite de quatrains introduite par ce vers est précédée en 1587 du titre suivant : *Traduction de quelques Epigrammes Grecs sur la genice de Myron.*

Si Myron	(*ibid.*)	Berteau	(X, 125)
Veux-tu sçavoir [1]	(V, 81)	Desja la lune	(*ibid.*)
Aux creanciers	(*ibid.*)	D'un barbier	(XVIII, 47)
L'image	(*id.*, 83)	Quelle est	(X, 126)
Si nourrir	(*id.*, 84)	Quand Ulysse	(*id.*, 128)
Qui, & d'où	(*id.*, 90)		

Sonet à Madame de Villeroy [2]. [625]

Madelene ostez moy ce nom de l'Aubespine,
Et prenez en sa place & Palmes & Lauriers,
Qui croissent sur Parnasse en verdeur les premiers,
4 Dignes de prendre en vous & tiges & racine.
Chef couronné d'honneur, rare & chaste poitrine,
Où naissent les vertus & les arts à milliers,
Et les dons d'Apollon qui vous sont familiers,
8 Si bien que rien de vous, que vous mesme n'est digne.
Je suis en vous voyant heureux & malheureux :
Heureux de voir vos vers, ouvrage genereux,
11 Et malheureux de voir ma Muse qui se couche
Dessous vostre Orient. O saint germe nouveau
De Pallas, prenez cueur : les Sœurs n'ont assez d'eau
14 Sur le mont d'Helicon pour laver vostre bouche.

Quel train	(V, 77)	Quand il	(V, 89)
Si tu es	(*id.*, 83)	Geometre	(*id.*, 86)
Escoute	(VI, 16)	Je vivois	(XVIII, 161)
Si de ma	(*id.*, 17)		

FIN.

1. Ce vers est précédé en 1587 du titre suivant : *Traduction de quelques autres Epigrammes Grecs.*

2. D'après ce sonnet, Madeleine de l'Aubespine composait des vers. Voir ci-dessus, l'*Epitaphe de la barbiche*, v. 43 et suiv. Sur l'attribution à Madeleine de l'Aubespine des *Chansons de Callianthe*, attribution rejetée par Fr. Lachèvre, mais confirmée par J. Lavaud, voir le *Dict. des lettres fr.* : *Seiz. siècle*, art. *Laubespine.*

LES ODES DE P. DE RONSARD
GENTILHOMME VANDOMOIS.

AU ROY HENRY II. DE CE NOM.

TOME DEUXIEME

AU LECTEUR

LE PREMIER LIVRE DES ODES. [7]

Fin des Odes Pindariques.

Fin du premier livre.

LE SECOND LIVRE DES ODES. [109]

AU ROY HENRY II.

Je te veux	(I, 167)
Descen du Ciel	(*id.*, 174)
Vien à moy	(*id.*, 179)
Quand tu	(*id.*, 183)
« La lune	(*id.*, 189)
Lors que	(*id.*, 192)
Ma Dame	(*id.*, 197)
Ma petite Nymphe	(*id.*, 200)
O Fontaine	(*id.*, 203)
Fay refraischir	(*id.*, 207)
Si l'oiseau	(*id.*, 214)
Ah Dieu	(V, 192)
Des-Autels	(I, 221)
L'inimitié	(*id.*, 238)
Couché	(*id.*, 244)
Ma petite	(*id.*, 246)
Pour boire	(VI, 103)
J'ay l'esprit	(*id.*, 105)
Du malheur	(*id.*, 122)
Si j'aime	(X, 133)
Ny la fleur	(*id.*, 129)
Tu es	(VII, 311)
Escoute	(VI, 112)

Fin du second livre.

LE TROISIEME LIVRE DES ODES. [152]

AU ROY HENRY II.

Comme on voit	(VII, 24)
Mere des Dieux	(*id.*, 34)
Que pourroy-je	(*id.*, 41)
CHARLES	(*id.*, 55)
Toy qui chantes	(*id.*, 65)
Ma nourrice	(*id.*, 75)
Pallas	(XII, 205)
Escoute	(II, 14)
Que les formes	(*id.*, 15)
O Terre, ô Mer	(*id.*, 17)
En quel bois	(*id.*, 29)
Jeune beauté	(*id.*, 33)
Souventefois	(*id.*, 35)
Mon ame	(*id.*, 40)
Puis que d'ordre	(*id.*, 45)
Le jour pousse	(*id.*, 51)
Les douces fleurs	(*id.*, 57)
D'où vient cela	(*id.*, 1)
N'estre trop	(*id.*, 62)
Amour dont	(*id.*, 67)

Fin du troisiesme livre.

LE QUATRIESME LIVRE DES ODES. [226]

Au roy Henry II.

Fin du quatriesme livre.

LE CINQUIESME LIVRE DES ODES. [282]

Au roy Henri II.

Sur ses Ordonnances faites l'an M. D. L.

He quelles	(III, 90)	Mon Choiseul	(*id.*, 191)
Vierge	(*id.*, 98)	Mon Neveu	(*id.*, 194)
Quand	(*id.*, 42)	Puis qu'en bref	(*id.*, 195)
Ainsi que	(*id.*, 50)	Quand je veux	(*id.*, 198)
Qui renforcera	(*id.*, 54)	Si tost que	(*id.*, 199)
Soit que	(XVII, 54)	Ta seule vertu	(*id.*, 201)
Je vous donne	(*id.*, 61)	La belle Venus	(*id.*, 202)
Ceux qui	(III, 164)	Hardy qui	(X, 265)
Qui par gloire	(*id.*, 170)	Ce-pendant que	(XV, 204)
Bien que	(*id.*, 177)	D'où viens-tu	(VI, 220)
Sur tous parfums	(V, 231)	En vous donnant	(*id.*, 227)
Je veux Muses	(*id.*, 233)	Le boiteux mary	(*id.*, 229)
Nicolas faison	(XVII, 370)	Si j'avois	(XIII, 256)
Boy Janet	(VI, 172)	Sans avoir	(XVIII, 52)
Nous ne tenons	(*id.*, 174)		

[369] Les vers Sapphiques [1] ne sont, ny ne furent, ny ne seront jamais agreables, s'ils ne sont chantez de voix vive, ou pour le moins accordez aux instruments, qui sont la vie & l'ame de la Poësie. Car Sapphon chantant ses vers ou accomodez à son Cystre [2], ou à quelque Rebec, estant toute rabuffee [3], cheveux mal-agencez & negligez,

1. Voir t. XVII^{3}, p. 396, où nous avons reproduit en note cet avertissement, mais c'est ici qu'il paraît pour la première fois.

2. Huguet, s. v. *cistre*, renvoie à *cithre*, sorte de cithare ou lyre. Le mot revient plusieurs fois dans les poésies de Ronsard : V, p. 188, v. 203 ; IX, p. 84, v. 171, var. ; X, p. 241, v. 65 ; XII, p. 135, v. 196 ; XVI^{2}, p. 114, v. 401.

3. En désordre, en parlant des vêtements, de la chevelure. Godefroy.

avec un contour d'yeux languissants & putaciers [1], leur donnoit plus de grace, que toutes les trompettes, fifres & tabourins n'en donnoient aux vers masles & hardis d'Alcee, son citoyen, & contemporain, faisant la guerre aux Tyrans [2].

ODE SAPPHIQUE. XXX.

Belle dont les yeux (XVII, 396)

ODE SAPPHIQUE. XXXI.

Mon âge & mon sang (*id.*, 398)
Plus dur que fer (II, 152)

FIN DES ODES.

ODE DEL SIGNOR BARTHOLOMEO DEL-BENE [3], [3

Al Signor Pietro Ronsardo, Gentilhuomo Vandomese, eccellentiss. Poëta Franzese.

A pie d'un verde [4] alloro
Fra le tenere fronde

1. De putain.
2. Allusion aux chants d'Alcée, compatriote de Sappho, contre les tyrans lesbiens, Myrsilos et Pittakos.
3. Bartholomeo Del-Bene, père d'Alphonse Del-Bene, abbé de Hautecombe, à qui Ronsard avait dédié en 1565 son *Abbregé de l'Art Poëtique*, né à Florence en 1514, devint valet de chambre de François I[er], puis passa au service de Marguerite, sœur de Henri II, qu'il accompagna à Turin lors de son mariage avec le duc de Savoie (1559). A la mort de cette princesse, dont il fut le majordome de 1554 à 1574, il revint à Paris, où on le retrouve lecteur de Henri III et l'un des principaux membres de l'Académie du Palais. Il a écrit en italien des odes descriptives, morales et courtisanesques dans le genre horatien. Cf. C. Couderc, *Les poésies d'un Florentin à la cour de France au XVI[e] siècle : Bartolomeo Delbene*, dans le *Giornale storico della letteratura italiana* XVII (1891), p. 1-45. [P. L.] — Cf. P. de Nolhac, *Rons. et l'Hum.*, p. 49, n. 3. Sur la famille Del-Bene, on peut consulter l'article d'Émile Picot, *Les Italiens en France au XVI[e] siècle*. III. *Les banquiers italiens en France*, dans le *Bull. italien*, II (1902), p. 36-44, et dom Bernardet, *Un abbé d'Hautecombe... Alphonse Delbene*, Grenoble, 1937.
4. On lit *verbe*, mais on trouve *verde* à la fin de la Table alphabé-

Mentre canta, & s'asconde
Rossignoletto ancor giovene, & soro,
Augel crudo, & rapace
Dal Ciel ratto discese,
Che'l meschinel sorprese,
In duol cangiando ogni sua gioia, & pace ;
Quand'io rivolto, dissi
A la nemica mia,
Che di par meco gïa,
Tenendo gli occhi nel suo volto affissi :
Questo e ben vero esempio
Della mia cruda sorte,
Che ancor giovene & forte
Tu me rapiste à non men crudo scempio.
Mentre fra i sacri rami
D'Apollo io mi sedea ;
E cantando apprendea
Quel chuom saggio convien che fugga, o brami,
Il tuo bel crine aurato [374]
Fe il laccio, che m'avvinse :
De i tuoi begli occhi vinse
Ogni mio senso il lampo alto & pregiato.
Et se nomar si deve
Morir chi in preda pone
Al senso la ragione,
Mia vita sparve allor come al sol neve.
Cosi diceva io lasso
A quella, sospirando,
O Ronsardo, che amando
Addutto a sera m'ha gia passo passo.
Felice te, che in uso
Migliore i tuoi verdi anni
Spendeste, & fuor d'affanni
Onde s'e il Nome tuo si chiaro effuso.

tique des cinq livres des *Odes*. — G. Carducci et S. Ferrari, *Odi XXVIII di Bartolommeo del Bene, Gentiluomo Fiorentino* (Bologna, 1900), p. 37-40, donnent une vingtaine de leçons légèrement différentes, dont la plus intéressante est *Lera* au v. 69. — Cf. F. Neri, *Il Chiabrera e la Pleiade francese* (1920), p. 17-28, où l'on trouvera une étude des rapports littéraires entre Ronsard et B. Del-Bene.

Da la Garonna al Reno,
Da l'Oceano à l'Alpe,
Et da l'Hibero, & Calpe
Oltre ad Emo & Olympo, al Gange in seno,
Tu, come il Po di cento
Fiumi, correndo, oscura
Il nome, hai con la pura
Tua penna di mille altre il grido spento,
Ora in stile alto, or'vago
Cantando i grandi Heroi,
Ora i dolci ardor tuoi,
Accesi à i raggi di celeste imago.
O virtu fortunata
De la mia chiara Duce,
Che à tuoi di nacque : or'luce
Ne i dotti versi tuoi colta & pregiata ;
Ne men felice ancora [375]
L'alta & real beltate,
Et l'altre doti amate
Di quella, che or da noi lunge dimora ;
Di quella, che sen gio
Al nido suo paterno,
Qual colomba, che'l verno
Prevede il tempo nubiloso & rio ;
Il tempo, che ha mostrato
Quanto misero e il gregge
Cui frena incerta legge
Lungi dal prisco suo sentiero usato ;
Con opra si divina,
Che, (qual pel grande Homero
Aspre contese fero
Smirna, Argo, Rhodo, Athene, & Salamina)
Luer, Meno, Sartra, & l'Era [1]
Contenderanno un giorno
Ciascun portar sul corno,
Bramando il nome di tua Patria altera.

Il fine.

1. Ces rivières (Loir, Maine, Sarthe et Loire) « sont rappelées à propos des villes qui se disputaient l'honneur d'avoir vu naître Homère ». P. de Nolhac, *op. cit.*, p. 228.

LES QUATRE PREMIERS LIVRES DE LA FRANCIADE

AU ROY TRES-CHRESTIEN, CHARLES NEUFIEME DE CE NOM.

PAR PIERRE DE RONSARD
Gentil-homme Vandomois.

TOME III.

FIN.

LE BOCAGE ROYAL DE P. DE RONSARD,

GENTIL-HOMME VANDOMOIS.

DEDIÉ A HENRY III.
ROY DE FRANCE ET DE POLOGNE.

Non quivis videt immodulata poëmata Judex.
[Hor., *A. P.*, 263]

TOME IIII.

[Pièce-préface] [1].

Comme un Seigneur praticq & soigneux du mesnage [3]
Regarde en sa forest ou dedans son bocage
Mille arbres differents de fueilles & de fruict :
L'un pour l'ouvrage est bon, l'autre indocile fuit
La main de l'artizan : l'autre dur de racine
Tantost va veoir la guerre, & tantost la marine :
L'autre est gresle & chancelle, & l'autre spacieux
Ses bras durs & fueillus envoye jusqu'aux Cieux :
Ainsi dans ce Bocage on voit de toutes sortes
D'arguments differents, comme tu les apportes,
O Muse ! au laboureur qui sçait bien défricher
Ton domaine, & suant le cercler [2] & becher,
Prodiguant tes presens à celuy qui s'employe.
Stace entre les Romains nous en monstra la voye [3] :

1. Une des pièces que Ronsard composa en 1584 ou 1585 pour être placées en tête des divers genres de poésies dans la 7e édition. [P. L.]
2. Sarcler (H.).
3. Allusion aux *Silvae*, poésies mêlées, diverses de sujets et de rythmes, dont le titre a inspiré à Ronsard celui de *Bocage*, en 1550

Combien qu'il fust sans art, de fureur transporté,
Beaucoup plus ampoullé que plein de majesté.
Car tous ceux qu'on oyt braire, & hurter à la porte
Des Muses, n'entrent pas en leur Temple, de sorte
Qu'il faut par long travail se purger & lustrer
De nuict en leur fonteine avant que d'y entrer,
S'initier novice en leur danse privée :
« Le labeur assidu force toute courvée [1].

Portrait de Henry III [2], avec le quatrain : Voicy du Roy HENRY (XVIII, 63)

LE BOCAGE ROYAL, CONSACRÉ A HENRY III. [5]

Roy de France & de Poulogne.

Tout le cœur (XVIII, 1)
Si l'honneur (XVII, 17)
A vous race (*id.*, 85)
Nos peres abusez (XVIII, 64)
La victime (*id.*, 74)

LES PARQUES. [46]

A luy-mesme [3].

Les Parques, qui leur chef de chesne couronnerent,
Le jour que tu nasquis [4], ton corps environnerent,

pour un groupe d'essais lyriques placés à la fin de son premier recueil, en 1554 pour un recueil tout différent, et en 1584 pour une section de son édition collective. [P. L.]

1. Cf. Virgile, *Géorg.* I, 145-146. [P. L.]
2. Daté de 1586.
3. Ce *luy-mesme* désigne Henri III, auquel sont dédiées les pièces précédentes du *Bocage Royal.* — Cette pièce, comme une autre ci-dessus (inc. *Le jour que tu nasquis*), qui porte le même titre et qui développe le même thème, est imitée de Naugerius, dans le généthliaque : *Vos mihi nunc magnos...* [P. L.]
4. C'est le premier hémistiche de la composition mentionnée dans la note précédente et adressée au duc d'Épernon.

Puis en filant ta vie autour de leur fuseau,
Et parfumant d'odeurs ton lict & ton berceau,
Te chanterent ces vers que les Dieux approuverent,
Et pour estre gardez au ciel les engraverent.
  Enfant, en qui le ciel renverse son bon-heur,
Te remplissant autant de vertus & d'honneur
Qu'Hercule en fut remply le jour de sa naissance,
Crois pour te faire un jour l'ornement de la France.
Crois donc, & deviens grand, & d'un bras enfantin
Riant dés le maillot embrasse ton destin.
  Comme Alcide qui fut d'une force indomtee [1],
Souffrit mille travaux soubs son frere Eurystee,
Tu dois dessoubs le tien mille peines souffrir [2],
Et d'un cœur genereux aux batailles t'offrir,
Et faire craqueter dés ta jeunesse tendre
Le harnois sur ton dos pour son sceptre defendre.
  Nous voyons la Charente, & les bords d'alentour
Desja rougir de sang, & l'air de Montcontour
S'infecter de corps morts, & ses plaines semees
D'os porter à regret les mutines armees.
  Desja nous te voyons au milieu des travaux
Renverser à tes pieds chevaliers & chevaux,
Et pendre sur ton front pour eternelle gloire
L'honneur & le bon-heur, la force & la victoire. [47]
  C'est lors que tu rendras aux François leurs autels,
Et les temples sacrez de leurs saincts immortels
Que la main Huguenote aura ruez par terre.
  Mais comme on voit les Pins foudroyez du tonnerre,
Tu foudroiras leur camp infidele & felon,

1. Comparaison analogue entre le futur Henri III et Hercule dans *L'hydre deffaict*, t. XV², p. 382, v. 89 et suiv., où il s'agit aussi des victoires remportées sur les huguenots.

2. Ronsard se montre peu fidèle à la mémoire de Charles IX en le comparant à Eurysthée.

Ainsi que Brenne fut par les traicts d'Apollon [1].
Pour rendre sa vertu davantage honoree
Hercule alla courir la terre Hyperboree [2] :
Et tu dois commander en ceste part [3], où droict
Le Pole Boreal roidist tousjours de froit.
De là passant Vienne, & le fleuve qui baigne
D'un cours large & profond la plus haute Allemaigne,
Tu voirras l'Italie, & Venise en la mer,
Qui ne veult d'autres murs que de flots s'enfermer :
Et traversant le Pò, tu dois voir dans les nues
Les rempars monstrueux des grands Alpes chenues,
Dont les cheveux tousjours de neige sont vestus,
Et les pieds de torrents ravagez & battus.
Puis tu voirras la terre, applaudy de la race
De tes peuples François : si qu'il n'y aura place,
Chemin ny carrefour, qui en te benissant
N'aille de jeux, de joye & de bruit fremissant [4].
Par les temples sacrez, sainctes maisons des villes,
Les jeunes & les vieux, les meres & les filles
D'un long ordre en chantant, soit de nuict soit de jour,
Rendront graces à Dieu pour ton heureux retour.
Lyon doit le premier revoir ton sainct visage,
Et son fleuve saulter de joye en son rivage [5].

1. Allusion à la descente des Gaulois, sous la conduite de Brennus (279 av. J.-C.), sur Delphes. Vaincu et blessé, Brennus se donna la mort. Voir Justin, XXIV, VI ; Diodore de Sicile, XXII, IX ; Pausanias, X, XIX et suiv.

2. Pindare raconte, *Olymp.*, III, 10 et suiv., le voyage d'Héraclès aux Hyperboréens.

3. La Pologne.

4. Même mouvement dans le son. *Quand vous serez bien vieille* (XVII^{2}, p. 265, v. 5-8). [R. L.]

5. Depuis le v. 37, étapes du voyage de retour d'Henri III en France, Charles IX étant mort le 30 mai 1574. Voir P. de Nolhac et A. Solerti, *Il viaggio in Italia di Enrico III* (1890) ; P. Champion, *Henri III, roi de Pologne*, t. II (1951) ; E. Droz, *A propos du retour*

Apres que la vertu, qui suyt ta Majesté,
Aura dessous tes pieds ton ennemy domté,
Et la longueur du temps joincte à l'experience
T'auront appris de veincre avec la patience, [48]
Par elle te faisant des Monstres le veincueur,
Esleve apres au ciel le courage & le cœur.
Estime tes sujets, corrige ta Justice :
Fay que les armes soient des Nobles l'exercice :
Honore la science, honore les guerriers :
Les vieillards au conseil soient toujours les premiers,
Revere leur vieillesse, & tes peres les nomme.
Puis venu par vieillesse en l'âge où se consomme
La vie & la chaleur, tu monteras aux cieux,
Et boiras du Nectar à la table des Dieux,
Comme le preux Hercule, espousant la Jeunesse [1],
Et Castor & Pollux, Deitez que la Grece
Mist au ciel, & leur nom sema par l'Univers,
Tant vallent les vertus, les Muses & les vers.
Ainsi pres de ton lict les trois Parques parlerent,
Et baisant ton berceau dedans l'air s'en volerent.

Levant les yeux	(XVIII, 88)	Vous Empereurs	(IX, 157)
Au grand Hercule	(XIV, 133)	J'ay procés	(XIII, 17)
Si les souhaits	(XIII, 131)	Le petit Aigle	(XIV, 181)
Mon cœur esmeu	(*id.*, 39)	Ton bon conseil	(XIII, 150)

Fin du premier Bocage Royal.

de Henri III de Pologne dans la *Biblioth. d'Hum. et Ren.*, XXII (1960), p. 578-581.

1. On lit *ieunesse* sans majuscule. Corrigé d'après 1623. Il s'agit de la déesse Hébé, la Jeunesse. [P. L.] — Cf. t. X, p. 342, v. 103-110.

SECONDE PARTIE DU BOCAGE ROYAL. [99]

A TRES-ILLUSTRE ET TRES-VERTUEUSE PRINCESSE,
la Royne Catherine de Medicis, mere de trois Roys.

Fin du II. Bocage.

LES ECLOGUES ET MASCARADES

DE P. DE RONSARD, GENTILHOMME VANDOMOIS.

A LA MEMOIRE DE

TRES-ILLUSTRE ET TRES-VERTUEUX PRINCE

François de France, Duc d'Anjou,
fils & frere de Roy.

TOME V.

Fin des Eclogues.

1. En 1587, après le titre (*Eclogue* v, *Les pasteurs. Carlin, Xandrin, Lansac*) on lit : « Noms qui representent le Roy Charles IX. & le Roy qui regne aujourd'huy, Henry III. qui avoit nom en son premier aage Alexandre, representé par Xandrin, Lansac, Gentilhomme Saintongeois, assez cognu pour ses rares vertus, pour lors Gouverneur du Roy Charles IX. » — Sur Lansac, voir t. XII, p. 152, n.3.



Fac-similé du portrait de François, duc d'Anjou.

SONET [1]. [113]

Mascarade & Cartels ont prins leur nourriture,
L'un des Italiens, l'autre des vieux François,
Qui erroient tous armez par deserts & par bois,
Accompagnez d'un Nain cerchans leur aventure [2].
L'honneur, des nobles cœurs genereuse poincture,
Les faisoit par Cartels desfier aux tournois,

1. Sonnet-préface.
2. H. Guy, *Les sources françaises de Ronsard*, *R. H. L.*, IX (1902), p. 224, voit en ces vers l'influence de l'*Amadis de Gaule*.

(Ou nuds en un duel, ou armez du pavois)
Ceux qui forçoient les loix, le peuple, & la droicture.
  L'accort [1] Italien quand il ne veut bastir
Un Theatre pompeux, un cousteux repentir,
La longue Tragedie en Mascarade change.
  Il en est l'inventeur : nous suyvons ses leçons,
Comme ses vestemens, ses mœurs, & ses façons,
Tant l'ardeur des François aime la chose estrange [2].

A TRES-ILLUSTRE ET MAGNANIME PRINCE. [114]

Henry de Lorraine, Pair de France, & Duc de Guise [3].

Prince, dont le vieil sang des Rois de France part [4],
(Puis que tu as esté la plus gaillarde part

1. Habile, qui a l'esprit vif (H.).

2. Étrangère. — La section des *Mascarades* a été commentée en 1623 par P. de Marcassus ; mais les sources qu'il indique sont peu nombreuses et très vagues. Quant au Cartel, dit-il [t. I, p. 846], c'est « dans les Amadis & dans les autres Romans » qu'on voit « de quelle façon les Chevaliers errans venoient aux mains ». Ronsard lui-même a rappelé ici l'origine italienne de la Mascarade et l'origine française du Cartel. Il avouait ainsi qu'en traitant ce dernier genre d'après les romans de chevalerie il suivait — une fois de plus — la tradition nationale. Au reste, en écrivant mascarades et cartels pour les fêtes de la Cour, il marchait directement sur les traces de Marot et de Saint-Gelais. Cf. mon *Ronsard poète lyrique*, p. 214-223. [P. L.]. — Aux renseignements bibliographiques donnés par Laumonier, *op. cit.*, p. 217, n. 2, on peut ajouter H. Prunières, *Ronsard et les fêtes de cour*, *Rev. musicale*, 1er mai 1924, p. 27 et suiv. ; Bengt Dahlbæck, *Survivance de la tradition médiévale dans les fêtes françaises de la Renaissance*, dans *Les Fêtes de la Renaissance* (1956), p. 397 et suiv. ; F. A. Yates, *The French Academies of the Sixteenth Century* (1947), p. 236 et suiv. ; t. XIII de l'édition présente, p. XI (cartel), p. XII (mascarade) ; et V. E. Graham, *Philippe Desportes : Cartels et Masquarades, Epitaphes* (1958), p. 8 et suiv.

3. Fils de François de Guise. Voir t. XIII, p. 75 et 87-89 ; XVII[3], p. 406, v. 105-108.

4. Sur l'origine royale des Guise, voir t. I, p. 80, n. 2 ; VIII, p. 48, v. 23, et n. 1 de la p. 49.

De ces Tournois, Cartels & Mascarades, pleines
De jeunesse & d'Amour & d'honorables peines,
Comme estant de Venus & de Mars bien chery,
Et entre les Lauriers dés le berceau nourry,
Que ton pere [1] t'acquist, te laissant en partage
Et à toute ta race une ardeur de courage
De vouloir imiter ses faicts victorieux,
Ou bien les egaler, ou bien de faire mieux [2])
Pren d'un bon œil ce Livre, & desormais endure
Qu'on invoque ton Nom, ou soit par Escriture
Appenduë à ton Temple aupres de ton Castor [3],
Soit par voeuz solennels escrits en lettres d'or,
A fin que par les ans ne soient point estoufees
Les vertus des Lorrains, illustres de trophees,
Dont l'honneur & le bruit ne trouvent leur pareil,
Non plus que sans pareil au monde est le Soleil.

LES MASCARADES, COMBATS ET CARTELS, [115]

faicts à Paris & au Carnaval de Fontaine-bleau.

Dediez à tres-vertueux, tres-victorieux,
& tres-magnanime Prince, Henry de Lorraine,
Duc de Guise, & Pair de France.

Apres avoir	(XIII, 197)	Je suis Amour	(*id.*, 218)
Ayant l'œil	(*id.*, 200)	Pour mon Trophée	(*id.*, 220)
Si le renom	(*id.*, 208)	Je t'ay donné	(*id.*, 222)
Demeure Chevalier	(*id.*, 214)	Ce n'est pas	(*id.*, 223)

1. François de Guise revient souvent dans les poésies de Ronsard ; voir surtout t. V, p. 203 et suiv. ; IX, p. 48, 54, 57, 70, 72, 89 ; XII, p. 299-300.
2. Réminiscence d'Homère, *Iliade*, VI, 479 ; cf. t. XVI[1], p. 80, v. 1014 et n. 1.
3. Charles, frère d'Henri ; le cardinal de Lorraine sera tué à Blois comme son frère.

Appaisez-vous	(*id.*, 225)	Dames je suis	(*id.*, 362)
Soleil la vie	(*id.*, 226)	Je suis	(*id.*, 131)
De l'Immortel	(*id.*, 231)	Du haut du Ciel	(*id.*, 132)
O Prince	(*id.*, 236)	Huict Chevaliers	(*id.*, 148)
A Dieu resemblent	(XV, 346)	Trois guerriers	(XVII,) 393
Le Soleil	(*id.*, 349)	Je voirrois	(XVIII, 108)
Comme le feu	(*id.*, 352)	Ces nouveaux	(*id.*, 110)
Le fort Soleil	(*id.*, 353)	Nous sommes	(*id.*, 112)
De deux Amours	(*id.*, 110)	Et ce char	(*id.*, 113)
L'homme qui	(*id.*, 114)	Si les yeux	(*id.*, 114)
Ce Chevalier	(*id.*, 355)	Comme de cent	(XVII, 375)
Cest habit	(*id.*, 358)	Ce jeune enfant	(*id.*, 166)
Heraut des Dieux	(*id.*, 360)	Icy la comedie	(XIII, 212)

SUR LA FONTAINE QUI EST AU JARDIN [181] DU S. REGNAULT,

Tresorier & Receveur general des finances de feu Monseigneur frere du Roy, à Baignolet.

Pegase fist du pied la source d'Hippocrene,
De sa lance Pallas a faict ceste Fonténe
Pour laver sa sueur & nettoyer ses bras,
Quand poudreuse & sanglante elle vient des combas[1] :
Aussi pour resjouir son hoste qui caresse
Les doctes serviteurs d'une telle Deesse.
Si bien que des neuf Sœurs le sacré troupelet
Est venu de la Grece, habiter Baignolet
Pour accorder sa voix à l'onde qui caquette,
Et pour chanter l'honneur du maistre qui les traicte.
Les Nymphes & Bacchus pour miracle nouveau
Deux doubles qualitez donnerent à ceste eau :

1. Réminiscence de Callimaque, *Hymne sur les bains de Pallas*. Cf. ci-après, la pièce-préface des *Hynnes*, v. 7.

Le jour elle est de vin, & la nuict de l'eau pure,
Et pour ce si quelqu'un sans sçavoir sa nature
Entroit en ce logis, tant soit-il caut & fin,
Pensant boire de l'eau ne boira que du vin.

Qui est ce livre ? (XIV, 202)

Sic vos non vobis fertis aratra boves,
Sic vos non vobis nidificatis aves,
Sic vos non vobis vellera fertis apes [1].

Fin des Eclogues, Mascarades, & Cartels,

1. Pentamètres attribués à Virgile dans la *Vita Virgilii* du grammairien Donat. Mais le troisième de ces vers est le résultat d'une erreur d'impression. Il faut lire quatre vers au lieu de trois, et voici la vraie fin de ce quatrain :

Sic vos non vobis mellificatis apes,
Sic vos non vobis vellera fertis oves.

Voir la paraphrase de ces vers au t. XIII, p. 24, vers 173-176, et leur développement ci-après, *A Philippes des-Portes*, vers 47-61. [Le premier de ces pentamètres est cité ci-après dans l'invective contre Paschal.] Cf. ma *Vie de Ronsard*, p. 25 et 164-165. [P. L.] — Au XVI[e] siècle, on fit de nombreuses imitations de ces vers latins. Cf. E. M. Denkinger, *Some Renaissance references to Sic Vos Non Vobis*, in *Philological Quarterly* X (1931), p. 151-162. R. Garnier avait récemment traduit les quatre vers dans *Bradamante* (v. 1149-1152). [R. L.]

LES ELEGIES DE P. DE RONSARD, GENTILHOMME VANDOMOIS

A TRES-VERTUEUX SEIGNEUR, ANNE DUC DE JOYEUSE. Pair & Admiral de France, Gouverneur de Normandie.

TOME VI.

[Pièces-préfaces.]

Versibus impariter junctis querimonia primùm, [2]
Pòst etiam inclusa est voti sententia compos.
Hor. [*A. P.*, 75-76]

Les vers de l'Elegie au premier furent faicts
Pour y chanter des morts les gestes & les faicts,
Joincts au son du cornet : maintenant on compose
Divers sujets en elle, & reçoit toute chose [1].
Amour pour y regner en a chassé la Mort.
Les vieux Grammairiens entre eux sont en discord

1. Ronsard se trompait sur la conception primitive de l'élégie. Voici la définition, toujours valable, qu'en donne Littré : « Chez les Grecs et les Latins, pièce de vers dont le caractère essentiel fut d'être composée d'hexamètres et de pentamètres. » Quant au fond, « chez les Grecs ' l'élégie se plie à tous les sentiments et à tous les tons ' (Croiset) », cité par R. Lebègue, *Ronsard*, (1966), p. 165, qui ajoute : « Ronsard s'autorise de leur exemple pour intituler *élégies* des épîtres, des blasons, des pièces politiques, des éloges officiels, des poèmes amoureux... » L'élégie triste n'est certes pas absente des poésies de Ronsard, mais elle est relativement rare ; voir à ce sujet H. Chamard, *Hist. de la Pléiade*, t. IV, p. 161-163. — Autres allusions par Ronsard à l'élégie, t. VI, p. 58, v. 23-26 ; VII, p. 326, fin de la n. 3 de la p. 325 (var. de 1587 ajoutée probablement par Ronsard, et qui corrige, dans une certaine mesure, l'impression laissée par cette préface) ; XIV, p. 9, lignes 108-112, p. 26, lignes 441-446. — Sur l'élégie de Ronsard on peut consulter C. Bauer, *Die Elegien Pierre de Ronsards* (1907), D. E. Frey, *Le Genre élégiaque dans l'œuvre de Ronsard* (Liége, 1939), R. E. Hallowell, *Ronsard and the Conventional Roman Elegy* (Urbana, 1954).

Qui premier l'inventa : mais leur cause plaidée
Pend au croq sous le juge, & n'est encor' vuydée [1].

Encores au Lecteur.

Soit courte l'Elegie en trente vers comprise,
Ou en quarante au plus [2]. Le fin Lecteur mesprise
Ces discours, ces narrez [3] aussi grands que la Mer.
Il faut de maint rampart [4] ta langue renfermer,
Qui veut tousjours causer, tousjours parler & dire,
Et reserrer ta main qui bouillonne d'escrire.
Il faut du premier vers conter sa passion,
Et la suyvre tousjours, si quelque fiction [5]
Rare ne survenoit pour orner ton ouvrage.
En deux lignes acheve, & non en d'avantage :
Ton sujet soit pressé sans trancher l'autre vers [6]
Autant que tu pourras sans courir de travers :
Sois tousjours simple & un, & que ta fin pregnante [7]
Tire sur l'Epigramme un peu douce & poignante [8].

Si j'eusse composé la meilleure partie de ces Elegies à ma volonté, & non par expres commandement des Rois & des Princes, j'eusse esté curieux de la briefveté : mais il a fallu satisfaire au desir de ceux qui avoient puissance

1. L'idée des vers 6-8 est empruntée à Horace, *Art poétique*, 77-78. [P. L.]
2. Idéal que Ronsard n'a pas souvent observé pour une raison qu'il explique dans le morceau de prose suivant.
3. Narrations. Cotgrave.
4. Réminiscence de l'expression homérique ἕρκος ὀδόντων.
5. Légende mythologique.
6. Sans enjamber (?).
7. Pressant, expressif. Cf. préface posthume de la *Franciade*, XVI², p. 349 : les mors les plus preignants et significatifs. [R. L.]
8. Cf. t. V, p. 263, v. 73-74, et n. 1 de la p. 264. — Sur l'épigramme telle que la concevait Ronsard, voir H. Chamard, *Hist. de la Pléiade*, t. IV, p. 161. Cf. J. Hutton, *The Greek Anthology in France*, p. 350-374, chapitre qui reproduit l'essentiel de son article sur *Ronsard and the Greek Anthology*, dans *Studies in Philology*, XL (1943), p. 103-128.

sur moy, lesquels ne trouvent jamais rien de bon, ny de bien fait, s'il n'est de large estendue, & comme on dit en proverbe, aussi grand que la Mer [1].

Joyeuse (XVIII, 116) Je resemble (*id.*, 120)

A Philippes des-Portes Chartrain. [8]

Elegie II [2].

Nous devons à la Mort & nous & nos ouvrages [3] :
Nous mourrons les premiers, le long reply des âges
En roulant engloutist nos œuvres à la fin :
Ainsi le veut Nature & le puissant Destin.
  Dieu seul est eternel : de l'homme elementaire
Ne reste apres la mort ny veine ny artere [4] : [9]

Manuscrit n° 1718 du fonds français de la Bibl. Nat., f° 117 (sigle : *M*).
Éditions : *Œuvres*, 1587, Elegies.

Titre *M* Elegie à Philippes Desportes Chartrain, excellent poete de ce temps, que la memoire de nous et de nos œuvres se perd à la fin, (*d'une autre main*) par Ronsard.
2. *1623* mourons
3. *M* englostist

---

1. Voir d'autres expressions de la même pensée, t. XIV, p. 12, ligne 169, var. de 1567-1573, p. 25, ligne 437, var. des mêmes dates.
2. Cette élégie est le développement de l'avant-dernière strophe d'une ode de 1556 (inc. *Celuy qui est mort aujourdhuy*), voir t. VII, p. 283, v. 31-36. [P. L.] — C'est le seul poème que Ronsard ait adressé à Desportes, dont il prisait fort peu les vers. Dans la présente élégie on trouve à peine quelques vers laudatifs. Desportes, qui connaissait certainement les critiques formulées par Ronsard sur son œuvre poétique, ne lui a dédié aucun poème, n'a pas participé à son *Tombeau*, et n'a cité son nom que trois fois (cf. Cl. Faisant, *Les relations de Ronsard et de Desportes*, dans *Bibl. d'Hum. et Ren.*, XXVIII, p. 325. [R. L.]
3. Traduction du vers 63 de l'*Art poétique* d'Horace : Debemur morti nos nostraque. [R. L.]
4. Cf. au t. VI, p. 219, l'ode *A sa Maistresse* : Et ton visage si beau N'aura venes ny arteres, au t. VII, p. 282, le v. 21, (et plus haut l'élégie Sans ame, sans esprit [R. L.].

Qui pis est, il ne sent, il ne raisonne plus [1],
Locatif [2] descharné d'un vieil tombeau reclus.
C'est un extreme abus, une extreme folie
De croire que la Mort (1) soit cause de la vie :
Ce sont poincts opposez autant que l'Occident
S'oppose à l'Orient, l'Ourse au Midy ardent,
L'une est sans mouvement, & l'autre nous remue,
Qui la forme de l'ame en vigueur continue [3],
Nous fait ouyr & voir, juger, imaginer,
Discourir du present, le futur deviner.
(2) Les morts ne sont heureux, d'autant que l'ame vive
Du mouvement principe en eux n'est plus active.
L'heur vient de la vertu, la vertu d'action :
Le mort privé du faire est sans perfection.
L'heur de l'ame, est de Dieu contempler la lumière [4] :
La contemplation de la cause premiere
Est sa seule action : contemplant elle agist :
Mais au contemplement [5] l'heur de l'homme ne gist.
Il gist à l'œuvre seul, impossible à la cendre
De ceux que la Mort faict soubs les ombres descendre [6].
C'est pourquoy de Pluton les champs deshabitez
N'ont polices ny loix ny villes ny citez.
Or l'ouvrage & l'ouvrier font un mesme voyage,
Leur chemin est la Mort. Athenes & Carthage,

1. Cf. t. VII, p. 282, v. 10-12, 19 et VIII, p. 167, v. 105-106. [R. L.]
2. Locataire, habitant.
3. Maintient en vigueur. [R. L.]
4. Cf. t. VIII, p. 168, v. 120. [R. L.]
5. S. v. *contemplement*, Huguet ne cite que cet exemple.
6. Depuis le v. 17, malgré la deuxième Annotation de l'Autheur (ci-après), l'influence de la pensée d'Aristote, surtout dans la *Morale à Nicomaque*, est évidente. Ronsard est pris dans un dilemme entre ses croyances théologiques et philosophiques : en tant que philosophe, il ne croyait pas à la félicité des morts que, théologiquement, il ne voulait pas nier. Voir l'article d'I. Silver, *Ronsard's Ethical Thought* dans la *Bibl. d'Hum. et Ren.*, XXIV (1962), p. 369.

Et Rome qui tenoit la hauteur des hauteurs,
Sont poudre maintenant comme leurs fondateurs.
Pour ce les Grecs ont dit, que glout [1] de faim extreme
Saturne devoroit ses propres enfans mesme [2].
Le general [3] est ferme, & ne fait place au temps,
Le particulier meurt presque au bout de cent ans.
Chacun de son labeur doit en ce Monde attendre
L'usufruit seulement, que present il doit prendre [10]
Sans se paistre d'attente & (3) d'une eternité,
Qui n'est rien que fumée & pure vanité.
Homere, qui servit aux neuf Muses de guide,
S'il voyoit aujourd'huy son vaillant Eacide [4],
Ne le cognoistroit plus, ny le docte Maron [5]
Son Phrygien Enee. Ainsi le froid giron
De la tombe assoupist tous les sens de nature,
Qui sont deuz à la terre & à la pourriture.
Nous semblons aux Toreaux, qui de coutres [6] trenchans
A col morne & fumeux vont labourant les champs,
Sillonnant par rayons une germeuse plaine [7],
Et toutefois pour eux inutile est leur peine [8] :
Ils ne mangent le bled qu'ils ont ensemencé,
Mais quelque vieille paille, ou du foin enroncé [9].

45. *M* assopist

---

1. Avide, glouton.
2. Cf. Hésiode, *Théog.*, 459 et suiv. [P. L.]. — Cf. VII, p. 38, v. 55-60 (commentés par Laumonier, *Rons. poète lyrique*, p. 380), et XVI², p. 139, v. 912-917.
3. Le genre, l'espèce.
4. Eacide = Achille, petit-fils d'Eaque.
5. Maron = Virgile.
6. Coutres = socs.
7. Traçant des sillons rectilignes dans la plaine féconde. [R. L.]
8. Cf. ci-dessus, les vers latins à la fin des *Eclogues*.
9. Enroncé = mêlé de ronces. Huguet ne cite que cet exemple. [R. L.]

Le Belier Colonnel de sa laineuse troupe,
L'eschine de toison pour les autres se houpe :
Car le drap, bien que sien, ne l'habille pourtant :
L'homme ingrat envers luy au dos le va portant
Sans luy en sçavoir gré. Ainsi nostre escriture
Ne nous profite rien : c'est la race future
Qui seule en jouyst toute, & qui juge à loisir
Les ouvrages d'autruy, & s'en donne plaisir,
Rendant comme il luy plaist, nostre peine estimée.
Quant à moy, j'aime mieux trente ans de renommée [1],
Jouyssant du Soleil, que mille ans de renom
Lors que la fosse creuse enfouyra mon nom,
Et lors que nostre forme en une autre se change [2].
« L'homme qui ne sent plus, n'a besoin de loüange [3].
Il est vray que l'honneur est le plus grand de tous
Les biens exterieurs qui sont propres à nous,
Qui vivons & sentons : les morts n'en ont que faire,
Toutefois le bien faire est chose necessaire, [11]
Qui profite aux vivans, & plaist aux heritiers.
Les fils, de leurs ayeuls racontent volontiers
Les magnanimes faicts : la loüange illustrée
D'un acte vertueux, ne fut jamais frustrée
De son digne loyer, soit futur ou present.
Le Ciel ne donne à l'homme un plus riche present

72. M ayeulx

---

1. Comparer ce passage aux paroles de l'ombre d'Achille que Ronsard avait rapportées, d'après l'*Odyssée*, dans l'*Hymne de la Mort* (t. VIII, p. 170, v. 152-155 ; cf. t. XIV, p. 119, v. 135-139). [R. L.]
2. Cf. l'*Hymne de la Mort* (t. VIII, p. 178) : Mais la forme se change en une autre nouvelle. [R. L.] — Cf. ci-dessus le dernier vers de l'*Elegie* XXIII : La matiere demeure, & la forme se perd. [P. L.] — Voir ci-après, la fin de l'*Epitaphe de feu Monsieur... de sainct André.*
3. Cf. t. VII, p. 283, v. 31-34. [R. L.]

Que l'ardeur des vertus, les aimer & les suivre,
Un renom excellent, bien mourir & bien vivre.
Des-portes, qu'Aristote amuse tout le jour [1],
Qui honores ta Dure [2], & les champs qu'à l'entour
Chartres voit de son mont, & panché les regarde,
Je te donne ces vers, à fin de prendre garde
De ne tuer ton corps desireux d'acquerir
Un renom journalier qui doit bien tost mourir :
Mais happe le present d'un cœur plein d'allegresse,
Ce pendant que le Prince, Amour, & la jeunesse
T'en donnent le loisir, sans croire au lendemain.
Le futur est douteux, le present est certain.

Annotations de l'Autheur.

1. *Que la Mort soit cause de la vie.*) Contre les Pythagoriques, qui pensoient qu'apres la mort nos ames revenoient en autres corps, & mesmes és bestes [3].

2. *Les morts ne sont heureux.*) C'est l'opinion d'Aristote [4]

1. Dans ses *Contes*, d'Ouville rapporte, p. 322, que, dans une compagnie savante, Desportes arriva fort en retard et dit pour s'excuser qu'il avait été retenu plus longtemps qu'il ne croyait par un passage d'Aristote (J. Lavaud, *Desportes*, 1936, p. 113). — Amuse = occupe.

2. L'Eure, qui coule à Chartres, en latin *Obdura*, *Audura*, *Dura* ; on écrivait son nom *Ure* ou *Dure*. [R. L.] — On trouve cette dénomination encore dans un sonnet adressé à Ronsard par un huguenot après la bataille de Dreux (19 déc. 1562) :

> Ne t'esbahyz Ronsard de tant de morts
> Qui n'ont pour toit que la voulte des Cieux,
> Et pour tumbeau que les champs spatieux
> Dont Dure fait ses rives et ses bords.

(Cité par l'abbé Charbonnier dans *Pamphlets protestants contre Ronsard* [1923], p. 23). [P. L.]

3. Autres allusions à la doctrine de la métempsycose, t. II, p. 65, v. 1-14 ; V, p. 132, v. 11 ; VIII, p. 176, v. 293-296, p. 177, v. 305-310 ; XV[1], p. 155, v. 55-64, p. 157, v. 87-94 ; XVI[2], p. 286 sq.

4. *Morale à Nicomaque*, I, x (1100 a 10-14).

qui est faulse : car les morts qui meurent en Dieu, sont heureux parfaitement [1].

3. *D'une eternité.*) Contre les Poëtes qui ne promettent autre chose à eux mesmes & aux autres par leurs vers, que l'eternité [2].

Hier quand	(XII, 245)	Sans ame	(*id.*, 126)
Genévre	(*id.*, 256)	Si j'estois	(X, 315)
Fictes	(*id.*, 108)	Je veux	(VI, 61)
Ce me sera	(*id.*, 284)	D'où vient celà	(II, 1)
Si l'Amour	(*id.*, 200)	Quand l'homme	(VII, 22)
Celuy devoit	(*id.*, 87)	Je suis brulé	XV, 206)
Cinq jours	(VII, 198)	Nous vivons	(VI, 116)
De moy seul ennemy	(XII, 215)	Le temps	(XV, 326)
J'ay cherché	(*id.*, 223)	C'estoit	(XIII, 3)
Voicy le temps	(XVII, 380)	Comme un guerrier	(XV, 104)
Bien que	(XII, 229)	Pour vous aimer	(*id.*, 213)
Sus dépan	(VI, 73)	Un long voyage	(XVII, 320)
Quiconque oste	(X, 109)	Donques voici	(XVIII, 128)
J'ay ce matin	(XIV, 148)	Quiconque	(*id.*, 143)
Je suis certain	(XIII, 177)	Si mes vers	(VI, 113)
Nous fismes	(XVIII, 124)	Pource, mignon	(XV, 122)

1. Cf. l'*Hymne de la Mort*, t. VIII, p. 172, v. 191-220.
2. C'est le démenti, amené par le découragement et par l'imminence de la mort, d'une pensée chère à Ronsard et qui revient sous sa plume à chaque instant de sa vie de poète.

ELEGIE XXXV. [153]

AU SIEUR BARTHELEMI DEL-BENE,
Gentil-homme Florentin, Poëte Italien excellent,
pour response & revanche
à deux de ses Odes Italiennes [1].

Del-Bene (second Cygne apres le Florentin [2],
Que l'art, & le sçavoir, l'Amour, & le Destin,
Firent voler si haut sur Sorgue [3] la riviere,
Qu'il laissa de bien loing tous les autres derriere,
Sinon toy, qui de pres suis son vol, & sa vois,
Pour chanter les honneurs des Princes & des Rois)
Je pensois qu'en pur don [4] ta Muse m'eust donnée
Une Ode, sur ton Luth divinement sonnée,
Et que mon nom estoit de ton papier rayé :
Mais à ce que je voy tu veux estre payé.
Je le veux, c'est raison : de moy pour contr'-eschange,
Tu auras en payment loüange pour loüange.
Un clou repousse l'autre : en la mesme façon
Tu auras Vers pour Vers, & Chanson pour Chanson.
Comme on voit par saisons les ventres des campagnes
Fertiles maintenant, & maintenant brehagnes [5]
Porter l'un apres l'autre, & fourment, & buissons,
Et tousjours à plain sein ne jaunir de moissons,
Ainsi les bons esprits ne font tousjours demeure, [154]
Fertils, en un pays, mais changent d'heure en heure,

1. Sur B. Del-Bene, voir ci-dessus la première des odes italiennes qu'il avait adressées à Ronsard. L'autre se trouve ci-après. — Cf. P. de Nolhac, *Rons. et l'Hum.*, p. 228-229 et les notes.
2. Pétrarque. [P. L.]
3. Rivière du Vaucluse. [P. L.]
4. De façon désintéressée. [P. L.]
5. Stériles, en parlant de la terre. (H.)

Soit en se reposant, soit en portant du fruit [1].
Depuis que ton Petrarque eut surmonté la Nuit
De Dante, & Cavalcant [2], & de sa renommée,
Claire comme un Soleil, eut la Terre semée,
Fait citoyen du Ciel : nul apres luy n'a peu
Grimper sur Helicon, pour y estre repeu
A la table des Sœurs de leur saincte Ambrosie,
Qui seule donne l'ame à nostre poësie :
Plusieurs ont essayé ce beau labeur en vain,
Mais la Muse à chacun ne donne de son pain.
Or' les dons d'Apollon dont se vit embellie,
Quand Petrarque vivoit, sa native Italie,
Estoient perdue sans toy, des Muses amoureux :
Qui plein d'une ame vive, & d'un cœur genereux,
Ouvrant le cabinet de leur grotte sacrée,
Presque seul as remis les vers en ta contrée.
Dorment en paix les morts : je ne veux offenser
Ceux qui ont ja passé ce qu'il nous faut passer [3].
Sur leur tombe florisse & le Lis & la Roze.
« Un homme fait beaucoup quand seulement il oze [4].
Amour, apres la mort de ce noble Tuscan,
De tous fut mis en vente ainsi comme à lencan :
Chacun le refripoit [5], il n'avoit plus de fleches,
Ny d'arc, ny de carquois, de torches, ny de meches,
Quand tu en eus pitié, & soudain tu luy fis

1. On peut comparer les v. 15-21 à un passage de l'*Elegie à Chretophle de Choiseul*, t. VIII, p. 353, v. 29-44 [P. L.].
2. Le poète Guido Cavalcanti, l'un des prédécesseurs de Pétrarque. [P. L.] — Sur l'interprétation contestable de ces vers par A. Farinelli, *Dante e la Francia* (1908), I, p. 432, voir I. Silver, *Ronsard Comparatist Studies*, dans *Comparative Literature*, VI (1954), p. 164-165.
3. Ronsard pense vraisemblablement aux poètes défunts dont le pétrarquisme exagéré a mis Amour « à lencan » (v. 42).
4. Cf. Properce II, x, 5-6. [P. L.]
5. Pillait. Godefroy, *Lexique*.

(Comme ce bon Dedale à Icare son fils) [1]
Des plumes pour voler par toute l'Etrurie,
Tes vers luy redonnant Temples & Seigneurie.
Si tost que ton menton par l'âge fut blanchi,
Et ton cœur des ardeurs de Venus affranchi,
Laissant Amour à part : d'un plus brave courage [155]
Tu commenças d'ourdir un difficile ouvrage,
Imitant les Romains, les Grecs, & les François :
Ce fut de marier les cordes à la vois,
Celebrant Tusquement, par tes chansons Lyriques [2],
Les illustres vertus des hommes heroïques :
Où ton docte labeur le surpasse d'autant,
Que le Rossignol passe un Pinçon en chantant,
Quand Avril tend l'oreille aux complaintes legeres
Des oiseaux amoureux, Sereines bocageres.
Car choisissant des vers & masles & hardis,
Et des mots courageux, en ta langue tu dis
Un argument nouveau, forgé sur ton enclume,
A toy mesmes trassant un chemin par ta plume,
Pour monstrer que l'esprit invente tous les jours,
Sans voir jamais tarir la source de son cours.
Sous les ombres là bas le Calabrois Horace,
Entre les Myrthes verds te quittera sa place :
Et Pindare Thebain te cedera son lieu :
Ainsi entre deux Dieux tu seras nouveau Dieu,
Tant la Muse (ta Circe) en te changeant, a force
De faire un corps divin de ta mortelle escorse.

Fin des Elegies.

1. Sur la légende d'Icare, voir ci-dessus, le *Discours à Monsieur de Cheverny*, v. 95 et 105.
2. Les odes ; voir ci-après, v. 67-69, et ci-dessus, la première note de l'*Ode del Signor B. del-Bene*. Cf. F. Neri, *Il Chiabrera*, p. 26.

ODE DEL SIGNOR BARTHOLOMEO DEL-BENE, [156

Al signor Pietro Ronsardo Gentilhuomo Vandomese excellentiss. Poëta Franzese [1].

Quando avido huomo, e industre
L'inteste merci sue di seta & d'oro
Crede alla dubbia fe di mano illustre,
Che mal dispensa il ricco suo tesoro ;
Nutrito i mesi & gli anni
Di [2] promesse & speranze vane ogniora,
Per ristorare i suoi passati danni,
Nuove merci, & nuovo oro arrischi ancora :
Et con novello inchiostro,
Et nuovi patti rotta fe risalda,
Che si raro si trova al secol nostro
Ne i superbi palazi intera & salda ;
Tal l'humil Musa mia
Credette un tempo che novello carme
Desteria il sovvenir, che in te dormia
Delle promesse tue di chiaro farme
Con le tue dotte carte,
Qual da me furon gia con fosche note
Le degne lodi tue dipinte & sparte,
Et fatte, se non qui, cantando, note,
Al men là d'Arno all'onde, [157]
Dove nacque il canoro Cigno, & raro,
Delle cui opre, à null'altre seconde,
Imitator sei tu sublime & chiaro.
Ma di tal speme al fine
Caduti i vanni al mio lungo desire
Mirando le tue Muse alte & divine
Spesso honorar del mio piu scabro dire,
Fei qual rozo pittore,
Sperato in van d'essere al vivo espresso

1. Carducci et Ferrari, *Odi XXVIII di Bartolommeo del Bene*, p. 62-64, donnent plusieurs variantes dont la plus intéressante est celle du v. 8 : arrischia.
2. On lit *De*.

Da man piu dotta, & con piu bel colore,
Ch'allo specchio figura al fin se stesso :
  Cosi me stesso hagg'io
Pinto nelle mie carte al terso speglio
De gli occhi del mio Sol sereno & pio,
Si ch'altri non m'haria ritratto meglio ;
  Se pur del nostro oprare
Tosca chiara Academia il ver m'accenna,
Dicendo che'l mio stil basta à impetrare
Quel che indarno io sperai da la tua penna.

ELEGIA NOMINE P. RONSARDI [158]

adversus ejus obtrectatores & invidos scripta à Mich. Hospitalio, Franciae Cancellario [1]

Magnificis aulae cultoribus atque poëtis
  Haec Loria scribit valle poëta novus :
Excusare volens vestras quòd laeserit aures,
  Obsessos aditus jam nisi livor habet :
Excusare volens quòd sit novitatis amator
  Verborum, cùm vos omnia prisca juvent.
Atque utinam antiqui vestris ita cordibus altè
  Insitus officii cultus amórque foret !

1. Les « détracteurs et envieux » du titre sont Saint-Gelais et les poètes de Cour, qui en 1550 ridiculisaient les poésies de Ronsard devant Henri II. Voir les Introductions des tomes III, V et VI. Cf. Laumonier, *Rons. poète lyrique*, p. 72-73, 80-82, 90-92, 108-110 et *Vie de Ronsard*, p. 134 et suiv., où l'on trouvera la traduction des v. 145-180 de cette élégie ; P. de Nolhac, *Rons. et l'Hum.*, p. 178-187. H. Chamard, *Hist. de la Pléiade*, t. I, p. 362-364, a résumé les incidents de la querelle entre Saint-Gelais et Ronsard. Depuis, l'article quelque peu fantaisiste d'H. Longnon a paru dans la *Bibl. d'Hum. et Ren.*, XII (1950), p. 60-70 : *Les déboires de Ronsard à la Cour : I. Les outrages de Melin de Saint-Gelais.* — Nous avons relevé les variantes suivantes dans *Michaelis Hospitalii Galliarum Cancellarii, Carmina*, MDCCXXXII, p. 457-462 : v. 15. diffendere. 17. accumulem. 29. haec scribantur. 31. Sed nunc. 33. in pectore virtus. 36. aure solum. 65. laudis ! 67. nobis. 77. posset. 85. nobis. 93. tentata pudenter. 97. multa poëtae 112. Ne quod 115. novat 117. dedit ante 121. Non quisquis poterit 125. monumenta 132. amat ? 140. canit ! 150. faciam ! 151. regno, ridereque plebem 175. tristes.

Non ego conscissus furiali dente, laborem
Spicula de tergo vellere saeva meo.
Non ego, qui tanti mihi caussa fuere doloris,
Auxilium à nostris versibus ipse petam.
Non ego nunc Musas supplex orare Latinas,
Rebus & afflictis poscere cogar opem.
Nam me cur patria coner defendere lingua,
Quò rursus vitio plectar, ut antè, meo ?
An risum ut cumulem ridere volentibus illis,
Et solvam duplici seria tanta joco ?
Spero equidem vestris haec posse Latina probari
Auribus, & veniae me reperisse locum. [159]
Aut, minus haec si fortè valebunt, nil lubet ultra
Quaerere, postremus sit meus iste labor.
Nulla novi cernentur in his vestigia verbi,
Nec vocis novitas vos odiosa premet.
Quod mihi nunc praestat Romanae copia linguae,
Paupertas nostrae sustulit antè mihi.
Vos antiqua dari nullo discrimine vobis
Poscitis, in medio natáque verba foro.
Nos referre putamus an hac scribatur, an illa,
Auctoris locuples linguáve [1] pauper erit ?
Haec quoque posterius vos nunc expendite mecum
Quale boni officium debuit esse viri.
Si cui tanta fuit juvenili in corpore virtus,
Ausit ut insuetos stultus inire modos :
Et cadat infelix confestim in limine primo,
Et madidum turpi verberet ore solum :
Quid facias ? transferre aliò coneris, & artem
Linquere praecipias, cui minus aptus erat.
Sin valet ingenio, & quamvis non optima fecit
Prima, tamen spes est pòst meliora fore :
Continuò jubeas coepto desistere cursu,
Aut regredi prima, qua stetit ille, via ?
Pergere commoneas potius, nisi tristis ab omni
Officio prorsus corda remota geris.
Aetas est aetate regenda, senísque maligni est
Consilio juvenem nolle juvare suo :

1. On lit *linguáne* ; corrigé d'après l'édition de 1732.

Extremae sed nequitiae maledicere surdo,
  Crescere & alterius posse putare malis.
Diceris ut nostris excerpere carmina libris, [160]
  Verbáque judicio pessima quaeque tuo
Trunca palam Regi recitare & Regis amicis :
  Quo nihil improbius gignere terra potest.
Monstrares integra suis cum partibus, & quo
  Dicta modo, quo sint ordine, quóque loco :
Virtutes pariter melioráque verba notares,
  Compensans paucis vel mala plura bonis :
O caecum invidiae crimen ! non cernis, ut intus
  Non mea, sed mores rideat ille tuos.
Solus nempè vides, aut sol tibi scilicet uni
  Nasum & judicii lumen habere dedit.
Tu modo si bellè & festivè pauca locutus
  Risum aliis, risum moveris ipse tibi :
Magnum te fecisse putas, ea scilicet ingens
  Magnáque scurrilibus gloria parta jocis.
O stulti veraeque ignari laudis, in isto
  Ducitis egregium vincere curriculo ?
Quo praestat vobis iratus scriba, vel is qui
  Legatus nuper venerat Antipoli ?
Sed quisnam vobis hoc regni detulit, ut non
  Arbitrio liceat scribere cuique suo ?
Lex est, absenti si quis maledixit amico,
  Si famam laesit, nomen & alterius :
Si contra Regem petulanti protulit ore,
  Aut contra superos impia verba Deos.
Praeterea fraudi numquam fuit antè Poëtis
  Sive bonos versus scribere, sive malos.
Quis Reges istos, quis possit ferre Tyrannos,
  Delatum & falsis vatibus imperium ?
Vestram omnes imploro fidem, testorque Poëtae,
  Libera difficili solvite colla jugo :
Vestrum jus adimi, libertatémque sinetis, [161]
  Qua decus erepta versibus omne perit ?
Non si omnes haec tam crudelia regna feratis,
  Desertus vobis sim licet, ipse feram.
Verum age, dic aliquid cur nolis verba novari,
  Seu decuit fieri, sive necesse fuit :

Praesertim Graecis cùm fontibus illa trahantur,
Nec sint arbitrio nomina ficta meo.
Nam Graeci nisi multa novassent atque Latini,
Non ea verborum copia vísque foret.
Sed primi studuere homines sermonis ad usum
Divitias patriae suppeditare suae.
Rhetoribus parcè res & temptata prudenter
Examen populi judiciúmque subit.
Pars mox coepta coli : cùm pars rejecta fuisset,
Post aequè placuit versa per ora virûm.
Liberiùs prisci fabricarunt verba Poëtae,
Sed populi quae non usibus apta forent.
Ipsos namque putes aliena scribere lingua,
Tam variis constant disparibúsque notis.
Haec quondam populus risit, risere Poëtae
Ipsi principio non sibi nota satis.
Ut mea tu rides, sic est derisus ab illis
Aeschilus, & qui etiam nomen ab aere tulit.
Nec pòst cessavere novi nova condere Vates
Nomina verborum, parciùs illa tamen.
Propterea Graeci scriptores atque Latini
Et parcè & timidè verba novare jubent.
Prisci quod sermonis opes linguaeque videbant
Congestas longo tempore divitias.
Nostra modo exoriens similis nascentibus illis,
Ni quod verborum pauper inópsque magis,
Quî poterit varios tenuis componere versus, [162]
Diversis eadem facta referre modis ;
Ni vel multa novit, vel mutua plurima sumit,
Ni vacat augendis ingeniosa suis ?
Quid ? multos non haec regio tulit antè Poëtas,
Carmináque à nostris multa leguntur avis.
Scripta quidem fateor ; sed quae tamen omnia nullam
Ingenii laudem lecta vel artis habent.
Non quisquis potuit numerosè claudere versum,
Continuò vatis nomine dignus erit.
Multa habeat provisa necesse est antè, Poëtae
Egregii nomen quisquis habere volet.
Ut veterum ediscat monimenta ; nec ullius artis
Doctrinaeve pium pectus inane gerat :

Ut possit Reges & Regum dicere pugnas,
Possit ab armatis oppida capta viris.
Ut teneat quoscunque animis accendere motus
Cùm volet, accensos ut cohibere sciat.
Scilicet haec tua sunt, praestabis & omnia solus,
Unum te toto pectore Phoebus amat.
Haec te posse amens profiteris ? non ego : verùm
Ut possem, puero maxima cura fuit.
Sed me conantem Latio deducere Musas,
Atque illis patrio ponere templa solo,
Turbavere mali vates, falsique Poëtae,
Quos premit invidiae laus aliena malo.
O nimium verè sapientem, qui sibi tantùm
Contentus patriis laudibus ipse canit :
Nec longinqua virum quaerit volitare per ora,
Nomen & ad coeli sidera ferre suum :
Nec prodesse suis ut posset civibus olim,
Invidiae solus subdidit ipse caput. [163]
Est tamen est aliquid quo me consolor, & unde
Auxilium plagis vulneribúsque petam.
Despectus tibi sim, non sic mea carmina vexes,
Non rabido toties, ut facis, ore petas :
Non metuas jaceant lectis semel ut tua nostris :
Non tacitus dicas : hei mihi quid faciam ?
Hic nos ejiciet regno, plebémque videri
Efficiet, turbas innumerásque dabit.
Visa semélque audita placebunt ista, placebunt,
Immundíque terent vilia nostra pedes.
Haec tecum tu, si quid habes modò luminis intus,
Attonitum nisi cor vel sine mente geris.
Quos mihi nunc animos, quantas in carmina vires,
Et quam spem reliqui temporis esse putas ?
Cùm videam miserum torqueri versibus istis,
Qui mihi vix placeant ni tibi displiceant.
Non etenim nostri tam sum quam fingis amator,
Ut mea confestim qualiacúmque probem.
Mutem quin etiam vel te monitore libenter,
Quae nova sunt scriptis vel peregrina meis :
Ut mihi ne verè posthac malè dicere possis,
Atratis mala nec pungere verba notis,

Utque adimam ridere tibi, quo diceres uno
Inter honoratos scurra valere greges.
Qui mos quam sacro Christi sit praesule dignus,
Videris id tute ; Gallia tota videt.
At tibi cùm fuerit factum satis, ipse vicissim
Oris pone tui spicula, pone faces.
Non mihi semper erit circum patientia pectus,
Non tua perpetuò dicta salésque feram.
Invitus juro, tristis accingar Iambos, [164]
Laesus & expediam carmina mille tibi,
Quae miserum subigant laqueum vel nectere collo,
Francica vel turpi linquere regna fuga :
Ut discant homines, linguae sors ultima, & oris
Exitus effreni quàm miser esse solet.

LES HYNNES DE P. DE RONSARD, GENTILHOMME VANDOMOIS

A TRES-ILLUSTRE PRINCESSE

Marguerite de France, Duchesse de Savoye.

Tome VII.

[Pièce-préface [1].]

Les Hynnes sont des Grecs invention premiere. [2]
Callimaque [2] beaucoup leur donna de lumiere,
De splendeur, d'ornement. Bons Dieux ! quelle douceur,
Quel intime plaisir sent-on autour du cœur
Quand on lit sa Delos, ou quand sa Lyre sonne
Apollon & sa Sœur, les jumeaux de Latonne,
Ou les Bains de Pallas [3], Ceres, ou Jupiter !
Ah, les Chrestiens devroient les Gentils imiter
A couvrir de beaux Liz & de Roses leurs testes,
Et chommer tous les ans à certains jours de festes
La memoire & les faicts de nos Saincts immortels [4],
Et chanter tout le jour autour de leurs autels :

1. Cf. t. VIII, p. xx, où ces vers sont reproduits.

2. Ce fut un des auteurs favoris de Ronsard dès le début. Cf. t. I, p. 78, v. 95-96 et n. 3. [P. L.]

3. Voir ci-dessus, *Sur la fontaine qui est au jardin du S. Regnault*, v. 2-4.

4. C'est ce qu'il a fait dans trois hymnes : *l'Hinne à Saint Gervaise, et Protaise*, t. II, p. 5-7 et ci-après l'*Hymne des Peres de famille, à Monsieur S. Blaise* et l'*Hynne de Monsieur Sainct Roch*. Cf. mon *Rons. poète lyr.*, p. 269. [P. L.] — Voir l'appréciation de ces hymnes par le chanoine A. Muller, *La religion de Ronsard*, publiée dans le *Mémorial de Pierre de Ronsard, Curé commendataire de Mareuil-lès-Meaux*, (1954). — Vauquelin de la Fresnaye ne s'inspirait-il pas de ces vers, quand au chant III de son *Art poétique* (v. 881-904), il recommandait aux « poètes chrétiens » d'imiter les anciens Tragiques et de faire jouer, aux fêtes paroissiales, des tragédies de saints ? La ressemblance est frappante. [R. L.]

Vendre au peuple devot pains d'espices & foaces [1]
Defoncer les tonneaux, fester les Dedicaces [2],
Les haut-bois enrouez sonner branles nouveaux,
Les villageois my-beus [3] danser soubs les ormeaux.
Tout ainsi que David sautoit autour de l'Arche [4],
Sauter devant l'Image, & d'un pied qui démarche
Sous le son du Cornet, se tenant par les mains
Sollennizer la feste en l'honneur de nos Saincts.
L'âge d'or reviendroit : les vers & les Poëtes
Chantans de leurs Patrons les louanges parfaites,
Chacun à qui mieux-mieux le sien voudroit vanter :
Lors le Ciel s'ouvriroit pour nous ouyr chanter.
Eux voyans leur memoire icy renouvellée,
Garderoient nos troupeaux de Tac & clavellée [5],
Nous de peste & famine : & conservant nos murs,
Nos peuples & nos Rois, l'envoyroient chez les Turs,
Ou loin sur le Tartare, ou aux pays estranges
Qui ne cognoissent Dieu, ses Saincts,ny leurs louanges [6].

Si desormais (par E. Jodelle) (VIII, 241)

1. Sorte de galette, cuite sous la cendre. Huguet, s. v. *fouace*.
2. Fêtes patronales (H.).
3. C'est-à-dire : *à moitié ivres*. Villon avait déjà dit *homme beu* (*Testament*, v. 1254) ; cela se dit encore dans certaines provinces comme la Normandie. Cf. l'anglais, *a drunk man*. L'éditeur de 1623, suivi par Blanchemain et Marty-Laveaux, a donc eu tort d'imprimer *my-bœufs*. [P. L., note manuscrite.]
4. *Rois*, II, 6.
5. Maladie des moutons. Cf. ci-après la quatrième strophe de l'*Hynne des Peres de famille*. [P. L.] — Voir aussi t. XII, p. 86, v. 396 ; XIII, p. 116, v. 786 ; XVI[2], p. 286, v. 916.
6. Cf. t. II, p. 186, v. 51-56 ; VIII, p. 139, v. 424-428 et n. 1 ; ci-après le discours *De l'envie*, fin.

LE PREMIER LIVRE DES HYNNES [9]

DE PIERRE DE RONSARD.

Tourmenté (VIII, 246)
Je veux donner (*id.*, 255)
Il me plaist (*id.*, 293)
Muses, quand (*id.*, 5)
Quam facilè (par L'Hospital) (X, 374 et n. 1)
J'aurois esté (IX, 29)
Un plus sçavant (VIII, 47)
Carle, de qui (*id.*, 115)
Morel, à qui (*id.*, 140)
Tel qu'un (XV, 61)
O des Muses (XVII, 37)

FIN DU PREMIER LIVRE DES HYNNES.

LE SECOND LIVRE DES HYNNES [143]

A ODET DE COLLIGNY, CARDINAL DE CHASTILLON.

Si Calliope (VIII, 85)
Est-il pas temps (*id.*, 207)
Je chante (XII, 27)
Couché dessous (*id.*, 35)
Le jour que (*id.*, 46)
Je ne veux (*id.*, 68)
Je ferois (VIII, 179)
Que sçaurois-je (VI, 176)
Masures, desormais (VIII, 161)

HYNNE X. [241]

DE MERCURE [1],

à Claude Binet, Beauvaisin.

Encore il me restoit entre tant de malheurs
Que la vieillesse apporte, entre tant de douleurs
Dont la goute m'assault pieds jambes & joincture [2],

1. Composé en février 1585 (voir *Vie de Ronsard*, p. 29 et 177). Il est imité en partie de l'*Hymnus Mercurio* de Marulle : *Ergo restabat mihi*... [P. L.]
2. Sur la santé du poète à cette époque, voir Binet, *Vie de Ronsard*, p. 28 sq. et 176 sq.

De chanter ja vieillard les mestiers de Mercure [1] :
Je les diray pourtant, encor que mon poil blanc
Esteigne autour du cœur la chaleur de mon sang.
Car il ne veult souffrir que ma lente vieillesse
M'engourdisse en un lict enervé de paresse,
Afin que mon vieil âge acquiere autant d'honneur
Que mon premier s'acquist de bruit & de bon-heur.
Je diray ses serpens, je diray sa houssine [2],
Ses ailerons entez dessus sa capeline,
Ses talonniers dorez qui le portent devant
Les plus roides courriers des foudres & du vent,
Quand viste entre deux airs affublé d'un nuage
De Jupiter apporte aux hommes le message,
Çà bas volant à fleur sur l'humide & le sec [3] :
Dieu à qui l'âge antique a doré tout le bec,
« Pour monstrer qu'aisément l'eloquente parole
« Persuadant l'esprit dedans le cœur s'en-vole,
« Et que rien n'est si fort qu'il ne soit combatu
« Par la voix dont le charme est d'extreme vertu, [242]
« Et que par le cousteau de la langue emplumée [4]
« On fait plus en un jour, qu'en cent ans une armée.
Je diray lors que Maie Atlantide enfanta
Son petit Mercurin [5], que tout chaut le porta
Dans une peau de bouc à Jupiter son pere,

1. Ronsard avait chanté « les mestiers de Mercure » jeune homme et homme mûr ; voir surtout t. II, p. 80 et suiv. ; IX, p. 50, v. 390-402 ; XV¹, p. 35 et suiv. ; XV², p. 366-367 ; mais il ne les avait jamais chantés aussi amplement qu'ici.

2. Le caducée. Cf. t. XVI¹, p. 44, v. 310 ; ci-dessus, *Discours ou Dialogue entre les Muses deslogées, & Ronsard*, v. 49.

3. Cf. Virgile, *Én.*, IV, 238 et suiv. Voir aussi t. III, p. 69, v. 313 et suiv.

4. Réminiscence possible de l'expression homérique, ἔπεα πτερόεντα. Voir l'*Hymne hom. à Mercure*, 435.

5. Cf. ci-dessus, *Discours ou Dialogue...*, v. 51, note ; voir Hésiode, *Théog.*, 938.

Joyeux de veoir son germe, & rembrassant la mere,
Luy souvint du plaisir que premier il receut
Quand elle d'un grand Dieu un autre Dieu conceut :
Puis en vidant deux fois sa nectareuse coupe,
Tout gaillard appella son Aigle, auquel il coupe
Des ailes le fin bout, descourtant [1] son oiseau,
Pour les couldre au bonnet du petit Mercureau.
Du reste il en ourdit des talonniers, qu'il boute [2]
Aux talons de son fils pour mieux fendre la route
Des Cieux, qui comme un Pan [3] de beaux yeux sont [couvers,
Et pour descendre en bas au plus creux des enfers :
Courrier aux Dieux d'enhault & d'embas agreable,
Ayant amy des deux soubs l'enfer effroyable
Un Palais comme au Ciel, pres celuy de Pluton
Où se couche au portail, l'engeance d'Alecton [4],
Qui te faict reverence alors que tu ameines
Nos ames voir de Styx les bourbeuses areines [5],
Et quand le vieil Charon serviteur de la Mort
En sa gondole assis nous passe à l'autre bort.
Puis rongna de son Aigle & le bec & la serre :
La rongnure en sa main soigneusement il serre,
Qu'il cousit aux dix bords des ongles du garson
Pour ravir & piller & prendre en la façon
De ces corbeaux [6] de Court, qui masquez d'impudence
Pillent les biens d'autruy sans nulle conscience [7].

1. Écourtant. Huguet, qui ne cite que ce passage.
2. Bouter = mettre (H.).
3. Graphie phonétique pour Paon, oiseau de Junon. [P. L.]
4. Voir ci-dessus, deuxième sonnet des *Derniers vers*, v. 3.
5. Sur Mercure psychopompe, voir t. II, p. 110, v. 59-60, p. 127, v. 13 et suiv. ; XV[1], p. 36, v. 423, etc.
6. Cf. XVII[1], p. 89, v. 101 ; ci-dessus le *Panegyrique de la Renommée*, v. 190 ; ci-dessous le poème à Moreau, v. 28. [R. L.]
7. Cf. ci-dessus, *Elegie* (inc. *Six ans estoient coulez...*), v. 23-24.

C'est pourquoy leurs maisons ne durent pas long temps [1],
Et leurs fils desbauchez perdent en un prin-temps [243]
Le labeur mal-acquis de leurs peres, & comme
Le pere a deterré [2] le simple Gentil-homme
Par procez embrouillé, les fils en sont vangeurs,
Et des biens paternels gouspilleurs [3] & mangeurs,
« Ou les vendent du tout : quoy que le meschant face,
« Jamais le bien n'arrive à sa troisiesme race [4],
« Soit que Dieu le permette, ou que le flot mondain
« Toute chose mortelle engloutisse en son sein,
« Soit que pour conserver toute espece eternelle
« La matiere tousjours cherche forme nouvelle [5].
Il n'avoit pas trois jours qu'il desroba les beufs
D'Apollon [6] qui paissoient sur les replis herbeus
D'Olympe flamboyant, les tirant par la queuë,
Afin que de leur pas la trace ne fust veuë [7] :
Puis d'ennemis jurez devindrent bons amis,
Et lors petit larron à ce Dieu tu promis
De luy donner ta Lyre en voûte contrefaicte.
(Ainsi ferme alliance entre vous deux fut faicte [8])
Et ne l'abandonner soit de jour soit de nuict,
Non plus qu'un bon archer son Prince qu'il conduict.
Il n'avoit pas huict jours que son pere le meine

1. Cf. l'*Elegie* de 1569 (XV[1], p. 127-128) et plus haut le *Discours à Cheverny*, v. 167. [R. L.]
2. Dépouillé de terres, ruiné (H.).
3. Gaspilleurs ; *ibid.*, s. v. *gouspiller.*
4. Expressions analogues aux t. VIII, p. 196, v. 401-407 ; X, p. 45, v. 142-158, surtout v. 156.
5. Voir ci-dessus, *Elegie II, A Ph. des-Portes*, v. 65.
6. Selon l'*Hymne hom. à Mercure*, 17-18, cet incident eut lieu le jour même de la naissance du dieu des voleurs.
7. Il les faisait marcher à reculons pour dissimuler leur direction ; voir l'*Hymne hom. à Mercure*, 73-78.
8. *Ibid.*, 507-508, 523-526.

Trouver Pan le fluteur sur le mont de Cylene [1],
Afin de luy apprendre à sonner un tel son
Que les deux bouts du Monde ouyssent sa chanson.
Bon disciple en deux jours en sçeut plus que son maistre.
Jupiter en son cœur se resjouissoit d'estre
Pere d'un tel enfant : tous deux s'en vont de là
Veoir luiter les Spartains : tout son corps il huilla
De masle huille d'Olif, & dessus sa chair nuë
Sema pour l'encrouster une poudre menuë.
Contre le plus puissant ce garçon s'ahurta,
De bras forts & nerveux à bas le culbuta, [244]
Luy faisant imprimer le sablon de l'eschine,
Comme un pin que le vent abat dés la racine.
Puis ils allerent veoir les foires & marchez
Pour sçavoir le trafic & les mestiers cachez
Des marchans pour le gain, artifices, pratiques
De toutes sortes d'arts qu'on apprend aux boutiques.
Il devint en un jour sçavant en tel mestier,
Maquignon, revendeur, afronteur [2], couratier [3],
Subtil & cauteleux comme un Dieu de souplesse
Appris dés le berceau au trafic de finesse.
  Apres d'un alquemiste il alla veoir fumer [4]
Les fourneaux qui font l'homme & son bien consommer,
Marotte des plus fins, une sotte esperance
Qui trompe les plus cauts d'une vaine apparence :
Il cognut le salpestre & tous les vegetaux,
Antimoine, arsenic, vitriol & metaux,

1. Selon la légende, c'est Mercure qui a inventé la syrinx ou flûte de Pan ; cf. *Hymne hom. à Mercure*, 511-512.
2. Trompeur, imposteur (H.) ; cf. t. XIII, p. 13, v. 246.
3. Courtier, celui qui sert d'intermédiaire pour vendre ou acheter, revendeur (H.) ; cf. ci-après, fragment du *Plutus*, v. 316 ; ci-dessus, *Discours* (inc. *Doncques voici le jour*), v. 271.
4. Autres passages sur l'alchimie, t. II, p. 3, v. 37-40 ; VIII, p. 156, v. 143-144 ; XVII², p. 146, v. 45-48.

Tines [1], cuves, bassins, & creusets & coupelle [2],
Et l'argent prompt & vif qui de son nom s'appelle [3],
Vases, coffres, & pots bien vernis & plombez,
Fiolles aux longs cols contre elles recourbez,
Meubles d'un alquemiste abusé de sotise,
Qui soy mesme deçoit par sa folle entreprise :
Puis au Ciel s'en retourne afin d'accompagner
Le Soleil, & de loin sa course n'esloigner.
  C'est toy qui de ta verge endors les yeux de l'homme,
Les desbouches apres & rebouches du somme,
Et luy fais sommeillant du soir jusque au matin
Loin ravy de soy-mesme apprendre son Destin [4].
  C'est toy Prince qui rends nos esprits tres-habiles
A trouver une yssue aux choses difficiles,
Ambassadeur, agent, qui ne crains les dangers,
Soit de terre ou de mer, ou de Rois estrangers, [245]
Tousjours en action, sans repos, ny sans trefves,
Pourveu que ton labeur entrepris tu acheves.
C'est toy qui des mortels aiguisant les cerveaux
Les pousses à trouver mille mestiers nouveaux,
A comprendre du Ciel la divine science [5],

1. Tine = tonneau qui sert à transporter de l'eau. Ce mot a une signification différente dans l'*Ode de la fleur de la vigne*, t. X, p. 132, v. 30.

2. Petit vase fait avec des os calcinés ; cf. t. XII, p. 88, v. 7.

3. Le vif-argent s'appelle mercure du nom de ce dieu.

4. Voir Marulle, *Hymnus Mercurio* :

> Iam leves somnos dare, iam negare,
> Vestrum opus : vestrum, pater Argicida,
> Nocte sopitis aperire divum
>   Condita fata,
> Vestrum et aurata revocare virga
> Sedibus functas animas sepultis...

A. Perosa, *Marulli Carmina* (1951), p. 135, v. 61-66. Cf. Virgile, *En.*, IV, 238-244 ; mais la source commune est dans Homère, *Iliade*, XXIV, 343-344. Cf. ci-après, v. 151-154.

5. Cf. Marulle, *Hymnus Merc.*, *éd. cit.*, v. 57-60.

Et les autres cognus par longue experience.
« La peine la sueur tousjours marchent devant :
« L'homme par le labeur meditant & resvant
« Et se rongeant soy-mesme en repensant invente
« Toutes choses : ainsi que Jupiter enfante
« Pallas de son cerveau [1], il enfante du sien,
« Et se fait seul autheur de son mal & son bien.
Courrier je te saluë, & tes vertus cognues,
Seigneur des carrefours des places & des rues,
Tresbon entre les bons, & qui mauvais effais
Verses quand tu es joint avecques les mauvais,
Alquemiste, marchant, couratier & le Prince
De ceux qui ont les mains subjettes à la pince [2],
Bazané [3], fantastic, retiré [4], songe-creux,
Aux pieds tousjours au guet, aux poulces dangereux.
Tu es de Jupiter l'esprit & l'interprete,
Des songes conjecteur [5], ariole & profete,
Dont la vive vertu passe & coule par tout
Les membres du grand corps fini sans avoir bout [6].
　Est-il rien en ce Monde où Mercure ne passe
Volant au Ciel là haut & soubs la terre basse [7] ?
Tu es des charlatans le seigneur, & de ceux

1. Voir ci-dessus, l'épître-dédicace des *Eclogues*, v. 12.
2. Aptes à commettre des larcins. Cf. Marot, *Au Roy, pour avoir esté derobé*, v. 48.
3. Par le soleil de la route, en tant que dieu des voyageurs.
4. On ne voit pas trop l'à-propos de cet adjectif. Allusion possible à sa capacité de se rendre invisible en se coiffant du casque d'Hadès.
5. C'est-à-dire : interprète. Le mot *ariole* est calqué sur le latin *ariolus*, devin [P. L.] ; Huguet ne cite pour *ariole* que ce passage et un vers de Lemaire de Belges. — Cf. Marulle, *Hymnus Merc.* : O potens vatum geminique mundi, Mercuri, interpres... (v. 25-26).
6. L'univers n'a pas de bout à cause de sa forme sphérique. Cf. l'*Hymne du Ciel*, t. VIII, p. 147, v. 87-100, et H. Busson, *Le Rationalisme dans la litt. fr. de la Ren.* (Paris, 1957), p. 373-374.
7. Paraphrase de l'expression marullienne déjà vue, « geminique mundi ».

Qui les peuples béans amusent autour d'eux,
Vendeurs de theriaque, & de ceux qui aux places
Jouants des gobelets font tours de passe-passes,
Et de ceux qui jugeants és lignes de la main
D'un babil effronteur vont mendiant leur pain. [246]
  Ce fut toy bon fluteur qui du haut d'une roche
Endormis & tuas de ta serpette croche
Le pasteur de Junon [1] qui sa vache gardoit
Et de cent yeux veillant paistre la regardoit :
Qui depuis sur le Nil de temples decorée
De vœus, d'encens, d'autels fut Déesse honorée
Au pres de son Osire [2], ou de son front cornu
La terre regardant se lechoit le pied nu,
Comme elle qui l'Egypte endoctrina d'adresse
D'embrasser le labeur & fuir la paresse,
Les terres cultiver d'un art laborieux.
« Pour profiter à tous les hommes se font Dieux.
  Ce fut toy qui premier effondras [3] la Tortue,
Faisant de chaque trippe une corde menue
Qui sonnoit soubs le poulce, & le dedans osté,
De son doz escaillé tu fis ton Luth voûté
Large, creux & ventru, où comprimé s'entonne
L'air qui sortant dehors par les cordes resonne [4].
  Ce fut toy qui guidas les accords & la main
D'Amphion architecte, autheur du mur Thebain [5],

1. Argus, qui gardait la vache Io. [P. L.] — Cf. t. IX, p. 86, v. 217-224 et p. 87, n. 1 ; XV², p. 201, son. IX ; ci-après, au *Recueil des Pièces Retranchées*, son. LVIII, v. 5-8.

2. « ... Après une dernière épreuve... [Io] revint régner en Égypte, où des honneurs divins lui furent accordés : c'est la déesse Isis ». Grimal ; cf. Apollodore, *Bibliothèque*, II, 1, 3.

3. Vidas (H.).

4. L'invention de la lyre est racontée dans l'*Hymne hom. à Mercure*, v. 23 et suiv. Cf. I, p. 46, lignes 78 et suiv. ; VI, p. 202, v. 7-12 ; XVI¹, p. 36, v. 424-440.

5. Cf. t. I, p. 253, var. du v. 27 ; IX, p. 81, v. 115-116.

Quand les rochers dansans sautoient apres sa trace
Suivant le son qui reste encores en leur race [1],
Et les fit arrenger d'eux mesmes sur le mur [2].
« La Musique adoucit un cœur tant soit il dur [3].
  Ce fut toy qui de nuict abandonnant sa ville
Conduis le vieil Priam en la tente d'Achille,
Prince insolent & fier, pour racheter Hector
Son fils, par la rançon des larmes & de l'or :
Puis trompant l'ost des Grecs ramenas sans outrage
Le bon pere revoir son loyal heritage [4],
« Tant peult l'affection d'un bon pere grison
« Perdant son fils aisné soustien de sa maison. [247]
  C'est toy qui donne [5] crainte aux villes enfermées,
Et qui volant de nuict sur le haut des armées,
Apportes de ton pere une menace aux Rois
Qui forcent la Justice & corrompent les lois,
Trop acharnez au sang, trop ardans aux batailles
Pour gaigner d'un chasteau quelques froides murailles.
Une Comete rousse en feux prodigieux
Suit tes talons de pres [6], espouvantail des yeux,

1. En 1576, Ronsard dit à François d'Alençon que c'est Amphion qui avait construit son prieuré, « Où le son de sa lyre est encore demeuré ». Voir t. XVII², p. 342, v. 5-6.

2. Cf. Marulle, *Hymnus Merc.*, *éd. cit.*, v. 33-36 :

Inque crescentes facis ire muros
Marmora ad vocem cytharae bicornis,
Dulce subsultim tremuli insecuta
    Pollicis ictum.

Voir Horace, *Odes*, III, XI, 1-4.

3. Cf. plus loin le début de la préface des Mélanges de chansons.

4. Cf. *Iliade*, XXIV, 334 et suiv. ; mais Ronsard semble s'inspirer ici plutôt d'Horace, *Odes*, I, X, 13-16. Cf. t. II, p. 81, v. 31-36.

5. On lit bien *donne*.

6. Ronsard se souvient peut-être de la comète qui suivait « les talons » de Mercure, et qui, selon les astrologues (voir Brantôme, éd. Lalanne, t. V, p. 272), présagea la mort de Charles IX : « Le principal présage de sa mort fut une estoille ou comette qui apparut et commença, durant le siège de la Rochelle, au plus proffond de la

Qui ses cheveux rebours en un trousseau retrousse,
Signe que Jupiter au peuple se courrouce.
Donne moy que je puisse à mon aise dormir
Les longues nuicts d'hyver [1], & pouvoir affermir
Mes jambes & mes bras debiles par la goutte.
Enten moy de ton Ciel & ma priere escoute,
Et pour recompenser celuy qui t'a chanté,
Donne luy bon esprit, richesses & santé.
BINET soin d'Apollon, dont la vive eloquence [2]
Flate mon mal d'espoir, mon procez d'asseurance [3],
Au lieu de tes beaux vers, du trafic de nostre art,
Des honneurs de Mercure icy je te fay part :
Voila quel est le fruit de nostre marchandise,
Qui au seul prix d'honneur se vend, s'eschange, & prise.

O Seigneur Dieu (XIII, 261)

planette de Mercure ; ce qui n'est jamais guières advenu, ainsi que disent les resveurs astrophiles ; et estoit universelle, et a esclairé un an. » Une note de la même page ajoute : « Au mois de novembre (1572), dit L'Estoile, une nouvelle estoille se voyoit sur Paris et partout, avec grande admiration de tout le monde. » — Ronsard avait, d'ailleurs, toute raison de s'en souvenir ; voir t. XVII[1], p. v-vi et p. 38.

1. Cf. ci-dessus, les *Derniers vers*, son. II et IV.

2. Pour le commentaire de cet alinéa final, voir *Vie de Ronsard*, p. XVII à XX ; mais Binet n'était pas substitut au parquet de Paris, comme je l'ai dit, trompé par les vers latins de Scévole de Sainte-Marthe ; il y était simple secrétaire ou attaché. [P. L.] — Cf. ci-dessus, l'épître-préface par Binet des *Œuvres* de 1587, v. 241-243.

3. Sur les procès de Ronsard, voir ci-après la lettre *A Messieurs le Maire et les Eschevins*.

Hynne XII. [251]

DES PERES DE FAMILLE [1],

a Monsieur S. Blaise.

Sur le chant, Te rogamus audi nos.

Sainct Blaise, qui vis aux Cieux
Comme un Ange precieux,
Si de la terre où nous sommes,
Tu entens la voix des hommes,
Recevant les vœuz de tous,
Je te prie, escoute nous [2].
  Ce jourd'huy que nous faisons
A ton autel oraisons
Et processions sacrées
Pour nous, nos bleds, & nos prées,

1. Cette expression doit être prise au sens latin. S. Blaise est le patron de la petite paroisse de Montrouveau, qui touche au prieuré de Croixval. Ronsard écrivit donc cet hymne pour être chanté par ses voisins le jour de leur fête patronale, le 3 février. Il s'est inspiré, pour l'allure et la composition de la pièce, de Bembo, *Carmina*, 1... et, pour certains détails, de Caton, *De agricultura*, et de Varron, *De re rustica*. Buon édita cet hymne à part en 1618, avec un commentaire de N. Richelet, en une plaquette in-8° de 21 pages. [P. L.] — Ce commentaire est reproduit dans l'éd. de 1623, p. 1162-1166. Sur cet hymne et l'hymne suivant, cf. le chanoine A. Muller, *La Religion de Ronsard*, article cité.

2. Les *Carmina* de Bembo débutent par une prière de pâtres au dieu Faune, *Pastorum chorus*, qui a très bien pu donner à Ronsard l'idée de son hymne à S. Blaise. Je le crois d'autant plus que dans les deux pièces les strophes sont de six petits vers et se terminent par un refrain. Voici celui de la pièce de Bembo :

Pastores tua turba te rogamus
Nos et res tueare Dive nostras. [P. L.]

Chantant ton Hynne à genous [1],
Je te prie, escoute nous.
  Chasse loin de nostre chef
Toute peste [2] & tout meschef,
Que l'air corrompu nous verse,
Quand la main de Dieu diverse
Respand sur nous son courroux
Je te prie, escoute nous.
  Garde nos petits troupeaux,
Laines entieres & peaux,
De la ronce dentelée [3],
De tac & de clavelée [4],
De morfonture [5] & de tous [6] :
Je te prie, escoute nous, [252]
  Que tousjours accompaignez
Soient de mastins rechignez,
Le jour allant en pasture,
Et la nuict en leur closture,
De peur de la dent des Loups :
Je te prie, escoute nous.
  Si le Loup de sang ardent
Prend un Mouton en sa dent,
Quand du bois il sort en queste,
Huant tous apres la beste,

1. Cf. Caton, *op. cit.*, chap. CXLI : Mars pater te precor, quaesoque uti sies volens propitius mihi, domo, familiaeque nostrae, quojus rei ergo agrum, terram, fundumque meum suovitaurilia circumagi jussi. Richelet, éd. de 1623, p. 1162 ; mais nous suivons le texte donné par Nisard dans les *Agronomes latins* (1849), p. 38.

2. Voir ci-dessus, l'épître-dédicace des *Amours diverses*, v. 57-58.

3. Muni d'aiguillons crochus.

4. Voir ci-dessus, la pièce-préface des *Hynnes*, v. 26.

5. « Maladie qui vient aux animaux lorsqu'ils ont été saisis par le froid... Elle consiste dans un écoulement de matière par les naseaux. » *Dict. de Trévoux.*

6. Varron, II, II : *et a frigore et aestu ne quid laborent, curandum.*

Que soudain il soit recous [1] :
Je te prie, escoute nous.
Garde qu'en allant aux champs,
Les larrons qui sont meschans,
Ne desrobent fils ne mere :
Garde les de la vipere [2],
Et d'aspics au ventre rous :
Je te prie, escoute nous.
Que ny Sorcier ny poison
N'endommagent leur toison
Par parole ou par bruvage [3] :
Qu'ils passent l'Esté sans rage,
Que l'Autonne leur soit dous :
Je te prie, escoute nous.
Garde nous de trop d'ardeurs,
Et d'excessives froideurs :
Donne nous la bonne année,
Force bleds, force vinée,
Sans fiebvres, rongne ne clous [4] :
Je te prie, escoute nous.
Garde nos petits vergers,
Et nos jardins potagers, [253]
Nos maisons & nos familles,
Enfans, & femmes, & filles,
Et leur donne bons espous :
Je te prie, escoute nous.

1. Échappé, sauvé. C'est le part. passé de *recourre* ; cf. *secous*.
2. Cf. Virgile, *Géorg.* III, 416 et suiv. :

> Saepe sub immotis praesaepibus aut mala tactu
> Vipera delituit caelumque exterrita fugit... [P. L.]

3. Mainte allusion dans Ronsard aux incantations et aux breuvages magiques, associés pour la plupart à l'amour ; voir, par ex., t. I, p. 239, v. 30, p. 241, v. 52, p. 255, v. 55-60 ; t. III, p. 139, v. 353-355, etc.
4. Tumeurs qui paraissent sur les téguments des bêtes à laine, du latin, *clavus*, tumeur, induration.

Garde Poulles & Poussins
De Renards & de larcins :
Garde sauves nos Avettes,
Qu'ils portent force fleurettes
Tousjours en leurs petits trous :
Je te prie, escoute nous.

Fay naistre force boutons
Pour engraisser nos Moutons,
Et force fueille menue,
Que paist la troupe cornue
De nos Chévres & nos Boucs :
Je te prie, escoute nous.

Chasse la guerre bien loing :
Romps les armes dans le poing
Du soldat qui frappe & tue
Celuy qui tient la charrue,
Mangeant son bien en deux coups :
Je te prie, escoute nous.

Que le plaideur grippe-tout
Par procez qui sont sans bout,
N'enveloppe le bon homme,
Qui chiquanant se consomme,
Puis meurt de faim & de pous :
Je te prie, escoute nous.

Que l'impudent usurier,
Laissant l'interest premier,
N'assemble point sans mesure
Usure dessus usure, [254]
Pour ravir son petit clous [1] :
Je te prie, escoute nous.

Garde nos petits ruisseaux

1. Clos. Huguet, qui ne cite que cet exemple.

De souillure de Pourceaux,
Naiz pour engraisser leur pance :
Pour eux tombe en abondance
Le Glan des Chesnes secous :
96 Je te prie, escoute nous.
Nos Genices au Printemps
Ne sentent Mousches ne Tans [1] :
Enflent de laict leurs mamelles :
Que pleines soient nos faicelles [2]
De fourmages secs & mous :
102 Je te prie, escoute nous.
Nos Bouviers sans murmurer
Puissent la peine endurer,
Bien repeus à nostre table :
Soient les Bœufs dedans l'estable
Tousjours de fourrages saouls :
108 Je te prie, escoute nous.
Chasse loin les paresseux :
Donne bon courage à ceux
Qui travaillent, sans blesseure
De congnées [3], & sans morseure
De Chiens enragez & fous :
114 Je te prie, escoute nous.
Bref, garde nous de terreurs,
Et de Paniques fureurs,
Et d'illusion estrange,
Et de feu sacré, qui mange

1. Graphie phonétique pour *taons* ; voir t. VII, p. 173, v. 2, p. 202, v. 25 ; XI, p. 119, v. 46, etc.

2. Claies, corbeilles (H.). — Selon le *Glossaire des parlers de l'Anjou*. Verrier et Onillon, la faisselle est un panier d'osier, corbeille ou paillasson pour laisser égoutter le petit lait du fromage.

3. On lit bien *congnées* (vers faux). [P. L.]

Membres, arteres, & pouls [1] :
Je te prie, escoute nous. [255]
Donne que ceux qui viendront
Prier ton nom, & tendront
A ton autel leurs offrandes,
Jouyssent de leurs demandes
De tous leurs pechez absous :
Je te prie, escoute nous.
Sainct Blaise, qui vis aux Cieux [2]
Comme un Ange precieux,
Si de la terre où nous sommes,
Tu entens la voix des hommes,
Recevant les vœuz de tous,
Je te prie, escoute nous.

HYNNE XIII. [256]

DE MONSIEUR SAINCT ROCH [3].

Sus serrons nous les mains, sus marchons en dansant,
Le Luth ne soit muet, le pied soit bondissant
A pas entrecoupez [4], & poussons dans la nuë,
Guidez par le Cornet, une poudre menuë [5].
Que les enfans de chœur, que les chantres devant
Nous monstrent le chemin, nous les irons suyvant

1. Cf. Virgile, *Géorg.*, III, 566 : contactos sacer artus ignis edebat. Le feu sacré (sacer ignis) est l'érysipèle gangréneux.
2. Refrain-cadre ; cf. t. V, p. 21 et 29 ; VI, p. 102 et 103 ; 172 et 174. [P. L.]
3. S. Roch se dévoua surtout au service des pestiférés. Les fidèles l'invoquaient dans les épidémies.
4. Des pas qui reviennent sur leur trace ; cf. t. IX, p. 133, v. 40. — Cette procession dansante, où l'on avançait et reculait, était analogue à celle qui a encore lieu à Echternach, dans le Luxembourg. [R. L.]
5. Poussière.

De l'esprit & des yeux, contrefaisant la dance
Qu'ils nous auront marquée aux loix de leur cadance.
Regardons les partir en leurs blancs surpelis [1],
Au chef environné de Roses & de Lis,
Tondus jusques au front : mais voyons je vous prie
Les freres enroolez en nostre confrairie,
Ayant tous l'estomac de Gyrlandes enceinct,
Laisser vuide boutique & venir veoir le Sainct,
Afin de luy offrir leurs devotes offrandes
Pour impetrer de Dieu leurs voeus & leurs demandes.
  Les vieillards de bastons leurs jambes appuyez
Sont exempts du chemin, & les corps ennuyez
De longue maladie, & celles que Lucine
La mere des humains accompagne en gezine,
Et celles au sang froid dont le cheveu blanchi [257]
A plus de soixante ans de carriere franchi.
Celles qui par les mains d'un nopcier Hymenee [2]
Ont versé sur le col leurs cheveux ceste annee,
Ny les hommes dispos ny les forts jouvenceaux,
Dont le sang chaud & vif s'escoule par ruisseaux
Par les veines du corps, n'auront point de merite,
S'ils ne font le chemin, car la traicte est petite,
Soit que partions au soir quand le jour est coullé,
Soit au matin à jeun ains qu'avoir avallé
De l'humide & du sec, ou soit à la vespree
Quand le faucheur lassé retourne de la pree.
  Mon Dieu, que de rochers pierreux & raboteux,
D'Antres entrecoupez [3], dont les sommets venteux
Cachent dessoubs leurs pieds une vaste campagne

1. Cf. t. VI, p. 34, v. 51 ; XI, p. 146, v. 568 ; XVII[1], p. 83, v. 425.
2. Voir ci-dessus, l'*Epithalame de Mgr. de Joyeuse*, v. 64.
3. Rochers interrompus d'antres.

De sablon que la peur & l'horreur accompagne !
Qui guidera nos pas par ce sablon espes ?
J'avise un grand lévrier, suivons son train de pres [1] :
Redoublons le marcher, je le voy comme il entre,
C'est le chien du bon Sainct : dedans le creux d'un Antre
J'en voy desja la Chasse & des lampes autour,
Les gardes de ce Sainct qui bruslent nuict & jour :
Car l'huille est eternelle esprise dans la meche
Qui garde que ce feu sans humeur ne se seche.
Qui en prend une goute & parmy ses citez
La verse, il chasse au loin toutes adversitez :
L'air se purge & devient bening & salutaire :
La ville est sans frayeur, le peuple volontaire
S'esgaye par les champs & de la peste franc [2],
Sautelant par le corps sent rajeunir son sang.
Mais lisons ce Tableau & voyons qu'il [3] veut dire, [258]
La legende du Sainct dedans se pourra lire.
Lisez-le Secretain [4], en ce pendant que tous
Suppli'rons le bon Sainct courbez sur les genous [5].

Fin des Hynnes.

1. Saint Roch est souvent représenté comme un pèlerin accompagné de son chien.
2. Voir ci-dessus, l'épître-dédicace des *Amours diverses*, v. 57-58.
3. Ce qu'il. [P. L.]
4. « Sacristain, que par corruption on dit Secretain... » Nicot.
5. L'hymne est inachevé. [P. L.]

LES POEMES DE P. DE RONSARD, GENTILHOMME VANDOMOIS

DEDIEZ A TRES-HAUTE, TRES-ILLUSTRE & TRES-VERTUEUSE

Princesse Marie Stuart, Royne d'Escosse.

TOME VIII.

[Pièce-préface.]

— — — Certis medium, & tolerabile rebus [2]
Rectè concedi. — —
— — mediocribus esse Poëtis
Non homines, non Di, non concessere columnae.
Horat [1]. [A. P. 368-369 ; 372-373]

AU LECTEUR. [3]

Poëme & Poësie ont grande difference.
Poësie est un pré de diverse apparence,
Orgueilleux de ses biens, & riche de ses fleurs,
Diapré, peinturé de cent mille couleurs,
Qui fournist de bouquets les amantes Pucelles,
Et de vivres les camps des Abeilles nouvelles.
Poëme est une fleur, ou comme en des Forés
Un seul Chesne, un seul Orme, un Sapin, un Cyprés,
Qu'un nerveux Charpentier tourne en courbes charrues,

1. Les vers 372-373 de l'*Art poétique* d'Horace avaient été traduits par Du Bellay dans la *Défense* (II, II). [R. L.]

Ou en carreaux [1] voutez des navires ventrues,
Pour aller voir apres de Thetis les dangers,
Et les bords enrichis des biens des estrangers.
D'Homere l'Iliade & sa sœur l'Odyssée
Est une Poësie en sujets ramassée
Diverse d'arguments : le Cyclope eborgné,
D'Achille le boucler, Circe au chef bien peigné [2],
Prothée, Calypson par Mercure advertie,
Est un petit Poëme osté de sa partie
Et de son corps entier. Ainsi qu'un mesnager
Qui veut un vieil Laurier de ses fils [3] descharger,
Prend l'un de ses enfans qui estoient en grand nombre,
Et desja grandelets se cachoient dessous l'ombre
De leur mere nourrice, & le replante ailleurs,
A fin que ses ayeuls en deviennent meilleurs :
Apres avoir fouye [4] en terre ceste plante
Bien loin de ses parens, elle croist & s'augmente,
Puis de fueilles ombreuse, & vive de verdeur,
Parfume le jardin & l'air de son odeur.
Le Jardinier joyeux se plaist en son ouvrage.
Bien cultiver le sien ne fist jamais dommage.

1. Pièce de bois carrée servant au bordage des navires. Voir t. X, p. 266, v. 10, XV[1], p. 52, v. 94.

2. Traduction de l'épithète homérique de Circé, εὐπλόκαμος, *Od.*, X, 136 ; pour l'éborgnement du Cyclope, voir *Od.*, IX, 371 et suiv. ; quant au bouclier d'Achille, voir *Iliade*, XVIII, 478 et suiv. ; l'interrogation de Protée par Ménélas est racontée dans l'*Od.*, IV, 382 et suiv. ; l'avertissement de Calypso par Mercure, Od., V, 78 et suiv. En 1569, Ronsard avait consacré un poème à Calypso voyant partir Ulysse (XV[1], 48-60).

3. Rejetons. — Sur Ronsard cultivant un laurier de son jardin, cf. *Le Chat* (XV[1], p. 42). [R. L.]

4. Enfouie (H.).

LE PREMIER LIVRE DES POEMES DE RONSARD. [5]

Fin du premier livre des Poëmes.

LE SECOND LIVRE DES POEMES. [141]

1. Ce *Paradoxe au Roy Charles IX* est suivi en 1587 d'un morceau de cent vers intitulé *A une grande dame*. Note de P. Laumonier : « Il faut se garder de prendre pour une œuvre inédite la pièce qui figure

Fin des Poemes.

en 1587 aux pages 230 à 232 du second livre des *Poëmes* avec ce titre *A une grande dame*, et qui commence ainsi : *Lors que j'oy dire.* Ce n'est en effet qu'un fragment (vers 13 à 112) d'une longue épître adressée en 1565 à la reine d'Angleterre Élisabeth, en tête des *Elegies, Mascarades & Bergerie* [t. XIII, p. 38 et suiv.]. »

DISCOURS DES MISERES DE CE TEMPS,

PAR P. DE RONSARD, GENTIL-HOMME VANDOMOIS.

A CATHERINE DE MEDICIS, ROYNE MERE DES ROIS François II. Charles IX. & Henry III.

TOME IX.

Fin du Discours des miseres de ce temps.

Fin des Discours des miseres de ce Temps.

LES EPITAPHES DE DIVERS SUJETS

DE P. DE RONSARD, GENTIL-HOMME VANDOMOIS.

ENSEMBLE LES DERNIERS VERS DU MESME AUTHEUR, avec sa vie, & son Tombeau.

TOME X

A TRES-ILLUSTRE ET VERTUEUX PRINCE, [1]
Charles Cardinal de Lorraine.

[Pièce-préface [1].]

Le dernier honneur qu'on doit à l'homme mort,
C'est l'Epitaphe escrit tout à l'entour du bord
Du Tombeau pour memoire. On dit que Simonide
En fut premier aucteur [2]. Or si le Sens preside
Encore aux trespassez comme il faisoit icy,
Tel bien memoratif allege leur soucy,
Et se plaisent de lire en si petit espace
Leurs noms, & leurs surnoms, leurs villes, & leur race.

1. Cette préface est imitée de celle des *Parentalia* du poète Ausone :

Gaudent compositi cineres sua nomina dici :
Frontibus hoc scriptis et monumenta jubent [P. L.]

2. Les inscriptions tombales grecques remontent au VIIe siècle av. J.-C. Simonide de Céos (c. 556-467) était « le maître de l'épigramme...Sur ses quatre-vingts épigrammes, la moitié à peu près sont des épitaphes ». A. et M. Croiset, *Hist. de la litt. grecque*, t. II, p. 163.

Par une Royne	(XII, 296)	Ce n'est pas toy	(VII, 104)
Donque entre	(XVII, 3)	Si quelquefois	(V, 243)
Comme une	(*id.*, 10)	Si d'un Seigneur	(XV, 1)
Nul ne devoit	(*id.*, 12)	Cy dessous	(*id.*, 222)
Si le grain	(*id.*, 383)	Ou soit, Soleil	(*id.*, 223)
Ah ! que je suis	(*id.*, 65)	Quelle est	(VI, 37)
D'Homere Grec	(I, 234)	Cy gist	(VIII, 234)
A moy qui ay	(XII, 299)	Tout ce qui	(X, 308)
L'homme seroit	(XIII, 182)	Ou soit que	(VIII, 229)
Si jamais ame	(*id.*, 188)	Quand l'Aubespine	(XV, 295)

EPITAPHE DE FEU MONSIEUR [71]

le President de sainct André [1].

Entre-parleurs,

Le Passant & la Justice.

Le Passant.

Encor' que ce Tombeau ne soit point decoré
De Marbre ny de Cuyvre en œuvre elabouré,
Qu'il ne soit enrichi d'un pompeux edifice,
Si est-ce qu'en-voyant la Déesse Justice
Dessus se lamenter, je croy qu'il tient enclos
D'un personnage illustre & la cendre & les ôs.
Pource raconte moy, Déesse je te prie,
Quel fut ce corps, son nom, son estre & sa patrie,
Aussi de quels parens il se vit engendré.
Just. Il fut de Carcassonne, il eut nom sainct André,
Yssu de noble race, & qui a d'avantage
Par sa propre vertu anobly son lignage.

1. Sur ce personnage, voir M. de Schweinitz, *Les Épitaphes de Ronsard*, p. 55-56.

Pas. De quel estat fut-il ? *Just.* De grande autorité
President au Palais, qui rempli d'equité
M'avoit donné son cœur, son âme & sa pensée,
Me tenant comme il faut justement balancée [1].
Bien qu'il fust venerable & d'honneurs & d'enfans,
De mœurs & de prudence & de conseil & d'ans,
Qui rendent en tous lieux l'homme plus honorable,
Bien qu'il eut une taille aux demidieux semblable, [72]
Bien qu'il eut combatu l'ignorance & l'erreur,
L'asseurance des bons, des meschans la terreur,
Honoré des plus grands, aimé du populaire,
Et de mes Senateurs le parfait exemplaire :
Si est ce que la Mort qui consomme chacun
L'a fait (comme tu vois) passer le port commun.
Les mortels ont çà bas pour usufruict la vie
Aussi tost au Printemps qu'en Autonne ravie
Selon que les fuzeaux des Parques l'ont filé.
Or' va fay ton chemin, Passant, c'est trop parlé,
Apprens que la matiere eternelle demeure,
Et que la forme change & s'altere à toute heure,
Et que le composé se rompt par son discord,
Le simple seulement est exempt de la Mort [2].

Passant	(XVII, 384)	Arreste toy	(XVIII, 155)
Amy Passant	(XV, 303)	Est-ce ici	(*id.*, 157)
Malheureuse	(XVII, 385)	La Déesse Cyprine	(*id.*, 161)
Demenez ici	(VI, 27)	Ne taillez	(XVII, 426)
Je sçay chanter	(XIII, 194)	Qu'oy-je	(VI, 24)
Las ! tu dois	(VII, 94)	A fin que le temps	(XIV, 110)
Crete me fist	(XV, 307)	Lors que Beaumont	(*id.*, 114)

1. On lit une virgule.
2. Voir ci-dessus, *Elegie II*, *A Ph. des-Portes*, v. 65.

FIN DES EPITAPHES.

LES DERNIERS VERS

DE P. DE RONSARD.

LA VIE DE PIERRE DE RONSARD [107] GENTIL-HOMME VANDOMOIS,

Par Claude Binet.

[133] Il fit faire un coche pour s'en retourner en la compagnie dudict Galland, sans lequel il ne pouvoit vivre, l'appellant ordinairement sa seconde ame, comme il declare assez en ce fragment qu'il n'a peu achever, prevenu de mort.

Galland ma seconde ame [1], Atrebatique race [2],
Encor que nos ayeux aynt emmuré la place
De nos villes bien loing, la tienne pres d'Arras,
La mienne pres Vandosme, où le Loir de ses bras

1. Cette pièce et la suivante avaient déjà paru en mars 1586 dans la *Vie de Ronsard*. Cf. mon édition, p. 29 et 39 et les notes. [P. L.]
2. Natif d'Arras. *Atrebates* est l'ancien nom de la ville d'Arras. [P. L.]

Arrouse doucement nos collines vineuses,
Et nos champs fromentiers de vagues limoneuses,
Et la Lise [1] les tiens, qui baignant ton Artois
S'enfuit au sein du Rhin. la borne des Gaulois :
Pour estre separé de villes & d'espaces,
Cela n'empesche point que les trois belles Graces,
L'honneur, & la vertu, n'ourdissent le lien
Qui serre de si pres mon cœur avec le tien.
Heureux qui peut trouver pour passer l'avanture
De ce Monde, un amy de gentille nature
Comme tu es, Galland, en qui les cieux ont mis
Tout le parfaict requis aux plus parfaicts amis.
Ja mon soir s'embrunit, & desja ma journée [134]
Fuit vers son Occident à demy retournée.
La Parque ne me veult ny me peut secourir :
Encore ta carriere est bien longue à courir,
Ta vie est en sa course, & d'une forte haleine
Et d'un pied vigoureux tu fais jallir l'areine
Sous tes pas, aussi fort que quelque bon guerrier
Le sablon Ælean [2], pour le pris du Laurier.

[144] Mais parlant de quelques autres, qui suivants cette bande [3] prostituent les Muses, & les habillent & desguisent à leur mode, il ne peut un jour se tenir qu'il ne me dictast sur le champ ces vers :

Bien souvent, mon Binet, la troupe sacrilege [145]
Des filles de Cocyte entre dans le college
Des Muses, & vestant leurs habits empruntez
Trompent les plus rusez de caquets eshontez,

1. Lys, affluent de l'Escaut.
2. Allusion aux jeux olympiques en Élide ; cf. t. II, p. 5, v. 4 ; III, p. 108, v. 187-192 ; VIII, p. 309, v. 358.
3. « ... de ces singes imitateurs... » Cf. *Vie de Ronsard*, p. 39, lignes 18-19.

Qui rampent cautement [1], se coulent & se glissent
Au cœur des auditeurs, qui effrayez pallissent
Estonnez du murmure, & du jargon des vers :
Et plus ils sont bouffis, plus courent de travers :
Et plus ils sont crevez de sens & de paroles,
Plus ils sont admirez des troupes qui sont foles.
Tels farouches esprits ont un coup de marteau
Engravé de naissance au milieu du cerveau,
Empeschant de prevoir de quel saint artifice
On appaise les Sœurs pour leur faire service,
Qui demandent des fleurs, & non pas des chardons,
Non des coups de canons, ains des petits fredons.
Je les ay veu souvent courir parmi les ruës
Servir de passetemps à nos troupes menues,
De ris & de jouët, ou bien sus un fumier
Ils meurent à la fin, leur tombeau coustumier,
Et jureurs & vanteurs meurent à la taverne,
Comme gens desbauchez que la Lune gouverne [2].

[152] Il avoit envie, si la santé & la Parque l'eussent permis, d'escrire plusieurs œuvres Chrestiennes, & traiter ingenieusement & dignement la naissance du monde : mais il nous en a laissé seulement le desir : bien a-il commencé un Poeme de la Loy divine non achevé, dont en voicy l'eschantillon [3].

1. Par ruse, artificieusement (H.).

2. Sur le sens de ce fragment, cf. Laumonier, *Rons. poète lyrique*, p. 283-284 et la *Vie de Rons.*, p. 198 et suiv.

3. Les huit premiers vers de ce fragment (ci-après, inc. *Mon prince, illustre sang...*) destiné à Henri de Navarre, le futur Henri IV, ont été publiés pour la première fois par Binet, au debut du fragment complet, à la suite de son poème intitulé *Les Destinées de la France* (1594). Binet n'avait pas publié ces huit vers en 1587 par respect pour Henri III, qui régnait encore. Voir à ce sujet Laumonier, *Vie de Rons.*, p. 232. Ces vers furent imprimés pour la deuxième fois dans la *Vie de Rons.*, au t. X, p. 172 de la neuvième édition (1597)

Tu ne liras icy les amours insensées
Des mondains tourmentez de frivoles pensées,
Mais d'un peuple qui tremble effraié de la loy [1]
Que Dieu pere eternel, escrivit de son doy.
Un rocher s'eslevoit au milieu d'une plaine,
Effroiable d'horreur & d'une vaste areine,
Hault rocher deserté dont le sommet pointu
De l'orage des vents estoit tousjours batu [2] :
Une effroiable peur comme un rampart l'emmure
D'un torrent esbordé [3], dont le rauque murmure
Bouillonnant effroyoit les voisins à l'entour,
Des Sangliers & des Cerfs agreable sejour.
Le Ciel pour ce jour là serenoit [4] la montaigne,
Le vent estoit muet, muette la campaigne,
Quand l'horreur solitaire & l'effroy d'un tel lieu
Plus que les grands Palais fut agreable à Dieu,
Pour assembler son peuple & le tenir en crainte,
Et luy bailler le frein d'une douce contrainte.
Pour ce Moyse [5] il appelle, & luy a dit ainsi
Luy resveillant l'esprit : Marche mon cher soucy,
Grimpe au sommet du mont & atten que je vienne :

des *Œuvres* du poète. — Dans son exemplaire du *Tab. chronol. des Œuvres de Rons.*, Laumonier avait ajouté à la p. 73, n. 1 : « ce poème [*Les Destinées de la France*] est à l'Arsenal, avec quelques lignes manuscrites de Binet au verso de la page de garde. » — Le succès de Du Bartas incita les poètes protestants et catholiques à consacrer de grands poèmes à des épisodes de l'Ancien Testament. [R. L.]

1. Le Décalogue ; cf. *Exode*, XIX, 16 : et timuit populus qui erat in castris.

2. *Loc. cit.*, v. 18 : Totus autem mons Sinai fumabat : eo quod descendisset Dominus super eum in igne, et ascenderet fumus ex eo quasi de fornace : eratque omnis mons terribilis.

3. *Esbordé* n'est pas attesté ailleurs. L'édition de 1597 corrige en *debordé*. [R. L.]

4. Cf. t. I, p. 221, v. 4 ; XIII, p. 4, v. 14, var. — Cette sérénité est absente du texte biblique.

5. Les voyelles *o* et *y* forment diphtongue.

Fay que mon peuple en presse au pied du mont se tienne [1]
De teste de visage & d'espaules espes,
Attendant de ma loy le mandement expres.
Le Prophete obeit, il monta sur la roche, [153]
Et plein de majesté de son maistre il s'approche [2].

Pareillement un Poëme intitulé l'Hercule Tu-lion [3], non achevé, qu'il avoit ainsi commencé.

Tu peux te garantir du Soleil qui nous brusle
(Dit le fort Jocaste [4] au magnanime Hercule)
Dessous ceste umbre assis, s'il te plaist nous conter
Comme ta force peut [5] le Lion surmonter,
Qui prenoit en Nemée & logis & pasture,
Et dont la peau te sert encore de vesture,
Car à voir tes sourcils, tes cheveux mal-peignez,
Tes bras pelus nerveux, & tes yeux renfrongnez,
Nul homme sinon toy n'eust sceu parfaire l'œuvre,
Puis ta dure massue assez le nous descoeuvre.
Il n'avoit achevé, quand dix bœufs du Soleil [6],

1. *Exode*, XIX, v. 12, 17.

2. Dans l'édition collective de 1617, t. XI, p. 385-386, à la suite du fragment qu'on vient de lire, on trouve l'observation anonyme suivante : « Ces vers qui semblent un oracle par Monsieur C. Binet Beauvaisin apres la mort de Ronsard, et qu'il n'avoit osé faire imprimer du vivant de Henry 3. ont esté donnez à un autre Beauvaisin, qui les a conservés à la postérité. » Dans l'éd. coll. de 1623, p. 1605, une virgule et un mot tombés en 1617 sont rétablis : « Ces vers qui semblent un Oracle, *donnez* par », etc. Voir les remarques de Laumonier dans la *Vie de Rons.*, p. 232-233.

3. Pour cette forme, cf. t. III, p. 130, v. 198 et n. 3 ; V, p. 225, v. 12 et n. 3. [P. L.] — Le titre donné par Binet traduit fidèlement celui de l'*Idylle* XXV de Théocrite, Ἡρακλῆς λεοντοφόνος.

4. Il faut lire ici Iocaste, et non Jocaste, qui rendrait le vers faux. [P. L.]

5. Forme régulière pour *put*. [P. L.]

6. Ronsard a imité directement ce passage de l'idylle XXV [126-144, *passim*] de Théocrite, *Hercule tueur de lion* : « Puis venaient

12 Effroyez de la peau du Lion non-pareil
Qu'Hercule avoit au dos, le choquant l'irriterent,
Et l'ire de son fiel agassant despiterent.

[Fin des Œuvres de 1587].

trois cents taureaux... puis enfin douze consacrés au Soleil... le plus irritable, le plus vigoureux et le plus fier d'entre eux était le grand Phaéton... Or, ayant aperçu la peau du lion terrible, il se rua sur l'habile archer Héraklès pour le frapper au flanc du choc de son front solide ». [P. L.]



LES ŒUVRES DE P. DE RONSARD

GENTIL-HOMME VANDOMOIS.

1597

Au tome X.

La vie de Pierre de Ronsard.

[154] Il continua ceste perpetuelle envie de dicter vers, & fit escrire ceux-cy peu de jours avant sa mort, comme on luy parloit de manger,

Toute la viande qui entre
Dans le goufre ingrat de ce ventre,
Incontinent sans fruict resort, [155]
4 Mais la belle science exquise
Que par l'oüye j'ay apprise
M'accompagne jusqu'à la mort [1].

[171]... bien avoit il commencé un Poeme de la loy divine non achevé, qu'il voüoit à Henry à present Roy de France & de Navarre, avec Presage de grande promesse, qui n'est encore manifeste qu'au Ciel, & combien que les Poëtes ayent [172] esté appellez des anciens Vates & devins, en voicy l'eschantillon,

1. Ce sizain n'est qu'une variante, ou plutôt une réminiscence, des deux premières strophes d'une ode publiée en tête du *Bocage* de 1554 [t. VI, p. 7-9], supprimée par Ronsard dès l'édition collective de 1560, et par conséquent inconnue de Binet. [P. L.] — Pour la source dans un fragment de Callimaque, voir *loc. cit.*, p. 8, n. 1, et cf. Laumonier, *Rons. poète lyrique*, p. 125-126.

Mon Prince illustre sang de la race Bourbonne,
A qui le Ciel promet de porter la couronne
Que ton grand Saint Loys porta dessus le front [1],
Si la chasse, la guerre, & les conseils qui font
Le nom d'un Cappitaine apres la mort revivre
N'amusent ton esprit, embrasse moy ce livre,
Et ne refuse point d'acquerir le bon-heur
Que ton humble subject celebre a ton honneur [2].
Tu ne liras icy... (Voir la suite ci-dessus, p. 294).

1. Antoine de Bourbon, le père d'Henri IV, était un descendant de S. Louis au neuvième degré.

2. Sur l'attitude de Ronsard à l'égard d'Henri de Navarre avant son avènement au pouvoir, voir Laumonier, *Vie de Ronsard*, p. 232 ; R. Lebègue, *Ronsard poète officiel*, dans *Studi in onore di V. Lugli*, p. 574 ; et ci-après, le *Caprice au Seigneur Simon Nicolas*, v. 139 et suiv.

Achevé d'imprimer
par Protat frères, à Mâcon,
le 28 mars 1967.



N° IMPRIMEUR : 6140. DÉPÔT LÉGAL : 2ᵉ TRIMESTRE 1967.

